9619

Digitized by Google

Polat XLVII- 125

Digitized by Google

Digitized by Google

LEÇONS ÉLÉMENTAIRES

DE

DICTION FRANÇAISE.

Digitized by Google

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARENCIÈRE, N° 5.

Digitized by Google

587955

LEÇONS ÉLÉMENTAIRES

DE

DICTION FRANÇAISE,

POUR SERVIR A L'INSTRUCTION PRATIQUE

DE LA LECTURE A HAUTE VOIX;

PRÉCÉDÉES

D'UNE INTRODUCTION SUR LA NÉCESSITÉ ET LES AVANTAGES D'INSTITUER DANS LES MAISONS D'ÉDUCATION DE L'UN ET DE L'AUTRE SEXE, DES EXERCICES RÉGULIERS DE LECTURE A HAUTE VOIX;

ET SUIVIES

D'un cours de lectures qui confirment par des faits le besoin et l'utilité de ce genre d'instruction;

PAR L. DUBROCA.

A PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE SAINTE-ANNE, N° 1;

JOHANNEAU, LIBRAIRE ET ÉDITEUR,
RUE DU COQ SAINT-HONORÉ, N° 8;

DELAUNAY, PONTHIEU ET DENTU, LIBRAIRES,
GALERIE DE BOIS, AU PALAIS-ROYAL.

1827.

NAPOLI

Digitized by Google

NOTE

DE L'ÉDITEUR.

Il est des ouvrages dont il suffit de faire connaître l'objet, pour appeler sur leur publicité l'attention publique : nous osons croire que celui-ci est de ce nombre. Qui ne connaît pas le vide qui existe dans l'éducation de la jeunesse par l'absence de l'instruction proposée par son auteur? Qui n'a pas gémi sur la déplorable incapacité de parler dignement en public, où se trouvent la plupart des jeunes gens au sortir de leurs études, et sur la triste nécessité où ils sont de refaire entièrement leur édu-

cation sous ce rapport, lorsqu'ils veulent remplir des fonctions qui supposent le talent de la parole? Combien de familles se plaignent vainement depuis long-temps de ce vide fâcheux dans l'instruction publique! Combien même de jeunes gens bien nés déplorent amèrement, dans leur insuffisance, la fatale négligence qui a gâté leur éducation sur cet objet! Combien de vœux enfin s'élèvent pour l'établissement d'une institution quelconque dans les collèges et dans les maisons d'instruction, qui aurait pour résultat de former la jeunesse au talent de la parole!

C'est donc un livre essentiellement utile que nous offrons au public, puisqu'il a pour objet de présenter sous des formes simples et en quelque sorte classiques, les moyens de satisfaire à des vœux si hautement exprimés, à des besoins si généralement sentis.

Nous ne doutons pas que les instituteurs et les parens qui s'occupent avec sollicitude de l'éducation de leurs enfans, n'accueillent avec

faveur cet ouvrage. Il leur suffira sans doute de lire l'excellent discours que l'auteur a mis en tête de son ouvrage, ainsi que les sujets des lectures qui le terminent, pour sentir avec lui la nécessité et les avantages de l'amélioration qu'il sollicite. Nous pensons, au reste, que son nom et ses écrits le recommandent assez, pour qu'on accorde quelque confiance à ses vues sur un genre d'instruction dont il paraît avoir fait l'étude et l'occupation de toute sa vie.

ALEX. JOHANNEAU,
Libraire, rue du Coq-St.-Honoré, n° 8.

Digitized by Google

INTRODUCTION

Sur la nécessité et les avantages d'instituer dans les écoles publiques de l'un et de l'autre sexe, ainsi que dans les familles où le sentiment d'une bonne éducation a pénétré, des exercices réguliers de lecture à haute voix. Plan et ordre progressif de ces exercices.

Je me sens soutenu dans ce nouveau travail sur l'art de parler dignement en public, par une pensée que je regarde comme la récompense anticipée de mes constans essais sur cet objet : c'est que, dans tous les établissemens d'instruction, ainsi que dans les familles où le sentiment d'une bonne éducation a pénétré, on sent aujourd'hui plus que jamais la nécessité de donner des soins à la faculté qui est le lien le plus précieux et le plus utile de nos communications mutuelles : à *celle de la parole.*

J'ai personnellement acquis la preuve de cette heureuse disposition; et peut-être puis-je me flatter d'avoir contribué à l'affermir dans les esprits, par la persévérance avec laquelle j'ai constamment essayé de ramener l'attention publique sur cet objet,

et de le présenter comme une partie nécessaire d'une éducation soignée. (1)

Quelle que soit en effet la carrière des jeunes gens qui sont appelés à jouer un rôle sur la scène du monde; en considérant surtout l'état de nos mœurs, de nos institutions, et le degré de civilisation et de goût où nous sommes parvenus, il serait difficile de trouver une position sociale où le talent de s'énoncer correctement en public ne soit pas à-la-fois un besoin, une convenance et une nécessité.

Partout, il faut parler aux hommes pour en être bien entendu, pour en être bien compris, souvent pour ouvrir leur esprit à la conviction, ou pour les entraîner par l'empire de la persuasion, et toujours, pour les attacher à ce qu'on veut leur communiquer par les charmes d'une juste et belle diction.

Que d'hommes, au barreau, courraient risque de gâter leur propre considération et les intérêts de leurs cliens, s'ils portaient dans cette carrière une élocution indigne du beau caractère qu'ils doivent y déployer!

Que de ministres de la religion, dispensateurs de

---

(1) L'auteur de cet ouvrage a publié trois éditions de *l'Art de lire à haute voix*. La dernière, qui a paru en 1825, est entièrement refondue et augmentée d'un volume supplémentaire, contenant un Traité de la prononciation des voyelles et des consonnes finales des mots français, devant les voyelles et les consonnes initiales des mots suivans; et une prosodie française, exposée d'après une nouvelle méthode. 2 vol. in-8°. On les trouve aux mêmes adresses que cet ouvrage.

la parole divine, s'exposeraient à perdre tout le fruit de leur zèle, s'ils étouffaient les vérités qu'ils proclament sous le poids écrasant d'une diction confuse, inintelligible et sans méthode!

Que d'orateurs, dans les tribunes politiques, compromettraient les intérêts de leur imposante mission, s'ils ne savaient pas manier l'instrument le plus actif de leur force, en revêtant la parole de tous les avantages qui la rendent persuasive et entraînante!

Et sur la scène, que d'acteurs y tomberaient au bruit des huées et des sifflets, si la beauté, si la pureté de leur récitation ne répondait pas à la dignité de l'art qu'ils exercent, à la majesté des compositions dramatiques dont ils se rendent les organes, et aux conditions de la langue qu'ils y parlent!

Et, si de ces carrières où le besoin d'une élocution soignée et régulière se fait si évidemment sentir, et se rattache à de si puissantes considérations, nous passons à celles qui semblent d'abord ne pas toucher de si près à l'exercice de la parole: partout nous trouverons une application constante de la nécessité de bien dire en public. Peut-on concevoir une disparate plus choquante, dans l'ordre de nos institutions littéraires, que celle que présente un *professeur*, par exemple, qui, du haut d'une chaire où il prétend répandre l'instruction, l'enveloppe dans une diction qui la rend inintelligible à ses disciples? Je n'ai pas besoin de dire à ceux qui ont été témoins de cette inconvenance, malheureusement trop fréquente dans nos écoles, combien elle porte atteinte

au bon sens et à l'ordre naturel des choses. Je reviendrai sur ce sujet.

Et dans les assemblées littéraires et savantes, à quel rôle fatigant et pénible ne livrent pas souvent tout un public, des hommes, estimables sans doute la plume à la main, mais qui, dans la lecture de leurs compositions, les flétrissent par une diction qui dépare entièrement leurs écrits, et qui en fait perdre le principal mérite?

Et dans les réunions de société dont les charmes s'alimentent si souvent par des lectures de goût, d'instruction ou d'amusement; à quelle confusion, à quels affronts ne s'exposent pas ces lecteurs inhabiles qui impriment, à chaque pas, à leur diction le cachet d'une ignorance honteuse dans l'art de bien lire, et d'une éducation entièrement manquée sous ce rapport?

L'exercice des lectures à haute voix introduit dans les établissemens d'instruction, soit publics ou particuliers, non comme une chose superflue ou d'un intérêt secondaire, mais comme une condition nécessaire et indispensable d'une bonne et complète éducation, m'a toujours paru le moyen le plus propre à préparer les jeunes gens aux diverses carrières qui les attendent dans la vie sociale. Je fais peu de cas de ces lectures soutenues qui se font dans les maisons d'éducation pendant les repas des jeunes élèves : elles sont totalement étrangères, pour ne pas dire préjudiciables à mon objet : personne ne s'en occupe; personne ne les rectifie ; on les entend

à peine au milieu du bruit et des préoccupations tumultueuses qui accompagnent ordinairement ces sortes d'instans. D'ailleurs, les lectures sont faites dans un esprit et pour une fin qui n'ont aucun rapport à l'instruction que je propose : c'est généralement pour jeter quelque idée morale dans l'esprit et dans le cœur des jeunes gens, et le goût préside peu à cet exercice de forme. J'écarte encore de mon objet ces récitations obligées des devoirs imposés aux élèves, qui sont uniquement du ressort de la mémoire et qui suffisent au professeur, pourvu que tout soit littéralement répété, n'importe de quelle manière : exercice souvent pitoyable par la précipitation, l'incohérence, la monotonie et les fautes graves de diction dont il est accompagné.

L'exercice dont je parle est autre chose. Il doit être borné à la seule application des principes de l'art de bien dire en public ; et il faut que les élèves en soient bien persuadés : c'est une instruction à part dont il faut qu'ils connaissent et qu'ils sentent bien la fin et la nécessité : et combien cette nécessité est impérieuse! Qui ne connaît l'insuffisance de la première éducation des enfans sous le rapport de la lecture ; les fausses méthodes à travers lesquelles on les conduit à l'expression orale des sons et des articulations de la langue ; les habitudes vicieuses qu'on leur a laissé contracter, dans l'émission complète des syllabes et des mots ; l'ignorance, en un mot, presque générale des maîtres qui président à ce premier enseignement? On peut donc établir, sans

craindre de porter un jugement faux, que la plupart des jeunes gens qui arrivent dans les maisons d'éducation, s'y présentent, ou dans un état d'inaptitude complète pour la lecture à haute voix, ou avec des principes et des défauts qui rendent intolérables leurs essais dans ce genre. On peut s'en rapporter à cet égard à la longue expérience que j'ai de ce fâcheux résultat de la première éducation. Heureux sont les élèves qui trouvent dans la suite des maîtres attentifs à faire disparaître les vices qui flétrissent leur langage, et qui, les soumettant à des exercices réguliers de lecture à haute voix, les disposent peu à-peu à une diction publique digne à-la-fois de la langue qu'ils parlent et des applications sociales auxquelles le sort les destine!

Là, sera vaincue, pour faire place à une noble et modeste assurance, cette timidité ridicule et puérile dont tant de jeunes personnes sont saisies, quand il s'agit de lire en public: timidité toujours nuisible à la juste expression des idées, aux mouvemens de l'âme et à la dignité de l'homme.

Là, se fortifiera l'organe de la parole, dont la faiblesse est bien plutôt, en général, le résultat d'un défaut d'exercice, que d'une conformation physique, et dont les développemens soutenus importent si fort à l'énonciation distincte et entière des phrases et des périodes.

Là, disparaîtront ces articulations sourdes, équivoques ou confuses, qui laissent tant de mots à demi exprimés; ou ces modifications vicieuses de sons qui

les dénaturent, et enlèvent à la langue toute son harmonie.

Là, seront rectifiées ces fautes graves de prononciation, monumens honteux d'une ignorance qu'il ne peut plus être permis d'étaler devant un public éclairé, et dont l'ordinaire effet est d'appeler sur ceux qui les commettent, le ridicule ou le mépris.

Là, sera insensiblement sentie et pratiquée cette juste méthode de diction qui classe régulièrement les idées, qui les lie ou les divise à propos, qui indique leur dépendance, qui les suspend et les soutient dans leurs formes diverses, et qui ne les termine qu'avec le sens qui les complète : méthode d'autant plus précieuse pour l'instruction des jeunes gens, qu'autour d'elle, et pour son appui, viendront se ranger naturellement tous les principes de grammaire et d'analyse, toutes les lois du bon sens et de la raison.

Là, commenceront à se manifester ces heureuses inspirations de l'âme, ces premières inflexions de la sensibilité qui donnent la vie à la parole, et qui, cultivées et dirigées de bonne heure par un maître habile, peuvent influer d'une manière si puissante sur le genre oratoire.

Là, seront posées les lois de l'action extérieure, si nécessaires pour la perfection de l'art de la parole, et qui, embrassant le physique tout entier de l'homme, régularisent à-la-fois sa contenance, son maintien, ses mouvemens, le jeu de sa physionomie, ses gestes, pour faire de cet ensemble de moyens

un second langage, aussi intelligible aux yeux de l'auditeur, que celui de la parole doit l'être à son oreille.

Là, enfin, par le moyen des lectures de morale, d'histoire, de philosophie ou de goût qui seront proposées aux jeunes élèves; par l'analyse qu'il conviendra souvent d'en faire avec eux, et par les germes féconds qu'elles déposeront insensiblement dans leur esprit et dans leur cœur, se réalisera un des plus grands bienfaits de l'éducation; celui d'ouvrir leur intelligence, de l'exercer et de la préparer aux études sérieuses qui entreront dans le plan de leur carrière sociale : bienfait inappréciable! et qui, à lui seul, devrait mériter l'assentiment public au projet des exercices que je propose.

Et qu'on ne craigne pas que ce genre d'instruction, devenu fondamental et en quelque sorte classique dans les établissemens d'éducation publique, soit considéré par les élèves comme une surcharge de travail, et repoussé comme un objet hors de la portée de leur intelligence. J'ai l'expérience des dispositions contraires. Durant le cours de mes leçons sur l'art de lire à haute voix, j'ai plusieurs fois été appelé pour cet objet dans des maisons d'éducation (1) et j'ai toujours vu que les jeunes gens qui

(1) Et particulièrement dans la maison de M. *Buttet*, qui a donné des élèves si distingués à toutes les classes de la société. Cet honorable instituteur, qui avait un sentiment si profond de la bonne éducation, consacrait ordinairement les derniers mois

m'étaient confiés, se prêtaient, non par devoir et par obéissance, au nouvel exercice qui leur était imposé, mais par attrait et avec un plaisir qu'ils ne pouvaient dissimuler. Mon arrivée était annoncée avec des cris de joie, et ma classe finissait toujours trop tôt au gré de leur empressement; et cependant ma classe était soumise à des conditions et à un ordre très rigoureux : le plus profond silence devait y être observé, et il l'était toujours. Une faute de prononciation y devenait l'affaire de tous, parce que celui qui la relevait ou qui la surprenait, passait aussitôt au rang de lecteur, ce qui n'était pas une médiocre faveur. Les principes que je posais devaient être écrits et répétés dans ma prochaine leçon. Une période mal phrasée, une articulation fausse ou confuse, une contenance grossière, une diction sourde, précipitée ou monotone, tout était soumis à leur observation et à leurs remarques; et la gloire de figurer au rang des premiers lecteurs, et d'être spécialement choisis pour les lectures de goût, était un stimulant qui suffisait au maintien de l'ordre, de l'attention et de l'émulation en même temps.

---

de l'année scolastique à ce genre d'instruction; il en avait fait une sorte de récompense pour ceux de ses élèves qui lui avaient donné le plus de satisfaction dans leurs autres études; et le prix que ceux-ci y attachaient était tel, que la plus grande punition qu'on pût leur infliger, c'était de leur interdire momentanément l'entrée de ma classe. Il m'est arrivé plusieurs fois d'être leur médiateur pour leur faire reprendre une instruction à laquelle ils donnaient des regrets, comme à un amusement favori.

Oui, l'instruction que je propose a un attrait réel pour les jeunes gens, qui ne demande qu'à être secondé et soutenu. Elle flatte leur amour-propre; elle ouvre leur cœur à des espérances de considération, de fortune et de gloire. Et comment ne sentiraient-ils pas de bonne-heure tout le prix d'une belle élocution? ils voient tous les jours dans leurs livres classiques de quel éclat ont brillé les orateurs anciens; ils lisent dans l'histoire quelle a été dans tous les temps l'influence de l'art de la parole. S'ils entendent un bon lecteur, ils voient avec quel plaisir il est écouté. S'ils vont au théâtre, ils sont témoins des applaudissemens prodigués à une belle déclamation. S'ils entrent dans les assemblées littéraires, ils aperçoivent avec quelle impatience on y attend un lecteur qui a le privilège de charmer ses auditeurs par la pureté et par les grâces de sa diction. S'ils vont au barreau, ils entendent proclamer les noms des orateurs qui y tiennent le sceptre de l'éloquence; et dans les temples, c'est toujours le prédicateur le plus exercé dans l'art de parler en public, qu'ils y voient suivi par la foule, et célébré par des éloges unanimes : tandis que dans tous ces lieux au contraire, et sur tous ces théâtres de l'art de la parole, c'est toujours l'homme dont l'élocution est fausse, incorrecte et sans charmes, qu'ils voient flétri, conspué, livré au ridicule ou délaissé. Comment, je le répète, devant un tel spectacle, au milieu d'un pareil concert de jugemens, n'éprouveraient-ils pas le sentiment honorable de l'émulation, et ne rece-

vraient-ils pas avec empressement une instruction couronnée par tant de succès flatteurs?

C'est donc la faute des établissemens publics, ou celle des parens qui soignent eux-mêmes l'éducation de leurs enfans, si les avantages de l'instruction dont il s'agit leur sont à jamais interdits. Mais du moins on conviendra qu'il faudrait que cette instruction fût particulièrement appliquée à ceux qui se destinent évidemment aux carrières qui sont du domaine de la parole. Utile pour toutes les conditions de la vie sociale, ainsi que je l'ai dit, ici elle devient d'une nécessité rigoureuse et indispensable. Vouloir exercer une profession qui fait un devoir de parler en public, sans avoir appris à bien parler; c'est la contradiction la plus manifeste qui puisse s'offrir à l'esprit humain. Sans doute, tout le monde parle, comme tout le monde chante; mais on sent que lorsqu'il s'agit d'exercer un état où il est nécessaire de bien chanter et de bien parler, il y aurait une souveraine imprudence de s'y hasarder sans avoir étudié les principes qui règlent ces deux moyens de communication : ce serait ressembler à-peu-près à un athlète qui se présenterait sans armes à un combat qui doit décider de sa victoire ou de sa mort.

Je voudrais donc, et je suis bien sûr que tous les bons esprits répondront à mon vœu, qu'il y eût au moins une école de lecture soutenue et raisonnée, dans tous les établissemens d'instruction qui ont un rapport direct avec l'exercice de l'art de la parole.

Et premièrement, dans les *établissemens ecclésias-*

tiques, d'où sortent les dispensateurs de la morale évangélique; car, quelque puissante que soit par elle-même la parole divine, on conviendra qu'elle ne peut se passer des secours de l'art de la parole; et que, ce qu'il y a d'humain dans l'auguste ministère de la prédication, doit être réglé par les convenances du bon sens et du goût, et non par les seules impulsions d'une nature brute, agreste et repoussante. Le dirai-je? peut-être aujourd'hui plus que jamais, l'institution que je réclame devrait-elle être accueillie et favorisée par les régulateurs de l'enseignement ecclésiastique : l'éloquence de la chaire se relève de ses ruines, et il s'agit de la rendre digne de son objet et du peuple civilisé qui doit en recevoir les utiles impressions. Comment attendre tout cela des informes essais de l'inexpérience, d'un zèle sans culture, d'une élocution sauvage, d'un débit sans méthode, sans bienséance ni dignité? J'ai connu autrefois un directeur de séminaire, qui pensait bien autrement des soins que l'on doit, sous ce rapport, au ministère de la parole sacrée; cet excellent prêtre que la mort enleva à l'épiscopat, au moment où il venait d'y être appelé; homme d'une piété éminente, et prédicateur distingué lui-même, rassemblait périodiquement ses jeunes ecclésiastiques dans une vaste salle, où il leur faisait lire ou réciter à haute voix les chefs-d'œuvre des orateurs chrétiens, relevant lui-même les fautes de diction qu'ils pouvaient commettre, échauffant leur faiblesse, modérant leur exagération, et leur inspirant

ces belles et touchantes inflexions apostoliques, qui sont toutes en expressions de charité, et qui seules constituent la véritable éloquence de la chaire. Il méritait d'avoir des succès, et il en a eu de très remarquables; il est sorti de son séminaire des prédicateurs dont les noms figurent avec honneur parmi les orateurs de ce beau genre.

Secondement, dans les institutions qui préparent à la société *des organes des lois; aux tribunaux des défenseurs des droits de la justice, et aux assemblées politiques des mandataires éclairés* : qui ne sait en effet que toutes ces fonctions tirent une grande partie de leur influence de l'art de la parole, que leur action n'est souvent décisive que par les impressions d'une diction habilement conduite, et que les dédains et la déconsidération attendent infailliblement dans ces carrières quiconque prétend y figurer sans avoir auparavant étudié les moyens de les remplir avec leurs conditions relatives? Eh! quel bienfait ne serait-ce pas pour les jeunes gens qui aspirent ou qui sont destinés aux fonctions orales dont je parle, si, aux connaissances littéraires, philosophiques ou législatives qui y disposent, on joignait l'enseignement de l'art qui doit servir de base aux applications publiques et solennelles de leurs études; si on les initiait en quelque sorte aux carrières qu'ils doivent remplir, par des lectures analogues à leur objet; si on faisait lire au jeune homme qui aspire aux fonctions judiciaires, les beaux plaidoyers de notre barreau; à celui que la naissance ou la fortune appel-

lent à l'exercice des hautes magistratures de l'État, les belles compositions des émules de *d'Aguesseau;* à ceux que les lois portent aux tribunes délibératives, les beaux monumens de l'éloquence politique? Et si cet exercice anticipé prévalait dans nos écoles; pense-t-on que l'on vît tant d'hommes échouer dès leur entrée dans les fonctions oratoires; au barreau, tant de jeunes avocats y présenter le spectacle d'une présomption ridicule, démentie par les travers d'une élocution insoutenable; sur les tribunaux, tant d'organes de la justice blesser l'imposante dignité de leur magistrature par un langage hors de toutes les convenances; et dans les assemblées politiques, tant d'orateurs qui, déroulant un manuscrit, savent à peine le lire, ou qui le lisent par saccades, par phrases décousues, poussant devant eux des mots dont l'oreille la plus attentive ne peut saisir la suite ni les rapports: diction pitoyable, entièrement inutile pour le haut intérêt des discussions politiques, et dont le résultat le moins fâcheux est de chasser les auditeurs de leurs bancs, et de se terminer dans le désert?

Troisièmement, l'art de la parole devrait faire partie *des hautes études qui préparent à l'instruction publique des professeurs et des maîtres pour toutes les branches qu'elle embrasse;* car, qui ne voit qu'il serait dans l'ordre des convenances les plus rigoureuses, que ces professeurs et ces maîtres, dans leur dissémination sur toute la surface de l'État, présentassent partout des modèles d'une bonne et

juste élocution; qu'ils honorassent à-la-fois et le genre d'instruction qui leur est confié, par leurs talens, et la langue qu'ils parlent, par la correction et par la pureté de leur diction? Cette idée, je l'avoue, est une de celles qui m'ont le plus vivement affecté, et à laquelle j'ai toujours attaché le plus d'importance; car, outre qu'un langage obscur, embarrassé, fautif et sans méthode, peut compromettre les intérêts de l'instruction elle-même, ce qui est déjà un inconvénient majeur : je ne crois pas qu'il puisse exister, ainsi que je l'ai déjà dit, un spectacle plus honteux, et qui déshonore davantage l'enseignement public, que celui d'un professeur qui enfouit les choses qu'il doit dire sous les haillons d'un bredouillement inintelligible, ou sous les formes d'une emphase pédantesque et ridicule. Oh! combien de professeurs redouteraient la tâche qu'ils se sont imposée, s'ils savaient le tort qu'ils font par les vices de leur langage à la science qu'ils professent, et s'ils connaissaient le juste mépris qu'ils inspirent!

L'enseignement public est sans doute une des plus nobles et des plus utiles professions de la société; mais, convenons que ses succès et la considération qu'il donne à ceux qui l'exercent, reposent singulièrement sur les qualités orales du professeur, sur la netteté de sa prononciation, sur la vérité de ses inflexions et sur la méthode lumineuse avec laquelle il conduit ses dissertations quelquefois si délicates et si abstraites. Qui n'a pas entendu quelquefois de ces professeurs distingués dont l'hono-

rable privilège est d'attirer la foule et d'exciter l'admiration et le respect de leurs élèves? Quel est donc le prestige qui rassemble autour d'eux tant d'auditeurs, et qui les entoure de tant de considération? c'est leur belle et digne élocution. J'aurai toujours présentes à l'esprit ces hautes leçons de littérature données par notre *Quintillien* au milieu des applaudissemens d'un public immense, et dans une enceinte qui réunissait chaque jour tout ce que la capitale avait de plus éclairé. Avec quelle admirable diction ce célèbre professeur faisait passer dans tous les esprits ses raisonnemens et ses principes! Comme il éclairait la raison et comme il charmait à-la-fois l'oreille! Jamais homme peut-être ne fit sentir davantage quel est, dans la carrière de l'enseignement public, l'ascendant du bel art de la parole : on ne se lassait pas de l'écouter, et l'on sortait de ses leçons, rempli des lumières qu'il avait offertes à l'esprit, et pénétré du plaisir de l'avoir entendu.

Mais du moins, ses leçons nous restent, et c'est dans cet ouvrage immortel qu'il faudrait surtout puiser des sujets de lecture pour former les jeunes professeurs à l'expression orale des discussions qui tiennent à l'enseignement public; ils y verraient avec quel ordre, quelle clarté et quelle méthode de diction il faut avancer dans les développemens didactiques, pour les mettre à la portée de tous les esprits, et pour en faciliter l'intelligence; ils y sentiraient, à la chaleur d'un style admirable, de quelle

manière l'âme doit s'élever et se passionner en décrivant les lois du goût et les prodiges de l'esprit humain; comment les inflexions de la voix doivent répondre au noble enthousiasme, à la juste admiration qu'inspirent les grands génies qui ont illustré leur siècle et leur pays; avec quels accens il faut réprouver les jugemens et les principes du mauvais goût; par quelles impressions enfin, réitérées et pressantes, on peut ouvrir le cœur et l'esprit aux idées du beau, du vrai et du juste.

Quatrièmement enfin, il faudrait que des exercices réguliers de lecture à haute voix fussent un préalable nécessaire de l'instruction dramatique dans toutes les écoles où l'on s'occupe de former des élèves à l'art théâtral, et ceci regarde particulièrement *l'École royale de chant et de déclamation*, d'où sortent généralement les sujets que tous les théâtres du royaume s'empressent d'accueillir; mais dont l'instruction, quoique belle et bien conduite sous quelques rapports, me paraît cependant si défectueuse sous celui des principes qui doivent lui servir de base. Qu'il me soit permis de développer cette question qui se rattache plus qu'on ne pense peut-être aux vrais intérêts de l'art dramatique, et par conséquent au maintien de la gloire nationale et au principe fécond de la civilisation.

Tout le monde sait que l'expression la plus positive de la scène, c'est la parole. Par elle s'établit en effet la communication la plus immédiate entre un acteur et ses auditeurs : mais si la parole, jusque

dans les relations les plus ordinaires de la vie sociale, demande, ainsi que je l'ai dit, du soin et de la correction pour être facilement entendue et comprise de ceux à qui on l'adresse; combien n'en exige-t-elle pas au théâtre, où elle doit charmer et captiver l'oreille autant par l'empire puissant des choses qu'elle transmet, que par sa netteté, sa vérité, et par son exacte conformité aux lois de la langue qui lui sert d'intermédiaire? La dignité et les succès de l'art théâtral reposent en grande partie sur la diction de ceux qui l'exercent. C'est là ce qui fait de la scène comme une école où viennent s'instruire et se former les étrangers, et ceux qui aspirent à la perfection de l'art de la parole. On suppose que toutes les lois de la langue y sont connues et pratiquées; on se fait une autorité de la prononciation qu'on y entend, et telle est l'honorable prévention des esprits à cet égard, que l'on regarde les théâtres, et surtout les *théâtres royaux*, comme les conservateurs naturels de la beauté et de la pureté de la langue.

Cela devrait être, sans doute : mais cela est-il ? C'est une autre question dont la solution est tout entière dans le vide des études grammaticales qu'exposent sur la scène la plupart des sujets qui s'y présentent. Je suis loin de vouloir faire aucune sorte d'application : mais on peut poser d'abord pour certain que la plupart des jeunes candidats de l'un et de l'autre sexe, qui aspirent aux diverses carrières de l'art dramatique, soit dans le chant ou dans la déclamation ,

arrivent aux écoles relatives à ces deux genres, généralement dépourvus de tout principe sur les lois d'une bonne diction, et, à coup sûr, infectés de tous les vices que leur a imprimés une éducation peu soignée sous ce rapport.

Les uns y sont attirés par un goût qui les a tout-à-coup saisis au milieu des travaux d'une profession mécanique : sujets rares et précieux quelquefois; mais dont il faudrait refaire en quelque sorte toute l'éducation élémentaire, pour les appliquer dignement à l'objet de leur vocation. Les autres y sont poussés par une passion puisée dans la fréquentation du théâtre dont ils n'ont vu que les prestiges séduisans, sans se mettre en peine des études qui préparent les vrais succès de la scène. D'autres y sont conduits par les séductions d'un physique agréable ou d'une belle voix, s'imaginant que ces avantages leur tiendront lieu de tout, et suffiront seuls aux conditions de l'art auquel ils aspirent. D'autres enfin, et c'est peut-être le plus grand nombre, y sont attirés par l'attrait de l'indépendance, des plaisirs et de la fortune, seule passion à laquelle ils soient disposés à donner des soins et à faire des sacrifices.

Tels sont, en général, les sujets qui, après deux ou trois ans d'études uniquement dirigées vers le dernier terme de l'éducation dramatique, se présentent pour occuper la scène. Mais, qu'arrive-t-il? Tandis que quelques-uns surnagent et couvrent nos théâtres avec les vices primitifs de leur éducation,

qu'on supporte faute de mieux, les autres sont refoulés dans les rangs de la plus obscure médiocrité, ou sur les tréteaux de l'ignorance et du mauvais goût.

C'est ce spectacle continuel des effets d'une éducation incomplète dans les écoles dramatiques, qui m'a inspiré l'idée de classer au nombre des établissemens publics qui demandent une instruction préalable sur l'art de la parole, ceux qui préparent des élèves à la brillante carrière de la scène. On appelle *écoles de chant et de déclamation*, les asiles où sont reçus les jeunes gens qui se disposent à l'exercice de l'art théâtral dans ces deux genres; et c'est à juste titre; car la déclamation et le chant sont les seules choses en effet qu'on y enseigne; c'est le commencement, le milieu et la fin de l'instruction qu'y reçoivent les élèves; et les professeurs qui la donnent, en se renfermant dans ce cercle, remplissent exactement le but de leur institution. Mais, en vérité, est-ce par l'art de déclamer ou de chanter qu'il faudrait commencer une éducation aussi importante que celle de la scène, une éducation sur laquelle repose une partie de la gloire nationale? et convient-il aux véritables intérêts de la carrière dramatique, que des jeunes gens, dès le premier jour de leur arrivée à l'école, soient poussés aux derniers échelons de la science théâtrale, sans savoir s'ils ont passé par les échelons inférieurs, et s'ils sont en état de soutenir la hauteur à laquelle on les élève? convient-il, en un mot, pour m'exprimer sans figure,

qu'on les fasse déclamer et chanter avant de s'être assuré s'ils savent bien parler? n'est-ce pas vouloir réunir des choses qui s'excluent rigoureusement, et ressembler à-peu-près à un musicien inhabile qui prétendrait tirer des sons harmonieux d'un instrument qui crie sous l'archet, et qui déchire les oreilles?

Je pense donc que, pour graduer l'éducation dramatique d'après un ordre naturel, il devrait exister au Conservatoire royal de chant et de déclamation, une école préalable, uniquement et exclusivement consacrée aux principes de la langue parlée : et voici de quelle manière il me semble que cette école devrait être organisée.

On sent d'abord que la direction de cet enseignement devrait être confiée, non à un déclamateur, ou à un professeur ayant des prétentions à la haute déclamation; mais simplement à un homme de lettres, consommé dans les principes de l'art de la parole, pouvant relever toutes les erreurs quelconques d'une fausse diction, et poser des lois certaines pour leur rectification; ayant lui-même une prononciation pure, correcte, et fondée autant sur les lois grammaticales de la langue, que sur les délicatesses du goût et du bon usage national.

Quant à ses fonctions, elles consisteraient à soumettre les élèves à des lectures soutenues, puisées particulièrement dans les ouvrages qui traitent de l'art dramatique, et dans les poètes classiques, à l'occasion desquelles il développerait, tantôt les prin-

cipes de la prosodie de la langue et de la juste liaison de ses mots, tantôt l'art de ponctuer et de phraser régulièrement, tantôt les lois relatives à la modification des sons, à leur accentuation, et à une articulation nette, soutenue et facile.

Cela posé; je voudrais que tout candidat quelconque, soit pour le chant ou le récitatif, soit pour le genre comique ou tragique qui se présenterait au Conservatoire, fût rigoureusement soumis à passer trois mois au moins dans cette école préparatoire: sous la réserve cependant que le professeur aurait la faculté de prolonger cette espèce de noviciat, suivant les besoins de l'élève, ou suivant la lenteur de ses progrès; que dans tous les cas, enfin, le candidat ne pût jamais être admis aux leçons de chant ou de déclamation, que sur l'attestation écrite du professeur de cette école, qui constaterait à-la-fois et l'assiduité de l'élève et la suffisance de ses progrès.

Je ne sais si je m'abuse : mais il me semble que l'établissement d'une pareille institution à l'école royale dramatique, serait d'une utilité incontestable, et en même temps bien digne des soins et de l'intérêt que réclame l'art théâtral. Ne serait-il pas juste en effet, et dans l'ordre naturel des choses, que l'étude des lois qui tiennent à l'énonciation orale et publique de la langue, fût au moins cultivée dans le lieu où l'on prétend former des élèves à la profession qui demande le plus de perfection et de pureté dans l'exercice de la parole?

Du moins alors, en assistant aux belles représentations de nos théâtres lyriques, nous jouirions à-la-fois et du chant et des paroles qui l'ont inspiré : les compositions poétiques n'y seraient pas étouffées sous une masse de sons harmoniques, à travers lesquels on ne distingue aucune articulation des mots, et nous ne serions pas privés du charme des sentimens et des situations, sans lequel il ne peut exister de véritable représentation lyrique.

Du moins alors, dans la tragédie, au milieu des hautes inflexions de ce beau genre, la parole conserverait la plénitude, l'intégrité des sons et des articulations qui la constituent ; on n'entendrait pas des cris informes en dénaturer l'expression et l'harmonie ; elle serait soutenue par l'observation des lois de la prosodie, qui, dans la déclamation des belles compositions poétiques, donnent tant d'intérêt et de charme aux inflexions tragiques, et le spectateur jouirait en même temps et des richesses du genre dramatique dont on lui offre le spectacle, et des sensations délicieuses produites par une juste et belle diction.

Du moins alors, dans la comédie qui demande tant de naturel et d'abandon, la prononciation y obéirait avec facilité, et toujours avec clarté, aux mouvemens rapides, aux inversions fréquentes, aux transitions brusques, aux saillies pittoresques de ce genre aimable : rien n'y serait altéré ou confondu, ni par la précipitation du débit, ni par une diction saccadée ou sautillante, ni par un bredouillement

qui attaque la parole jusque dans ses premiers élémens, ni par un entassement de sons prolongés qui ne laissent aucune place aux articulations et les font entièrement disparaître.

Du moins alors enfin, seraient reconnues et rectifiées ces fautes déplorables de prononciation, qui, mille fois signalées par des critiques judicieux et jaloux de la gloire dramatique, continuent de défigurer sur la scène notre belle langue, et de jeter de plus en plus le discrédit sur nos institutions théâtrales, en les montrant en proie à l'ignorance et au mauvais goût.

Et qu'on ne dise pas que le public soit insensible ou indifférent aux avantages d'une diction pure et soignée : c'est au contraire la première qualité qui le frappe dans un acteur, et qui, sans qu'il s'en rende compte, lui fait le plus de plaisir; elle a même un si grand empire sur ses jugemens, qu'il est volontiers disposé à pardonner à beaucoup d'inconvenances, s'il est satisfait sous ce rapport; et la raison en est toute simple; c'est qu'une belle diction captive le spectateur tout entier, et sans relâche, en lui transmettant jusqu'aux nuances les plus délicates de la pensée qu'il cherche à saisir; c'est qu'elle lui donne deux plaisirs à-la-fois, celui de l'oreille et celui de l'esprit; c'est qu'elle est, en un mot, à ses yeux la plus essentielle et la plus digne parure de l'expression théâtrale; tout le reste étant considéré, pour ainsi dire, comme objet de luxe, dont le défaut pourrait bien diminuer, sans doute, ses jouissances,

mais non pas altérer la première source de ses impressions.

Il est donc vrai que les exercices raisonnés de lecture à haute voix que je propose pour tous les établissemens d'instruction, et principalement pour ceux qui ont un rapport direct avec l'art de la parole, seraient d'une utilité incontestable. Mais j'entends ici une objection qui m'a souvent été faite à l'occasion de ma persévérance à soutenir la nécessité et l'infaillible efficacité de ce moyen. « Où sont, « me dit-on, les maîtres capables de diriger une pa- « reille branche d'instruction? S'il n'y a point encore « eu d'écoles régulières dans ce genre; si presque « partout se montre le vide de cette sorte d'ensei- « gnement; comment trouver des hommes qui, tout- « à-coup, soient en état de le suivre et de le con- « duire, du moins avec fruit, et sans le corrompre « par leurs propres imperfections? »

A Dieu ne plaise que je croie à cette rareté d'hommes étrangers au bel art de la parole et aux principes qui le constituent! Combien n'y a-t-il pas de jeunes gens qui, au sortir de leurs collèges, à la vue des carrières de toutes parts ouvertes à l'exercice de cet art, excités par l'émulation, et sentant pour la première fois le vide de leur instruction sous ce rapport, se sont livrés à un travail et à des études qui les ont mis en état de figurer parmi les modèles de l'éloquence oratoire? combien, que leur exemple a séduits et entraînés sur leurs pas? et combien aujourd'hui la société, les institutions, les écoles pu-

bliques peuvent compter d'hommes qui, convaincus par leur propre expérience des avantages de l'art de la parole dans toutes les carrières de la vie, seraient disposés à le cultiver dans les jeunes gens, et à leur en transmettre les principes? J'ai vu de près ce mouvement honorable, suivi généralement par une jeunesse avide de gloire, et produisant partout des partisans ou des disciples à la noble carrière de l'éloquence oratoire.

Eh! quelle difficulté pourrait-il y avoir, d'ailleurs, pour ceux qui professent par état l'enseignement public, à écouter attentivement de jeunes lecteurs, dans le dessein de relever tout ce qu'il pourrait y avoir d'incorrect ou de fautif dans leur langage; à voir s'ils prononcent régulièrement les mots de leur langue, s'ils suivent avec intelligence l'enchaînement des idées, s'ils classent bien leurs phrases, s'ils en observent les divisions et les repos, s'ils sentent et s'ils expriment avec vérité les différentes émotions de l'âme, s'ils lisent enfin avec toutes les convenances extérieures qui appartiennent à ce genre d'exercice? Eh quoi! des hommes mûris par l'étude, accessibles aux nobles sentimens de l'honneur et de l'émulation, familiarisés avec toutes les idées du beau, du vrai et du juste; des hommes, en un mot, tels que doivent être ou devenir des professeurs, ne pourraient pas remplir cette tâche! Et si, après tout, ils ne se sentaient pas suffisamment instruits à cet égard, pourquoi n'en feraient-ils pas une étude particulière? pourquoi ne se prépareraient-ils pas

pour cet objet, comme ils se préparent sur toutes les autres parties de l'enseignement qui leur est confié? un professeur qui a une leçon quelconque à donner à ses élèves, ne la médite-t-il pas longtemps avant de la communiquer? pourquoi le mode de cette communication ne deviendrait-il pas également ici l'objet de ses soins et de ses études? ne sait-il pas qu'ayant à parler *en français* à ses disciples, il leur doit à-la-fois l'exemple du bon usage de cette langue, et les leçons qui en établissent les principes?... Mais, je me trompe; ce que je demande ici, l'amour-propre seul l'inspirerait naturellement; et je suis convaincu qu'il n'est pas un maître, sentant la dignité de ses fonctions et se respectant lui-même, qui ne mît à honneur de pratiquer dignement ce genre d'instruction, si on lui en faisait un devoir, et si les yeux s'ouvraient enfin sur son importance et sur sa nécessité.

Ce ne sont donc pas les maîtres qui manqueraient à l'exécution de mon projet: ce qui manque réellement, ce sont des écoles fondées dans les établissemens publics pour ce genre d'instruction. Qu'on lise cet immense recueil de *prospectus* que font circuler périodiquement dans les familles, les maisons d'éducation; en est-il un seul qui, dans la nomenclature des objets d'enseignement promis à la confiance publique, dise un mot de celui qui aurait pour but de former la jeunesse à l'art de lire ou de parler dignement en public? et cependant est-il un père ou une mère qui, livrant leur fils ou leur fille aux soins

d'une éducation régulière, n'entendent pas qu'on leur apprenne à s'énoncer purement et correctement dans leur langue? Qu'on suive, d'ailleurs, ces jeunes gens qui, après plusieurs années consacrées à leur instruction, rentrent dans le sein de leurs familles : le dirai-je? la plupart s'y montrent plus infectés encore de vices de diction que lorsqu'ils en étaient sortis : ils connaissent, si l'on veut, la grammaire qui, d'après sa propre définition, apprend à bien parler; et si on veut les mettre à l'épreuve de ce talent, en leur demandant une lecture à haute voix; c'est une confusion, un désordre, un embarras; c'est un défaut de mesure, d'intelligence et de méthode; ce sont des fautes de diction qui équivalent à-peu-près aux effets d'une ignorance complète des lois les plus élémentaires de la langue. C'est l'application pratique de ces lois à la lecture soutenue qui leur manque, et il n'est pas étonnant qu'ils subissent la peine de leur inexpérience, et qu'ils ne puissent vaincre des difficultés qu'on ne leur a jamais appris à reconnaître et à franchir.

Mais ce qui forme le plus grand obstacle à l'établissement de cette branche d'éducation dans nos collèges et dans nos écoles publiques; ou plutôt, ce qui anéantit jusqu'à la première pensée de sa nécessité, c'est le silence des premiers régulateurs de l'enseignement public sur cet objet, c'est le défaut absolu de toute impulsion de leur part, pour en introduire l'exercice dans l'éducation de la jeunesse. Ils ont un code très étendu pour l'enseignement des

langues étrangères, et il n'y en a aucun pour l'instruction pratique de la langue nationale. Quel inspecteur de l'Université s'avise, dans ses tournées, de soumettre à l'épreuve des lectures à haute voix les jeunes élèves dont il doit constater les études et les progrès, pour savoir s'ils sont exercés à parler dignement leur langue; et, lorsque l'honorable mission de l'enseignement public est confiée à un jeune professeur, qui se met en peine de savoir s'il est en état de présenter les principes et l'exemple d'une bonne diction française à ses élèves? Oui, je le répète, c'est là véritablement la première raison de l'insuffisance de l'éducation publique, quant à l'objet que je traite. Lorsqu'on voit les chefs et les régulateurs de l'instruction nationale se mêler si peu de cette branche d'éducation, il n'est pas étrange que les chefs des établissemens secondaires n'y attachent aucun prix, qu'ils ne se doutent même pas de sa nécessité.

Au reste, quel que soit l'état des choses à cet égard, j'ai pensé que mon ouvrage, dont l'objet est de présenter les moyens de réaliser l'instruction que je propose, pourrait convenir à un très grand nombre de familles et d'établissemens de l'un et de l'autre sexe, où le sentiment d'une bonne éducation française a pénétré, et à qui il suffira peut-être d'en indiquer le but, pour leur inspirer le desir d'en faire l'application. Soutenu par cette pensée qui est uniquement fondée sur la conviction de l'utilité de mon travail, j'ai essayé de le diriger d'après un plan

qui pût offrir autant de facilités à l'instituteur ou aux maîtresses, pour pratiquer l'enseignement que je sollicite, qu'aux élèves, pour profiter de leurs leçons.

Dans ce dessein, j'ai établi une méthode d'instruction élémentaire par demandes et par réponses, et divisée par leçons, qui embrasse toutes les parties de l'art de la parole, savoir : 1° celle qui traite des *lois de la prononciation*; 2° celle qui enseigne l'*art de phraser*; 3° celle qui a pour objet l'expression des mouvemens de l'âme, ou les *inflexions*; 4° enfin celle qui règle les conditions de l'*action extérieure*.

Là, pour éclaircir des difficultés, ou pour développer des principes trop sommaires, je prends le rôle et le langage d'un instituteur; non pour indiquer aux maîtres et aux maîtresses ce qu'ils doivent dire, ce qui est bien loin de mes prétentions: mais ce que je croirais nécessaire et utile de dire à leur place. Quant aux réponses que je mets dans la bouche des élèves, on sent qu'elles devront découler de leur intelligence, et qu'avant de les admettre aux lectures soutenues et régulières, il faudra qu'ils les aient bien étudiées et bien comprises.

Les exercices de lecture à haute voix qui suivront, devront être la constante application des principes exposés. Je les divise en trois parties, graduées suivant l'ordre établi et reconnu des compositions littéraires; c'est-à-dire, en lectures, dans le *genre simple*; en lectures, du *genre tempéré* ou *mixte*; et en lectures, dans le *genre oratoire* ou *élevé*. Cette division

générale, outre les avantages qu'elle présente pour fixer les idées des élèves sur la nature et le caractère des différentes sortes de style, m'a paru la plus convenable pour les conduire graduellement dans l'instruction dont il s'agit, et pour les faire arriver par une succession de lectures, aux belles applications de l'art de la parole.

J'avais eu d'abord l'intention de joindre à mon livre un cours de lectures établi d'après cette classification : mais cette réunion de fragmens de littérature ou de morale, tant en prose qu'en vers, et dans les trois genres de style, aurait trop dispendieusement grossi un ouvrage que je desirais mettre à la portée de tout le monde; d'ailleurs on en trouve partout (1), et j'en abandonne volontiers le choix à la sagacité, ainsi qu'à la moralité des maîtres : bien sûr qu'ils seront dirigés dans ce choix par ce principe, que toute lecture proposée aux jeunes gens

(1) Je ne puis cependant me refuser à indiquer ici comme un ouvrage propre à remplir le but que je m'étais proposé, les *Leçons de littérature et de morale, par MM. Noël et Delaplace*, en 2 vol. in-8°, l'un pour la prose, et le second pour la poésie. Cet ouvrage, en quelque sorte devenu classique, présente un ordre de lectures entièrement conforme à celui des exercices qui, d'après mon plan, doivent suivre l'explication et l'étude de ma méthode : le choix des morceaux de notre langue dans la littérature des deux derniers siècles, tant en prose qu'en vers, est excellent; c'est le meilleur dépôt de lectures que je connaisse et que je puisse proposer pour l'exécution de mon dessein.

pour la fin dont il s'agit, doit se concilier avec leur instruction morale, religieuse et littéraire.

C'est dans cet esprit que j'ai rédigé les lectures dans le style simple, que j'ai placées à la suite de ma méthode : elles ont l'avantage d'être à-la-fois objets intéressans de lecture, et sujets appropriés au genre d'instruction que je propose; ce sont des faits pour la plupart historiques, qui viennent à l'appui des considérations puissantes qui m'ont inspiré cet ouvrage; j'ai voulu présenter, par des exemples frappans, combien le talent de la parole, ou son absence, touchent de près à l'honneur, à la considération et aux intérêts des hommes. J'engage bien les instituteurs, les maîtresses ou les chefs de famille qui feront usage de mon livre, à faire lire et relire ces narrations aux jeunes gens dont ils soignent l'éducation; les impressions ne sauraient être trop profondes pour leur inspirer le desir d'une instruction qui, belle et agréable en elle-même, peut les faire entrer dans le monde avec les avantages d'une éducation cultivée, et les disposer à remplir dignement les divers emplois auxquels ils peuvent être appelés.

Tel est mon livre. Parvenu à un âge qui touche aux limites naturelles de la vie, je n'ai pas l'espérance de voir consacrée par une adhésion universelle, l'heureuse et féconde innovation que je voudrais introduire dans l'éducation de la jeunesse : d'autres achèveront sûrement cet ouvrage, car il me paraît impossible qu'il ne s'achève pas; mais il me restera du moins la satisfaction d'avoir fait quelque chose

pour le préparer : c'est le seul rapport qu'il me soit permis désormais de conserver avec un genre d'instruction que j'ai toujours cultivé et chéri, qui m'a donné plus de jouissances que de fatigues, et auquel je dois des relations honorables dont je consigne ici le souvenir, autant par reconnaissance que par devoir.

Digitized by Google

LEÇONS ÉLÉMENTAIRES

DE

DICTION FRANÇAISE,

POUR SERVIR A L'INSTRUCTION-PRATIQUE DE LA LECTURE A HAUTE VOIX;

D'APRÈS UNE MÉTHODE PROPRE A FACILITER AUX MAITRES CET ENSEIGNEMENT, ET A FAIRE CONNAÎTRE AUX ÉLÈVES TOUS LES PRINCIPES DE L'ART DE LA PAROLE.

PREMIÈRE LEÇON.

Du but et des conditions générales de toute lecture à haute voix.

L'INSTITUTEUR. Il faut d'abord, mes jeunes amis, vous former une juste idée de ce que vous vous proposez en lisant en public : c'est premièrement, de vous faire bien entendre, n'est-ce pas? ensuite, de vous faire bien comprendre; en troisième lieu, de bien faire sentir les choses que vous avez à lire; et enfin de plaire par des dehors agréables aux personnes devant lesquelles vous lisez. Je suis bien sûr que vous applaudissez à toutes ces conditions, et que vous en reconnaissez la nécessité. Or, que faut-il afin de les remplir? le voici : pour se faire bien entendre, il faut *captiver l'oreille* par une bonne et juste prononciation. Pour se faire bien comprendre, il faut *frapper l'esprit* par une exacte manière de phraser. Pour bien faire sentir les choses qu'on doit

lire, il faut *toucher le cœur* par des inflexions naturelles et vraies. Enfin, pour ne pas révolter l'attention de ceux qui écoutent, il faut *plaire aux yeux* par la décence de son maintien et par des mouvemens justes et réguliers.

De-là, mes amis, les quatre grands rapports qui s'établissent toujours entre un lecteur et ses auditeurs : rapports qu'il ne faut jamais perdre de vue, quelque lecture que l'on fasse; qui se soutiennent l'un par l'autre, et dont l'oubli et l'ignorance font que presque jamais une lecture publique n'est bonne; qu'elle pèche par quelque endroit, et que son but est manqué. Si on prononce mal, alors le lecteur offense et fatigue l'oreille, et tout est fini pour sa lecture qu'on ne veut plus entendre. Si on conduit mal ses phrases, alors il n'y a plus de clarté pour l'esprit des auditeurs, et le plus puissant intérêt d'une lecture quelconque disparaît. Si on dit tout sur le même ton, et sans rien faire sentir; alors le cœur reste froid, et les choses les plus intéressantes passent sans faire la moindre impression. Enfin, si le lecteur est gauche et désagréable dans son extérieur; alors les yeux sont offensés, et on perd de vue et sa personne et les choses qu'il lit.... Maintenant, voyons si vous avez bien compris toutes ces conditions, et répondez-moi.

Demande. Quel est le but que doit se proposer toute personne qui veut faire une lecture à haute voix?

Réponse. Premièrement, de se faire bien entendre;

secondement, de se faire bien comprendre; en troisième lieu, de bien faire sentir les choses qu'il lit, et enfin de ne pas déplaire à ceux qui écoutent.

D. Par quel moyen parvient-on à se faire bien entendre?

R. En captivant l'oreille des auditeurs par une bonne et juste prononciation.

D. Comment se faire bien comprendre?

R. En frappant l'esprit par une exacte manière de phraser, ou de conduire les différentes parties de la lecture que l'on fait.

D. Comment faire bien sentir les choses qu'on lit?

R. En allant au cœur et aux passions par la variété, le naturel et la justesse de ses inflexions.

D. Enfin, comment achever de fixer l'attention de ceux qui écoutent?

R. En plaisant aux yeux par la décence de son maintien et par la régularité de ses mouvemens.

D. Il y a donc quatre rapports qui s'établissent toujours entre toute personne qui lit en public et ceux qui l'écoutent?

R. Oui; et ces rapports doivent être tellement connus et sentis, que c'est de leur constante observation dans toute lecture publique, que dépend la bonté de cette lecture.

L'INST. C'est très bien : dès lors, mes amis, vous devez comprendre combien il vous importe de savoir bien prononcer, pour captiver l'oreille; de savoir bien phraser, pour frapper l'esprit; de savoir

quels sont les moyens de faire sentir les choses qu'on lit, pour toucher le cœur; et enfin de savoir comment il faut composer son extérieur pour plaire aux yeux; et c'est à quoi nous allons procéder dans cette méthode d'instruction qui doit vous préparer aux exercices de lecture à haute voix; et dont nous ferons l'objet des leçons suivantes. (1)

---

(1) Ce plan est le même que celui que j'ai suivi dans mon *Traité de l'art de lire à haute voix;* mais je dois prévenir que les développemens et la manière de les présenter en sont tout-à-fait différens. Dans le premier ouvrage, je m'adresse à des esprits déjà cultivés, et que je suppose en état de me suivre dans les questions littéraires et philosophiques que j'ai rattachées à mon sujet. Ici, voulant me borner à l'instruction des jeunes gens dont on forme l'éducation, j'ai employé des formes et des notions à leur portée : c'est absolument un autre travail; et, si je l'ai fondé sur le même plan, c'est qu'il m'eût été difficile peut-être d'en trouver un plus simple, et d'une application plus directe au sujet que je me suis proposé.

PREMIÈRE PARTIE.

DES MOYENS DE SE FAIRE BIEN ENTENDRE : IL FAUT AVOIR APPRIS A BIEN PRONONCER.

DEUXIÈME LEÇON.

Des élémens de la parole.

L'INSTIT. Écoutez, mes chers élèves, un homme comme il y en a tant, qui n'a point appris à prononcer régulièrement, et qui, cependant, veut lire en public. On ne l'entend pas; ou, si on l'entend, il fait pitié par les fautes graves dont sa lecture est semée; il lit à-peu-près comme on vous a appris à lire dans l'enfance, c'est-à-dire, sans connaître les lois d'une bonne et juste articulation; sans savoir quand nos voyelles doivent être prononcées ouvertes ou aiguës, longues ou brèves; sans distinguer les mots qu'il faut lier ou tenir divisés dans le discours; il ne fait entendre que des sons confus et incertains, des mots tronqués, à demi-exprimés, des syllabes à peine énoncées; il bredouille au lieu de parler : en un mot, parce qu'il s'entend lui-même, il croit que tout le monde l'entend; et la langue française qu'il estropie à chaque instant, se change dans sa bouche en un jargon informe et presque méconnaissable.

Vous ne serez donc pas étonnés, mes jeunes amis, si, voulant vous épargner le désagrément et l'inconvenance d'une pareille lecture, je vous ramène dans ces premières leçons, aux notions que vous avez recueillies dans votre enfance, à celles qui traitent des élémens de la parole et de la prononciation. C'est cette partie surtout de vos premières connaissances sur la langue, qu'il est important de développer à votre esprit : ce que vous en avez appris est trop insuffisant pour les justes applications que vous devrez en faire; et c'est, généralement, faute de revenir sur l'étude raisonnée de l'alphabet, que tant de personnes lisent et prononcent si mal la langue française : c'est donc de l'alphabet que nous allons d'abord nous occuper.

De l'alphabet et de ses divisions.

L'alphabet français comprend, comme vous l'avez appris, vingt-cinq lettres ou caractères qui sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*; *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *x*, *z*, *j*, *v*, auxquels on peut ajouter *etc.* qui vaut autant que *et.*

Vous voyez, mes jeunes amis, que j'ai fait un petit dérangement dans l'ordre des lettres de l'alphabet, en plaçant en tête les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*; pourquoi, en effet, les séparer? ne représentent-elles pas des sons analogues entre eux, des sons qui font une classe particulière? il n'y a aucune raison d'ordre ou d'utilité qui soit pour l'arrangement que l'on vous a fait connaître dans votre enfance, tandis

que dans celui que je vous présente, l'analogie règle la marche de l'alphabet, et le constitue divisé en deux classes naturelles.

Si j'ai placé ensuite le *j* et le *v* à la fin ; c'est pour faire disparaître à vos yeux l'espèce de rapport que l'on croit communément exister entre ces caractères et l'*i* et l'*u*, parce qu'on les trouve toujours ensemble dans l'alphabet. Il suffit en effet de faire attention à la différence avec laquelle on prononce l'*i* et le *j* d'un côté, et l'*u* et le *v* de l'autre, pour sentir qu'il n'y a aucun rapport entre ces caractères, et qu'ils sont totalement indépendans les uns des autres.

D. Maintenant, comment divisez-vous l'alphabet?

R. On le divise en deux classes.

D. De quels caractères est composée la première?

R. Des voyelles.

D. Pourquoi les appelle-t-on voyelles?

R. Parce qu'elles expriment des voix simples, ou des sons formés par les organes de la parole, au moment où l'on pousse l'air que fournissent les poumons : telles sont les lettres *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*.

D. Et la seconde classe de quoi est-elle composée?

R. Des *consonnes*, c'est-à-dire, des lettres qui représentent les diverses inflexions que l'on peut donner à un même son, à une même voix, par le mouvement qui se fait dans les parties du gosier et de la bouche, au moment que l'air passe. Telles sont les lettres *b*, *c*, *d*, etc.

L'INSTIT. Ainsi vous voyez, mes amis, que les noms que l'on a donnés à ces deux classes répondent parfaitement aux fonctions des caractères qui les composent: on a appelé *voyelles* celles qui expriment des voix simples, et *consonnes*, celles qui se forment des articulations de la voix. Nous nous occuperons d'abord de la première classe : mais, auparavant, il est bon que vous vous formiez une idée juste de ce que nous appelons *alphabet*. Vous y recueillerez quelques notions qu'il n'est pas permis d'ignorer, quand on veut connaître tout ce qui constitue une langue qu'on étudie : prêtez-moi votre attention.

L'alphabet, mes jeunes amis, le livre de votre première enfance, et celui que vous vous êtes accoutumés peut-être à regarder comme bien frivole, est une des plus grandes et des plus mémorables découvertes de l'esprit humain. Rendre la parole sensible par des signes, la montrer aux yeux quand elle ne se fait point entendre ; il fallait un génie supérieur pour faire ce présent aux hommes, et en le classant au premier rang des bienfaiteurs du genre humain, c'est lui payer encore un faible tribut de la reconnaissance éternelle que nous lui devons. Il est étonnant que l'idolâtrie, qui était si portée à diviniser les hommes, n'ait pas élevé des autels à l'inventeur, quel qu'il fût, de l'alphabet.

Et je dis : *quel qu'il fût*, car il n'était pas plus connu des anciens que de nous ; la création de l'alphabet remonte à des siècles qui sont perdus pour nos annales; les ténèbres de l'antiquité en dérobent l'au-

teur à toutes les recherches de la critique et de l'histoire, et sa mémoire reste privée des honneurs qui lui sont dus. Les Phéniciens, dit un poète ancien, (Lucain), s'il faut en croire la tradition, furent les premiers qui osèrent figurer la parole par des caractères. *Cadmus* en apporta la liste dans la Grèce; elle ne contenait, dit-on, à cette époque, que seize signes ou lettres; dans la suite on ajouta les autres, à mesure que le défaut de caractères pour certains sons, se fit sentir : bientôt on se servit avec empressement d'une invention aussi utile et aussi simple, et toutes les nations du globe en devinrent les dépositaires.

Vous pouvez demander ici quel fut le principe de cette heureuse découverte? La réponse est facile : ce fut, à n'en pas douter, le *besoin* qui l'inspira. Après s'être long-temps occupés de se communiquer par la parole leurs pensées et leurs sentimens, les hommes durent s'apercevoir que des sons et des mots ne suffisaient pas encore à l'étendue de leurs relations; ils imaginèrent donc, pour converser avec les absens, des signes qui, parlant aux yeux de ceux à qui on les adressait, devaient leur transmettre distinctement une suite d'idées ou de faits.

Les premiers essais de ce genre furent très certainement des peintures. L'imitation est si naturelle à l'homme, que, dans tous les temps et chez tous les peuples, on a inventé quelque expédient pour copier ou pour tracer la ressemblance des objets sensibles. La seule écriture connue des Mexicains,

lorsque l'Amérique fut découverte, consistait dans des peintures historiques destinées à retracer les souvenirs des principaux évènemens de leur empire.

Ailleurs, on faisait usage des caractères *hiéroglyphiques*, c'est-à-dire de certains symboles qui représentaient les objets invisibles avec lesquels on supposait que ces symboles avaient quelque analogie. Ainsi, un œil était le symbole hiéroglyphique de la science, et l'éternité avait un cercle pour emblême. Ailleurs, quelques nations avaient fait un pas de plus vers l'alphabet, en employant des signes arbitraires et de convention qui n'avaient ni analogie, ni relation avec les objets qu'ils représentaient : telle était par exemple l'écriture des *Péruviens* qui se servaient de petits cordons de différentes couleurs, et dont les nœuds, plus ou moins gros et différemment arrangés, formaient des signes propres à transmettre une suite régulière de pensées.

Mais tous ces moyens de communication n'étaient pas encore ceux que l'esprit humain avait à desirer pour son perfectionnement. On commença enfin à soupçonner que des signes qui n'exprimeraient pas directement les choses, mais les mots dont on se servait pour les représenter dans le discours, offriraient bien plus d'avantages que toutes les tentatives qui avaient été faites jusqu'alors. La réflexion fit découvrir que, quoique chaque langue eût un grand nombre de mots, les sons qui composaient ces mots se réduisaient à un petit nombre, qu'ils revenaient sans cesse, et que les mots se formaient

de leurs différentes combinaisons ou modifications. Le premier résultat de cette découverte fut l'invention d'un alphabet de syllabes qui précéda probablement l'alphabet des lettres chez quelques peuples anciens. Enfin, vint l'heureuse époque où les plus simples élémens de la voix humaine furent observés, où l'on appliqua d'une manière fixe à chacun de ces élémens, les signes que nous appelons aujourd'hui *lettres*, et l'alphabet fut trouvé.

Toutes les nations qui écrivent leur langue, ont un alphabet qui leur est propre, ou qu'elles ont adopté d'une autre langue plus ancienne; pour nous, nous n'avons pas d'alphabet qui nous soit particulier. Il en est de même des Italiens, des Espagnols, et de quelques autres de nos voisins. Nous avons tous adopté l'alphabet des Romains.

Vous connaissez ses divisions en signes propres aux sons simples qu'on appelle voyelles, et en signes propres aux sons articulés qu'on nomme consonnes. Nous avons d'abord, ainsi que je vous l'ai dit, à nous occuper des premiers, et c'est ce que nous ferons dans les leçons suivantes.

TROISIÈME LEÇON.

Des voyelles.

L'INSTIT. Vous vous rappelez sans doute, mes amis, quels sont les caractères qu'on appelle voyel-

les, et la raison pour laquelle on les nomme ainsi : mais ces caractères ou voyelles peuvent être considérés sous deux rapports, ou comme simples, ou comme unis à d'autres voyelles. Quelle est la manière de les prononcer dans ces deux cas : voilà ce qu'il nous faut chercher.

Des voyelles simples.

Il s'en faut bien que la prononciation des voyelles simples *a*, *e*, *i*, *o*, *u* et *y*, soit toujours la même dans notre langue; chacune de ces voix est souvent et très souvent modifiée, suivant la force ou le sens des mots où elle se trouve placée; tantôt on les allonge et tantôt on les exprime avec rapidité; ici, le son est aigu et fort, et là, sourd et à peine sensible; ailleurs, elles exigent une plus grande quantité d'air, et là une moindre; ailleurs elles emploient une plus grande ouverture de bouche, et là elles forcent à un resserrement plus sensible des dents et des lèvres.

L'importance de ces premières notions sur la nécessité de modifier les sons simples, me paraît d'autant plus digne de remarque, que c'est précisément parce qu'on les méconnaît, que la lecture de tant de personnes est constamment sèche, aride, sans harmonie et sans grâce. Vous sentez en effet qu'il n'est pas possible de donner le moindre développement à un son qui se brise sur les dents ou qui sort par une ouverture de bouche étroite et resserrée. Mais qu'on l'ouvre en proportion des modifications

diverses que ce son exige, alors il est évident qu'on pourra lui donner de l'étendue, de la force, du caractère, et que la lecture se trouvera appropriée à la nature des sentimens ou des idées que l'on aura à transmettre.

Mais la difficulté n'est point, en général, de présenter à un son une ouverture de bouche plus ou moins grande; elle consiste plutôt dans la connaissance des circonstances où les sons demandent à être modifiés de cette manière. Si nous avions des signes qui indiquassent à chaque mot la modification particulière des voyelles qui le composent, l'embarras disparaîtrait; mais ils sont en trop petit nombre pour suffire à cette fonction. La plupart de nos *a* graves et de nos *e* moyens et ouverts, manquent de signes; et cependant que devient la prononciation française, lorsque ces sons ne sont pas énoncés régulièrement et avec les modifications qui conviennent à leur position?

Quoi qu'il en soit, faites-nous connaître quels sont les signes qui, dans notre langue, indiquent la variété de la prononciation de nos voyelles.

D. Et combien en comptez-vous?

R. Ils se réduisent à trois : l'accent aigu (´), l'accent grave (`) et l'accent circonflexe (^).

D. Quelle est la fonction de l'accent aigu?

R. Il ne se place que sur la voyelle *é*, et son objet est d'indiquer quand cette voyelle doit être prononcée fermée; comme dans *bonté*, *pénétré*.

D. A quoi sert l'accent grave?

R. A marquer les sons demi-ouverts ou moyens, tels qu'on les entend dans *père*, il *apèlle*. On le place aussi sur *à* préposition, pour le distinguer orthographiquement de *a*, troisième personne du verbe *avoir*, au présent; sur *là* adverbe, pour le différencier de *la* article ou pronom; sur les mots *deçà*, *delà*, *déjà*, et beaucoup d'autres, où il fait prononcer l'*a* ouvert.

D. Quels sont les sons qu'affecte l'accent circonflexe?

R. Tous indistinctement. Dans beaucoup de mots, il annonce la suppression d'une lettre employée dans l'ancienne orthographe: mais, en même temps, il indique la prononciation de ces mots, car tous les sons qui en sont affectés, sont généralement ouverts et longs : comme dans *lâche*, *pâle*, *maître*, *tête*, etc.

D. Outre ces trois signes, n'y en a-t-il pas d'autres qui, sans avoir la même influence sur la prononciation, n'en doivent pas moins être connus?

R. Pardonnez-moi; et les voici : nous avons d'abord les signes de la ponctuation, qui sont : la *virgule*, le *point et la virgule*, les *deux points* et le *point;* nous verrons ailleurs leur valeur dans le discours. Ensuite, les *points admiratifs* (!) et *interrogatifs* (?), l'*apostrophe*, espèce de virgule qui se place au haut d'une lettre pour indiquer l'élision d'un son simple avec un autre son, comme dans l'*amitié*. La *cédille*, qui est un petit *c* renversé qu'on place sous la consonne *c* quand elle forme syllabe avec les

voyelles *a*, *o* et *u*, et dont la propriété est de la faire prononcer comme un *s*. Le *trait d'union*, qui sert à montrer la liaison que doivent avoir dans la prononciation deux ou trois mots qui sans cela devraient avoir leur pulsation distincte et particulière; comme dans *c'est-à-dire*. La *parenthèse*, qui consiste dans deux crochets destinés à renfermer une citation ou une proposition qui ne font point partie de la phrase qu'on lit. Enfin nous avons la *voyelle-tréma* pour indiquer lorsqu'un son doit être détaché d'un autre dans la prononciation, comme dans *naiveté*, *haïr*.

D. Maintenant, mes amis, revenons au point principal de cette leçon : dites-nous de quelles modifications sont susceptibles les voyelles simples *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, et de quelle manière elles se modifient? Parlez-nous d'abord de l'*a*.

R. Cette voyelle, la première des sons simples, est proférée dans sa modification la plus étendue, non-seulement avec la plus grande ouverture de bouche, mais encore en procurant au son le passage le plus libre par l'abaissement de la langue : elle est ouverte dans cet état; et si le son se prolonge, elle est ouverte et longue en même temps. Ses modifications diminuent, à mesure que l'ouverture de la bouche se resserre, de sorte qu'à la rigueur, on peut distinguer trois sortes d'*a* : l'*a* ouvert, comme dans *âme*; l'*a* moyen, comme dans *là* adverbe, et l'*a* aigu, comme dans *la* article et les pronoms *ma*, *ta*, *sa*, etc.

D. Quelles sont les fonctions de la voyelle *e* dans la langue française?

R. La voyelle *e* est le caractère qui est le plus soumis à l'influence des accens, et celui qui joue le plus grand rôle dans la langue française : c'est lui qui adoucit ou qui en marque davantage la prononciation, qui donne lieu aux inflexions les plus variées, et qui se reproduit le plus souvent dans ses mots pour leur donner le caractère qui convient à son génie.

D. Combien y a-t-il de sortes d'*e*?

R. On distingue trois sortes d'*e* qui expriment dans la langue française trois divers sons bien marqués, et tellement nuancés que si on les prononçait également, on détruirait tout le charme d'une prononciation agréable et régulière.

D. Donnez-nous quelques détails sur la prononciation de ces trois *e*?

R. L'*e* ouvert est ainsi appelé, parce qu'on ouvre la bouche en le prononçant : il y a deux sortes d'*e* ouverts, celui qui porte l'accent grave, et celui qui porte l'accent circonflexe : le premier se prononce avec une ouverture de bouche moindre que le second. Les mots suivans, *nièce*, *modèle*, *père*, *mère*, *prophète*, *brève*, etc., appartiennent à la première classe des *e* ouverts qu'on appelle aussi moyens. Les mots *même*, *suprême*, *extrême*, *tête*, *fête*, *tempête*, etc., sont ceux qui appartiennent à la seconde classe. Il y a des *e* qui sont réputés moyens, et que l'on prononce comme ceux de la première classe,

quoiqu'ils ne portent point l'accent grave; quelquefois c'est leur position devant une consonne redoublée et un *e* muet qui détermine cette prononciation. Ainsi on prononce, comme s'il y avait un accent grave, les mots *tendresse*, *cruelle*, *belle*, etc.

Il y en a d'autres que l'on prononce comme ceux de la seconde classe, c'est-à-dire, tout-à-fait ouverts, quoiqu'ils ne portent que l'accent grave; cette prononciation est destinée surtout pour les terminaisons de certains mots qui en commencent d'autres analogues, dans lesquels la voyelle *e* est suivie de deux *s*, comme *excès*, *excessif*, *procès*, *processif*, *accès*, *accessible*, etc. On emploie la même prononciation dans les mots *près*, *auprès*, *après*, et dans ceux-ci, *Cérès*, *décès*, *abcès*, *agrès*, *grès*, etc.

La même prononciation est attachée à tous les noms terminés en *et*, et on en compte plus de deux cent cinquante : ainsi on prononce avec un *e* ouvert, *trajèt*, *objèt*, *cachèt*, *placèt*, *brevèt*, etc.

Ailleurs, c'est la position de l'*e* final devant un *l* ou un *r*, qui exige qu'il soit prononcé comme un *e* grave; ainsi on prononce *éternèl*, *cruèl*, *mèr*, *fèr*, *chèr*, *amèr*, etc.

Les monosyllabes *mes*, *les*, *des*, *tes*, *ces*, ont aussi l'*e* ouvert; ainsi on prononce *lès* hommes, *lès* animaux, *tès* pensées, *mès* livres, *cès* paroles.

L'*e muet* est celui qui n'a point d'accent; il est appelé *muet* parce qu'on ne le prononce presque pas.

L'*e* muet ne commence jamais un mot sans être

précédé de quelque consonne, et on ne le prononce jamais dans deux syllabes consécutives; ainsi, quoiqu'on prononce muets les *e* pénultièmes des mots suivans, *mener*, *appeler*, *jeter*, *peser*, ils changent de nature et deviennent ouverts dans les temps de ces mêmes verbes qui finissent par un *e* muet. On prononce *je mène*, *je pèse*, *je jète*, *j'apèle*, etc.; et, par la même raison, quoiqu'on dise *j'aime*, *je chante*, on prononce *aimé-je*, *chanté-je*, et non pas *aime-je*, *chante-je*.

L'*e* muet ne se prononce point à la fin des mots, quand celui qui suit commence par une voyelle. *Une âme forte*, prononcez *u-n'âme forte*.

Enfin l'*e fermé* est ainsi appelé, parce qu'on serre les lèvres en le prononçant. Il est presque toujours marqué de l'accent aigu, comme dans le dernier *é* de *fermeté*.

D. Comment se prononce la voyelle *i*?

R. Le son de cette voyelle ne se modifie pas; il est toujours aigu : lorsqu'elle est affectée de l'accent circonflexe, cela veut dire qu'il faut la prononcer longue, comme dans *gîte*, *abîme*.

D. Que remarquez-vous de la voyelle *o*?

R. Il y en a de deux sortes dans la prononciation, l'un fermé et bref, et l'autre ouvert et long; mais, dans l'orthographe, il n'y a pas de caractère pour les distinguer. Quand l'*o* commence le mot, il est fermé et bref, excepté dans *ôs*, *ôser*, *ôsier*, *ôter*, où il est ouvert et long, aussi bien que dans *hôte*, quoique dans *hotel* et *hotellerie* il soit bref. L'*o* devant l'*s* se

prononce comme *oa*. Ainsi on écrit *voyelle*, mais on prononce *voa-ielle*; on écrit *loyauté*, on propronoce *loa-iauté*.

D. Quelle est la prononciation de l'*u*?

R. La prononciation de cette voyelle n'entraîne pas beaucoup de difficultés; elle est muette et ne se prononce pas dans presque toutes les syllabes où elle est après *q*, et dans toutes celles où elle est après *g*. Après le *q*, l'*u* est presque toujours une lettre inutile que l'usage a introduite, comme dans *quelque*, *quand*. Après le *g*, l'*u* n'est nécessaire que pour donner au *g* un son fort, qu'il n'a pas devant l'*e* et l'*i*; ainsi l'on écrit *guerre*, *guide*, qu'on prononcerait *gerre*, *gide*, si l'*u* ne s'y trouvait pas. L'*u* se fait sentir dans les mots suivans, *questeurs*, *équestre*, *ambiguité*, *aiguille*, *aiguillon*, *aiguiser*, etc.

D. Quelle est la prononciation de l'*y*?

R. L'*y* n'a par lui-même d'autre son que celui de l'*i* simple, et il ne sert ordinairement que pour marquer l'étymologie des mots venus du grec, comme dans *hymen*, *synonyme*, *style*. On l'a pourtant introduit dans des mots qui n'ont pas cette origine. Le meilleur usage que l'on ait fait de l'*y*, a été de l'employer dans les mots où il exprime le son de deux *i*, dont l'un se joint à la voyelle précédente pour former une diphthongue, et l'autre se joint à la voyelle qui suit, comme dans les mots *frayeur*, *crayon*, *moyen*, *appuyer*, *pays*, que l'on prononce comme s'ils étaient écrits, *frai-ieur*, *crai-ion*, *appui-ier*, *moi-en*, *pai-is*.

QUATRIÈME LEÇON.

Des voyelles composées ou diphthongues.

L'INSTIT. Soyez bien attentifs à cette leçon, mes chers élèves; elle est importante pour la connaissance des premiers élémens de notre langue.

Toutes les voyelles simples dont vous connaissez déjà le caractère, se combinent entre elles, et de leur réunion résultent, dans notre langue, ou de nouveaux *sons simples* qui augmentent et multiplient les ressources du langage, ou des *sons analogues aux sons simples*, qui les reproduisent sous de nouvelles formes; ou enfin des *sons mixtes ou doubles* qu'on prononce par une seule émission de voix.

Tous ces sons composés sont généralement appelés diphthongues, avec cette différence que les unes sont *oculaires*, et les autres *auriculaires*. L'étude des réponses aux questions suivantes vous fera connaître en quoi consiste cette différence.

D. Qu'appelle-t-on diphthongues *oculaires*?

R. Ce sont des sons composés qu'on prononce par une seule émission de voix, dans lesquels l'oreille n'entend qu'un son, et où l'œil seulement distingue une réunion de deux ou de trois voyelles, comme dans *beau*.

D. Qu'est-ce que les diphthongues appelées *auriculaires*?

R. Ce sont des sons composés qu'on prononce également par une seule émission de voix; mais dans

lesquels l'oreille entend distinctement deux sons, comme dans *Dieu*, où l'on entend les sons de l'*i* et de *eu*.

L'INSTIT. Hé bien, mes amis, c'est à ces deux classes générales que se rapportent tous les sons composés de notre langue; il faut maintenant vous les faire connaître.

Des sons simples composés, qu'on appelle diphthongues oculaires.

D. Quels sont les sons simples composés qui appartiennent à la classe des diphthongues oculaires?

R. Les premiers sont *eu* et *ou*, auxquels il ne manque que d'être figurés par un seul caractère pour faire partie des voyelles simples de notre alphabet; car ils en ont tous les caractères et toutes les propriétés.

L'emploi de l'*eu* est très fréquent dans notre langue, et il est susceptible d'une modification grave. On a un exemple des variétés qu'il éprouve sous ce rapport, dans le mot *jeune*. Quand ce mot signifie *jeune* (d'âge), l'*eu* est grave; quand il signifie abstinence, il est aigu et bref. Nous avons quelques mots où il perd entièrement son caractère, et où il se change en *u*. Tels sont les mots *gageure*, *mangeure* (de vers), et j'*eus*, tu *eus*, il *eut*, etc., que l'on prononce *gajure*, *manjure*, j'*us*, tu *us*, il *ut*.

L'*ou*, comme le précédent, n'a point d'identique parmi les sons simples, et il n'en représente aucun;

on ne peut que l'abréger ou le prolonger, comme dans *tout*, bref, et *tous*, long.

A l'exception de ces deux sons composés, qui sont uniques dans leur caractère grammatical, tous les autres servent à représenter des voyelles simples, et à les reproduire sous d'autres formes; ainsi,

L'*a* est représenté par *ae*, *Caen*; par *ao*, *paon*; par *ea*, il *mangea*; que l'on prononce *Can*, *pan*, il *manja*.

L'*e* se retrouve avec ses diverses modifications dans *ai*, *ei*, *eai*, *œ*, et *ey*: je *hais*, *haleine*, *geai* (oiseau), *Œdipe*; observez comme règle sans exception, que *ai* se prononce toujours comme un *é* fermé dans toutes les finales des prétérits et des futurs qui ont cette terminaison; ainsi que dans le verbe *je sais*, *tu sais*, *il sait*.

L'*o* a pour représentatifs les sons composés *au* et *eau* qui sont toujours graves, comme dans *autel*, *chapeau*. Leur prononciation est souvent vicieuse par l'analogie qu'on leur donne avec l'*o* bref et aigu. Ce vice, outre qu'il peut jeter dans de très grandes équivoques de sens, ôte à la diction une partie de son charme, en la privant des sons pleins et harmonieux qui appartiennent aux diphthongues oculaires dont il s'agit.

Quant à l'*i* et l'*u* ils ne sont point représentés par des sons composés.

D. Mais les sons *eu* et *ou*, quoique diphthongues oculaires, n'ont-ils pas d'autres sons composés qui les représentent?

R. Le son *eu* est quelquefois représenté par *œu*, comme dans *œuvre*, *œuf*, *bœuf*, que l'on prononce *œvre*, *beuf*, *euf*.

Et le son *ou* par *aou*, comme dans *août*, *aoûteron* (moissonneur), que l'on prononce, *oût*, *oûteron*.

Des sons composés appelés diphthongues auriculaires.

L'INSTIT. Vous savez déjà, mes amis, que les diphthongues auriculaires sont composées de deux sons qu'il faut faire entendre sans division et par une même émission de voix, comme dans le mot *Dieu* que vous avez cité en exemple : mais combien de mots dans notre langue, dans lesquels se trouve l'apparence d'une diphthongue auriculaire, et qu'il faut cependant prononcer tout autrement, c'est-à-dire en donnant aux deux sons une pulsation particulière et bien distincte! en voici un exemple qui vous fera sentir facilement cette différence. Je suppose le mot *fier* dans ces deux phrases : *C'est un homme fier, et je ne puis me fier à vous.* Dans la première, le mot *fier*, composé d'une diphthongue auriculaire doit être prononcé par une même émission de voix, et dans la seconde, ce même mot composé de deux syllabes, *fi-er*, devra être énoncé en donnant à chaque syllabe une pulsation particulière et distincte : or, je vous le demande, que deviendrait la prononciation si on ne savait pas reconnaître les diphthongues auriculaires pour les soumettre aux

lois de leur énonciation? Voilà pourquoi il est bon que vous connaissiez au moins les plus usuelles.

D. Quelles sont les plus remarquables de nos diphthongues auriculaires?

R. Ia, que l'on entend dans les mots *fiacre* et *diacre*.

Ié, comme dans *amitié*, *pied*, *premier*.

Iè, (avec un *e* moyen), comme dans *vièle*, qu'il *vienne*, *ciel*, *fiel*, *fief*, *bien*, *entretien*, *soutien*.

Ieu, comme dans *lieu*, *Dieu*, *mieux*.

Io, dont l'exemple se trouve dans *fiole*, *carriole*.

Ion, comme dans tous les mots terminés ainsi : *occasion*, *ambition*, *nous aimions*.

Iou, que l'on entend dans *Montesquiou*, *chiourme*.

Oe, qui représente *oa*, comme dans *boete*, *coeffe*, *coeffeur*, *moelle*, que l'on prononce *boate*, *coaffe*, *coaffeur*, *moalle*.

Oi, dont l'emploi est très fréquent dans notre langue, et qui représente tantôt *oua* et tantôt *oa*, comme dans *mois*, *noise*, *loi*, *moi*, *foi*, etc.

Oin, que l'on prononce *ouin*, comme dans *foin*, *loin*, *besoin*.

Ua, qui se prononce *oua* dans les mots *équateur*, *équation*, *aquatique*, et dans beaucoup d'autres qu'il faut connaître.

Ouè, que l'on entend dans *ouèst*, *sud-ouèst*, *pirouètte*.

Ouen, qui prend le son de *an*, comme dans *Rouen*, *Écouen*.

Oui, qui se trouve dans les mots *oui*, *Bouis*, *gouine*.

Ouin, qui représente le son *ouein*, comme dans *babouin*, *baragouin*.

Uè, on en trouve un exemple dans *équèstre*.

Ui, comme on l'entend dans *lui*, *nuit*, *bruit*, je *suis*.

Uin, comme dans *quinquagesime*, *quintillien*, *juin*.

D. N'y a-t-il point un signe orthographique qui indique lorsque deux voyelles réunies ne forment pas une diphthongue, et doivent être prononcées séparément?

R. Nous en avons parlé : c'est le *tréma*, qu'on figure par deux points au-dessus de la voyelle qui doit être détachée dans la prononciation de celle qui la précède immédiatement, comme dans *na-ïveté*, *ha-ïr*.

D. Ce signe se place-t-il indifféremment sur toutes les voyelles?

R. Non; on ne le met que sur l'*i*, sur l'*u*, et quelquefois sur l'*e* muet.

D. Et cela suffit-il à tous les cas où il faut prononcer deux voyelles en diphthongue, ou les faire sonner en les détachant l'une de l'autre?

R. Non; ce signe est employé trop rarement, et delà viennent beaucoup de fautes de prononciation que l'on fait quelquefois dans la lecture publique.

D. Donnez un exemple de cet inconvénient?

R. Nous avons dit que la diphthongue *oè* se prononce *oa* comme dans *boète*, *moelle*; c'est ce qui fait que beaucoup de personnes emploient la même prononciation dans le mot *poète*, par exemple, et disent *poate* ou *pouate*, au lieu de *poè-te*, qui est la véritable prononciation de ce mot; tandis que la première est une faute.

D. Que résulte-t-il de cette difficulté?

R. Que l'étude de cette partie de notre prononciation en devient plus indispensable, et qu'on risque de tomber dans de très grandes erreurs, lorsqu'on ne s'y est point appliqué.

CINQUIÈME LEÇON,

Des sons nasals, mouillés et aspirés.

L'INSTIT. Quoique les sons dont je vais vous entretenir dans cette leçon se combinent avec des consonnes, j'ai cru, mes amis, devoir en faire une classe à part, par l'importance dont ils sont dans notre langue. Ce n'est point avec vous que je discuterai si ce sont des sons articulés ou non : il s'agit seulement de vous faire connaître leur nature particulière, et ce qu'ils exigent pour être énoncés régulièrement.

1°. J'appelle *sons nasals* les voix qui se construi-

sent avec les consonnes *m*, *n*, et on les nomme ainsi parce que, étant interceptées à leur passage dans la bouche par un des organes de la parole, elles vont retentir et expirer dans le nez, comme dans les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, si vous y ajoutez un *m* ou un *n*, vous prononcez *am* ou *an*; *èm* ou *èn*, *im* ou *in*, *om* ou *on*, *um* ou *un*; tels sont les sons nasals sur lesquels nous reviendrons en traitant des consonnes *m* et *n*.

2° On appelle *sons mouillés* les voix quelconques qui étant suivies d'un *i* et de la consonne *l*, soit simple ou redoublée, forment ensemble une syllabe, comme dans les mots *paille*, *oreille*, *sommeil*. Remarquez bien que la présence de l'*i* est indispensable pour indiquer un son mouillé, de sorte que si on venait à le faire disparaître, il n'y aurait plus de raison à le prononcer tel. Mais ce n'est pas à reconnaître les sons mouillés que consiste la difficulté; l'usage en instruit assez : c'est leur prononciation qui bien souvent est défectueuse, faute de l'avoir saisie et étudiée. Beaucoup de grammairiens eux-mêmes sont les premiers à induire en erreur sur cette prononciation particulière, en la présentant sous un signe vicieux. Pour faire dire *oreille*, *fille*, ils écrivent *orè-ie*, *fi-ie*. C'est précisément jeter dans la faute qui fait perdre aux sons mouillés leur véritable caractère; c'est ce qui fait que tant de personnes prononcent *bouijon* pour *bouillon*, il *trava-ie* pour il *travaille*, *pa-ie* pour *paille*, etc. Aucun signe ne peut représenter la prononciation de nos

sons mouillés. Il faut l'étudier dans le langage des personnes qui parlent correctement; elle ne peut être saisie que par l'oreille et par l'observation des mouvemens des organes de la parole dans ce cas. Je mettrai tous mes soins à vous la faire sentir dans le cours de nos lectures. Je vous ferai distinguer aussi quels sont nos sons mouillés faibles généralement, formés de l'*y*, et auxquels convient le signe que l'on attache faussement aux sons mouillés forts, comme dans le mot *frayeur*, que l'on prononce comme s'il était écrit *frai-ieur*.

3° On appelle *sons aspirés*, ceux qui étant précédés de la consonne *h*, se font entendre avec la forte aspiration de cette consonne, comme dans les mots *ha-gard*, *hé-raut*, *hi-deux*, *ho-chet*, *hu-che*; où vous voyez que les sons simples *a*, *é*, *i*, *o*, *u*, qui commencent ces mots et qui en sont les premières syllabes, se prononcent bien différemment que lorsque ces voyelles sont dégagées de leur union avec cette consonne. La plus grande difficulté est de savoir quels sont les mots de notre langue où le *h* s'aspire et communique à la voyelle qui le suit son caractère. C'est un objet que nous verrons en traitant de la consonne *h*; pour le moment, il suffit que vous connaissiez la nature de ce son qui joue un grand rôle dans notre langue, et dont la prononciation doit toujours être distincte et bien marquée dans la lecture publique : maintenant, répondez à mes questions.

D. Après les sons simples et composés, n'y a-t-

il pas d'autres sons que l'on peut ranger dans leur classe?

R. Il y en a de trois sortes, les *sons nasals*, les *sons mouillés* et les *sons aspirés*.

D. Qu'est-ce que c'est qu'un son nasal?

R. C'est celui qui, étant suivi des consonnes *m* ou *n*, se prononce avec elles, comme dans les syllabes *am* et *an*, *em* et *en*; *im* et *in*, *om* et *on*, *um* et *un*.

D. Pourquoi appelle-t-on nasals ces sortes de sons?

R. Parce que le son simple qui les forme, en passant par la bouche, est intercepté par un des organes de la parole, et va retentir et expirer dans le nez.

D. Qu'appelle-t-on sons mouillés?

R. Ce sont ceux qui se forment de la voyelle *i*, suivie d'un ou de deux *l*, comme dans *o-rèille*, *som-mèil*.

D. Est-il nécessaire qu'il y ait un *i* pour former un son mouillé?

R. C'est cette voyelle qui le constitue tel; de sorte que, si elle n'y était pas, il n'y aurait point de son mouillé.

D. Est-ce une règle générale, que toutes les syllabes formées d'un *i* suivi d'un *l* ou de deux, sont mouillées?

R. Il s'en faut bien: car dans beaucoup de mots cette règle n'a pas lieu.

D. Donnez-en quelques exemples?

R. Les mots *ville*, *mille*, *distille*, *imbécille*, *tranquille*, se prononcent bien différemment que *vrille*, *millet*, *fourmille*, *vétille* et *quille*, quoique dans tous se trouve un *i* suivi d'un *l* redoublé.

D. Que résulte-t-il de cette différence?

D. Qu'il faut soigneusement connaître les mots de notre langue qui se prononcent mouillés, et que cette étude est indispensable.

D. La prononciation des sons mouillés est-elle bien difficile?

R. Aucun signe ne peut la représenter; il faut l'étudier en écoutant les personnes qui parlent bien, et en observant le mouvement des organes de la parole dans ce cas.

D. Quelles sont les erreurs qui rendent vicieuse la prononciation des sons mouillés?

R. C'est lorsqu'on dit *pa-ie*, au lieu de *paille*, *Versa-ie*, au lieu de *Versailles*, *bou-ion*, au lieu de *bouillon*, etc.

D. Dans quels mots faut-il employer cette prononciation?

R. Lorsqu'il s'agit de rendre un son mouillé faible, et cela arrive toutes les fois qu'un *y* se divise en deux *i*, comme dans les mots *crayon*, *frayeur*, *moyen*, que l'on prononce comme s'ils étaient écrits *crai-ion*, *frai-ieur*, *moi-ien*.

D. Qu'appelez-vous sons aspirés?

R. Ce sont tous ceux, soit simples ou composés, qui se trouvent précédés de la consonne *h* aspirée.

D. Qu'arrive-t-il alors?

R. Que cette consonne communique au son dont il s'agit, sa force d'aspiration, et qu'elle le fait prononcer bien différemment que s'il était seul et sans liaison avec elle.

D. N'y a-t-il pas des mots qui se prononcent sans aspiration, quoique les sons s'y trouvent précédés de la consonne *h*?

R. Il y en a beaucoup, et c'est lorsque la consonne *h* y est nulle ou muette grammaticalement, comme dans *honneur*, *harmonie*, etc.

D. Il est donc bien important de connaître quels sont les mots qui se prononcent avec un *h* aspiré?

R. C'est tellement important, que les erreurs les plus graves et les plus honteuses résultent quelquefois de l'ignorance de cette partie de notre prononciation.

SIXIÈME LEÇON.

Des consonnes et de leur caractère organique.

L'INSTIT. Rien n'est plus simple en apparence, mes jeunes amis, que la prononciation des consonnes; elles ont cependant, pour la plupart, des difficultés qui embarrassent souvent dans la lecture ceux qui ne les connaissent pas, ou qui ne savent pas comment les principes ou l'usage ont voulu qu'elles fussent résolues. C'est pour cela que je crois nécessaire

de les examiner l'une après l'autre, de vous faire remarquer leurs fonctions particulières dans la langue française, et surtout de vous faire connaître dans quels cas elles se lient, lorsqu'elles sont finales, avec les voyelles initiales des mots suivans.

Mais avant tout, il faut vous dire un mot du *caractère organique* des consonnes; c'est-à-dire de quel organe particulier de la parole elles émanent, quelle est la dénomination qu'elles empruntent de cette dérivation, et comment on les distingue pour la plupart, en *consonnes fortes* et en *consonnes faibles*.

On a justement remarqué que, parmi nos consonnes, il y en avait qui étaient formées par le rapprochement et le contact des lèvres : ce sont celles que l'on a appelées *labiales*, et telles sont les consonnes *b*, *p*, *f*, *v*, *m*.

Que d'autres résultaient du mouvement de l'extrémité de la langue vers le palais : on les a nommées *linguales*, et dans cette classe sont les consonnes *d*, *t*, *n*, *l* et *r*.

Que pour d'autres, c'était le palais qui contribuait le plus à leur formation : on les a désignées sous le nom de *palatales*; ce sont les consonnes *g*, *j*, *c* (fort), *k*, *q*, et tous les sons mouillés.

Que d'autres se formaient de l'espèce de sifflement qui s'exécute sur les dents à leur passage entre la langue et le palais : on les a appelées *dentales* ou *sifflantes*; telles sont le *s* ou *c* (doux), le *z* et le *che*.

Que d'autres allaient expirer dans le nez, par l'effet de la répulsion du son vers cet organe : ce sont celles qu'on nomme *nasales*, comme *n*, *m* et *gne*.

Qu'enfin, il y en avait une qui se formait dans la gorge : c'est la consonne *h*, et on l'a appelée *gutturale*.

Beaucoup de grammairiens, et entre autres le célèbre *Beauzée*, ont poussé plus loin leurs observations sur le jeu des organes dans la formation des consonnes, et ils ont distingué celles qui doivent leur origine à deux organes à-la-fois. Ce détail nous menerait trop loin; il suffit que vous reteniez bien les notions que je vous ai données sur ce sujet; et gardez-vous de les croire indifférentes pour une bonne prononciation : car c'est précisément de leur ignorance que résultent tant d'articulations vicieuses qui se font entendre dans la lecture publique? Et comment ne le seraient-elles pas, quand on ne sait point quels sont les organes qui doivent essentiellement concourir à la juste prononciation de nos sons articulés?

Indépendamment de ces notions, je dois vous dire encore qu'on a remarqué entre quelques-unes de nos consonnes, une grande analogie, en ce qu'elles sont le résultat du même mouvement des organes de la parole, avec la différence que ce mouvement est tantôt faible et tantôt fort. Delà vient qu'on a divisé ces consonnes en *faibles* et en *fortes* : ainsi le *b*, qui est le résultat du simple attouchement des lèvres, est la consonne faible du *p* qui est produit par un contact plus fort des mêmes or-

ganes. Ainsi le *d* est la consonne faible du *t* qui, toutes deux, sont formées par une application plus ou moins forte de l'extrémité de la langue sur le palais. C'est en suivant ces observations, que l'on a vu que le *gne* est la consonne faible du *c* fort, du *k* et du *q;* que le *j* est la faible du *che;* que le *v* est également la faible du *f*, et qu'enfin le *s* est la forte du *z*, et *ille* le mouillé fort du *ye*, mouillé faible.

Rendons ceci plus sensible par des exemples : prononcez avec moi les mots suivans; *baigner* et *peigner*, *danser* et *tanser*, *gage* et *cage*, *Japon* et *chapon*, *vain* et *faim*, *zèle* et *selle*. Qu'avez-vous fait en prononçant les premières consonnes de ces mots pris deux par deux? Vous avez exactement employé le même mouvement des organes de la parole, avec la seule différence que ce mouvement a été faible dans les premières, et fort dans les secondes.

Quant aux autres consonnes dont le son ne change point d'un faible à un plus fort, ni d'un fort à un plus faible, et qui est sans analogie avec un autre; elles sont au nombre de quatre, savoir: *l* et *r*, *m* et *n*. On appelle les deux premières *liquides*, et vous savez que les deux autres sont nommées *nasales*. Voyons maintenant si vous avez bien compris ces notions préliminaires sur nos consonnes.

D. Pensez-vous d'abord que la prononciation des consonnes soit une chose toute simple et sans difficultés?

R. Elle est, comme celle des autres élémens de la

parole, soumise à des principes d'où dépend un des plus grands avantages de la lecture à haute voix; celui d'une bonne et juste articulation. Il faut connaître d'abord leur caractère organique, et ensuite quelle est l'analogie qu'elles ont entre elles.

D. Qu'appelez-vous le caractère organique des consonnes?

R. C'est celui qu'elles empruntent de l'organe particulier qui contribue le plus à leur formation; comme des lèvres, des dents, de la langue, du palais ou de la gorge.

D. Comment appelle-t-on les consonnes qui résultent du mouvement des lèvres?

R. On les nomme *labiales* : telles sont les consonnes *b*, *p*, *f*, *v* et *m*, qui sont en effet le produit du rapprochement et du contact des lèvres.

D. Quel nom donne-t-on à celles qui s'exécutent par le mouvement de la langue?

R. Celui de *linguales*, comme on peut le voir dans la prononciation du *d*, du *t*, du *n*, du *l* et du *r*, qui résultent du mouvement de l'extrémité de la langue vers le palais.

D. Comment appelez-vous celles qui se forment principalement dans la cavité du palais?

R. *Palatales* : tels sont le *g*, le *j*, le *c* fort, le *k* et le *q*; il faut y comprendre encore les sons mouillés *ail* et *aille*, *eil* et *eille*, *il* et *ille*, *euil* et *euille*, *ouil* et *ouille*.

D. Et lorsque les dents sont le principal agent de leur formation, quel nom portent-elles?

R. Le nom de *dentales* ou de *sifflantes*, comme dans le *s* ou *c* doux, le *z* et le *che*, qui sont en effet le résultat d'un son comprimé entre la langue et le palais, et qui, étant projeté sur les dents, produit une espèce de sifflement.

D. Vous connaissez déjà celles qu'on nomme *nasales*, et pour quelle raison on les appelle ainsi?

R. Oui, ce sont le *m*, le *n* et le *gne*.

D. Enfin quelle est la consonne qui a particulièrement sa source dans la gorge?

R. C'est le *h* aspiré; c'est pour cela qu'on l'appelle *gutturale*.

D. Pensez-vous que ces notions soient indifférentes pour une bonne prononciation?

R. Il s'en faut bien : car, pour prononcer régulièrement les consonnes, il est naturel que l'on sache quel est l'organe de la parole qui doit essentiellement contribuer à leur formation.

D. N'y a-t-il pas une autre remarque sur les consonnes qu'il est aussi important de recueillir?

R. Oui; c'est celle qui a pour objet de faire connaître celles qui ont entre elles de l'analogie, en ce qu'elles sont le résultat du même mouvement, mais plus ou moins fort, des organes de la parole.

D. Comment sont distinguées les consonnes qui se trouvent dans ce cas?

R. On les distingue en *consonnes fortes*, et en *consonnes faibles*.

D. Faites-nous connaître les consonnes qui sont comprises dans ces deux classes?

R. Le *p* est la consonne forte du *b* qui est sa faible, par la raison que ces deux consonnes sont produites par le même mouvement des lèvres, avec la différence qu'il est plus fort dans le *p* et plus faible dans le *b*.

C'est par la même raison que le *t* est la consonne forte du *d;* que le *c* fort, le *k* et le *q* sont les consonnes fortes de *gue;* que le *j* est la faible du *che;* que le *f* est la forte du *v*, et que le *z* est la faible du *s*.

D. Donnez des exemples de ces modifications dans la prononciation de ces consonnes?

R. Pour le *p* et le *b*, *peigner*, *baigner; pain*, *bain*.

Pour le *t* et le *d*, *tanser*, *danser; tard*, *dard*.

Pour le *c* fort et le *g*, *cage*, *gage; crasse*, *grasse*.

Pour le *che* et le *j*, *chapon*, *Japon; chatte*, *jatte*.

Pour le *f* et le *v*, *faim*, *vain; faner*, *vaner*.

Pour le *s* et le *z*, *selle*, *zèle; sonne*, *zonne*, etc.

D. N'y a-t-il pas des consonnes qui ne sont point comprises dans ces deux classes?

R. Elles sont au nombre de quatre, savoir : le *l* et le *r*, qu'on appelle *liquides;* le *m* et le *n*, qui sont nos *nasales*, comme nous l'avons dit.

SEPTIÈME LEÇON.

Examen des consonnes par ordre de leur caractère organique; et de leur prononciation devant les voyelles des mots suivans.

L'INSTIT. Vous vous rappelez, mes jeunes élèves, que nous avons divisé les consonnes en six classes principales, suivant l'analogie de leur caractère organique : les labiales, les linguales, les dentales, les palatales, les nasales, et la consonne gutturale *h*. C'est en suivant cet ordre naturel que nous allons procéder à l'examen de chacune de nos consonnes, dont il importe que vous connaissiez la prononciation suivant les différentes circonstances où elles peuvent être placées, soit au commencement, soit au milieu ou à la fin des mots. Ceci est l'objet d'une étude indispensable de votre part : votre mémoire fera tous les frais des leçons suivantes.

Des consonnes labiales b, p, m, f et v.

Du b.

D. La prononciation de la consonne *b* a-t-elle quelques difficultés?

R. Elle n'en a aucune pour ceux qui savent qu'elle consiste dans un faible contact des lèvres. Elle conserve son articulation naturelle, soit au commencement ou au milieu des mots. On le fait

sonner un peu à la fin du mot *radoub* : le *radoub d'un vaisseau*, et dans les noms propres, *Job*, *Jacob*, *Raab*, *Orèb*, *Calèb*, etc.

On ne le prononce jamais dans les mots *plomb* et *rumb* (de vent), même devant les voyelles initiales des mots suivans; il faut dire : un *plon homicide*.

Du p.

D. Que remarquez-vous de la consonne *p*?

R. Que son articulation purement labiale, comme la précédente, ne diffère d'elle qu'en ce que les lèvres pressent davantage l'une contre l'autre, et que l'air comprimé et poussé avec force, sort avec plus de bruit et plus de consistance.

Au commencement des mots, on la prononce toujours suivant son articulation naturelle : *palais*, *pays*, *pirate*, *poète*, *pureté*. Elle est muette au milieu des mots, dans *baptême*, *baptiser*, *baptistaire*, *Baptiste*; mais on la fait sonner dans *baptismal* et *baptismaux*. On la prononce encore dans *exemption* (quoiqu'elle soit muette dans *exempter*), dans *Rédempteur*, *rédemption*, *assomption*, *consomption*, *somptuosité* (et ses dériv.), *septante*, *septembre*, *septentrion*, *septuagénaire*; dans *rupture*, *accepter*, *exception*, *excepter*; dans *domptable*, *dompter*, *contempteur*, etc. On ne la prononce pas dans les mots *prompt*, *prompte*, *exempt*, *exempte*, *corps*, *sept*, *temps*, ni à la fin de ceux-ci : *drap*, *trop*, *galop*, *loup*, *coup*, *beaucoup*, *champ*, *camp*, etc.; exceptez

les mots *julep*, *sep*, *gap*, *cap*, où le *p* sonne toujours.

Quand le *p* est redoublé, on n'en prononce qu'un; on dit *aprendre*, *apliquer*, *fraper*, *oposer*, etc., quoique tous ces mots s'écrivent avec deux *p*.

D. Et lorsque le *p* final se trouve devant des mots qui commencent par une voyelle, quelles sont dans ce cas les lois de sa prononciation?

R. Il ne se lie pas toujours avec elles. Les mots *camp* et *champ*, font une exception. On dit un *can inexpugnable*, le *can ennemi*, un *chan en friche*, et non pas un *cam-p'inexpugnable*, le *cam-p'ennemi*, un *cham-p'en friche*.

Les finales en *ap* se lient, à l'exception du mot *drap* : dites un *dra usé*, et non pas un *dra-p'usé*.

Celles en *ep* se lient également, ainsi que celles en *op* et en *oup*: dites un *cè-p'arraché;* il est *tro-p'ambitieux;* un *cou-p'affreux*.

D. Enfin n'y a-t-il pas un cas particulier où l'articulation du *p* change absolument de nature?

R. Oui; c'est lorsqu'il est joint au *h*, et sa propriété alors est de rendre le son réel et distinct de la consonne *f*; comme dans les mots *phalange*, *Phébus*, *philosophie*, que l'on prononce comme s'ils étaient écrits : *falange*, *Fébus*, *filosofie*.

D. Et sur quels mots tombe cette orthographe singulière?

R. Sur des mots tirés des langues anciennes où on les voit écrits avec ce signe, et dans lesquels on l'a conservé par respect pour l'étymologie.

Du m.

L'INSTIT. Je vous dois, mes amis, une explication sur cette consonne que nous avons classée au nombre des *labiales*, et qui, cependant, doit être considérée aussi comme une de nos nasales. Quand est-ce qu'elle est principalement labiale, et quand devient-elle purement *nasale?* c'est ce que vous sentirez facilement avec un peu d'attention. Vous concevez qu'il y a une grande différence entre prononcer *ma* et *am*. Dans la prononciation de *ma*, vous voyez que les lèvres se touchent et se séparent presque en même temps pour donner un libre passage au son *a*; voilà dans quel cas la consonne *m* est principalement labiale. Dans la prononciation de *am*, vous voyez au contraire que les lèvres se ferment au moment de l'émission du son, ce qui le repousse entièrement vers le nez : voilà ce qui rend la même consonne purement nasale; de sorte, en deux mots, que le *m* est labial lorsqu'il précède une voyelle, et nasal lorsqu'il la suit.

Mais une propriété remarquable du *m* dans ce dernier cas, c'est de perdre presque toujours l'articulation qui lui est propre, et de prendre celle du *n*; ainsi au lieu de *am*, *em*, *im*, *om*, *um*, on prononce *an*, *en*, *in*, *on*, *un*. Beaucoup de personnes méconnaissent ou négligent ce principe, et parce que l'œil distingue un *m*, on croit qu'il doit être prononcé conformément à son articulation naturelle :

ainsi on dit *am-bition* pour *an-bition*, *im-pie* pour *in-pie*, etc. Ce sont autant de fautes contre le génie et les principes de notre prononciation.

Règle générale. Le *m* se change en *n* toutes les fois qu'il est suivi d'un *b* et d'un *p*; il prend encore cette modification à la fin des mots, comme dans *Adam*, *dam*, *quidam*, *nom*, *renom*, *faim*, *parfum*, etc., que l'on prononce *Adan*, *dan*, *quidan*, *non*, *renon*, *fain*, *parfun*.

Cependant il est beaucoup de circonstances où il conserve son articulation naturelle : premièrement, dans la syllabe *am* ou *em* suivie d'un *m* ou d'un *n*, comme dans *am-mon*, *am-monites*, *am-nistie*, *indem-nité*, *indem-niser*, *Lem-nos*, etc., quoique dans les mots *damnation*, *condamner*, *grammaire*, *épigramme*; on prononce *da-nation*, *conda-ner*, *gramaire*, *épigra-me*.

Secondement, dans la syllabe *im*, suivie d'un *m* ou d'un *n*, comme dans *hym-ne*, *im-mortel*, *immense*, *im-mobile*, etc.

Troisièmement, dans quelques mots après la syllabe *om*, comme dans *calom-nie*, *som-nambule*.

Quatrièmement, à la fin de quelques noms propres ou étrangers, comme *Abraham*, *Priam*, *Rotterdam*, *Jérusalem*, *Ephrèm*; *Selim*, *Ibrahim*, *interim* et *rhum*, qui se prononce *roum*.

Nous avons, au surplus, une infinité de mots dans lesquels le *m* redouble dans l'orthographe, tandis que la prononciation n'en fait sonner qu'un. L'usage plus que les règles vous en apprendra suffisamment

là-dessus. Récapitulons maintenant ce que je vous ai dit de particulier sur la consonne *m*.

D. Sous quels rapports peut être considérée la consonne *m*?

R. Sous deux rapports, comme principalement *labiale*, et comme purement *nasale*.

D. Faites-la connaître sous ces deux points de vue?

R. Elle est principalement labiale, lorsqu'elle est suivie d'une voyelle quelconque, comme dans *ma*, *me*, *mi*, *mo*, *mu*; et elle est purement nasale, lorsqu'elle est précédée d'un son simple, comme dans *am*, *em*, *im*, *om*, *um*.

D. Y a-t-il quelque difficulté pour la prononciation du *m*, lorsque cette consonne est principalement labiale?

R. Il n'y en a aucune; son articulation reste toujours la même, comme dans *ma-lade*, *mé-decin*, *mi-sère*, *mo-dèle*, *mu-sique*.

D. En est-il de même lorsqu'elle est purement nasale?

R. Non; il y a des circonstances où elle conserve son articulation naturelle, et d'autres où elle se change en celle du *n*.

D. Quand est-ce qu'elle prend la prononciation du *n*?

R. Généralement à la fin des mots, à l'exception de quelques noms propres; et lorsqu'elle est suivie d'un *b* ou d'un *p*, comme dans *ombre*, *imputer*, que l'on prononce *on-bre*, *in-puter*.

D. Et dans quel cas le *m* garde-t-il son articulation naturelle?

R. Dans les syllabes nasales *am* et *em*, suivies d'un *m* et d'un *n*, comme dans *amnistie*, *indemnité*, que l'on prononce *am-nistie*, *indem-nité;* dans celles en *im*, également suivies d'un *m* ou d'un *n*, comme dans *im-mortel*, *im-matériel*, *hym-ne*.

Et dans celles en *om*, comme dans *calom-nie*, *som-nambule*, *som-mité*.

D. Sont-ce là des lois générales?

R. Non : les exceptions sont très nombreuses. Nous avons d'ailleurs beaucoup de mots où le *m* redouble après les syllabes, et où cependant il ne faut en prononcer qu'un, comme dans *homme*, *commencer*, etc. L'usage et l'étude peuvent suppléer aux règles pour les faire connaître.

Du f.

D. Comment concevez-vous l'articulation du *f*?

R. Le *f* est produit par la gêne qu'éprouve l'air intérieur poussé à travers l'étroite issue des lèvres faiblement rapprochées, et par le bruit qui en résulte, semblable à celui qui se fait entendre lorsqu'on souffle légèrement sur quelque chose.

D. La prononciation de cette consonne est-elle soumise à quelques variétés?

R. Elle n'en comporte que lorsqu'elle est la finale des mots, où elle se prononce généralement, sauf quelques exceptions qu'il est nécessaire de connaître.

D. Et quels sont les mots où le *f* final ne se prononce pas?

R. On ne le fait jamais sonner dans *clef*, *baillif*, que plusieurs écrivent par cette raison *clé*, *bailli;* ni dans *cerf*, tant au singulier qu'au pluriel; ni enfin dans *nerf*. On dit : une *clé forée*, le *bailli du village*, les *cèr* ou le *cèr de la forêt*, un *nèr de bœuf*. Cependant on dit : *il a du nèrf dans le caractère*, en faisant sonner le *f*.

On ne le prononce point non plus au pluriel des mots *œuf* et *bœuf:* on dit des *œu*, des *bœu*, quoique l'usage ait voulu qu'on dit le *bœu-gras*, en parlant du bœuf qu'on montre au peuple les derniers jours du carnaval.

D. De sorte que dans tous les autres mots de notre langue, terminés par un *f*, on y fait sonner cette consonne?

R. Oui : on dit toujours *chèf*, *brèf*, *neuf*, *veuf*, *naïf*, *abusif*, *soif*, *tuf*, etc.

L'INSTIT. Et si je vous demandais maintenant de quelle manière se lie cette consonne avec les voyelles initiales des mots suivans, peut-être me répondriez-vous que c'est sans doute comme la plupart des autres consonnes, en lui conservant son articulation naturelle. Je vous dois une explication à ce sujet, car votre réponse serait une grave erreur. Retenez bien ce principe, mes jeunes élèves : la propriété du *f* est de se changer toujours dans sa liaison en sa consonne faible *v*. Delà nous sont venus les mots *neu-v'heures*, *neu-vième*, *neu-vièmement*, que l'on a

dû prononcer autrefois *neuf-heures*, *neufième*, *neufièmement*, du mot numéral *neuf* dont ils sont composés; mais que le génie de la langue a tellement consacrés, que l'orthographe même, du moins pour les deux derniers, s'est adaptée à leur prononciation. Beaucoup de personnes ignorent ce principe, et font entendre le *f* dans la liaison des mots qui ont cette consonne pour finale : ils disent, par exemple, un *moti-f'important;* c'est une prononciation fautive et presque barbare. Le changement du *f* en *v* dans la liaison est une des plus heureuses modifications introduites dans notre langue : elle enchaîne les mots par une articulation douce et facile. La seule attention qu'elle exige, c'est qu'elle ne soit jamais trop forcée; quelque faible que soit le *v*, il perd encore de sa consistance dans sa liaison. C'est le lien le moins sensible de nos mots. Cela posé,

D. Comment prononcerez-vous ces mots : un *chef intrépide*, un *excessif amour-propre*, une *soif ardente ?*

R. Je dirai : un *che-v'intrépide*, un *excessi-v'amour-propre*, une *soi-v'ardente*, en faisant à peine sentir le *v*.

D. N'y a-t-il pas des mots qui ne souffrent pas la liaison du *f* final?

R. Oui, ce sont les mots *clef*, *cerf*, *baillif*. On doit dire une *clé à vis; on connaît le cèr à ses abattures;* un *bailli intègre.*

Du v.

D. D'après tout ce que nous avons dit sur la pro-

nonciation du *f*, vous devez connaître quelle est celle du *v*?

R. Elle ne diffère de la première qu'en ce que l'air est poussé avec moins de force à travers les lèvres qui, par leur faible contact, forment l'articulation de cette consonne, telle qu'on l'entend dans les syllabes *va*, *vé*, *vi*, *vo*, *vu*.

D. Cette articulation est-elle uniforme dans tous nos mots?

R. Elle est partout la même, et toujours sans difficulté.

D. Que remarquez-vous de particulier dans l'emploi de cette consonne?

R. Qu'elle ne termine jamais, comme les autres consonnes, aucune de nos syllabes ni aucun de nos mots; qu'elle précède toujours les sons et ne les suit jamais; et qu'enfin, il ne peut jamais être question de sa liaison avec les mots suivans.

HUITIÈME LEÇON.

Des consonnes linguales d, t, n, l et r.

Du d.

D. Comment se prononce la consonne *d*?

R. La prononciation du *d* consiste dans la simple application de l'extrémité de la langue au palais; il en résulte que le son se trouvant faiblement im-

tercepté, ne produit qu'une légère explosion au moment où ces deux organes se séparent; et c'est ce qui constitue l'articulation du *d*.

D. Cette articulation est-elle toujours la même?

R. Elle ne varie jamais dans la composition des mots, de quelque voyelle que cette consonne soit précédée ou suivie. Le *d* se prononce aussi devant les consonnes *j*, *m* et *v*, comme on peut le voir dans les mots *adjectif*, *admirable*, *adverbe*, etc.

Mais on le supprime toujours à la fin des mots ou des phrases; on dit un *soûr-muet*, un *regâr fixe*, un *mui de vin*, un *pi d'oiseau*, un *pié de roi*, etc.

D. Et lorsqu'il redouble dans les mots, faut-il faire sentir ce redoublement?

R. Quand la syllabe *ad* est suivie d'une autre syllabe commençant par un *d*, on fait sonner ces deux consonnes : ainsi on doit dire *ad-dition*, *ad-ditionner*, *ad-duction*, *ad-ducteur*; il en est de même du mot *red-dition*.

L'INSTIT. Il reste à savoir de quelle manière et dans quels mots se lie la consonne finale *d*, lorsque les mots suivans commencent par une voyelle. Ceci mérite une explication. D'abord, il faut que vous sachiez que le *d* prend toujours dans la liaison la force et l'articulation du *t*; qu'il est loin de se lier constamment, et que la prononciation des finales où il se trouve, a besoin d'être particulièrement étudiée.

En second lieu, vous devez connaître un principe fondamental dont les applications sont immenses

dans le système de la prononciation de nos finales. *Toutes les fois qu'un adjectif, terminé par une consonne quelconque et même par un son nasal, est immédiatement suivi de son substantif commençant par une voyelle, il y a nécessairement liaison entre ces deux mots.* Vous allez voir les premières applications de ce principe dans les détails qui vont suivre.

D. Comment se lie la finale en *aid*.

R. Dans le mot *laid*, adjectif, suivi d'un substantif, le *d* se lie comme un *t*, dites un *lai-t'animal*; ailleurs point de liaison.

D. Et la finale en *and*, comment se traite-t-elle?

R. Elle se lie dans l'adjectif *grand* : un *gran-t'homme*, et dans l'adverbe *quand* : *quan-t'arrivera-t-il?* Le *d* ne se lie point dans les substantifs *brigand*, *chaland*, *gland*, *gourmand*, etc.

D. Nous avons beaucoup de finales en *ard* : faut-il les lier?

R. Règle générale et sans exception. Le *d* ne se lie jamais dans nos mots en *ard*; c'est le *r* seul qui se fait sentir, et encore est-ce avec une extrême douceur; on dit ; un *brouillâr-épais*, le *hazâr-aveugle*, un *regâr-assuré*, un *retâr-imprévu*; remarquez que l'*a* de ces sortes de finales est toujours grave et long.

D. Et celles en *end*, comment se prononcent-elles?

R. Quand elles appartiennent à la troisième personne de quelques verbes, on les lie toujours :

compren-t'il cela? il *enten-t'un discours*, il *préten-t'à tout;* les substantifs en *and* ne se lient jamais.

D. Nous en avons aussi en *erd:* se lient-elles?

R. On dit proverbialement le *vèr-t'et le sec;* ailleurs, le mot *verd* se lierait mal. A la troisième personne du verbe *perdre*, liez toujours il *pèr-t'un temps précieux.*

D. Comment se traitent les finales en *id* et en *ièd?*

R. Elles se prononcent généralement sans liaison: on dit un *ni à rats*; un *mui et demi*, un *pié écorché, suivre quelqu'un pié à pied.* Cependant l'usage a autorisé les liaisons suivantes: il a un *piè-t'à terre en ville*, il est armé de *piè-t'en-cap*, il tient *piè-t'à boule.*

D. Nous avons encore des finales en *œud* et en *oid:* quelle est leur prononciation?

R. Celle en *œud*, dans le mot *nœud*, ne souffre point de liaison: il faut dire un *nœu assorti*, un *nœu indissoluble.* Dans celle en *oid*, ne liez que le mot *froid* lorsqu'il est adjectif: dites un *froi-t'orateur;* ailleurs point de liaison.

D. On trouve fréquemment, dans la lecture, des mots terminés en *ond:* ces finales sont-elles susceptibles de se lier?

R. Quand ces mots sont des substantifs, on ne les lie pas; ainsi on doit dire un *fon inépuisable*, quoiqu'on prononce *de fon-t'en comble;* un *plafon orné richement, c'est un vagabon impudent*, etc. Mais dans tous les adjectifs suivis de leur substantif,

liez toujours; on dit : c'est un *fécon-t'auteur*; *il fut écouté avec un profon-t'intérêt;* un *secon-t'appareil.* Tous les verbes qui ont cette terminaison, se lient également : *il répon-t'à tout; le ciel fon-t'en eau*, etc.

D. Et les finales en *ord* et en *ourd*, qui sont aussi très fréquentes, comment faut-il les prononcer?

R. Comme celles en *ard*, c'est-à-dire que le *d* y est toujours muet, tandis que c'est sur le *r* pénultième que porte la liaison; on dit un *abôr agréable*, un *bôr inaccessible*, *dabôr il se tut*, du *nôr aumidi.* Cependant on prononce, par exception, *nôr-d'est*, *nôr-d'ouest*, en observant de conserver au *d* son articulation propre : les finales en *ourd* sont soumises à la même loi; on dit un *fardeau loûr et embarrassant*, *il est soûr et muet de naissance.* Toutes ces finales sont graves et longues.

D. Enfin, que dites-vous des terminaisons en *ud?*

R. Le *d* final s'y prononce naturellement dans la liaison : on dit le *su-d'est*, *du su-d'à l'ouest.*

Du t.

D. Que remarquez-vous de la consonne *t?*

R. Le *t* est la consonne forte du *d* : son articulation résulte d'une pression plus sensible de l'extrémité de la langue sur le palais, et de l'explosion plus marquée de l'air intérieur, au moment où la langue se détache de cet organe.

D. Le *t* conserve-t-il toujours son articulation forte et naturelle?

R. Il en a souvent une, accidentelle dans notre langue, qu'il faut absolument connaître si on ne veut pas s'exposer aux plus graves erreurs.

D. Quelle est-elle?

R. Celle du *c* doux; c'est-à-dire la plus étrangère et la plus opposée à sa prononciation naturelle, comme on le voit dans les mots *ambi-tion*, *sa-tiété*, *pa-tient*, etc., où l'on entend un *c* doux à la place du *t*.

D. Existe-t-il des règles pour savoir lorsque le *t* se change ainsi en un *c* doux?

R. Voici quelques principes généraux pour déterminer les cas où le *t* conserve ou perd dans notre langue son articulation propre.

Jamais le *t* ne se prononce comme un *c* doux au commencement des mots; il y conserve toujours son articulation naturelle et forte.

Jamais il ne varie quand il est joint à l'*a*, à l'*e*, à l'*o* et à l'*u*; c'est l'*i* seul qui a la propriété de lui faire perdre sa modification naturelle et de le changer en *c* doux.

Et il a ce caractère dans six circonstances :

1° Dans les adjectifs en *tial* et *tieux* : *abbatial*, *captieux*.

2° Dans ceux en *tient* et dérivés : *patient*, *patience*, *patienter*.

3° Dans les mots en *atie*, *etie*, *eptie*, *otie*, *utie* : *primatie*, *prophétie*, *ineptie*, *Béotie*, *minutie*.

4° Dans les verbes en *tier*, ainsi que dans toutes leurs inflexions : *initier*, *balbutier*.

5° Dans les noms propres en *tien* : *Dioclétien*, *Vénitien*.

6° Dans un nombre considérable de mots en *tion* : *sédition*, *action*, *accusation*, *prononciation*, etc.

D. Sont-ce là des lois générales et sans exception ?

R. Telle est la singularité de notre langue, que tous ces cas ont des exceptions nombreuses et fréquentes. Par exemple, *tia* se prononce fort dans *galimatias*, *bestialité*, etc. ; *tié*, dans *amitié*, *pitié*, *châtié* ; *tien*, dans *chrétien* ; *tie*, dans *antipathie*, *apathie* ; et *tion*, dans une foule de mots, tels que *question*, *digestion*, *bastion*, *gestion*, *mixtion*, etc.

D. D'où il suit que cette partie de notre prononciation doit être bien étudiée ?

R. L'étude en est d'autant plus indispensable, que nous avons des mots qui s'écrivent absolument de même, et qui doivent se prononcer cependant d'une manière toute différente.

D. Donnez quelques exemples de cette singularité ?

R. Nous disons, par exemple, les *inventions* et *nous inventions* ; les *relations* et *nous relations* ; les *exemptions* et *nous exemptions* ; les *portions* et *nous portions* ; les *exécutions* et *nous exécutions* ; mots absolument écrits la même chose, et qu'on pourrait confondre dans une même prononciation, si l'usage et les principes ne la réglaient pas.

D. Que dites-vous du *th* si fréquemment employé dans notre orthographe.

R. Il ne forme point d'articulation particulière dans notre langue. On le prononce comme le *t* fort, dans quelque position qu'il se trouve : c'est une règle sans exception.

D. De quelle manière se prononce le *t* à la fin des mots?

R. On ne le fait sonner, quand il est final, que lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou par une *h* muet. Jamais on ne le prononce dans la conjonction *et*, quelle que soit sa position dans le discours, ni dans le pluriel des mots qui ont un *t* final, comme dans *magistrats*, *esprits*, *accidents*; on excepte cependant quelques mots dans lesquels on a conservé la prononciation du *t*, même devant des consonnes. En voici des exemples : on dit *un fat déhonté*, *de l'or mat*, *il fit échec et mat son adversaire*, *le cri de vivat*, *un fait controuvé*, *mettre au net sa copie*, *garder le tacet*, *le Christ ressuscité*, *un déficit prodigieux*, *le rit des musulmans*, *une dot considérable*, *un mot déplacé*, *un sot*, *un but perfide*, *ils étaient au nombre de sept ou de huit*, *un luth mélodieux*, *un tact fin*, *le contact de deux corps*, *un devoir strict*, *le brut d'un ouvrage*.

D. Et lorsque le *t* final se trouve placé devant des mots commençant par une voyelle ou par un *h* muet, comment le prononce-t-on?

R. On le lie généralement, dans ce cas, avec son articulation forte, mais avec des exceptions qu'il faut connaître pour ne pas tomber dans de graves erreurs.

D. Faites-nous parcourir les finales qui se lient, et celles qui ne souffrent pas de liaison.

R. Les voici par ordre alphabétique :

Act. Toujours liaison : un *tac-t'èxquis*, un *contac-t'immédiat.*

Aient. Finale de beaucoup de verbes, au pluriel, toujours liaison : ils *parlaien-t'ensemble.*

Ait. Même règle : un *attrai-t'invincible.*

Ant. Les verbes, les adverbes, les prépositions et les adjectifs, sous cette finale, se lient sans exception. Quant aux substantifs, ils ne se lient que lorsqu'ils sont suivis de leur adjectif : *pays abondan-t'en fruits*, un *agonisan aux abois*, *aspiran-t'aux honneurs*, un *aspiran au doctorat*, etc.

Art. On dit l'*ar-t'oratoire*, de *par-t'en part*, il *par-t'après demain*, un *dépar-t'imprévu*, etc.

At. Liez toujours cette finale : un *dégâ-t'affreux*, un *magistra-t'intègre.*

Aut. Même règle : un *défau-t'impardonnable*, un *hau-t'intérêt.*

Éant. Les substantifs *géant*, *fainéant*, *néant*, ne se lient que lorsqu'ils sont suivis d'un adjectif : un *géan-t'affreux*, un *fainéan-t'incorrigible*, le *néan-t'inévitable des choses d'ici-bas.* Les verbes et les adjectifs en *ant* se lient sans exception.

Ect. Beaucoup de personnes lient le *t* de cette finale : c'est une faute. On ne dit pas un *as-*

pec-t'imprévu, le *respec-t'humain*, *suspec-t'à quelqu'un*; mais : un *aspè-k'imprévu*, le *respè-k'humain*, *suspè-k'à quelqu'un*.

Eint. Les adjectifs et les verbes en *eint* se lient toujours, exceptez le substantif *teint* : *il a le tein uni et vermeil; cette étoffe est d'un tein ineffaçable.*

Ent. Prononcé comme *ant*; même règle que pour cette finale : un *acciden-t'imprévu*, un *accen-t'agréable*; l'*acciden était fâcheux*, *son accen était désagréable.*

Ept. Le *t* se lie toujours dans cette finale : *sè-t'hommes*, *sè-t'ans*, pour *sept.*

Ert. Les mots de cette terminaison se lient par l'intermédiaire du *r* pénultième et non du *t* : un *concèr harmonieux*, il est *expèr en chirurgie*, etc.

Et. (Conjonction), ne souffre jamais de liaison : *un homme é une femme.*

Ét. (Prononcé avec *è* moyen), comme dans *trajèt*, *sujèt*, toujours liaison : exceptez le mot *guèt*; on n'a jamais dit le *guè-t'à pied*, il *faisait le guè-t'avec soin* : mais le *gué à pied*, il *faisait le gué avec soin*, quoique l'usage ait autorisé un *guè-t'apens.*

Ict. Liez le *t* dans le mot *strict* : un *devoir stric-t'et absolu*; mais il est muet dans *district* : un *distri-k'immense.*

Inct. *Distinct*, *instinct*, *succinct*; ne liez jamais le *t* dans ces mots; c'est le *c* seul qu'on lie

comme *k* ; dites un *son distin-k'et bien marqué*, un *instin-k'aveugle*.

Oint. Les substantifs qui ont cette finale se lient avec leurs adjectifs : un *poin-t'important d'histoire*; on dit aussi de *poin-t'en point*, il *n'est poin-t'instruit*, etc.

Ompt. Dans l'adjectif *prompt* qui se prononce *pron*, le *t* se lie : dites le *pron-t'effet d'une cause*, *pron-t'à se révolter* : mais dans les verbes *interrompt*, *rompt*, *corrompt*, le *t* se lierait mal; il faut dire : il *s'interron à tout propos*, il *ron un traité*, il *corron à prix d'argent*.

Ont. *Affront*, *front*, *mont*, *pont*; ces substantifs se lient devant leurs adjectifs; hors ce cas, et pour peu qu'il y ait lieu à un repos après eux, le *t* reste muet : un *pon* | *admirable par la hardiesse de sa construction*; *aux pieds du mon* | *était un temple*, etc. Toutes les finales des verbes en *ont* se lient sans exception.

Ort. Beaucoup de personnes lient le *t* des substantifs *effort*, *mort*, *port*, *rapport*, *transport*, *tort*, *sort*, etc. C'est, à mon avis, faire un abus des liaisons d'autant plus étrange, que la liaison de ces mots peut s'effectuer par le moyen du *r* pénultième, d'une manière bien plus douce et bien plus coulante, surtout si on prosodie régulièrement, comme on le doit, ces sortes de finales. Il

y a, en effet, bien plus de douceur à dire : une *môr affreuse*, un *transpôr aveugle*, qu'à prononcer une *mor-t'affreuse*, un *transpor-t'aveugle*. On oublie trop que le principe des liaisons est particulièrement fondé, dans notre langue, sur le besoin d'en adoucir la prononciation; on exagère, on applique à faux les règles qui ont été établies pour cela, et, faute de discernement et d'oreille, on parvient à restituer au langage toute l'âpreté de sa première origine.

Quant au mot *fort*, s'il est adverbe, il se lie nécessairement avec tous les mots qu'il modifie : *for-t'aimable*, *for-t'heureusement*, etc. Il en est de même, lorsqu'il est adjectif suivi d'un substantif : un *for-t'argument*, un *for-t'exercice*; dans tous les autres cas, point de liaison; enfin, dans les verbes il *sort*, il *dort*, liez le *t* : il *sôr-t'à l'instant*, il *dôr-t'en paix*.

Ot. Tous les mots ainsi terminés se lient sans exception; on dit : un *complo-t'affreux*, un *matelo-t'habile*, *tantô-t'il rit*, et *tantô-t'il se fâche*.

Ourt et *out.* Toujours liaison : un *cour-t'entretien*, il *accour-t'à grands pas*; un *dégou-t'insurmontable*, un *goû-t'exquis*.

Unt. *Défunt*, *emprunt*; le *t* ne se lie, dans le premier de ces mots, que lorsqu'il est adjectif,

et immédiatement suivi de son substantif : mon *défun-t'ami;* hors ce cas, jamais de liaison; *emprunt* ne se lie pas non plus : dites un *emprun onéreux.*

Ut. Toutes les finales en *ut* sonnent dans la liaison.

Du n.

L'INSTIT. Nous avons, mes jeunes amis, une remarque à faire sur la consonne *n*, à-peu-près pareille à celle que nous avons faite à l'occasion de la consonne *m;* c'est-à-dire que nous devons considérer le *n* sous deux rapports; premièrement, comme consonne purement linguale, ce qui arrive lorsqu'il précède une voyelle avec laquelle il forme une syllabe; et en second lieu, comme un son purement nasal, ce qui arrive toutes les fois qu'il est précédé d'une voyelle quelconque : ainsi, *na, ne, ni, no, nu,* voilà les syllabes dans lesquelles le *n* est une consonne purement linguale; et *an, en, in, on, un,* voilà les cas où il forme un son purement nasal.

Dans le premier cas, il y a une articulation distincte qui résulte du rapprochement de l'extrémité de la langue vers le palais, et du contact instantané de ces deux organes. Dans le second, il n'y a point d'articulation proprement dite. Prononcez, en effet, *a* et *an,* et vous verrez que c'est le même son, avec la différence seulement que le second se trouve

modifié par une légère disposition de la langue qui le repousse et le dirige vers le nez : et voilà pourquoi on appelle *voyelles nasales* tous les sons simples qui, étant suivis d'un *n*, forment syllabe avec cette consonne.

La prononciation des syllabes formées du *n* et d'un son simple quelconque, n'a point de difficulté au commencement des mots, mais quand le *n* est au milieu des mots, il est important de savoir quand il est purement lingual, ou quand il concourt à former un son nasal. Il est purement lingual, lorsqu'il est suivi d'une voyelle ou d'un *h* muet, comme dans *é-nigme*, *a-na-thème*, et il forme un son nasal quand il est suivi d'une consonne ou d'un *h* aspiré, comme dans *an-cêtres*, *en-tendre*, *en-hardir*, etc.

Ce sont là les deux grandes fonctions du *n* dans notre langue. Une autre propriété de cette consonne, c'est de former souvent avec le *g*, quand elle en est précédée, l'articulation particulière du *gne*; là elle se dénature entièrement pour produire le son qui se fait entendre dans *ma-gnanime*, *rè-gne*, etc. Nous reviendrons sur cette articulation à la consonne *g*.

Quelquefois on trouve des mots dans lesquels la consonne *n* est redoublée; il faut connaître ceux dans lesquels on n'en prononce qu'un qui est purement lingual, comme dans *honneur*, *annoncer*, *ennemi*, qu'on prononce *honeur*, *anoncer*, *enemi*, et ceux dans lesquels on doit prononcer les deux *n*, le premier comme son nasal, et le second comme con-

sonne linguale : *an-nexer*, *an-nuel*, *in-né*, *in-nover*, etc.

Enfin, le son nasal est très fréquent à la fin de nos mots, et le plus grand embarras est de savoir quand et de quelle manière il faut le lier avec les voyelles initiales des mots suivans. Nous donnerons un son particulier à cette partie de notre prononciation : mais avant, répondez à mes questions sur ce que je viens de vous dire.

D. Que remarquez-vous sur la consonne *n*?

R. Qu'elle doit être considérée sous deux rapports. Le premier, comme consonne purement linguale, et le second, comme concourant à former un son purement nasal.

D. Quand est-ce que le *n* fait les fonctions, dans nos mots, d'une consonne purement linguale?

R. Lorsqu'il se trouve suivi d'une voyelle quelconque, avec laquelle il forme syllabe, comme dans *na*, *ne*, *ni*, *no*, *nu*, *nou* ou *neu*.

D. Et dans quel cas le *n* forme-t-il un son purement nasal?

R. Lorsqu'il est précédé d'une voyelle quelconque avec laquelle il forme syllabe, comme dans *an*, *en*, *in*, *on*, *un*.

D. Pourquoi appelez-vous un *son purement nasal* cette combinaison d'une voyelle avec le *n*?

R. Parce qu'il n'y a dans la prononciation de ces deux lettres ainsi réunies aucune articulation proprement dite, comme dans les autres consonnes. Que l'on prononce *ba* et ensuite *ban*, et on verra que c'est

le même son, avec la différence que dans la prononciation de *ban*, le son se trouve modifié par une faible disposition de la langue qui l'intercepte à son passage, et le repousse vers le nez où il prend le retentissement nasal qui lui est propre.

D. On a donc eu raison de mettre au rang des sons simples toutes les syllabes formées d'une voyelle et d'un *n*?

R. Ainsi l'ont décidé les plus célèbres grammairiens, et leurs raisons ont prévalu sur toutes les objections qu'on leur a opposées.

D. Comment distinguez-vous dans les mots quand le *n* y fait les fonctions d'une consonne purement linguale, ou quand il y compose avec une voyelle un son purement nasal?

R. Il est consonne pure au milieu d'un mot, quand il est suivi d'une voyelle ou d'un *h* muet, et alors il se lie dans la prononciation avec cette voyelle, et non pas avec la précédente, comme dans *é-nig-me*, *a-na-thème*, *i-nhu-main*. Il forme un son nasal quand il est précédé d'une voyelle, et c'est avec elle qu'il doit se lier, et non pas avec la suivante, comme dans *en-hardir*.

D. Quel est le cas le plus embarrassant dans l'emploi du *n* consonne, ou du *n* formant avec une voyelle un son nasal?

R. C'est lorsque le *n* redouble dans un mot; car il y en a dans lesquels ce redoublement est nul, et où l'on ne doit prononcer qu'un *n* consonne, comme dans *annoncer*, qu'on prononce *a-noncer;* tandis

qu'il y en a beaucoup d'autres où le premier *n* forme un son nasal avec la voyelle qui le précède, et où le second reste consonne pure et se lie avec la voyelle qui le suit : comme dans *an-nuel*, *an-nihiler*, *in-né*, *in-nover*, etc.

D. Comment éviter les fautes qui peuvent résulter de cet embarras?

R. En s'attachant à connaître les mots de notre langue qui présentent cette difficulté, et en étudiant particulièrement leur prononciation.

D. Enfin dans quelles circonstances les sons nasals méritent-ils le plus d'être régulièrement prononcés?

R. Lorsqu'ils sont à la fin des mots, et qu'il s'agit de les lier ou de ne pas les lier avec les voyelles initiales des mots suivans.

De l'emploi des sons nasals à la fin des mots, et des lois de leur liaison avec les voyelles initiales des mots suivans.

L'INST. C'est, en effet, mes amis, une des questions les plus importantes de la prononciation française. Rien n'est plus ordinaire dans la lecture publique que de rencontrer des mots à finales nasales, qui sont suivis d'autres mots commençant par une voyelle. Faut-il lier ces finales nasales avec la voyelle qui les suit; et quand il faut les lier, quelle est la manière d'opérer cette liaison? Voilà sur quoi je vous dois d'abord quelques éclaircissemens.

Vous savez déjà qu'un son nasal n'est autre chose qu'une voyelle modifiée; et, d'après ce principe, il paraîtrait qu'il ne doit et ne peut jamais se lier à une autre voyelle; car, à l'exception de l'*e* muet qui s'élide toujours avec la voyelle qui le suit, les autres sons, quand ils sont en présence l'un de l'autre, restent toujours indépendans, et doivent se prononcer séparément, comme vous le dites dans ces phrases : *il l'aima* | *à l'excès*, une *piété* | *équivoque*, un *ami* | *irascible*, etc.

Cependant il est de fait que, dans certains cas, les sons nasals doivent se lier avec les voyelles initiales des mots suivans; mais alors qu'arrive-t-il, et que doit-il arriver? que le son nasal est détruit; que la voyelle dont il est formé reste attachée à la dernière syllabe du mot qu'il s'agit de lier, et que le *n* va se lier comme consonne pure avec la voyelle du mot suivant. Un exemple vous rendra sensible cette disposition. Je trouve dans une lecture le mot *vain* et ensuite *ami*. Je ne puis pas dire *vain* | *ami* sans liaison; ce serait une faute contre le principe fondamental que je vous ai fait connaître, et qui veut que toutes les fois qu'un adjectif précède son substantif, il y ait liaison entre ces mots. Je dois donc lier *vain* avec *ami* : mais comment? D'abord, en prononçant la syllabe *vai* ou *vè* du mot *vain*, et ensuite en attachant le *n* final de ce mot à la voyelle initiale du mot suivant, et je dis *vai-n'ami;* ce qui détruit, comme vous le voyez, toute espèce de son nasal dans le mot *vain*, et rend au *n* final de ce mot la

propriété de consonne pure. Telle est, dans tous les cas, la manière de lier les sons nasals; toute autre est défectueuse et conduit à des prononciations qui ne sont point supportables. Il y a en effet des lecteurs qui font entendre d'abord le son nasal du mot qu'il s'agit de lier, et ensuite le *n* de ce même son, en le liant à la voyelle initiale du mot suivant, comme consonne pure : ils disent, par exemple, *bon-n'ami*, au lieu de *bo-n'ami*. C'est une mauvaise prononciation; elle est contre les principes, et insupportable à l'oreille.

Cela posé, entrons dans le détail des voyelles nasales qui doivent se lier ou ne pas se lier.

Aim. (Prononcé comme *ain*) jamais de liaison. La *faim* | *et la soif.*

Ain. Ne liez absolument cette finale que lorsqu'elle appartient à un adjectif suivi de son substantif. Un *certai-n'homme*, le *prochai-n'été.*

An. Point de liaison : cette règle est sans exception. On dit un *courtisan* | *adroit*, un *tyran* | *exécrable*; et, dans ce vers de *Molière*, dans le *Tartuffe* :

Mon Dieu! que votre amour en vrai tyran | agit.

et non pas *en vrai tyran-n'agit*, comme on le prononce au théâtre.

Ein. Il n'y a que les adjectifs ayant cette finale qui puissent se lier avec leurs substantifs. En *plei-n'air*, un *plei-n'avantage.*

En. (Pronom.) Quand ce monosyllabe n'a point

un rapport nécessaire avec le mot suivant, jamais de liaison. *Parlez-en | à votre ami;* mais quand il précède le verbe qui le détermine, liez : *il a-n'approuve le dessein. En* (préposition) se lie toujours, *a-n'avant, a-n'a-rrière.*

En. (Avec un *è* moyen). Ne liez cette finale que dans les mots *hymen* et *examen* : un *hymè-n'affreux*, un *examè-n'utile.*

Ien. Ne liez que les adjectifs devant leurs substantifs, et les adverbes *bien* et *rien* quand ils précèdent des adjectifs, des adverbes ou des verbes qu'ils modifient : un *anciè-n'ami*, *il est biè-n'instruit, il n'a riè-n'oublié.*

In. Règle sans exception : jamais les finales en *in* ne se lient, pas même les adjectifs devant leurs substantifs; on dit *divin | auteur, malin | esprit,* du *matin | au soir*, etc.

Ion. Il n'y a pas un seul mot français en *ion* qui soit susceptible de liaison. C'est une faute aussi grave qu'intolérable que de manquer à cette loi.

Oin, *ouin* et *om.* Ces finales sont dans le même cas que la précédente.

On. Jamais de liaison pour les substantifs en *on;* mais dans *bon,* adjectif, et dans les pronoms *mon, ton, son,* suivis d'un substantif, liez toujours : *bo-n'homme, mo-n'ami, to-n'approbation, so-n'âme.* Le pronom *on*, joint à un verbe, se lie également : *o-n'a*

dit, *o-n'ouvre*. Dans les autres cas, ce pronom ne se lie pas : *pense-t-on* | *à vous?* Quant au monosyllabe *non*, il ne se lie que lorsqu'il se trouve joint à un adjectif qu'il affecte immédiatement : *regardez cela comme no-n'avenu*.

Un. Tous les adjectifs qui ont cette finale se lient devant leurs substantifs : *aucu-n'ouvrage*, un *commu-n'intérêt*, *u-n'importu-n'ami*, *u-n'instant*, etc.; mais ces mêmes mots, dans toute autre position, ne souffrent pas de liaison : *je n'en connais aucun* | *à qui l'on puisse le comparer; il n'a rien de commun* | *avec lui; il se rend importun* | *à tout le monde; l'un* | *et l'autre*, etc.; il en est de même des mots *brun*, *chacun*, *tribun*; le *brun* | *et le violet*, *chacun* | *ambitionne la fortune*, un *tribun* | *empressé*.

Du l.

D. Quels sont le caractère et l'emploi de la consonne *l*?

R. Le *l* est une consonne linguale, dont l'articulation n'exige aucun effort de la part de l'organe qui la produit; elle résulte du simple rapprochement de la langue vers le palais, et du léger contact de ces organes : aussi l'explosion du son qu'elle rend est-elle toujours faible et douce; et de là vient que cette consonne est appelée *liquide*.

D. Quelle est sa propriété la plus remarquable dans la composition de nos syllabes?

R. Celle de se combiner dans une même syllabe avec d'autres consonnes, sans produire aucun heurtement dans l'articulation, comme on peut le voir dans les mots *blesser*, *flamme*, *plante*, *clandestin*, où le *b*, le *f*, le *p* et le *c* fort s'articulent avec elle sans obstacle, et forment ensemble des syllabes très douces et très faciles.

D. N'a-t-elle pas encore une autre propriété singulière?

R. Elle a celle de servir de signe aux sons mouillés dont nous avons déjà parlé, quand elle est précédée de la voyelle *i*.

D. Et que devient son articulation dans ce cas?

R. Elle se dénature entièrement, et ne conserve rien de son caractère organique. Il est impossible, en effet, de trouver quelque rapport de prononciation entre les deux *l* des mots *mal* et *mail;* et la raison en est simple, c'est qu'il n'y en a aucun entre le mouvement des organes de la parole dans ces deux cas.

D. La prononciation du *l* purement lingual présente-t-elle quelques difficultés dans nos mots?

R. Au commencement des mots elle n'en a aucune: le *l* y est toujours sonore; souvent il redouble au milieu des mots; et alors il faut connaître ceux où ce redoublement se fait sentir, et ceux où on ne prononce qu'un *l*. Ces derniers sont en très grand nombre; tels sont les mots *allumer*, *collège;* pronon-

cez *alumer, colège,* etc. Quant à ceux où les deux *l* se prononcent, en voici quelques-uns : *al-légation, al-léguer, al-légorie, al-locution, al-lusion, col-laborateur, col-latéral, col-lationner, col-lection* (et dériv.), *col-lègue, col-lision, col-loque, col-lusion, el-lipse, el-liptique, fal-lacieux, il-létré, il-licite, il-lisible, il-légal, il-légitime, il-limité, il-lumination, il-lusion, il-lustration, il-lustre,* et beaucoup d'autres qu'il serait trop long de citer.

Quant aux finales, le *l* s'y prononce toujours, excepté dans les mots suivans : *baril, chenil, nombril, persil, gentil, sourcil, outil, fusil,* où il est muet.

D. Vous avez dit que la consonne *l* précédée de l'*i*, se prononçait ordinairement mouillée. Faites-nous connaître les finales qui subissent cette prononciation?

R. Nous avons celles en *ail,* comme dans *attirail, bail, bercail, émail, gouvernail, travail.* Celles en *eil,* comme dans *appareil, pareil, œil, réveil, sommeil.* Celles en *il,* comme dans *avril, babil, mill* (sorte de grain fort petit), *péril.* Celles en *euil,* comme dans *accueil, cercueil, écueil, orgueil, deuil, fauteuil.* Celles en *ouil,* comme dans *fenouil,* etc.

D. Et la liaison du *l* final avec les voyelles initiales des mots suivans, comment se traite-t-elle?

R. La liaison de cette consonne devant les voyelles initiales des mots suivans, forme une de nos liaisons les plus coulantes et les moins sensibles. Elle s'exécute sans exception dans toutes les finales des mots;

comme dans, *un cheva-l-indompté.* Quant à la liaison des finales mouillées, voici comme il faut les entendre. Alors leur articulation, de semi-mouillée qu'elle était, devient une articulation complètement mouillée; comme dans le mot *travail,* par exemple, qui, devant se lier avec *opiniâtre,* forme *trava-ill'o-piniâtre.* Telles doivent se prononcer toutes les liaisons de nos finales mouillées.

Du r.

D. Qu'est-ce que la consonne *r*?

R. Cette consonne est, comme la précédente, du nombre de celles qu'on appelle *liquides;* et la raison qui lui a fait donner cette dénomination est la même; c'est qu'elle se lie facilement avec d'autres consonnes dans une même syllabe.

D. Et quelles sont les consonnes avec lesquelles le *r* se combine ainsi?

R. Elles sont en plus grand nombre que celles qui se lient avec la consonne *l*; ce sont le *b,* le *c* dur, le *d,* le *f,* le *g,* le *p,* le *t* et le *v,* comme dans *bruit, croire, drap, frapper, graver, précision, trahir, vrai.*

D. En quoi consiste l'articulation du *r*?

R. Elle dépend entièrement du mouvement de l'extrémité de la langue, au moment où, reposant sur le palais, l'air intérieur poussé avec force, l'agite, la fait frémir, et occasione le bruit qui se fait entendre dans ce cas.

D. De sorte que le *r,* quelque fort qu'il soit, ne

peut être autre chose que le résultat des mouvemens vifs et soutenus de l'extrémité de la langue?

R. Cela est si vrai que, lorsqu'il s'agit d'un mot où il y a un double *r*, il n'est pas possible, comme dans les autres consonnes, de le diviser. Voilà pourquoi il serait faux de dire alors qu'il faut faire entendre deux *r* : cette sonorité ne pouvant s'exécuter que par un frémissement prolongé et plus fort de l'extrémité de la langue.

D. D'après cela, il s'ensuit que la sonorité du *r* peut être considérée sous plusieurs rapports?

R. Elle est tantôt douce, tantôt moyenne, et tantôt forte et soutenue. Le *r* a généralement un son doux quand il est entre deux voyelles; *pa-radis, empi-re, pè-re, gloi-re.* Il a un son moyen au commencement des mots; *rage, rebelle, rire, respect.* Enfin il a un son rude et fort dans plusieurs cas, quand il est redoublé, *terre, tonnerre, courroux, horreur;* quand il se combine avec une consonne muette, *branche, Providence;* quand il termine une syllabe, et que la suivante commence par une consonne, *pèr-fide, bar-bare;* enfin quand il est la finale des mots, après un *è* moyen ou ouvert, *fèr, mèr, enfèr.*

D. Le *r* se prononce-t-il régulièrement à la fin des mots?

R. 1° On le fait sonner sans exception aux infinitifs des verbes en *oir* et en *ir*, ainsi que dans les substantifs qui ont cette dernière terminaison, *recevoir, finir, avertir, repentir, plaisir,* etc.

2° On le prononce également dans les mots ter-

minés en *ar*, en *air*, en *or* et en *aur*, en *our*, en *eur* et en *ur* : *par*, *éclair*, *trésor*, *Lavaur*, *amour*, *bonheur*, *obscur*.

3° Dans tous les substantifs en *èr* où l'*è* est moyen ou ouvert, *amèr*, *belvédèr*, *cancèr*, *éthèr*, *fèr*, *hivèr*, *mèr*; dans les noms propres; *Jupitèr*, *Lucifèr*, *Luthèr*, etc., ainsi que dans l'adjectif *fier*.

En un mot, il n'y a d'exception que pour les finales en *er* ou en *ier*, où l'*é* se prononce fermé; et les mots, tant verbes que substantifs et adjectifs qui ont cette terminaison, sont innombrables. Tels sont, *aimer*, *donner*, *berger*, *premier*, *chandelier*, *métier*, *guerrier*, etc., que l'on prononce comme s'ils étaient simplement terminés par un *é* fermé.

D. Quelles sont les lois de la liaison du *r* devant les voyelles initiales des mots suivans?

R. Le *r* ne reçoit jamais, dans sa liaison, une articulation forte et rude; comme la consonne *l*, il ne se détache presque point du mot auquel il appartient, et il se lie par une sorte de prolongement peu sensible du son qui lui est propre, quand on le prononce doux.

En général, il n'y a de difficulté ou d'erreur à craindre dans la liaison du *r*, que pour les finales en *er* ou en *ier* : et voici les règles qu'il faut suivre à leur égard.

Er. Il faut distinguer dans les mots terminés en *er*, ceux qui ont l'*e* moyen et le *r* sonore, et ceux qui ont l'*e* fermé et le *r* muet. Dans les premiers, le *r* se lie sans exception; on dit : un *belvédè-r-*

agréable, chè-r-à Dieu et aux hommes. Quant aux mots dont l'*é* se prononce fermé, et qui ont le *r* muet, s'ils sont substantifs, jamais de liaison; dites : un *dangé imminent*, un *roché à pic*, un *messagé adroit*, un *vergé en plein rapport*, etc.; mais s'ils sont adjectifs et suivis de leurs substantifs, liez le *r*, en observant de rendre moyen l'*è* qui le précède; dites : un *légè-r-obstacle.* Hors ce cas, on dit toujours *légé* sans liaison : *il est légé à la course.*

Sont exceptés encore tous les infinitifs des verbes de la première conjugaison, qui se prononcent avec un *é* fermé lorsqu'ils sont suivis d'une consonne; mais qui se lient toujours avec un *ě* moyen lorsqu'ils sont devant une voyelle. On dit : *il faut donné du pain aux pauvres*, et *il faut donnè-r-aux pauvres du pain.* Cette loi de prononciation est incontestable.

1er. Quand cette finale appartient à des substantifs, on la prononce *ié*, et elle ne se lie jamais. Dites : un *guerrié intrépide*, un *aventurié adroit*, un *bouclié impénétrable*, un *héritié avare*, un *ouvrié habile*, un *sentié étroit*, etc.

Mais quand les adjectifs qui se prononcent en *ié* devant les consonnes, sont immédiatement suivis d'un substantif, ils se lient, et l'*è* devient moyen : ainsi on dit, le *premiè-r-homme*, un *entiè-r-abandon*, le *derniè-r-effort*, un *singuliè-r-évènement*, etc. Observez que ces mêmes mots, dans toute autre position, ne peuvent

jamais se lier. Ainsi, je dirais : le *dernié est arrivé, il est tout entié à ses amis,* le *premié à l'ouvrage,* du *singulié au pluriel.*

Enfin, quand les adjectifs et les substantifs se prononcent en *ièr* sonore, ils se lient toujours : un *homme fiè-r-et hautain, hiè-r-encore.* On prononçait autrefois *altièr* avec le *r* sonore, mais ce mot est rentré dans la classe de ceux qui sont en *ié*, et, sous ce rapport, il n'est susceptible de liaison que lorsqu'il précède un substantif commençant par une voyelle.

NEUVIÈME LEÇON.

Des consonnes palatales g, j, c fort, k, q et x, qui est à-la-fois palatale et sifflante.

Du g.

D. Que remarquez-vous de la consonne *g?*

R. Que son articulation a trois caractères entièrement distincts dans notre langue, suivant les voyelles ou les consonnes avec lesquelles elle se combine.

D. Faites-nous connaître cette singularité.

R. Le *g*, joint à l'*é* et à l'*i*, est doux et se prononce exactement comme *j* : on dit *gémir* et *gibier*, comme si ces mots étaient écrits *jémir, jibier.*

Joint à l'*a*, à l'*o* et à l'*u*, ainsi qu'aux consonnes

liquides *l* et *r*, il se prononce rude et fort, comme dans *gâter*, *gosier*, *aigu*, *glace*, *Grèce*.

Cependant il arrive souvent qu'il faut prononcer le *g* doux, même devant les voyelles *a* et *o*; alors, pour lui donner cette modification, on interpose un *e* entre le *g* et la voyelle *a* ou *o*, et on le prononce comme *j*: on dit en effet, il *mangea*, *geôlier*, comme si ces mots étaient écrits il *manja*, *jolier*.

D'un autre côté, il faut souvent donner au *g* le son rude et fort devant les voyelles *e* et *i*; alors on place un *u* entre lui et ces voyelles, et on le prononce comme dans *guérir* et *guide*, en se souvenant que, soit la voyelle *e* qui fait prononcer le *g* doux devant *a* et *o*, soit la voyelle *u* qui fait donner à cette consonne le son rude et fort devant l'*e* et l'*i*, ne sont là que pour indiquer et produire les changemens dont nous parlons, et n'entrent pour rien dans la prononciation des syllabes où elles se trouvent.

Le troisième caractère du *g* est celui qu'il prend lorsqu'il se trouve joint au *n*: comme dans les mots *magnifique*, *ignorance*, *agneau*. Cette articulation, toute différente des premières, s'exécute par l'application de la langue au palais; et, par l'effet de l'intervention du *n*, elle est à-la-fois palatale, nasale et mouillée.

D. Est-ce une loi générale que le *g*, joint au *n*, produise toujours cette articulation?

R. Non; d'abord, le *g* suivi du *n* au commencement des mots, ne se prononce jamais *gne*; le *g*, dans ce

cas, se prononce fort, et forme, seul, comme une espèce de syllabe, tandis que le *n* se joint à la syllabe suivante, comme dans *g-nomon*, *g-nomonique*, *g-nostiques* (sorte d'hérétiques).

Ensuite nous avons quelques mots dans lesquels on divise également le *g* du *n*, en donnant au premier le son fort, et en attachant le second à la voyelle qui le suit. Tels sont les mots *ig-nicole*, *ig-nition*, *reg-nicole*, *ig-née*, *pig-noratif*, *physiog-nomiste* (vieux mot auquel on a substitué *physionomiste.*)

Quelques personnes prononcent *mag-nésie*; l'usage a réprouvé cette prononciation : on dit aujourd'hui *magné-sie.*

D. Et lorsque le *g* termine, dans un mot, une syllabe, comment se prononce-t-il?

R. Toujours fort : comme dans *aug-menter*, *sug-gérer.*

D. Et lorsqu'il est à la fin des mots?

R. Nous en avons peu qui aient cette consonne pour finale; on peut les réduire à ceux-ci : *étang*, *rang*, *sang*, *hareng*, *long*, *vingt*, *doigt*, *legs*, *coing*, *poing*, *joug*, *bourg*. Ces deux derniers sont les seuls où le *g* se prononce, et encore est-ce d'une manière très faible. On ne le fait pas sonner dans *faubourg*, qui est le composé de *bourg*, ni dans *calembourg*.

D. De quelle manière le *g* final se lie-t-il avec les voyelles initiales des mots suivans?

R. Quand le *g* se lie, il prend l'articulation forte du *k*; mais sa liaison est loin d'être constante :

La finale *ang* ne se lie que dans les mots *rang* et *sang* : on dit : un *ran-k'honorable*, un *san-k'échauffé*.

Eing et *eng*, jamais de liaison : il *apposa son sein à une lettre*, un *haren excellent*.

Ong, le *g* se lie dans le mot *long* : un *lon-k'intervale*, *en lon-k'et en large*.

On le fait sonner aussi dans les mots *joug* et *bourg* : un *jou-k'intolérable*, un *bour-k'incendié*.

Quant aux finales en *oing*, point de liaison dans aucun cas.

Du j.

D. Que dites-vous de la consonne *j*?

R. L'articulation du *j* est la même que celle du *g* doux; ces deux lettres remplissent les mêmes fonctions dans notre langue; avec la différence cependant que le *j* conserve toujours la même prononciation, quelle que soit la voyelle qui le suive : *ja*, *je*, *ji*, *jo*, *ju*, *jou* et *jeu*.

D. Que faut-il particulièrement observer dans l'articulation du *j*?

R. Comme le *j* a beaucoup de rapport avec le *che*, dont nous parlerons plus bas, il faut prendre garde de ne point confondre ces deux articulations dans la prononciation; comme cela arrive à beaucoup de personnes qui prononcent *ajevé* pour *achevé*, *Chésus* pour *Jésus*, *jeval* pour *cheval*. Du reste, le *j* n'offre aucune autre difficulté qui mérite de nous arrêter.

Du c fort.

D. Pourquoi n'est-il question, dans cette liste des consonnes palatales, que du *c* fort?

R. Parce que cette consonne n'a que dans ce cas, le caractère des articulations palatales. Quand le *c* est doux, il rentre dans la classe des consonnes dentales ou sifflantes, et il en sera parlé à leur occasion.

D. Quelle est donc l'articulation du *c* fort?

R. La même que celle du *k* ou du *q*, et on le prononce ainsi : 1° devant les voyelles *a*, *o*, *u* et *ou*; 2° lorsqu'il se combine avec les consonnes liquides *l*, *r*, comme dans *claqueur*, *croire*; 3° lorsqu'il termine une syllabe, comme dans *détrac-ter*; et, avec quelques exceptions enfin, lorsqu'il est à la fin des mots : comme dans *sac*, *soc*, *duc*, *syndic*, *avec*, etc.

D. N'a-t-on pas trouvé le moyen de changer le *c* fort en *c* doux, même devant les voyelles *a*, *o* et *u*?

R. Oui, en le souscrivant du signe qu'on appelle *cédille*; et dans ce cas, *ca*, *co*, *cu* se prononcent *sa*, *so*, *su* : comme dans *ça*, *façon*, *reçu*.

D. N'y a-t-il pas des mots où le *c* fort change de nature, et se prononce comme le *g* dur.

R. Il y en a peu; mais il faut les connaître : tels sont les mots *second*, *secondaire*, *seconde*, *secondement* et *seconder*, que l'on prononce *segond*, *segondaire*, *segonde*, *segondement* et *segonder*. Il en est de même du mot *cicogne* que l'on prononce *cigogne*.

Digitized by Google

D. Et lorsque le *c* fort redouble dans les mots, quelle doit être leur prononciation?

R. Le redoublement du *c* fort est très fréquent dans nos mots, et particulièrement après les voyelles *a* et *o;* mais il est rare qu'il faille le faire sentir dans la prononciation, surtout à l'égard des mots qui sont d'un usage commun. On fait sonner les deux *c* dans *ac-cabler, ac-créditer, oc-cultation, occulte, bac-chanale, bac-chantes,* et dans quelques autres mots qu'il devient indifférent, de plus en plus, de prononcer avec ou sans cette double articulation.

D. Vous avez dit que le *c* se prononçait à la fin des mots, avec quelques exceptions : faites-nous connaître les mots qui sont exceptés de cette loi?

R. Ce sont les mots *estomac, tabac, almanach, marc* (poids), *cric, arsenic, clerc, jonc, tronc, blanc, banc* et *franc* (adjectif).

D. Et comment le *c* final se lie-t-il avec les voyelles initiales des mots suivans?

R. Il se prononce toujours comme un *k* dans sa liaison, et il y a très peu de mots dans lesquels il ne doive pas se lier; ceux même dont le *c* final ne se prononce pas devant une consonne, se lient devant une voyelle : on dit un *estoma-k'intraitable*, du *taba-k'en poudre*, un *almana-k'intéressant*, un *ban-k'élevé*, du *blan-k'au noir*, un *fran-k'étourdi*, *compter de clèr-k'à maître;* cependant on dit du mot *marc* (poids), un *mar et deux onces.*

Du che.

D. Quelle est la plus singulière propriété du *c* dans notre langue?

R. Celle de former une nouvelle articulation, lorsqu'il est suivi du *h*. On l'entend dans les syllabes *cha*, *che*, *chi*, *cho*, *chu*, etc.; il est impossible de figurer à l'œil cette prononciation; ce n'est ni celle du *c* ni celle du *h*, et le mouvement des organes de la parole ne ressemble en rien à celui qui a lieu dans la prononciation de ces deux consonnes.

D. D'où peut nous être venue cette articulation particulière?

R. Il est probable que nous la tenons de la corruption des syllabes latines *ca* : car nous attachons l'articulation de notre *che* à presque tous les mots français dérivés des mots latins qui ont cette initiale : ainsi, nous disons *chaîne*, de *catena*; *chair*, de *caro*; *chaleur*, de *calor*; *chandelier*, de *candelabrum*; *chant*, de *cantus*; *Charles*, de *Carolus*; *charité*, de *caritas*, etc.

D. Avons-nous indistinctement appliqué la prononciation du *che* doux à tous les mots qui, dans le latin, se prononcent avec le *c* dur et fort?

R. Il s'en faut bien; car nous en avons une infinité dans lesquels s'est conservée l'articulation du *c* fort ou du *k*, et c'est ce qui rend cette partie de notre prononciation extrêmement difficile et épineuse, surtout pour les étrangers. Nous disons, par

exemple, *ar-ki-épiscopal*, tandis que nous prononçons le *che* doux dans *archevêque*.

D. Et quels sont les mots les plus usuels de notre langue, dans lesquels *ch* se prononce comme *k*?

R. Nous avons, par exemple, les mots *eucharistie, Machabées, Achaïe, Chaldée, archange, chaos, trochée, orchestre, Michel-Ange, chirographe, chiromancie*, les îles *Achorès, anachorète, archonte, chœur, choriste, chorus, écho*; et enfin tous les mots où le *ch* est suivi de la consonne liquide *r*, et qui forment les syllabes *chré, chri, chro* et *chry* : ce qui comprend un très grand nombre de mots scientifiques et usuels.

D. Dans quelle classe de nos consonnes placez-vous le *che* doux?

R. Dans celle des consonnes dentales ou sifflantes, où nous la retrouverons.

Du k.

D. Comment se prononce cette consonne?

R. Comme le *c* dur dont elle tient la place, dans une foule de mots scientifiques et tirés des langues étrangères; elle conserve toujours sa même prononciation de quelque voyelle qu'elle soit suivie : c'est toujours un son fort et dur.

D. De sorte que vous ne voyez aucune difficulté dans sa prononciation?

R. Elle n'en a aucune par l'effet de son invariabilité.

Du q.

D. Pouvez-vous en dire autant de la consonne *q*?

R. Quant à son articulation, c'est absolument la même que celle des deux consonnes précédentes, *c* fort et *k*. Mais, dans ses applications, elle présente des particularités qui méritent d'être remarquées.

D. Et quelles sont-elles?

R. On ne la place jamais devant une voyelle, sans l'intermédiaire de l'*u*, et il arrive souvent que cet *u* est absolument muet, comme dans *cou-qué-rir*; que, quelquefois, on le prononce naturellement, comme dans *é-quès-tre*, et que, dans beaucoup de mots, cet *u* se prononce *oua* : comme dans *é-quation*. Voilà ce qui fait la particularité de la consonne *q*, et ce qui cause la difficulté de sa prononciation.

D. Que faut-il faire pour éviter cette difficulté?

R. Il suffira de connaître quels sont les mots dans lesquels on prononce l'*u* naturellement, et ceux qui se prononcent *oua*; tous les autres se prononçant sans *u* et avec la seule articulation du *q* ou du *k*.

D. Faites-nous donc connaître ces deux classes de mots : du moins ceux qui sont les plus usuels dans notre langue?

R. Sous la syllabe *qua*, prononcée comme *qoua* (en diphthongue), nous avons : *adéquat*, *aquatique*, *équateur*, *équation*, *loquacité*, *quadragénaire*, *quadragésime*, *quadrupède*, *quadruple*, *quaterne*, *quatuor*, *quin-qua-génaire*, etc.

Sous la syllabe *què*, prononcée comme *küè* (en dipht.), nous avons : *équèstre, liquèfaction, loquèle, quèsteur, quèsture*, etc.

Sous la syllabe *qui*, prononcée *küi* (dipht.), *équi-angle, équi-latéral, équitation, obliquité, ubiquiste*, etc.

Sous la syllabe *quin*, prononcée comme *küin* (dipht.), nous avons : *quin-quagénaire, quin-quagésime, quin-quennium, quin-tuple, quin-tupler, quin-tillien*, etc.

Voilà les seules syllabes sous lesquelles l'*u*, après le *q*, entre pour quelque chose dans la prononciation. Dans tous les autres cas, cet *u* est muet, et l'on prononce *ka* pour *qua*, *ke* pour *que*, *ki* pour *qui*, *ko* pour *quo*, etc.

D. Et lorsque le *q* est à la fin des mots, comment se prononce-t-il?

R. Cette consonne est rare, dans notre langue, à la fin des mots. On l'articule fort dans *coq*, il est muet dans *cinq* : un *coq menaçant*, et *cein pièces de monnaie*; cependant on dit et on écrit *co-d'inde*.

Dans sa liaison, le *q* prend l'articulation forte du *k*, et il se lie dans tous les mots qui en sont terminés. On dit *cin-k'hommes, cin-k'arpens*, un *co-k'à-l'âne*.

Du x.

D. Quelles remarques faites-vous sur la consonne *x*?

R. La consonne *x* est une de celles dont l'articu-

lation varie le plus dans ses applications; ou plutôt elle n'a pas d'articulation qui lui soit propre; sa prononciation est relative et dépend de sa position dans les mots. Généralement elle représente deux consonnes, et elle en a la double articulation, tantôt palatale et sifflante, tantôt dentale et sifflante seulement.

D. Quand est-ce qu'elle est palatale et sifflante?

R. Lorsqu'elle représente un *k* et un *s* : comme dans *expérience*, que l'on prononce *èks-périence*.

Lorsqu'elle s'articule comme un *g* fort suivi d'un *z* : comme dans *Xavier*, *Xénophon*, que l'on prononce *Gzavier*, *Gzénophon*.

Lorsqu'elle est à la place du *c* dur suivi d'un *c* doux, comme dans *axe*, *maxime*, que l'on prononce *ac-ce*, *mac-cime*.

Lorsqu'elle représente seulement un *c* dur, et qu'après elle se trouve, dans le mot, un *c* qui se prononce doux à raison de la voyelle *e* ou *i* à laquelle il se lie : comme dans *exciter*, *excès*, que l'on prononce *ek-citer*, *ek-cès*.

D. Et quand est-ce qu'elle est purement sifflante?

R. Lorsqu'elle tient lieu de deux *s* : comme dans *Auxerre*, *soixante*, que l'on prononce *Ausserre*, *soissante*.

Lorsqu'elle se prononce comme *z* : comme dans *dixième*, *dixaine*, dans lesquels on dit *dizième*, *dizaine*.

Enfin, lorsqu'à la fin des mots il représente un *s* : comme dans *dix, six, Cadix,* qui se prononcent *dis, sis, Cadis.*

D. Comment démêler ces différentes prononciations au milieu de tant de variétés?

R. Voici quelques règles générales, quoique susceptibles de beaucoup d'exceptions.

Le *x* a le son d'un *k* et d'un *s*, lorsqu'il se trouve devant une consonne; il a le son d'un *g* et d'un *z* quand il précède une voyelle. Au commencement des mots, il se prononce *ks;* devant *ce* ou *ci,* il a le son du *c* dur; et, à la fin des mots, il s'articule, tantôt comme un *s,* et tantôt comme un *ks;* de ce nombre sont les mots suivans : *Ajax, borax, Dax, linx, larinx, sphinx, phénix, préfix, styx, index, perplex,* etc.

D. Et lorsque le *x* se trouve devant des mots commençant par une voyelle, comment s'exécute sa liaison avec elle?

R. La propriété de cette consonne est de se changer toujours, dans sa liaison, en *z,* et il n'y a point de mots qui fassent exception à cette loi, quelle que soit la prononciation du *x* dans leur terminaison. Ainsi, on dit en liant : *Ajak-z'et ses compagnons;* comme on dit un *nombreu-z'auditoire,* le *styk-z'odieux;* comme *di-z'hommes,* etc.; où l'on voit que le *x* final prend toujours la modification du *z.*

DIXIÈME LEÇON.

Des consonnes dentales ou sifflantes s, c doux et z.

Du s.

D. En quoi consiste l'articulation de la consonne *s* ?

R. Elle consiste, comme dans toutes les autres consonnes appelées dentales, dans une sorte de sifflement qui est produit par l'application presque immédiate de la langue au palais, de sorte que l'air intérieur, poussé avec force, et gêné à son passage entre les deux organes, rend, à son issue, et en se brisant sur les dents, le son que nous entendons dans la prononciation de la consonne *s*.

D. Le *s* conserve-t-il toujours le même son?

R. Il le conserve toujours dans le corps d'un mot, excepté 1° lorsqu'il est seul entre deux voyelles, ou entre une voyelle et un *h* muet, où il prend ordinairement le son du *z* : comme dans *rose, extâse, ruse, déshabiller*, etc.; 2° dans quelques mots positivement déterminés, où il se trouve entre un *l* et une voyelle, et où il prend également le son du *z* : comme dans *Alsace, balsamique ; balsamine ;* 3° dans la syllabe *trans*, suivie d'une voyelle : comme dans *transaction, transiger, transitif, transissement, transalpin*, etc., où il se prononce *z*, à l'exception pourtant de ces mots : *transir, Transylvanie*, où il reprend l'articulation du *c* doux.

D. Ne connaissez-vous quelques autres exceptions sur l'emploi du *s* entre deux voyelles?

R. Il y a beaucoup d'autres mots dans lesquels cette consonne conserve sa modification naturelle, quoique placée entre deux voyelles; tels sont les suivans : *préséance, présupposer, tournesol, parasol, monosyllabe, vraisemblable*, etc. Ce sont ordinairement des mots composés dans lesquels on a voulu conserver aux mots primitifs leur prononciation particulière.

D. N'y a-t-il pas quelque remarque à faire, lorsque le *s* se trouve au commencement d'un mot?

R. Quand il y est suivi d'une voyelle, il n'y a aucune difficulté dans sa prononciation, et il y forme toujours les syllabes faciles *sa, se, si, so, su* : mais souvent, et dans beaucoup de mots, le *s* se trouve suivi d'une consonne, comme dans les syllabes *sca, sco, scu*, et alors cette prononciation mérite une attention particulière.

D. Comment s'exécute cette prononciation?

R. On fait d'abord sonner le *s*, et cette articulation consiste alors dans un léger sifflement dégagé de toute application à une voyelle, ensuite on prononce le *c* dur qui se lie fortement aux voyelles qui suivent; de sorte que le son du *s* peut être considéré, dans ce cas, comme un son isolé, distinct, et entièrement indépendant du son qui suit.

D. Quelles sont les erreurs qui accompagnent souvent cette prononciation?

R. Beaucoup de personnes la dénaturent en pla-

çant un *e* devant le *s*, et disent, par exemple, *espacieux*, au lieu de *spacieux*, *escandale*, au lieu de *scandale*; ce sont des fautes graves.

D. Quelles sont les consonnes qui, avec le *s*, donnent lieu à cette prononciation?

R. C'est d'abord le *c* dur suivi d'un *a*, d'un *o* et d'un *u* : comme dans *scrupule*, *scorpion*, *scapulaire*; ensuite le *p* : comme dans *spadassin*, *spécial*, *spirituel*, *spoliation*, *sputer*; et enfin le *t* : comme dans *stable*, *stérile*, *stimuler*, *store*, *stupeur*, etc.

D. Mais, n'y a-t-il pas des mots dans lesquels on prononce comme un *c* doux les deux consonnes initiales *s* et *c*?

R. Ils sont en très grand nombre; et c'est lorsque ces deux consonnes sont suivies d'un *e* ou d'un *i* : comme dans *scélératesse*, *science*, etc.

D. Comment considérez-vous le redoublement du *s* dans les mots?

R. Il n'y a point de redoublement de cette consonne dans la prononciation; mais le *s*, dans ce cas, a un son fort : comme dans *rassurer*, *ressentir*, *ruisseau*, *presser*, etc.

D. Et à la fin des mots, comment le *s* final se prononce-t-il?

R. Généralement le *s* final ne se prononce point lorsque le mot suivant commence par une consonne; cependant nous avons beaucoup de mots où cette consonne y est nécessairement sonore, et ce serait une faute grave que de ne pas la faire sentir même devant une consonne.

D. Et quels sont les mots où le *s* final est nécessairement sonore?

R. Il l'est dans *ais* (planche), *laps* et *relaps*, *mars*, *as*, *atlas*, *hélas* et *las* (interjections), et dans tous les noms propres terminés en *as*.

On le fait sonner aussi dans les mots *cens* (redevance en argent), *gens*, et *bon sens*.

Dans les mots *aloès*, *fils* (enfant mâle), *bis*, *bris*, *gratis*, *lys*, *vis*, *jadis*, ainsi que dans les noms propres terminés en *is*.

Dans les finales en *os*, nous avons les mots *pathos*, *os*, *Minos*, *Atropos*, *Paphos*, *Lemnos*, etc.

Dans celles en *ours*, le seul mot *ours*. Et enfin dans celles en *us*, les mots *agnus*, *argus*, *blocus*, *bibus*, *calus*, *chorus*, *fœtus*, *hiatus*, *obtus*, *obus*, *palus*, *prospectus*, *rébus*, *sus*; et tous les noms propres ainsi terminés. La prononciation admet aussi, quelquefois, la sonorité du *s* dans le mot *plus*, surtout à la fin des phrases, ainsi que dans le mot *mœurs*.

D. Que devient la consonne *s* à la fin des mots, lorsque les mots suivans commencent par une voyelle?

R. Règle générale et sans exception. Le *s* se lie toujours dans ce cas, mais c'est en prenant le caractère et la prononciation du *z* : on dit des *respèk-z'infinis*, des *déssein-z'avortés*, ils *furent attéin-z'et convaincus*, des *profon-z'abîmes*, un *fi-z'indocile* (pour fils), etc. C'est la plus douce de nos liaisons, et il en est résulté, pour notre langue, une des plus grandes sources d'euphonie.

Du c *doux.*

D. Nous avons déjà parlé du *c* fort et des circonstances où il prend ce caractère : quand est-ce que cette même consonne se change en *c* doux, et quelles sont alors ses fonctions?

R. Le *c* prend le caractère d'un *c* doux, quand il est suivi d'un *e*, d'un *i*, d'un *y*, ou quand il est souscrit d'un petit ç qu'on appelle cédille; alors cette consonne rentre dans la classe des consonnes dentales ou sifflantes, et ses fonctions sont les mêmes que celles du *s* avec lequel il a, dans ce cas, une entière analogie.

D. N'existe-t-il pas cependant quelque différence entre les applications du *c* doux et celles du *s*?

R. Sans doute; le *c* doux n'entre jamais dans nos syllabes à la suite d'une voyelle; il n'en termine aucune, et jamais il n'est la finale d'un mot : c'est ce qui rend son étude facile et sans difficulté.

Du z.

D. Que remarquez-vous de la consonne *z*?

R. Qu'elle est la consonne faible du *s*, et que sa prononciation est la même que celle de cette dernière consonne, lorsqu'elle est entre deux voyelles.

D. Quelle est sa propriété la plus remarquable?

R. Celle de donner à l'*e* des finales en *ez*, le son d'un *é* fermé, comme dans *vous chantéz*, *vous liséz*, le *néz*, *asséz*, etc.

D. Et le *z* est-il sonore dans ces finales?

R. On ne le prononce jamais devant les consonnes ou à la fin des phrases, excepté dans quelques mots où il sonne comme un *s* : tels sont les mots *gaz* et quelques noms propres : *Alvarèz*, *Rodriguèz*, l'*isthme de Suèz*, *Fèz*, *Usèz*, *Saint-Jean de Luz*, *Coblentz*, etc.

D. Comment s'exécute la liaison du *z* final devant les voyelles initiales des mots suivans?

R. Cette consonne se lie d'après son propre caractère, et il ne faut jamais négliger d'en faire le lien des mots partout où elle se rencontre devant des voyelles. La douceur qu'elle répand sur le langage en a rendu l'usage universel. Manquer à sa liaison, dans tous les cas où sa présence devant une voyelle le demande, c'est violer une des lois fondamentales de la prononciation française, et lui ravir une partie de son charme.

ONZIÈME LEÇON.

De la consonne gutturale h.

L'INSTIT. La nature de cette consonne et son importance dans notre prononciation, exigent, mes jeunes amis, que j'entre dans quelques éclaircissemens préliminaires qui vous la feront à-la-fois connaître sous ces deux rapports.

Quelques grammairiens ont contesté au *h* le caractère de son articulé : c'est une question qu'il nous

importe peu de discuter. L'essentiel est de savoir comment il se forme, afin d'en déduire les règles de sa prononciation.

L'articulation du *h* n'est autre chose qu'une émission forte de l'air intérieur à travers les organes de la parole, qui ne se modifient que pour exprimer le son-voyelle qui l'accompagne : comme dans les syllabes *ha, he, hi, ho, hu.* Rien n'est plus ordinaire que d'entendre des lecteurs ou des orateurs se méprendre sur la nature de cette prononciation; il y en a qui, au lieu de pousser en dehors l'air intérieur, l'attirent à eux, et s'en remplissent la poitrine; cette manière d'articuler le *h* est entièrement vicieuse, et nuit singulièrement à leur diction. D'autres émettent cette consonne avec tant de faiblesse, qu'il n'est pas possible de distinguer si elle est aspirée ou muette; et cependant, combien de mots exigent que cette articulation soit forte, et empruntent même d'elle toute leur énergie! Enfin, rien de plus commun, même parmi des hommes instruits, que les fautes les plus grossières quant à la manière de lier, avec le *h* initial des mots, les consonnes ou les voyelles finales des mots qui le précèdent. Cela vient de ce qu'on ignore quels sont les mots dans lesquels il faut aspirer le *h* initial, ou ceux dans lesquels il est muet; et comme cette étude est indispensable pour une bonne et juste prononciation : nous en ferons un objet principal de cette leçon.

D. Et d'abord, dites-moi combien vous distinguez de sortes de *h* dans notre langue?

R. On distingue, en français, deux sortes de *h*, le *h* aspiré et le *h* non aspiré ou muet.

D. Quelle est la propriété du *h* aspiré?

R. Le *h* aspiré a toutes les propriétés des consonnes; c'est-à-dire qu'on n'élide point devant lui les voyelles qui ont coutume de s'élider devant d'autres voyelles : ainsi on dit la *haine*, la *honte*, je *hais*, le *héros;* comme on dit la *crainte*, le *courage*, je *fais*, le *combat*. Par une suite de ce principe, on ne lie pas non plus avec le *h* aspiré, les consonnes finales qui ont coutume d'être liées avec les voyelles. Ainsi les *héros*, un *coup hardi*, se prononcent *lé héros*, un *cou hardi*.

D. Et la propriété du *h* non aspiré, quelle est-elle?

R. Puisqu'il est absolument muet, et qu'il n'ajoute rien à la prononciation de la voyelle qu'il précède, il s'ensuit que cette voyelle conserve les fonctions de toutes les voyelles initiales, et que les consonnes et les voyelles finales des mots précédens se lient avec elle : comme dans l'*honneur* et un *dangereu-z'honneur*.

D. Outre ces caractères généraux, le *h* n'en a-t-il pas d'autres encore qu'il est utile de connaître?

R. Le *h* se combine souvent avec des consonnes étrangères, et delà viennent, ou des articulations nouvelles, comme nous l'avons vu dans le *che*, ou des articulations identiques avec d'autres déjà connues, comme le *phe* que l'on prononce comme *fe*, et le *the*, qui se prononce comme *te*. Enfin, le *h* est

un des caractères de notre langue que l'on a le plus respectés par raison d'étymologie. Voilà pourquoi on le trouve joint si souvent à des syllabes dont la prononciation resterait la même s'il n'y était pas : comme dans *Christ*, *rhétorique*, *thème*.

D. D'après ces notions, il résulte que le plus grand embarras, pour la plupart des lecteurs, est de savoir quand le *h* initial d'un mot est aspiré ou muet, afin de conformer leur prononciation à l'un ou à l'autre de ces deux cas : entrons dans ce détail, et faites-nous connaître seulement quels sont les mots de notre langue qui ont pour initiale un *h* aspiré ; car, connaissant bien ces mots, il s'ensuivra que, dans tous les autres, le *h* sera muet ; et c'est ce qu'il nous importe de savoir. Commençons par la syllabe *ha*, et dites-nous quels sont les mots usuels sous cette syllabe initiale, dans lesquels on prononce le *h* aspiré ?

HA.

R. Sous la syllabe initiale *HA*, on trouve les mots *hableur* (et ses dérivés), *hache* (id.), *hagard*, *hâlage*, *hâle*, *halener*, *haleter*, *haloir*, *hamac*, *hameau*, *haquenée*, *haquet*, *harangue* (id.), *haras*, *harasser*, *hareng*, *haricot*, *haridelle*, *haro*, *hasard* (id.), *hâte*, *hatille*, *have* et *hâvre*.

Sous la syllabe *HAI*, sont les mots *haie*, *haine*, *haïr* (dans tous ses temps), *haineux*, *haissable*, *haire* et *haillons*.

Sous la syllabe *HAL*, se trouvent *halbran*, *halte*, *halle*, *hallebarde* et *hallier*.

Sous celles *HAM* et *HAN* : *hampe*, *hanche*, *hangar*, *hanneton*, *hannicheur*, *hanscrit*, *hanter* et *hantise*.

Sous celles *HAP* et *HAR* : *happe*, *happer*, *happelourde*, *harceler*, *hard*, *harde*, *hardiesse*, *hardi*, *hardiment*, *hargneux*, *harnois*, *harpagon*, *harpe*, *harper*, *harpie*, *harpin*, *harpon* et *hart*.

Enfin, sous la syllabe *HAU*, sont *hauban*, *haubert*, *hauteur*, *haut* (et ses dérivés et composés), *hausse*, *hausser* et *haussoires*.

HE.

D. Quels sont les mots, sous la syllabe initiale *he*, qui se prononcent avec le *h* aspiré?

R. On a d'abord les mots *hé!* (interjection) *héler*, *héraut*, *hérisser*, *hérisson*, *hère*, *héron*, *héros*, *hêtre* et *heaume*.

Sous la syllabe *HEN* : *Henri*, *Henriade*, *hennir*, *hennissement*.

Sous celle en *HER* : *hernie*, *herniaire*, *hersage*, *herse*, *herser*.

Et sous celle en *HEUR*, les mots *heurt*, *heurter* et *heurtoir*.

HI.

D. Dites-nous les mots qu'on prononce avec le *hi* aspiré?

R. Ce sont les mots *hibou, le hic, hideux, hideusement, hie* (la), *hiérarchie* et *hiérarchiquement.*

HO.

D. Et ceux en *ho* quels sont-ils?

R. On dit le *hic* et le *hoc, hoche, hochement, hochet, hôlà, homard, hoquet, hoqueton, Hollande* (la), *hongre, hongrer, Hongrie, Hongrois, honte* (et ses dériv.), *honnir, hons, hotte, houblon, houblonnière, houblonner, houe* (la), *houer, houlette, houri, houille, houle, houlleux, houppe, hourse, houspiller, houssard, housse, houx* et *hoyau.*

HU.

D. Enfin, quels sont les mots avec la syllabe *hu*, qui se prononcent aspirés?

R. Ce sont *huche, huée, huer, huguenot, huit, huitaine, huitième, humer, hune, hunier, hure, huppe, hurler, hurlement* et *hutte.*

D. Donnez-nous quelques exemples de l'emploi de ces mots dans la prononciation française?

R. Hâle, on dit : le *gran hâle*, le *tein halé.*

Hameau : un *méchan hameau, lé bois et lé hameaux.*

Hareng : *dé hareng frais,* un *excellen hareng.*

Halte : *il fi halte en cet endroit.*

Hangar : *Dé hangars solidement construits.*

Harceler : *On le harcelait de tous côtés.*

Hauteur : *lé hauteurs qui entourent la ville.*

Héros : *lé héros de l'antiquité.* Notez qu'il n'y a

que ce mot qui se prononce avec un *h* aspiré, et que tous ses dérivés se prononcent avec le *h* muet. On dit *u-n'héroïne*, un *éclatan-t'héroïsme*, etc.

Hernie : *il est incommodé d'une hernie.*

Hideux : un *monstre hideux, il é hideusement difforme.*

Hurlement : *on entendit dé hurlemens affreux.*

Hérisser : *des coursiers attentifs le crin s'é hérissé.*

DOUZIÈME LEÇON.

De la formation des syllabes et des mots, et des conditions d'une bonne articulation.

L'ASTIE. L'assemblage qui se fait d'une voyelle avec une consonne, ou de quelques consonnes avec une, deux ou même trois voyelles, pour former un son plein et complet, est ce qu'on appelle une syllabe, comme *ba, bai cra, pla, beau, lieu, soient, œuf, bain*, etc., qui sont toutes des syllabes complètes ou des assemblages de lettres qui représentent des sons parfaits, exprimés par une seule émission de voix.

Souvent une seule voyelle suffit pour faire un son parfait, et alors elle forme une pure syllabe, comme dans *a-gré-a-ble, o-bé-i, u-ni*, où vous voyez que les deux *a* du premier mot, l'*o* et l'*i* du second, et l'*u* du troisième, forment des sons complets, et par conséquent, sont des syllabes parfaites. Mais il n'en est

pas de même des consonnes; car, comme elles ne sauraient produire aucun son par elles-mêmes, elles ne peuvent faire une syllabe, si elles ne sont accompagnées d'une autre lettre qui soit voyelle.

Les syllabes sont simples ou composées : les simples sont d'une seule voyelle, ou tout au plus d'une voyelle et d'une consonne, comme dans *a-mi*. Les syllabes composées sont celles où il entre plusieurs lettres, comme dans *eaux, champs*.

Comme une seule voyelle peut faire une syllabe, une seule syllabe peut aussi faire un mot; comme dans cet exemple : *il est seul aux champs*. Tous ces petits mots s'appellent *monosyllabes*, c'est-à-dire des mots d'une seule syllabe. Les mots qui sont composés de deux syllabes, comme *jus-te, san-té, des-tin*, se nomment *disyllabes*. Ceux qui en ont trois, comme *for-tu-ne, u-ni-vers*, s'appellent *trisyllabes*; tous les autres mots composés de plus de trois syllabes, comme *in-sen-si-ble*, s'appellent *polysyllabes*. Ces mots viennent du grec. Le premier signifie mot d'une syllabe, le second, de deux, le troisième, de trois, et le quatrième, mot de plusieurs syllabes.

Lorsqu'on veut exprimer l'ordre des syllabes que contient un mot, et le rang qu'elles y occupent; si le mot est de deux syllabes, comme dans *a-mour*, on nomme simplement première et dernière syllabe. Si le mot est de trois syllabes, comme dans *gé-né-ral*, on nomme la syllabe *gé*, première syllabe, la syllabe *né*, pénultième, et la syllabe *ral*, la dernière. Si le mot est de quatre syllabes, comme dans *in-sen-*

si-ble, in est la première, *sen*, l'anté-pénultième, *si*, la pénultième, et *ble*, la dernière. Si le mot est de cinq syllabes ou plus, comme *cha-ri-ta-ble-ment*, après avoir nommé la première et la dernière syllabe, ensuite la pénultième, et enfin l'anté-pénultième, on recommence par la tête du mot, et on dit seconde ou troisième syllabes; de sorte qu'on ne parle jamais de seconde, de troisième ou de quatrième syllabes, qu'aux mots composés de plus de quatre syllabes.

Quant à la formation des mots, elle est complète lorsque, soit par le moyen d'une seule voyelle ou d'une seule syllabe, soit par l'assemblage de deux ou de plusieurs syllabes, l'esprit conçoit une idée ou un commencement d'idées. Et voilà la différence qu'il y a entre la formation complète d'une syllabe et celle d'un mot. La première produit un son parfait et fini, et la seconde réveille une idée. La syllabe *san*, par exemple, ne signifie rien, quoiqu'elle présente un son complet; mais, si vous y ajoutez la syllabe *té*, *san-té*; alors votre esprit conçoit l'idée qui est attachée à ce mot, et sa formation est complète.

Tels sont, mes jeunes amis, les élémens de la parole. Je vous ai fait connaître le caractère grammatical des lettres; vous savez ce que c'est qu'une syllabe, et vous entendez parfaitement ce que c'est qu'un mot : mais ce que vous ne sauriez assez concevoir, c'est le soin particulier qu'il faut donner dans la lecture publique à ces trois instrumens de la pa-

role. La juste prononciation des lettres, soit voyelles ou consonnes; celle des syllabes et celle des mots qui entrent dans la composition du discours, est une des premières conditions d'une bonne articulation. Quand les lettres, les syllabes et les mots sont nettement et régulièrement émis, c'est-à-dire, quand chacun d'eux reçoit sa pulsation et sa prononciation propres, alors l'articulation est juste et fondamentalement correcte; elle est nécessairement confuse, quand il n'y a aucune distinction du caractère grammatical des lettres, quand les mouvemens successifs de la voix, dans l'émission des syllabes, sont confondus ou perdus dans une masse de sons; quand, enfin, les mots ne reçoivent pas individuellement leur pulsation particulière. Voilà pourquoi, mes amis, avant de passer à d'autres principes d'une lecture exacte et régulière, j'ai cru devoir vous proposer l'étude des réponses aux questions suivantes. Et d'abord :

D. Quelle idée vous faites-vous de la formation d'une syllabe?

R. Une syllabe consiste dans l'assemblage d'une voyelle avec une consonne, ou de plusieurs consonnes avec plusieurs voyelles, pour former un son plein et complet qu'on fait entendre par une seule émission de voix, comme dans *paix*, *bras*, etc.

D. Combien distinguez-vous de sortes de syllabes?

R. Elles sont ou simples ou composées. Les simples sont formées d'une seule voyelle, ou tout au plus

d'une voyelle et d'une consonne; et les composées sont celles où il entre plusieurs lettres, soit voyelles ou consonnes. Ainsi le mot *a-mi* est formé de deux syllabes simples, et le mot *pour-point* de deux syllabes composées.

D. Comment s'appellent les petits mots qui ne sont composés que d'une seule syllabe?

R. On les appelle *monosyllabes*; ainsi *nous, vous, tous,* sont des monosyllabes. Quand le mot est composé de deux syllabes, comme dans *des-tin*, on le nomme *disyllabe*. Quand il l'est de trois, comme dans *for-tu-ne*, on l'appelle *trisyllabe*. Et enfin, quand il l'est de plusieurs, il est appelé *polysyllabe*.

D. Quelle différence faites-vous entre une syllabe et un mot?

R. La syllabe est une réunion de lettres pour former un son; et le mot est une réunion de syllabes pour éveiller une idée; dans le mot *père*, par exemple, les deux syllabes *pè* et *re* ne signifient rien, quoiqu'elles forment un son plein et fini; mais si on les réunit, on forme le mot *père*, et aussitôt l'esprit se représente l'idée qui est attachée par l'usage et par convention à ce mot.

D. Que concluez-vous de ces notions?

R. Trois choses : que, puisque les lettres, soit voyelles ou consonnes, sont les élémens de la formation des syllabes, il faut les prononcer d'après leur caractère grammatical; que, puisque les syllabes sont destinées à donner des sons complets, il faut les émettre avec la justesse et la netteté que de-

mandent ces sons; que, puisqu'enfin les mots servent à réveiller des idées dans l'esprit, il faut les énoncer individuellement et sans confusion, de manière que l'oreille sente distinctement leur division, c'est-à-dire leur commencement et leur fin. C'est ce qu'on appelle les conditions d'une *bonne articulation*.

D. Expliquez-nous la nécessité de la première condition.

R. Elle est fondée sur ce que nous avons déjà appris du caractère grammatical des voyelles et des consonnes. Nous savons, par exemple, que les voyelles ont des modifications distinctes, qu'elles sont aiguës, graves ou très ouvertes; que l'*e* surtout se combine dans nos mots de plusieurs manières; enfin que les consonnes ont un caractère organique qui les rend ou faibles, ou fortes, ou labiales, ou palatales, ou sifflantes; il s'ensuit que rien ne peut dispenser de donner à toutes ces lettres, dans la lecture à haute voix, le caractère qui leur est grammaticalement assigné, et qu'il ne peut exister de bonne diction publique quand cette base fondamentale est défectueuse.

D. Sur quoi repose la seconde condition relative à la juste énonciation de toutes les syllabes d'un mot?

R. Sur la nécessité de donner aux sons qui en résultent, leur plénitude et leur caractère particulier. Le vice le plus commun, et celui qui jette le plus d'obscurité dans la prononciation des discours pu-

blics, est l'habitude de ne donner quelque consistance qu'aux premières syllabes d'un mot, et de manger en quelque sorte les dernières. Ce n'est là qu'un exemple, parmi tant d'autres, de l'articulation vicieuse des syllabes. Il faut que toutes celles qui entrent dans la composition d'un mot, soit masculines ou féminines, soit aiguës ou graves, soit douces ou fortes, entrent aussi dans la prononciation de ce mot. On fait souvent disparaître des lettres dans la diction; souvent on adoucit le son des syllabes; mais jamais on ne doit en retrancher aucune, parce qu'une syllabe fait partie constitutive et essentielle d'un mot, et que sans elle, ce mot ne peut être entendu ni articulé dans son intégrité.

D. Et la troisième condition relative aux mots, sur quoi la fondez-vous?

R. Si les mots servent à exprimer des idées ou des modifications d'idées; s'ils ont chacun une attribution particulière; s'ils servent à exprimer; tantôt une substance, tantôt une qualification, ici une action, là un rapport; si, en un mot, ainsi que nous l'enseigne la grammaire, ils constituent les diverses parties du discours, ou plutôt les différentes opérations de l'esprit; il s'ensuit que, quelque liaison qu'il y ait entre eux, ils doivent être distingués par des frappemens successifs de voix qui annoncent leur division et leur matérielle indépendance. Il en est du lecteur, sous ce rapport, comme d'un homme qui parcourt un espace d'un pas mesuré; quoiqu'il y ait de l'ensemble et une sorte d'harmonie dans sa

marche, on aperçoit néanmoins le mouvement de chacun de ses pas, et on pourrait les compter.

D. Quels sont les avantages d'une prononciation fondée sur ces conditions?

R. Ils sont inappréciables : alors tout est clair à l'oreille des auditeurs; point de confusion dans les sons, point d'entassement de mots; chaque lettre est exprimée avec son caractère élémentaire et grammatical; toutes les syllabes sont énoncées avec leur modification individuelle; la distinction des mots s'exécute avec ordre et clarté; chaque chose est à sa place; et il faut avouer que lorsqu'on réunit ces avantages, on a presque tout fait pour l'intérêt d'une lecture publique et pour le but qu'on se propose.

D. Quel est, après l'ignorance des principes d'une bonne articulation, le plus grand obstacle à l'accomplissement de ses lois?

R. C'est la *précipitation*, éternel et infaillible fléau de toute lecture à haute voix. Qu'arrive-t-il alors? les mots se pressent et se précipitent les uns dans les autres; les syllabes sont tronquées; les sons perdent leur caractère et leurs modifications; la respiration, ne trouvant plus à se placer convenablement, éprouve une gêne et une contrainte fatigantes; tout disparaît à-la-fois; et à la place d'une lecture satisfaisante, on ne fait entendre qu'une masse de sons et d'articulations aussi insipides pour l'auditeur que nuisibles à l'objet que l'on s'était proposé.

TREIZIÈME LEÇON.

De la prononciation prosodique des mots.

L'INST. Nous avons vu, mes amis, dans les précédentes leçons, quelle doit être la prononciation grammaticale des lettres, des syllabes et des mots de la langue française : mais ce que nous avons appris sur cet objet important ne suffit pas encore pour une prononciation exacte et capable de captiver l'oreille. On peut en effet exécuter rigoureusement toutes les lois de la grammaire sur la prononciation des mots de la langue française, et néanmoins s'énoncer d'une manière très désagréable. Concevez-vous, en effet, quel serait le désagrément d'entendre un lecteur qui s'appesantirait également sur chaque syllabe d'un mot, qui les prononcerait toutes avec la même lenteur, et combien cela deviendrait fatigant à la longue? Concevez-vous aussi combien il serait fastidieux d'en écouter un autre qui, passant avec une égale rapidité sur tous les mots, n'en ferait sentir aucun? Quelle monotonie accablante d'une part! et quelle sècheresse de l'autre! Pour éviter ces deux excès, l'usage et le goût ont déterminé qu'il y aurait dans les mots de la langue française des syllabes longues, c'est-à-dire des syllabes sur lesquelles on s'appesantirait un peu, comme sur la première du mot *âme*, et des syllabes brèves sur lesquelles on passerait plus rapidement; comme sur la troisième du mot *épigramme*.

L'étude de cette partie de la grammaire qu'on nomme *prosodie*, est utile et nécessaire à tous ceux qui veulent parler correctement la langue française; elle l'est surtout au lecteur qui doit s'attacher à rendre sa lecture aussi insinuante et aussi agréable qu'il lui est possible. C'est pourquoi, mes jeunes amis, nous allons nous occuper des principes élémentaires de la *prosodie* française, ou, ce qui est la même chose, de la manière dont on doit prononcer régulièrement tous les mots de cette langue, suivant ce qu'exige chaque syllabe de ce mot, sous le rapport du plus ou du moins de temps qu'il faut employer à la prononcer.

La prosodie est la prononciation régulière des mots quant à l'*accent* et à la *quantité*. C'est l'art de donner à chaque syllabe le ton et la valeur qui lui sont propres. On prononce le son *e* du mot *café*, plus bref que celui du mot *fée*. Cette brévité ou cette longueur dans les sons se nomme *quantité*.

Il faut moins ouvrir la bouche pour l'*a* du mot *patte* que pour celui du mot *pâte* : l'élévation ou l'abaissement de la voix sur le même son, se nomme *accent*.

Il y a, dit *Dumarsais*, diverses inflexions de voix dont les unes élèvent le ton, les autres l'abaissent, d'autres enfin l'élèvent d'abord et le rabaissent ensuite sur la même syllabe. Le ton élevé est ce qu'on appelle *aigu*; le ton bas ou baissé est ce qu'on appelle *accent grave;* enfin le ton élevé et baissé successivement, et presque en même temps sur la même

syllabe, est l'accent *circonflexe* : ce mot est venu du latin *circumflectere*, qui veut dire *tourner autour*.

La manière de faire sentir ces accens dépend de l'ouverture plus ou moins grande de la bouche, et d'une émission plus ou moins considérable de son. L'accent grave demande une ouverture de bouche, et une émission de son plus grande que l'accent aigu; et le circonflexe un volume de son avec une ouverture de bouche plus considérable encore que l'accent grave.

On nomme aussi accent les signes que l'on met sur certaines voyelles pour en indiquer la modification grammaticale; comme dans *vérité, procès, fête*. Par extension, on le donne également aux signes qui servent à différencier la nature d'un mot, d'avec celle d'un autre mot qui s'écrit de même; comme dans ces phrases : *il est à Rome, il a un ami; il est là, la promenade est agréable; il ne sait où aller, s'il doit avancer ou reculer.*

Vous connaissez les signes matériels de ces accens; et comment s'écrivent l'aigu (´), le grave (`) et le circonflexe (^).

Ces principes posés, concluons qu'il y a deux choses à considérer dans les élémens constitutifs de la parole : ce qu'est le son sous le rapport de l'*accent*, et ce qu'il est sous le rapport de la *quantité* : mais ce qui doit être particulièrement remarqué, c'est que les lois de l'une de ces choses ne déterminent pas toujours les règles de l'autre. Un son peut être à-la-fois aigu et long, comme dans l'exemple

cité ci-dessus : *café* et *fée* ; et un son grave peut être en même temps bref, comme dans *qu'il aimât*. D'où il suit que l'étude des sons qui ne sont point accentués; c'est-à-dire, qui ne sont point décidés aigus, moyens ou graves par la présence d'un accent, est indispensable pour quiconque veut se former à une bonne prononciation. Je mettrai tous mes soins à vous les faire remarquer dans le cours de nos lectures, et à rectifier les erreurs que vous pourriez faire dans l'énonciation de leurs modifications.

Quant à la prosodie des sons, objet actuel de nos leçons; voici l'idée que vous devez vous faire des longues et des brèves dont elle détermine le principe et les applications. Il faut d'abord savoir qu'il n'existe pas pour les syllabes une durée absolue et indépendante de leurs rapports. C'est relativement les unes aux autres que les longues et les brèves sont telles; c'est-à-dire qu'une longue n'est longue que par rapport à la brève, et qu'une brève n'est brève que par rapport à la longue. Il y aussi des *douteuses* et de deux sortes. Il y en a qui le sont, parce que l'usage paraît n'avoir pas encore bien décidé comment il faut les prononcer ; et il y en a d'autres qui, d'après l'usage, doivent être tantôt brèves et tantôt longues, suivant la position des syllabes dans la phrase; nous en verrons de fréquens exemples.

Au surplus, et ceci, mes amis, est bien à remarquer; l'observation des règles de la prosodie doit toujours être dans un rapport convenable avec la

situation de celui qui parle. Vous sentez que ce serait avoir une prétention ridicule que de vouloir faire sentir dans la conversation, et dans l'usage ordinaire de la vie, les proportions prosodiques des mots, avec une insistance trop marquée. Le peintre qui peint en miniature, n'emploie pas moins que celui qui peint à fresque, des lignes et des traits; mais tous les deux observent les proportions. Ainsi doivent être réglées les valeurs prosodiques dans la parole. Faibles, quoique toujours sensibles et distinctes dans la conversation des hommes instruits et de goût, elles prennent, dans la lecture soutenue, plus de consistance et de développement; les rapports des longues et des brèves s'établissent plus en grand, et les sons, en s'adoucissant à travers les intervalles, arrivent à l'oreille des auditeurs avec le charme des justes proportions. L'essentiel, après cela, est de fixer les rapports mutuels des longues et des brèves; c'est-à-dire de régler le temps qui convient à la brève sur celui que l'on donne à la longue, de manière que la brève la moins brève, n'ait jamais que la valeur de la moitié du temps consacré à la longue.

Voici l'ordre que nous suivrons dans nos leçons sur la prosodie de notre langue. Nous traiterons d'abord des syllabes qui sont longues fondamentalement et sans exception; ensuite de celles qui sont brèves au même titre, et enfin de celles qui varient dans leur quantité, et qui souffent des exceptions suivant les divers mots auxquels elles s'appliquent.

Mais auparavant, récapitulons ensemble les principes généraux que je viens de vous exposer.

D. Suffit-il de connaître et d'exécuter les lois d'une bonne articulation, relativement à la prononciation grammaticale des lettres, des syllabes et des mots, pour captiver agréablement dans la lecture publique, l'oreille des auditeurs?

R. Non : cet avantage n'est pas suffisant encore; on peut très bien ne pas faire d'erreurs sur ces premiers élémens de la parole, et néanmoins s'énoncer d'une manière très désagréable.

D. Comment cela?

R. En ne donnant point aux sons leur valeur relative, et en les soumettant tous indistinctement à une même lenteur ou à une même rapidité.

D. Que résulte-t-il de cette manière de prononcer?

R. Ou une monotonie accablante, si on allonge indistinctement tous les sons; ou une sécheresse insupportable, si on les fait tous brefs; ou enfin un désordre intolérable de diction, si on prononce brève une syllabe longue et longue une syllabe brève.

D. Comment appelez-vous la partie de notre prononciation qui apprend à donner aux sons la valeur qui leur convient?

R. On l'appelle *prosodie*.

D. Qu'est-ce donc que la prosodie?

R. C'est la science qui traite de la prononciation d'une langue relativement à l'*accent* et à la *quantité* de chaque syllabe de cette langue. Par exemple, on

prononce le son *é* du mot *café*, plus bref que celui du mot *fée*. Cette brévité ou cette longueur dans les sons se nomme *quantité*. D'un autre côté, quand on prononce l'*a* du mot *patte*, on ouvre bien moins la bouche que lorsqu'on prononce ce même *a* dans le mot *pâte*. L'élévation ou l'abaissement de la voix sur le même son, est ce qui s'appelle *accent*.

D. De sorte que l'accent dépend uniquement des inflexions de la voix sur telle ou telle syllabe?

R. Absolument : il y en a qui élèvent le ton, d'autres qui l'abaissent; d'autres enfin qui l'élèvent d'abord et le rabaissent presque en même temps sur la même syllabe. Le ton élevé est ce qu'on appelle accent *aigu;* le ton bas ou baissé forme l'accent *grave*; et le ton élevé et baissé successivement constitue l'accent qu'on nomme *circonflexe*.

D. La théorie de l'*accent* et celle de la *quantité* forment-elles une même chose, et les lois de l'une sont-elles applicables aux principes de l'autre?

R. L'*accent* étant le résultat des inflexions de la voix sur telle ou telle syllabe, et la *quantité*, celui de leur prolongement ou de leur brévité; il s'ensuit que ces deux théories ne sont pas les mêmes, et que les principes de l'une ne sont pas toujours applicables aux principes de l'autre. On aurait tort de penser que dès qu'un son est aigu, il est par cela même décidé bref; ou que, dès qu'il est grave, il doit être long. Il y a mille exemples du contraire; d'où il faut conclure que ces deux théories demandent une étude particulière; car, autant il serait fautif de

prononcer un son aigu, tandis qu'il est grave; autant il serait vicieux de le faire bref, tandis qu'il est long. *Et vice versâ.*

D. Comment peut s'apprendre l'art d'attacher aux sons les inflexions de voix qui leur conviennent, ou, ce qui est la même chose, de les prononcer avec l'accent qui leur est propre?

R. Nous avons, dans notre langue, beaucoup de sons qui sont accentués ou de l'aigu, ou du grave, ou du circonflexe : pour ceux-là, il n'y a point de difficulté; il n'y a qu'à les prononcer suivant l'indication de leur accent. Quant aux autres, en plus grand nombre, qui ne portent pas d'accent, ce sont l'usage et des lectures faites devant des hommes instruits, qui peuvent apprendre à les prononcer régulièrement.

D. Les principes qui traitent de la quantité des syllabes, sont-ils aussi faciles à recueillir?

R. Comme, à l'exception de l'accent circonflexe qui rend toujours longues les syllabes qu'il surmonte, aucun signe orthographique n'indique la quantité de nos syllabes; il est nécessaire de faire une étude suivie de cette partie de notre prononciation, et d'en connaître les principes; il serait trop dangereux de l'abandonner aux hasards de l'usage quelquefois bon, et trop souvent mauvais : les règles seules, peuvent sauver la langue française de l'outrage que lui font ceux qui la dénaturent sous cet important rapport.

D. Et quelle idée vous faites-vous des longues et

des brèves dont la prosodie détermine les applications?

R. Il n'existe pas, pour les syllabes, une durée absolue et indépendante de leurs rapports et de leur position; c'est relativement les unes aux autres, que les longues et les brèves sont telles : ce qui veut dire qu'une longue n'est longue que par rapport à la brève, et qu'une brève n'est brève que par rapport à la longue. De sorte que c'est au lecteur à régler le temps qui convient à une syllabe brève, sur celui qu'il donne à la syllabe longue.

D. Mais, n'y a-t-il pas des syllabes dont la quantité est indécise?

R. On les appelle *douteuses;* et il y en a de deux sortes : celles dont l'usage n'a pas encore bien fixé la quantité, et celles qui, d'après l'usage, doivent être tantôt longues et tantôt brèves, suivant la position des mots dans la phrase.

D. N'y a-t-il pas enfin d'autres considérations qui doivent régler la stricte observation des principes de la quantité dans le discours?

R. Elles consistent en ce que l'observation des règles de la prosodie doit toujours être dans un rapport convenable avec la situation de celui qui parle. Dans la conversation, par exemple, mêlée, chez les Français, de tant de goût, d'abandon et de grâces légères, il serait ridicule d'insister avec affectation sur nos longues et nos brèves. Elles ne doivent y être que comme ces traits et ces lignes que l'on distingue dans un portrait en miniature; tandis

que, dans la lecture soutenue, les valeurs prosodiques s'établissent plus en grand, et obtiennent plus de consistance et de développement. C'est l'effet de la loi générale des proportions qui veut que l'on transmette les objets à l'œil ou à l'oreille avec plus ou moins de force, suivant les distances.

D. Quel sera l'ordre que nous suivrons dans nos leçons sur la prosodie de notre langue?

R. Il sera divisé en trois parties : la première, comprendra la connaissance des syllabes qui sont fondamentalement longues; la seconde, celle des syllabes qui sont toujours brèves; et la troisième traitera des syllabes qui varient dans leur quantité.

QUATORZIÈME LEÇON.

Des syllabes qui sont fondamentalement longues, à quelque son qu'elles appartiennent.

D. Faites-nous connaître quelles sont nos syllabes toujours longues?

R. 1° Ce sont tous les sons nasals, soit au commencement ou au milieu des mots, qui sont suivis d'une consonne autre que la leur propre, c'est-à-dire qui n'est ni un *m* ni un *n* : *tem-ple*, *om-bre*, *en-ten-dre*, *renon-cer*, etc.

2° Toutes les syllabes qui portent l'accent cir-

conflexe : *âcre* (piquant), *âge*, *âpre*, *pâmer*, *nous aimâmes*, *abîme*, *brûler*.

3° Toutes les finales en *ée*, en *ie*, en *oue*, en *oie*, en *ue*, etc. — *Pen-sée*, *en-vie*, *boue*, *é-mue*, *vraie*, qu'*il voie*.

4° Tous les pluriels, tant articles que noms, pronoms et verbes qui sont terminés par un son plein. — Les *pa-lais*, les *bien-faits*, *ils ai-maient*.

5° Tous les mots terminés par un *s* ou par les caractères équivalens *x* et *z*. — *Fra-cas*, *emba-rras*, *suc-cès*, *je dois*, *deux*, *choix*, *dis-cours*, *mais*, *jamais*, *vous*, etc.

6° Toutes les finales en *ase*, *aise*, *èse*, *euse*, *ise*, *ose*, *oise*, *ouse* et *use*. — *Base*, *chaise*, *thèse*, *heureuse*, *sur-prise*, *cause*, *dose*, *rose*, *noise*, *blouse*, *muse*, etc.

7° Toutes les finales en *are* et *arre*, en *aire*, *ère*, *ire*, *oire*, *ore* et *orre*, en *oure* et *ourre*, en *eure* et *eurre*, en *ure*. — *Avare*, *barre*, *chaire*, *chi-mère*, *em-pire*, *lire*, *au-rore*, *clorre*, *boire*, *bra-voure*, *ma-jeure*, *beurre*, *aven-ture*, etc.

8° Toutes celles en *abre*, en *adre*, en *afle* et en *acle*. — *Sabre*, *cadre*, *rafle*, *mi-racle*, *o-racle*. Il n'y a qu'une seule exception pour les finales en *adre*; c'est dans le mot *ladre* qui est bref.

9° Toutes celles en *aisse*. — *Il s'abaisse*, qu'*il paraisse*, *il laisse*.

10° Toutes celles en *ard*, en *aud*, en *erd*, en *ord*, en *ourd*, ainsi que les finales en *art*, *ert*, *eurt*, *ort* et *ourt*. — *Re-gard*, *chaud*, *il perd*, *bord*, *lourd*,

sourd; art, con-cert, il meurt, tort, mort, court.

11° Sont également longues, toutes les finales en *ave; entrave* : en *avre; cadavre* : en *èvre; orfèvre* : en *ivre; livre* : en *oivre; poivre* : en *euvre; manœuvre* : et en *ouvre; il couvre.*

12° Toutes celles en *ège*, en *eige*, en *ige* et en *idre.* — *Collège, neige, il s'afflige, cidre, hydre.*

13° Toutes celles en *aitre, otre* et *autre*, en *oudre*, en *oître* et en *outre.* — *Paraître, apôtre, autre, foudre, absoudre, cloître, poutre.*

14° Enfin, toutes celles en *out*, en *oute* et en *uche.* — *Oût* (pour *août*), *voûte, il écoute, il dégoûte, bûche, embûche.*

L'INSTIT. J'ai, mes amis, quelques observations à vous faire sur les règles dont vous venez de rendre compte :

Premièrement : vous avez dit que toutes les finales en *ée*, en *ie*, en *ue*, etc., étaient invariablement longues. La nécessité de prosodier ainsi ces sortes de finales ne saurait être assez sentie. Les inconvéniens qui résultent d'une fausse prononciation, sous ce rapport, peuvent intéresser le sens même des idées; il est des cas, en effet, et ils sont très fréquens, où l'on ne saurait à quoi s'en tenir dans une lecture publique, si on ne faisait pas sentir la valeur de ces finales. C'est le seul moyen que nous ayions de les distinguer des voyelles masculines en *é*, en *i*, en *ou* et en *u*, avec lesquelles une fausse prononciation ne les confond que trop souvent : au reste, la règle de prosodie qui concerne ces finales,

est dictée par leur nature même. La voix, pour passer à la finale faible qui les termine, est forcée de chercher un appui sur la pénultième qui est formée d'un son plein, et c'est ainsi que l'on a fait un principe de prosodie, de ce qui est une conséquence nécessaire des sons à émettre.

J'ajouterai à ce sujet que, quelquefois, des syllabes en *ée*, *ie*, *oue*, *ue*, *aie* et *oie*, se rencontrent au milieu des mots : comme dans *je continuerai*, *il niera*, *dévouement*, *éperduement*, *atermoiement*. L'orthographe moderne fait disparaître l'*e* muet dans la plupart de ces mots; mais, alors, elle surmonte les sons qui en étaient suivis de l'accent circonflexe : *je continûrai*, *il nira*, *dévoûment*, *éperdûment*, *atermoîment*; ce qui classe ces mots dans la catégorie de ceux que l'on prononce longs par l'effet de cet accent.

Secondement : vous avez dit que les finales en *ave*, en *otre*, en *eure*, etc., étaient longues : cela est vrai ; mais c'est lorsque l'oreille n'attend plus rien après leur prononciation. Prenons, pour exemple, le mot *brave*; si je dis : *c'est un homme brave*, alors la voyelle *a* de la finale *ave* sera longue; parce que la voix, ne pouvant trouver un appui sur le son subséquent *ve* qui est faible et absolument final, elle le prend sur la pénultième : mais si je dis, *c'est un brave soldat*, où se trouve le substantif de *brave*, alors ce substantif est destiné à soutenir la voix, parce qu'il n'est pas permis de mettre le moindre intervalle entre *brave* et *soldat*; et la finale *ave*, de

longue qu'elle était dans le premier cas, devient rapide et brève dans celui-ci. C'est par la même raison que l'on fait brève la finale *eure* dans *une heure entière*, et longue dans *il est une heure*. Il n'est peut-être point de principe qui ait plus d'étendue et plus d'application que celui-là dans notre prosodie. J'aurai souvent occasion de vous le faire remarquer dans nos lectures.

Troisièmement : vous avez posé, comme règle générale, que tous les pluriels quelconques étaient fondamentalement longs. Réfléchissez combien cette loi de prosodie est nécessaire à la clarté du discours. Que de mots sont identiques dans leur singulier et leur pluriel, comme les mots *doux*, *voix*, *secours*, *cas*, *heureux*, etc., et dont il importe de faire sentir le nombre pour l'intelligence des idées! Combien d'autres ont, dans la prononciation, une même terminaison, comme : *il parlait*, *ils parlaient*, *je crois qu'il voit*, et *je crois qu'ils voient*, et qu'il faut cependant faire parfaitement distinguer pour la clarté du sens! La prosodie seule vient au secours du lecteur dans ces cas, et, s'il ne l'observe pas, il pèche gravement contre un des premiers principes d'une bonne et juste prononciation.

Quatrièmement : vous avez avancé que toutes les finales terminées par un *s* ou par un caractère équivalent, sont également longues. Le principe est incontestable; cependant je vous ferai remarquer que l'insistance prosodique doit être bien plus marquée pour les syllabes graves, que pour les syllabes ai-

guës : ainsi, *je dis* et *je fais*, devront être prosodiés avec une différence sensible, par la raison que le premier monosyllabe est formé d'un son aigu, et le second d'un son grave. Je vous ferai observer encore que, quoique beaucoup de mots terminés par un *s* ou par un caractère équivalent tant au singulier qu'au pluriel, soient longs dans ces deux cas, cependant, la valeur des pluriels devra être plus marquée. Ainsi je prosodierai bien davantage les *voix* que la *voix*, les *succès* que le *succès*, les *secours* que le *secours*, les *corps* que le *corps*. Je n'ai pas besoin, je pense, de vous faire sentir les raisons de ce principe.

Enfin, ma dernière remarque tombera sur les monosyllabes *les*, *mes*, *tes*, *ces*, *nous*, *vous*, *nos*, *vos*, etc. Ces mots, comme vous le savez, sont longs; cependant leur quantité ne reste pas toujours la même, et voici dans quel cas ils deviennent même brefs : c'est lorsqu'ils se trouvent suivis, dans le discours, d'un mot long ou commençant par une syllabe longue; ainsi, je prononcerai brefs ces monosyllabes, dans les exemples suivans : *les cieux*, *les enfans*, *mes intérêts*, *vos plaintes*, *ces instans*, *vous-même*, *nos nœuds*. Ces monosyllabes et autres semblables, ne conservent régulièrement leur prosodie que lorsqu'ils sont placés devant une brève, comme dans : *les amis*, *mes parens*, *les hyvers*, *ces malheurs*. Toutes ces observations sont puisées dans le génie de notre langue, et montrent de quelle variété d'harmonie elle est susceptible,

quand elle est prononcée par un lecteur habile et de goût.

QUINZIÈME LEÇON.

Des syllabes constamment brèves.

D. Présentez-nous la série des syllabes qui sont constamment brèves?

R. Pour procéder avec ordre dans ce détail, nous allons prendre séparément chaque voyelle, et la considérer dans ses diverses positions dans nos mots. Commençons par la voyelle *a*.

Des a *au commencement et à la fin des mots.*

La voyelle *a*, formant seule une syllabe au commencement des mots, sans accent circonflexe, est toujours brève : *a-bandon, a-mitié;* elle l'est également dans la préposition *a : il est à Paris;* dans le verbe *avoir : il a raison;* à la fin des mots : *il tomba, il aima;* dans l'article *la*, dans les pronoms *ma, ta, sa;* dans les adverbes *çà, là, déjà, delà;* dans les substantifs et autres mots pris des langues étrangères : *sopha, agenda, opéra, Cinna;* enfin, dans tous les mots où les consonnes *b, c, d, f, g, l, p* et *t* redoublent après elle : *abbé, accuser, addition, affabilité, aggraver, aller, appas, attirer.*

Des syllabes formées de l'a, invariablement brèves.

Ab et *abs*, suivis d'un son masculin, ou à la fin des mots, toujours brefs : *ab-cès*, *abs-tinence*, *Achab*.

Ac et *ad*, même règle : *ac-teur*, *ta-bac*, *ad-juger*, *Bag-dad*.

Ade, finale toujours brève : *au-bade*, *il persu-ade*.

Afe, *aphe*, *afre*, sans exception : *cara-fe*, *épi-taphe*, *ba-lafre*.

Age, toutes les finales en *age* qui ne portent point l'accent circonflexe, sont très brèves : *avan-tage*, *sage*, *il ra-vage*.

Ague, également : *bague*, *dague*, *il élague*.

Ai, règle générale, toutes les fois que cette voyelle composée se prononce en *é* fermé, elle est brève ; *j'ai*, *je sais*, *j'ai-mai*, *j'aime-rai*.

Aigne, bref sans exception : *il daigne*, *châtai-gne*, etc.

Ail, règle applicable à tous les sons : quand un mot finit par un *l* mouillé, cette finale est toujours brève : *éven-tail*, *avril*, *fau-teuil*; il en est de même des finales en *aillet* et *aillir* : *maillet*, *jaillir*.

Al, toujours bref au commencement et à la fin des mots.

Am, *an*, *aim*, *ain*, finales constamment brèves.

Ap, initial et final; même règle.

Ar, *arde*, *arque*, *artre*. En général, toute syllabe qui finit par *r*, et qui est suivie d'une syllabe com-

mençant par toute autre consonne, est brève dans tous les sons : *bar-que*, *in-fir-me*, *or-dre*, *ur-gent*, etc.

As. Autre règle générale. Toute syllabe dans laquelle on fait sonner le *s*, et qui est suivie d'une autre consonne, est brève : *jas-pe*, *as-tre*, *burlès-que*, *ris-que*, *pos-te*, *injus-te*.

Ax et *axe*, toujours bref : *Ajax*, *taxe*.

Aye. On sait que l'*y* grec se divise en général en deux *i*, et que, par conséquent, on a deux syllabes à faire entendre, comme dans *ayant*, que l'on prononce *ai-iant* ou *é-iant*. Dans ce cas, la pénultième, n'importe que la dernière soit masculine ou féminine, est toujours brève : *il pai-ie*, *nous pai-ions*. Cette règle est générale et s'applique à tous les sons.

Des syllabes formées de l'e, toujours brèves.

D. Quelles sont les syllabes formées de l'*e* que l'on prononce toujours brèves?

R. Il faut d'abord se souvenir que l'*e* a quatre modifications principales : l'*é* très ouvert, l'*è* moyen, l'*é* fermé et l'*e* muet.

Parmi ces *e*, il n'y a que l'*e* muet qui soit invariablement bref, et il l'est quelquefois à tel point qu'il disparaît presque entièrement de la prononciation, comme dans *dureté*, que l'on prononce comme s'il était écrit *durté*.

L'*é* accentué fermé l'est généralement aussi à

l'exception, comme nous l'avons dit, des finales en *ée*.

L'*é* très ouvert n'est jamais bref.

Quant à l'*è* moyen, sa quantité varie singulièrement. Voici les syllabes dans lesquelles il est constamment bref.

Èbe, èble, èbre, èc, èce, ècle, èct, ècte et *ède*, donnent toujours des syllabes brèves. *Glèbe, hièble, célèbre*, un *bèc, pièce, siècle, suspèct, sècte, il cède, il possède.*

Éé deux *é* fermés de suite, toujours brefs : *créé, agréé.*

Ès, ègle, ègue, ègre, brefs sans exception : *chèf, règle, collègue, il allègue, intègre.*

Eil et *eille*, même loi : *vermèil, boutèille, il vèille.*

Ein et *Eine*, finales toujours brèves : *dessein, peine, veine.*

Èl, sans exception au singulier : *autèl, cruèl*; et dans tous les mots où le *l* redouble : *cruelle.*

Èm et *èn*, à la fin d'un mot, brefs : *itèm, hymèn*; et quand les consonnes *m* et *n* redoublent : *femme, dilèmme, ennemi, solennel, qu'il viènne.*

Èctre, èpte, èptre, èque et *ècque*, tous brefs : *spèctre, inèpte, scèptre, bibliothèque, grècque.*

Er. Toutes les fois que le *r* ne sonne point dans cette finale, et que l'*e* se prononce fermé, il est bref : *sentier, berger, danger, aimer.*

Èrbe, èrce, èrse, èrche, èrcle, èrde, èrdre, èrtre. L'*e* est bref dans toutes ces finales : *hèrbe, com-*

mèrce, travèrse, il chèrche, cèrcle, qu'il pèrde, pèrdre, tèrtre.

Èrge, èrgue, èrle, èrne, èrme, èrpe, brefs sans exception : *aspèrge, exèrgue, pèrle, cavèrne, épidèrme, sèrpe.*

Ès, comme à la syllabe *as : èspion, incèste, modèste;* et dans le substantif; *èst, nord-èst.*

Èt; toutes les finales en *èt* sans accent circonflexe, brèves : *cadèt, gilèt,* ainsi que la conjonction *et.*

Euf, euil et *eul,* brefs sans exception au singulier : *neuf, deuil, seul.*

Eur, au singulier également : la *peur,* le *cœur, humeur, honneur, malheur.*

Ex, toujours bref, soit au commencement, au milieu ou à la fin des mots, quand le *x* se prononce comme *ks* ou *gs : excès, exemple, sexe.*

*Des syllabes formées de l'*i*, constamment brèves.*

D. Parmi les syllabes formées de l'*i,* quelles sont celles qui se prononcent constamment brèves?

R. Ce sont les finales *ibe, ible* et *ibre : scribe, crible, horrible, terrible, libre, calibre,* etc.

Toutes celles qui sont en *ic,* en *ice,* en *icle,* en *icte,* en *ifle* et en *ide : tic, avarice, article, il dicte, il siffle, il décide.*

Toutes les terminaisons en *ié,* disyllabe : *prié, supplié;* et bien plus brèves encore quand *ié* est diphthongue : *pied, amitié.*

Toutes les finales en *if*, *igre*, *igne*, *il*, soit mouillées ou non, *ille* et *ile*, comme dans *actif*, *tigre*, *fatigue*, *viril*, *avril*, *fille*, *il babille*.

Im et *in* terminant un mot : *selim*, *divin*; et quand les consonnes *m* et *n* redoublent : *immense*, *innocence*.

Enfin, toutes les finales en *ipte* et *ique* : *Égypte*, *tragique*; en *ir* : *desir*, *venir*; en *is*, au commencement et au milieu des mots : *histoire*, *disque*; et en *ix* et *ixe* : *Félix*, *mixte*, *fixe*.

*Des syllabes formées de l'*o, *toujours brèves.*

D. Faites-nous connaître les syllabes en *o* qui sont toujours brèves?

R. Ce sont les suivantes :

O. Tous les mots qui ont un *o* aigu pour syllabe initiale : *obéir*, *odieux*, *opérer*, etc.

Ob, *oc*, *ol*, *op*, *or*, *os* : *Jacob*, *soc*, *occident*, *obtenir*, *dol*, *opter*, *de l'or*, *un cor*, *ostentation*.

Oble, *obre*, *oce*, *ocle* et *ocre* : *noble*, *sobre*, *opprobre*, *noce*, *socle*, *médiocre*.

OE, *œu*, *œil*, *œuf*, quand ils sont suivis d'une syllabe masculine, ou quand ils forment un monosyllabe au singulier : *OEdipe*, *œil*, *œillade*, un *œuf*, un *bœuf*.

Ogue et *ogre* : *drogue*, un *ogre*.

Om et *on*, dans toutes les finales et quand le *m* ou le *n* redoublent : *maison*, *nation*, *raisonnable*, *homme*, *pomme*, *il étonne*, *couronne*.

Ope et *oque* : *il galoppe*, *il troque*.

Orbe, *orce*, *orde*, *ordre*, *orge*, *orgue*, *orme*, *orne* : l'*orbe de la terre*, *force*, *corde*, *mordre*, de l'*orge*, *morgue*, un *orme*, *il borne*.

Ot, dans toutes les finales qui n'ont point d'accent circonflexe : *dévot*, *rabot*, *sot*.

Ou, quand il est monosyllabe, ou l'initiale et la finale des mots : *la mort ou la vie*; *où va-t-il? oubli*, *outrer*, *fou*, *mou*, etc.

Ox, prononcé comme *oks* : *oxigène*, *Roxelane*.

Des syllabes en u *toujours brèves.*

D. Quelles sont enfin les syllabes formées de l'*u* qu'on prononce toujours brèves?

R. U formant la syllabe initiale d'un mot, est toujours bref : *unanime*, *uniforme*, *union*; il l'est aussi à la fin des mots, au singulier : *venu*, *perdu*.

Ube, *uble* et *ubre*; finales brèves : *tube*, *soluble*, *lugubre*.

Uc, *uce*, *ude*, *uf*, *ufle* : du *stuc*, *astuce*, *latitude*, le *tuf*, *mufle*.

Um et *un*, à la fin des mots, au singulier, brefs : *parfum*, *commun*, *importun*.

Ume et *une*, même règle : *il fume*, *coutume*, *commune*.

Upe et *uque*, brefs également : *dupe*, *nuque*.

Us, bref au commencement et au milieu des mots : *ustensile*, *vétusté*, *buste*, *auguste*. (Voy. *as*.)

SEIZIÈME LEÇON.

Des syllabes qui varient dans leur quantité.

D. Présentez-nous le tableau des syllabes qui varient dans leur quantité, et qui souffrent des exceptions suivant les divers mots auxquels elles s'appliquent.

R. Nous allons commencer par celles qui sont sous la voyelle *a*: nous proposant de suivre, dans cette dernière partie comme dans la précédente, l'ordre alphabétique le plus naturel et le plus propre à aider la mémoire.

Syllabes sous la voyelle a, *soit simple ou composée.*

Abe. — Est long dans les mots *Arabe, crabe, astrolabe.* — Il est toujours bref dans les autres mots : *syllabe*, etc.

Able. — Long dans la plupart des substantifs : *fable, sable*, et dans ces verbes : *il accable, il hable.* —Douteux dans les adjectifs *aimable, coupable*, etc. — Bref dans les mots *table, étable*.

Ace. — Long seulement dans *grâce, espace, on lace, délace, entrelace:* — Bref dans les autres substantifs et adjectifs : *face, glace, audace, préface*, etc.

Ache. — Long dans les mots *lâche, tâche* (entreprise), *tâcher, gâche, relâche, mâche, il se fâche, il rabâche* (et dans tous leurs dériv.). — Bref dans

tous les autres mots tant substantifs que verbes : *bache, bacher, il se cache, cacher, tache* (souillure), *tacher* (souiller), *il attache, attacher, hache, hacher, il arrache*, qu'*il sache, sachet, vache*.

Acre. — Long dans *âcre* (piquant), *sâcre* (oiseau). — Bref dans les autres mots.

Afre et *affre.* — Longs dans *affre* (frayeur extrême), les *affres de la mort*; et dans *bâfre, bâfrer, bâfreur.* — Brefs partout ailleurs.

Agne. — Long dans ces deux mots : *je gagne, gagner.* — Dans tous les autres mots cette finale est brève.

Ah! aïe! ha! — Interjections généralement longues ; mais soumises néanmoins, quant aux degrés de leur valeur, aux sentimens de joie, de douleur ou de surprise qu'elles expriment.

Ai. — Prenant le son de l'*e* moyen, s'allonge un peu devant une syllabe féminine : *j'aime*, et se prononce tout-à-fait long quand le son est ouvert, *je traîne.* — Il est douteux à la fin des mots au singulier : *vrai, essai, remblai, balai*, etc.; et bref dans les mots où il est suivi d'une syllabe masculine : *maison, saison, raison*; à moins qu'il ne porte l'accent circonflexe, comme dans *maître.*

Aigre. — Long dans *maigre*, selon l'usage actuel. — Bref dans les autres mots.

Aille. — Long dans les substantifs *caille* (oiseau), *canaille, maille, muraille, paille, taille, rocaille, semaille*, etc.; et dans les verbes à l'impératif et au subjonctif : qu'*il aille.* — Bref dans les substantifs

médaille, *bataille*; et dans l'indicatif des verbes : *il détaille*, *il émaille*, *il travaille*, *il baille* (pour *il donne*).

Aillé, *ailler*, *aillis*, *aillon*.—Longs dans *débraillé*, *railler*, *raillerie*, *railleur*, *bâiller* (ouvrir la bouche), *bâillement*, *bâillon*, *tailler*, *taillis*, *nous taillons*, *rimailler*, *haillons*. — Brefs dans *médailler*, *médaillon*; *détailler*, *nous détaillons*; *bailler*, *nous baillons*; *travailler*, *nous travaillons*; *batailler*, *nous bataillons*; *émailler*, *nous émaillons*.

Aine.—Long dans *haine*, *chaîne*, *gaîne*, *il traîne*, et dans leurs dérivés, même devant une syllabe masculine : *plaine*, *saine*, *vaine*, etc. — Douteux dans les autres mots : *fontaine*, *capitaine*.

Air. — On connaît la règle qui fait longs tous les pluriels, et qui doit faire prononcer *airs*, *chairs*.— Ces mots, au singulier, sont douteux : *air*, *chair*, *éclair*, *pair*, etc.

Ait, *aite*. — Longs dans *il plaît*, *il paraît*, *il connaît*, *il naît*, *il paît*, *il se repaît*, *faîte* (sommet).— Brefs dans *lait*, *attrait*, *parfait*, *il fait*, *il était*, *il avait*, *il aimait*, *faite* (du verbe faire), *parfaite*, *il allaite*, etc.

Ale; *alle*. — Longs dans *hâle*, *hâler*, *hâlage*, *pâle*, *pâleur*, un *mâle*, *râle*, *râler*. — Brefs dans tous les autres mots.

Ame, *amme*.—Longs dans *âme*, *infâme*, *flamme*, *il enflamme*; et dans tous les prétérits en *ames* : *nous aimâmes*, *nous trouvâmes*, etc. — Brefs dans les autres finales : *dame*, *lame*, *gamme*, ainsi que

dans les dérivés de *flamme* et d'*infâme*, où le son *a* est suivi d'une syllabe masculine : *enflammer*, *infamie*, *infamant*, *diffamer*, *diffamant*, *diffamation*.

Ane, *amne* et *anne*. — Longs dans les mots suivans : *âne*, *crâne*, *damnable*, *damnation*, *damné*, *je condamne*, *condamner*, *condamnable*, *condamnation*, de la *manne*. — Brefs partout ailleurs : *basane*, *cabanne*, *canne*, *organe*, etc.

Anc, *and*, *ang*, *amp*, *ant*. — Les terminaisons nasales, suivies des consonnes *c*, *d*, *g*, *p* et *t*; sous quelque son que ce soit, se trouvent en très grand nombre dans notre langue. On peut ramener leur prosodie à ce principe général : tout mot, ainsi terminé, pris substantivement ou adverbialement, est bref dans sa finale; tandis que les adjectifs et les verbes ont cette même finale longue. L'abbé d'Olivet en donne un exemple, sous la syllabe *ant*, qui nous autorise à poser ce principe; il cite le mot *comptant* : employé comme gérondif, dit-il, il est long. *Je me suis trompé en comptant de l'argent*; et il est bref quand on l'emploie comme substantif, ou comme adverbe : *il a du comptant*, *j'aime à payer comptant*.

Ape. — Long dans *râpe*, *râper*, *râpé*. — Bref dans les autres mots : *agapes*, le *pape*, la *nappe*, une *trappe*, *il atrappe*.

Aque, *acques*. — Longs dans *Pâques*, *Jacques*. — Brefs dans *baraque*, *il braque*, *il attaque*, etc.

Ari, *arri*. — Longs dans *marri*, *équarri*, *bourvari*, *Pâris* (nom fabuleux). — Brefs dans tous les

autres mots : *mari*, *Marie*, *Paris* (nom de ville), un *pari*, etc.

Asse. — Long dans les substantifs *basse*, *bassesse*, *casse*, *classe*, *échasse*, *passe*, *nasse*, *tasse*, *châsse* (de saint), *masse* (au jeu); dans les adjectifs féminins : *basse*, *grasse*, *lasse*; dans les verbes : *j'amasse*, *enchâsse*, *casse*, *il passe*, *compasse*, *fasse*, et dans leurs composés; enfin dans la première et la seconde personne du singulier, et à la troisième du pluriel, terminées en *asse*, *asses*, *assent*; au subjonctif : *que j'aimasse*, *que tu aimasses*, *qu'ils aimassent*. — Tous ces mots conservent leur quantité, lors même qu'au lieu de la terminaison féminine, ils en conservent une masculine : *châssis*, *passer*, *casser*, *enchâsser*, etc. — Bref dans tous les autres substantifs : *chasse*, *chasser* (au renard), *masse* (d'hommes), etc.; dans la première et la seconde personne du pluriel de l'imparfait du subjonctif : *que nous aimassions*, *que vous aimassiez*.

Ât. — Long dans ces substantifs : *bât*, *porter le bât*, *mât*, *appât*, *dégât*, et dans les troisièmes personnes du singulier de l'imparfait du subjonctif : *qu'il aimât*, *qu'il trouvât*, *qu'il parlât*, etc. — Bref dans tous les autres substantifs prononcés avec l'*a* aigu : *combat*, *avocat*, *état*, *sénat*, *soldat*, etc.; dans les adjectifs *plat*, *fat*, *ingrat*, et à la troisième personne du présent de l'indicatif : *il se bat*, *il combat*.

Ate, *ates*. — Longs dans *hâte*, *pâte*, *il gâte*, *mâte*, *il démâte*, *il tâte*, etc.; et dans les secondes personnes de l'indicatif terminées en *ates* : *vous aimâ-*

tes, vous parlâtes. — Brefs dans tous les autres cas : *qu'il batte, qu'il combatte*, une *datte*, une *agate*, une *jatte*, *natte*, *il ratte*, la *rate*.

Âtre, attre. — Toujours longs : *marâtre*, *albâtre*. — Excepté *quatre*, *battre* et ses dérivés.

Au et *eau.* — Ce son identique quant à sa modification, doit être étudié dans sa quantité. Nous allons le considérer dans ses différentes positions.

Observez d'abord qu'il est grave dans tous les cas.

Au. — Article, toujours bref : *au temple*, *au Seigneur*.

Formant une syllabe au commencement et au milieu des mots, long quand il est suivi d'un son féminin : *autre*, *restaure*, *restaurera*, *aube*, *faute*, *gauche*, *il saute*, *épaule*, etc. — Douteux, quand il est suivi d'un son masculin : *audace*, *aubade*, *autel*, *aucun*, *restaurer*, etc. C'est le sentiment de l'abbé d'Olivet : néanmoins l'usage actuel paraît avoir fixé la prosodie du son *au* devant un son masculin, en le faisant toujours long.

Des syllabes formées de la voyelle e.

Eau. — Monosyllabe toujours long : *de l'eau*, *beau* ; ce dernier mot conserve sa prosodie devant un son masculin : *beaucoup*, *beauté*. — Quand il est final, douteux : *tombeau*, *coteau*, *bourreau*, *carreau*, *joyau*; mais bref dans *Paul*.

Eche. — Toujours long dans les mots où l'*e* se

prononce très ouvert, comme dans *bêche*, *lêche*, *grièche*, *pêche* (de poisson, fruit); *revêche*, *il empêche*, *il dépêche*, *prêche*, etc. — Bref, quand l'*e* se prononce moyen, comme dans *calèche*, *flèche*, *flammèche*, *crèche*, *sèche*, *brèche*, *on pèche* (pour faire un péché), etc.

Èffe. — Long dans *greffe*. — Bref dans *greffier*.

Èfle. — Long dans *néfle*. — Bref dans *trèfle*.

Ègne, *èigne*. — Longs dans *règne*, *duègue*, selon l'usage actuel. — Brefs dans *peigne*, *il enseigne*, *qu'il reigne*, *qu'il enfreigne*, *qu'il feigne*, etc.

Èint. — Voyez la syllabe *ant*.

Èitre. — Long dans *reitre* : c'est le seul mot ainsi terminé.

Èle. — Long dans les mots où l'*è* est ouvert : *poêle*, *frêle*, *pêle-mêle*, *il mêle*, *il se fêle*, *il grêle*, *il bêle*. — Bref, quand l'*e* se prononce moyen : *modèle*, *zèle*, *il gèle*, et dans tous les mots où l'*è* est suivi d'un double *ll*.

Eme. — Long dans presque tous les mots : *baptême*, *diadême*, *blasphême*, *carême*, *même*, *suprême*, *thème*. — Excepté dans : *je sème*, *il sème*; l'abbé d'Olivet le fait douteux dans *crême*; mais dans l'usage actuel, il est long.

Ene. — Long avec l'*e* ouvert : *chêne*, *Cêne*, *scène*, *gêne*, *alêne*, *frêne*, *rêne*, *arêne*, *pêne*. — Douteux dans les noms propres : *Diogène*, etc.; mais bref dans les autres : *phénomène*, *il se promène*, *il mène*, où l'*e* se prononce peu ouvert.

Ent. — Voyez la syllabe *ant*.

Epe, epre. — Longs dans tous les mots : *guêpe, crêpe, vêpres*, etc. — Excepté le seul mot *lèpre*.

Er. — Long quand il se prononce avec un *e* ouvert : *fer, enfer, mer, ver, hiver*, et à l'infinitif des verbes quand le *r* final se lie avec la voyelle initiale du mot suivant : *célébrer avec vous.* — Bref, quand l'*e* se prononce moyen : *Lucifer, Jupiter, éther, chef, clerc*, etc.

Err. — Très ouvert et long dans *terre, guerre, tonnerre, il erre, perruque, ferrer, terrein, nous verrons.* — Douteux dans *guerrier, terroir, terrible, atterre, derrière, fourrière ;* l'*e* est moins ouvert et bref dans *terreur, erreur, errant, erroné, errata*, où les deux *r* se font entendre plus fort.

Esse. — Long dans *abesse, professe, confesse, presse, compresse, expresse, cesse, lesse, on s'empresse, il professe.* — Bref dans tous les autres mots.

Ete. — Long dans *bête, fête, honnête*, et dans les autres mots dont on a retranché le *s*. — Bref dans les autres mots : *poète, houlette, vous êtes.* Ce dernier long ou bref au gré des poètes.

Être. — Long dans tous les mots qui portent l'accent circonflexe, et qui se prononcent avec un *é* ouvert : *être, salpêtre, ancêtres.*—Bref dans ceux où l'*e* est moyen : *il pénètre, diamètre, un mètre*, etc.

Eu. — Ce son composé forme une syllabe au commencement de quelques mots; dans ce cas, il est toujours bref : *Europe, euphonie, heureux.* —

Il l'est aussi à la fin des mots au singulier, comme dans *jeu*, *feu*, *aveu*; ainsi que dans le participe masculin du verbe *avoir*, *eu*, *j'ai eu*, *tu as eu*, *il a eu*. — Et dans le cours des mots : *aveugle*, *aveuglement*, *jeudi*, *meuble*, etc. — Il est long dans les mots suivans : *beugler*, *beuglement*, *calfeutrer*, *calfeutrage*, *deuxième*, *deuxièmement*, *feutre*, *feutrer*, *gueuser*, *gueuserie*, *meunier*, *peureux*; et dans tous les adverbes dérivés des adjectifs en *eux* : *heureusement*, *affectueusement*, *glorieusement*, etc.

Eule. — Long dans *meule*, *ils veulent*. — Bref dans tous les autres mots : *gueule*, *gueuler*, *seule*, *seulement*.

Eune. — Long dans *jeûne*, (abstinence), *jeûner*, *jeûneur*. — Bref dans *jeune* (d'âge), *jeunesse*.

Eure. — Long quand le mot ainsi terminé ne fait rien attendre : *il arrivera dans une heure*; *c'est une fille majeure*. — Bref, quand ce mot en fait attendre un autre : *il parla une heure entière*; *la majeure partie*.

Ève. — Long dans *trêve*, *grêve*, *il rêve*, *il endève*, et dans tous les temps de ces derniers verbes. — Douteux dans les autres mots : *fève*, *brève*, *il achève*; mais bref, selon l'abbé d'Olivet, dans *trève de complimens*.

Syllabes sous la voyelle i.

Ige. — Long dans *tige*, *il oblige*, *il s'afflige*. — Bref dans tous les autres noms : l'*Adige*, *hommage*-

lige, et dans les temps des verbes terminés par un son masculin : *affliger*, *obliger*.

Ime. — Long dans *abîme*, *dîme*, et dans les prétérits définis : *nous dîmes*, *nous vîmes*, *nous fîmes*, etc. — Bref dans tous les autres mots : *une lime*, *maxime*, *minime*, *il rime*, *pusillanime*, etc.

Isse. — Long dans les imparfaits du subjonctif : *que je fisse*, *que tu fisses*, *qu'ils fissent*. — Bref dans tous les substantifs et dans tous les adjectifs et verbes : *écrevisse*, *il glisse*, *réglisse*, *il ratisse*, etc.

It. — Long dans les imparfaits du subjonctif : *qu'il fît*, *qu'il avertît*, *qu'il dît*. — Bref partout ailleurs : *maudit*, *délit*, *ci-gît*, *un lit*; et au présent de l'indicatif, *il punit*, *il rit*, *il dit*, etc.

Ite. — Long dans *bénite*, *gîte*, *vite*, et dans les secondes personnes des verbes au prétérit, *vous fîtes*, *vous dîtes*, *vous punîtes*. — Bref dans tous les autres mots : *hermite*, *site*, *maudite*, *petite*; et au présent de l'indicatif : *vous dites*, etc.

Itre. — Long dans *épître*, *registre*, *il enregistre*. — Bref dans les autres mots : *mitre*, *vitre*, *un litre*; et même dans *registre*, quand on l'écrit et qu'on le prononce avec le *s*.

Ive. — Long dans les adjectifs féminins, dont le masculin est en *if*, *vive*, *fautive*, *lascive*. — Bref dans tous les autres mots : *la rive*, *il dérive*, *lessive*, *endive*, etc.

Ivre. — Long dans *vivres*, substantif. — Bref dans les autres mots : *il livre*, *un livre*, *vivre*, *ivre*.

Syllabes sous la voyelle o.

O. — Quelques mots seulement se prononcent avec un *o* ouvert et long au commencement. Tels sont : *os*, *ôser*, *osier*, *ôter*, *hôte*. — Cette voyelle est aiguë et brève partout ailleurs.

Obe et *ode*. — Longs dans *globe*, *lobe*, *je rode*. — Brefs dans tous les autres mots : *il dérobe*, *une robe*, *ode*, *épode*, *épisode*, *antipode*, *mode*.

Oge. — Long dans *doge* (de Venise). — Bref dans les autres mots : *il loge*, *il s'arroge*, *la toge*, *éloge*.

Ogne. — Long dans *je rogne*. — Bref partout ailleurs : *besogne*, *je cogne*, *ivrogne*, et dans la *rogne* (maladie).

Oi. — Diphthongue toujours longue quand elle est suivie d'un *s*. — Douteuse, sans en être suivie : *loi*, *roi*, *moi*, *emploi*, etc.

Oin. — Final, — Douteux. *Soin*, *loin*, *besoin*, *coin*, etc.

Oint. — *Un point*, *pourpoint*, *il enjoint*, etc. (Voyez la règle des syllabes en *ant*.)

Oir. — Douteux. *Voir*, *devoir*, *pourvoir*, *noir*, *espoir*, *terroir*, etc.

Oit. — Long dans *il croît* (du verbe croître). — Bref dans *il croit* (de croire), *il boit*, *il doit*, *le doigt*, *soit*, *toit*, *endroit*.

Oite. — Long dans *boîte* (ustensile à couvercle), *boîtier*. — Bref dans *il boite*, *moite*, etc.

Ole. — Long dans *drôle*, *geôle*, *môle*, *rôle*, con-

trôle, il enjôle, il enrôle, il vole (pour il dérobe). — Bref dans tous les autres cas : *obole, symbole, pistole, école, il vole* (pour s'élever en l'air).

Ome et *one*. — Longs dans *aumône, atome, axiome, fantôme, dôme, cône, matrone, trône, prône, amazone*. — Brefs dans *Rome, gnome, Pétrone, polygone*, et dans tous les mots où le *m* et le *n* redoublent.

Osse. — Long dans *grosse, fosse, endosse, il désosse, engrosse*; et même avec la terminaison masculine : *fossé, endosser, grosseur*, etc. — Bref dans tous les autres mots : *bosse, crosse, rosse, Écosse, carrosse*.

Ote. — Dans *hôte, côte, maltôte, j'ôte*; même avant la syllabe masculine dans ces trois derniers mots : *côté, maltôtier, ôter*; dans *hôtesse, Pentecôte*. — Bref dans *hotel, hotellerie, il dote, dévote, il rabote*, ainsi que dans tous les mots où le *t* redouble.

Ouce. — Long dans *douce* et ses dérivés, *douceur, doucereux, doucement*.—Bref dans les autres mots : *il se courrouce*.

Ouche. — Long dans *louche, loucher, douche*.— Bref dans *bouche, il bouche, souche, une mouche, il se mouche, une touche, il touche, une couche, il se couche, accouchement, farouche*, etc.

Oude. — Long dans *soude* (plante), *il soude, souder*. — Bref ailleurs : *il boude, le coude*, etc.

Ouille.—Long dans *dépouille, dépouiller, fouille, fouiller, houille, houillière, pouille, pouilleux, pouiller, rouille, rouiller, rouillure, souille, souiller*,

souillure. — Bref dans *il barbouille, il bredouille, il chatouille, qu'il bouille, gargouille, il grouille, il se mouille, quenouille, patrouille*, etc.

Oul, oule. — Long dans *soul* ou *saoul, souler, moule, foule, il foule, il roule, il écroule.* — Brefs dans *boule, une poule, il coule;* et avec la terminaison masculine des verbes *moulu, foulé, écroulé, rouler.*

Oure. — Douteux dans *bravoure, ils courent*, etc.

Ourre. — Long dans *bourre, bourrer, bourreau, il fourre, courre, fourrage, fourrager.* — Bref dans ces mots, si la syllabe qui suit est masculine : *courrier, bourrade;* ainsi que dans *bourrelet, bourrasque, bourrique, fourrure, fourrière, nourriture, pourrir*, etc.

Ousse. — Long dans *pousse, pousser, il tousse, tousser, rousse.* — Bref dans tous les autres mots : *housse, mousse, rousseur.*

Outte. Ne confondez pas la prononciation des mots brefs *goutte, il dégoutte*, avec *il goûte, il dégoûte* longs. Leur prosodie varie comme leur signification, et il importe de la faire sentir.

Syllabes sous la voyelle u.

Uge. — Douteux dans *juge, refuge*, etc.; mais bref quand la dernière syllabe est masculine : *juger, réfugier.*

Ule. — Long dans tout le verbe : *brûle, il brûle.* — Bref dans les autres cas : *férule, bascule, il recule.*

Umes. — Long, sans exception, dans les verbes au prétérit défini : *nous fûmes, nous reçûmes, nous aperçûmes*, etc. — Bref dans le verbe *fumer*, *tu fumes*.

Ur.—Long dans *dur, mûr* (parvenu en maturité), *sûr* (certain). — Bref dans *mur* (muraille), *pur, pureté, sur* (préposition).

Usse. — Long dans les verbes au subjonctif : *que je reçusse, que je vécusse, que je fusse, qu'ils accourussent.* — Bref dans tous les substantifs, et dans quelques noms propres : *la Prusse, un Russe.*

Ut. — Long dans *fût* (tonneau), *affût*, et ses dérivés; et dans tous les verbes au subjonctif : *qu'il bût, qu'il fût, qu'il vécût.* — Bref dans tous les autres cas : *un but, début;* et dans les verbes à l'indicatif : *il fut, il vécut*, etc.

Ute, uter. — Longs dans *flûte, flûter, flûteur;* et dans les verbes, *vous reçûtes, vous aperçûtes, vous fûtes, vous dûtes*, etc. — Bref partout ailleurs : *blute, bluter, bluteau, il bute, buter*, et dans tous les mots où le *t* redouble.

SECONDE PARTIE.

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

Des moyens de se faire bien comprendre; ou de l'art de phraser.

L'INSTIT. Dans les leçons précédentes, je vous ai offert, mes jeunes amis, les règles d'une bonne prononciation, quant aux mots de la langue française; et vous savez maintenant, du moins je l'espère, de quelle manière il faut les énoncer, non-seulement sous le rapport de ce qu'exige la grammaire, à l'égard de chacun d'eux, mais encore sous le rapport de leur prosodie. Maintenant, nous allons passer à la prononciation de plusieurs mots réunis ensemble et formant un sens. Vous sentez que, dans une lecture quelconque, les phrases doivent suivre la marche et le mouvement des idées : or, comme celles-ci ne viennent que les unes après les autres, et qu'il y a toujours entre elles plus ou moins de liaison, il faut qu'il y ait nécessairement, dans leur énonciation, des espaces et des

repos conformes à cette marche naturelle de l'esprit : et voilà ce que j'appelle l'*art de phraser*, ou, ce qui revient au même, l'art de conduire une phrase ou une période de manière que l'esprit des auditeurs aperçoive et saisisse distinctement, et sans effort, le sens des idées qu'elle renferme.

D. Pensez-vous que cet art soit d'une bien grande importance dans la lecture publique?

R. Il l'est à tel point, qu'il mérite d'être placé à côté de l'indispensable condition d'une bonne et juste prononciation des mots.

D. Et pourquoi encore?

R. Parce que le lecteur ne peut jamais se passer de l'art de phraser régulièrement, et cela, par la raison qu'il n'est pas une idée dont l'exacte énonciation ne dépende de la manière dont on la présente.

D. Que pensez-vous d'un lecteur qui, brouillant et confondant les idées dont il s'est constitué l'organe, égare l'esprit de ses auditeurs à travers un dédale de mots ou de phrases dont on n'aperçoit ni les divisions ni les rapports?

R. Que son rôle est entièrement déplacé, et qu'il outrage à-la-fois, et l'écrivain dont il s'est chargé de transmettre les idées, en dénaturant ses intentions; et ses auditeurs, en soumettant leur intelligence à une indigne torture.

D. Mais quel est l'effet de cette sorte de lecture?

R. Après avoir quelque temps essayé de la suivre, on se lasse, on se rebute de prêter inutilement

l'oreille à une lecture si obscure, si confuse, on l'abandonne, et on cesse de l'entendre.

D. Que faut-il pour éviter ce désagrément?

R. Il faut que l'énonciation de chaque idée porte avec elle une telle lumière, que l'intelligence des auditeurs puisse passer, sans effort, aux idées subséquentes, et en suivre la continuité jusqu'à la fin de la lecture sans embarras et sans confusion. Quand l'esprit est ainsi conduit et éclairé, son attention est sûre, et le but essentiel de toute lecture publique est rempli.

L'INSTIT. Cela étant, mes jeunes amis, apprenez donc quelles sont les conditions de l'art de phraser. Nous parlerons d'abord des repos les plus considérables que l'on doit observer dans la prononciation de plusieurs mots unis ensemble, c'est-à-dire des repos qui sont déterminés par la *ponctuation*. Mais, avant tout, il est nécessaire que vous conceviez ce que c'est qu'une période, dont les signes de la ponctuation servent à indiquer les divisions principales.

Dites-moi, n'avez-vous pas observé dans vos lectures, qu'elles sont formées de petits discours successifs, dont les parties sont tellement liées entre elles, que le sens en demeure toujours suspendu jusqu'à la fin? hé bien! voilà ce qu'on appelle une période : mais comme, dans toute période, les idées, quoique tenant ensemble par un nœud général, peuvent encore y être diversement séparées, on distingue, en outre, deux parties dans une période : savoir : le *membre* et la *section*.

Le *membre* est une partie de la période qui renferme une idée imparfaite et qui en attend en quelque sorte une autre pour être complète. En vous disant, par exemple : « S'il est triste de voir des en-« fans bien nés manquer aux égards qu'ils doivent « à leurs semblables »; et, si je m'arrête là, vous sentez que votre esprit et votre oreille ne sont pas encore satisfaits, et qu'il manque quelque chose à cette première proposition pour lui donner un sens complet. Voilà donc ce qu'on appelle un membre de période, c'est-à-dire, une proposition imparfaite, et qui en attend une autre pour être terminée. Si j'ajoute maintenant : « Combien plus l'est-il de les « voir manquer aux devoirs de la piété filiale »? alors je termine l'idée par un second membre. L'oreille ni l'esprit n'attendent plus rien, et la période est complète.

Quand un membre est composé de plusieurs parties qui renferment aussi un certain sens, on appelle chacune de ces parties *section*. Dans le premier membre de cette période, par exemple : « Vous que « la fortune favorise; vous que le ciel doua d'un cœur sensible », il y a deux sections; en ajoutant, « ayez « pitié des malheureux, » je termine l'idée, et j'ai énoncé une période à deux membres dont le premier est composé de deux sections.

Passons maintenant à la ponctuation dont les signes servent, non-seulement à faire distinguer au lecteur les différentes divisions d'une période, mais à leur indiquer encore les repos qu'il doit observer

en les énonçant, soit pour ménager sa respiration, soit pour donner plus de clarté aux idées partielles.

Le signe qui est destiné à procurer un repos au lecteur, dans le premier sens, s'appelle *virgule*; il marque la moindre de toutes les pauses grammaticales. Ce serait en abuser, que de prendre à son occasion, un repos qui nuirait à la vérité et à l'unité de la pensée. Il doit être peu marqué, comme dans cet exemple :

« Un prince d'une naissance incertaine, élevé par « des bergers, et, depuis, devenu chef de brigands, « jeta les premiers fondemens de la capitale du « monde. »

Le signe qui sert à faire distinguer les différentes sections d'une période, s'appelle *point-virgule* : là, le repos doit être un peu plus marqué; sa durée est bornée au temps que l'on met à reprendre haleine, comme dans cet exemple :

« Qu'un vieillard joue le rôle d'un jeune homme, « lorsqu'un jeune homme jouera le rôle d'un vieil- « lard; que les décorations soient champêtres, quoi- « que la scène soit dans un palais; que les habille- « mens ne répondent point à la dignité des person- « nages; toutes ces discordances nous blesseront. »

Les deux points annoncent un repos un peu plus sensible que celui du point-virgule; et la même proportion qui a réglé l'emploi de ce dernier signe, a décidé encore de l'usage des deux points : on les place dans les cas où la proposition est complète grammaticalement ; mais où elle se montre cepen-

dant encore subordonnée à un objet principal; comme dans cet exemple.

« Il y a dans la nature de l'homme deux principes « opposés : l'amour-propre qui nous rappelle à nous, « et la bienveillance qui nous répand. »

Le repos qu'exigent les deux points dans une lecture soutenue doit être plus marqué; et la cadence qui les accompagne, plus exprimée que dans le signe du point-virgule. La raison de cette règle n'a pas besoin d'être expliquée; elle est une conséquence naturelle des circonstances dans lesquelles ce signe de ponctuation est employé.

Le point. Ce dernier signe est, comme tous les autres, soumis à l'influence des proportions qui en ont réglé l'usage. Il est placé après une période ou une proposition quelconque dont le sens est absolument terminé. Le repos qu'il demande doit être décisif : c'est là où le lecteur doit clore la période par une chute fortement caractérisée; de manière que l'auditeur sente que tout est fini pour la pensée qu'il vient d'énoncer. Je ne vous rapporterai point des exemples sur le point. Vous ne pouvez rien lire sans en rencontrer, et partout ce signe a le même objet et les mêmes effets.

Au reste, mes amis, vous ne sauriez assez concevoir combien la juste observation des repos qui sont prescrits par la ponctuation, est nécessaire dans toute lecture, pour remédier aux équivoques du discours, et pour répandre la clarté sur les choses qu'on lit. Vous allez en juger par quelques exemples où je

ponctuerai de deux manières, pour vous faire mieux sentir la différence du sens qui en résulte. (1)

Règne de crime en crime : enfin, te voilà roi.
Règne : de crime en crime, enfin te voilà roi.

Observez la différence notable qu'il y a dans le sens de ces deux vers, d'après la ponctuation qui leur est attachée : dans le premier, on exhorte celui à qui l'on parle à accumuler pendant son règne, crime sur crime; et dans le second, on lui fait un reproche de n'être parvenu à régner qu'à force de crimes.

Voici un autre exemple : « Régnez en père, lorsque vous aurez vaincu : souvenez-vous que vous avez un maître dans le ciel. »

« Régnez en père : lorsque vous aurez vaincu, souvenez-vous que vous avez un maître dans le ciel. »

Le sens de la première ponctuation est une exhortation à régner en père, après avoir vaincu; celle de la seconde est une exhortation à se souvenir de Dieu quand on aura vaincu. La différence, comme vous le voyez, est grande; elle doit vous convaincre de la nécessité de ponctuer exactement pour attacher aux idées leur véritable sens, et pour les énoncer d'après l'intention de leur auteur.

(1) L'instituteur écrira ces exemples.

Outre les signes de ponctuation dont je viens de vous parler, et qui se rencontrent dans toute lecture; il en est d'autres qui, pour être plus rares, ne méritent pas moins l'attention du lecteur. Le point, par exemple, est quelquefois exclamatif ou interrogatif. Le premier se met après toutes les phrases qui expriment la terreur, l'admiration, la joie, la surprise, comme dans cet exemple : *que Dieu est grand!* et le second, à la fin de toute proposition dans laquelle on interroge, comme dans cet exemple : *pour qui sont tous ces apprêts?* Considéré sous ces deux rapports, le point a les mêmes effets, quant au repos qu'il exige : mais il a la propriété, comme nous le verrons dans nos lectures, de changer le ton du lecteur, et surtout aux chutes finales qui n'ont plus le même caractère que les cadences ordinaires.

Enfin, il y a dans les phrases et dans les périodes, la *parenthèse* à remarquer. C'est un signe orthographique consistant en deux crochets, entre lesquels on renferme une proposition qui forme un sens absolument distinct et séparé de celui de la période où elle est insérée. Nous en remarquerons souvent dans nos exercices, et je vous ferai sentir avec quel soin ces sortes de propositions doivent être présentées. Voyons maintenant de quelle manière vous avez conçu les principes dont je viens de vous exposer le tableau.

D. Quels sont les repos qu'il faut rigoureusement observer dans la prononciation de plusieurs mots unis ensemble?

R. Ce sont ceux qu'on trouve indiqués dans tous les écrits par les signes de la ponctuation.

D. Comment appelez-vous dans un discours, la réunion de plusieurs mots qui forment un sens, et dont les signes de la ponctuation indiquent les différens repos?

R. On l'appelle *période*.

D. Combien de parties distingue-t-on dans une période?

R. On y distingue deux parties, qui sont : le *membre* et la *section*. Le membre est une partie principale d'une période qui renferme l'énonciation d'une idée imparfaite, et qui en attend une autre pour être finie; et la section est une partie du membre qui concourt avec lui à former un certain sens, quoique dépendant toujours du membre qui termine la période.

D. Une période peut-elle renfermer plusieurs membres, et un membre plusieurs sections?

R. Oui; il y a des périodes de deux, de trois, et même de quatre membres; comme il y a des membres de deux, de trois, et même de quatre sections.

D. Indiquez dans une lecture, des périodes qui comportent ces divisions.

(L'instituteur s'attachera ici à faire reconnaître à ses élèves, par une lecture qu'il leur fera, les différentes périodes d'un discours, et à leur en faire distinguer les différentes parties.)

D. Maintenant, quels signes de ponctuation remarquez-vous dans les périodes?

R. J'y remarque des virgules, des points-virgules, les deux-points et le point.

D. Que vous indiquent ces différens signes?

R. Les repos plus ou moins considérables qu'il faut observer en lisant ces périodes.

D. Marquez-nous les différences qui existent entre les repos prescrits par ces divers signes?

R. La virgule indique le moindre de tous les repos : il est peu marqué, et il ne doit jamais attaquer le sens de la phrase. Le point-virgule sert à faire distinguer les différentes sections d'une période, et par conséquent à marquer un certain repos : il est borné au temps qui est nécessaire pour reprendre haleine. Les deux-points indiquent les divisions principales d'une période, et veulent des repos plus marqués encore que le point-virgule. Enfin, le point, servant à terminer une période, entraîne un repos décisif et bien caractérisé.

D. Faites sentir ces différens repos dans une lecture.

(L'instituteur n'abandonnera cette partie de son instruction qu'après que ses élèves sauront préciser, de la manière la plus exacte, les divers repos prescrits par la ponctuation : c'est une des bases les plus importantes de toute bonne lecture.)

DIX-HUITIÈME LEÇON.

De la prononciation accentuée.

L'INSTIT. Ce n'est pas tout, mes jeunes amis, que d'observer, dans une lecture, les divers repos dont nous avons parlé dans ma précédente leçon; il faut encore savoir de quelle manière la voix s'y prépare et les exécute. C'est ici un point des plus essentiels de l'objet qui nous occupe; car n'imaginez point que ce soit en conservant le même ton de voix que l'on arrive aux points, aux deux-points et aux virgules; à chacun de ces repos ou de ces demi-repos, la voix s'élève un peu, et s'abaisse ensuite, et c'est-là ce que l'on appelle la cadence finale, ou la *prononciation accentuée*.

Écoutez un bon lecteur; saisissez les inflexions de sa voix au moment d'un repos quelconque, et vous verrez toujours qu'il y a d'abord une élévation, et ensuite un abaissement; cela est si vrai, que si, par quelque méprise, il lui arrivait de terminer une phrase sans en avoir préparé le repos, il reviendrait machinalement sur les dernières syllabes, pour y faire sentir l'accent préparatoire.

Quoique ce soit le goût qui détermine généralement l'endroit où doivent tomber ces inflexions; on peut dire néanmoins, qu'elles se font sentir sur les quatre ou cinq dernières syllabes qui précèdent le repos final. Comme les sons de ces syllabes sont

les derniers qui frappent l'oreille, il est à croire que l'art, dirigé par la nature, a voulu que ces sons fussent choisis avec plus de soin que les autres, afin que le repos de l'oreille fût plus agréable. Il n'y a pas un genre d'oraison ou de style qui n'ait ses chutes propres et caractéristiques; il n'y a pas une période, pas un membre de période qui n'ait également la sienne, selon son caractère.

Au reste, mes amis, ce que veut la nature, à cet égard, le goût en a fait une loi; et il est universellement reconnu que ce sont les diverses inflexions de la voix à chaque repos, qui donnent à une lecture cet agrément, cette mélodie, cette vie qui frappent agréablement l'oreille des auditeurs et la captivent. Rien ne serait plus sec, plus dur, plus roide et plus insignifiant qu'une lecture qui serait privée de ces heureuses inflexions; et pour sentir davantage cette vérité, faisons ici la comparaison d'une lecture sans inflexions, ou avec les inflexions qui lui conviennent. C'est un passage de l'oraison funèbre de *Turenne*, par Fléchier.

(Ici l'instituteur devra lire en observant tous les nombres à la vérité, mais en soutenant rigoureusement son ton à chaque repos, et sans en marquer aucun par la cadence finale.)

« Déjà frémissait dans son camp, l'ennemi con-
« fus et déconcerté. Déjà prenait l'essor, pour se
« sauver dans les montagnes, cet aigle, dont le vol
« hardi avait d'abord effrayé nos provinces. Hélas!

« nous savions ce que nous devions espérer, et « nous ne pensions pas à ce que nous devions « craindre. »

Vous devez voir, mes amis, qu'une pareille lecture ne serait pas soutenable; et si vous en riez, jugez combien elle serait ridicule devant une assemblée d'hommes de goût : que lui manque-t-il cependant? n'ai-je pas prononcé exactement tous les mots? n'ai-je pas observé tous les repos? oui : mais je n'ai pas marqué ces repos par les inflexions qui leur conviennent, et j'ai fait disparaître de ma lecture tout ce qui devait en faire le charme et l'intérêt.

Maintenant, reprenons ce passage de *Fléchier*, et analysons-le sous le rapport des repos qui s'y trouvent, et par conséquent des inflexions qu'il exige.

« Déjà frémissait dans son camp | l'ennemi confus et déconcerté. »

Il y a, dans cette période, un demi-repos après *camp*, et un repos final après *déconcerté* : par conséquent, il y a deux accens préparatoires : le premier se fait sentir sur le mot *son*, dans son camp; le second sur l'avant-dernière syllabe de déconcerté.

Que je lise cette période sur un ton bas ou élevé; que je la prononce fortement ou faiblement; si je m'arrête, où si je fais sentir le moindre repos après le mot *camp*, je fléchirai ma voix; et si je ne m'y arrête point, ce sera une raison de plus pour faire sentir l'inflexion sur l'avant-dernière syllabe de *déconcerté*.

« Déjà | prenait l'essor | pour se sauver dans les montagnes | cet aigle | dont le vol hardi | avait d'abord effrayé nos provinces. »

Dans cette seconde période, il y a, à mon avis, cinq repos : le premier après *déjà;* le second après *essor;* le troisième après *montagnes;* le quatrième après *cet aigle;* le cinquième après *hardi,* et enfin, le repos final après *provinces.* On peut bien contester sans doute ces repos, ces demi-repos, et ces quarts de repos; mais ce qu'on ne contestera jamais, c'est que, sans repos, il n'y a point lieu aux inflexions, et que, sans les inflexions, la prononciation de la période serait, comme vous l'avez vu, roide, dure, sèche et sans agrément.

« Hélas! | nous savions ce que nous devions es-
« pérer | et nous ne pensions pas à ce que nous
« devions craindre. »

Les trois repos qui sont évidemment marqués dans cette phrase, après *hélas, espérer* et *craindre,* exigent trois inflexions sensibles.

D'après cette comparaison, vous voyez combien les inflexions peuvent changer une lecture et ajouter de l'intérêt aux choses dont il y est question. Une finale vive et frappante, dit Lebatteux, est comme une pointe acérée au bout d'une flèche, qui donne du poids, de la portée aux pensées et en assure la direction.

Au surplus, mes amis, peu de lecteurs manquent à ces inflexions; mais beaucoup les rendent inutiles pour l'intérêt de leur lecture, ou même désagréables

à l'oreille des auditeurs; et voici de quelle manière; vous vous y reconnaîtrez, peut-être, pour la plupart : au moment de la cadence finale, leur voix s'affaiblit, les articulations diminuent de force, et on finit par ne point entendre du tout les dernières syllabes sur lesquelles se fait l'abaissement du ton. Il faut éviter ce défaut essentiel qui fait perdre tout l'intérêt d'une lecture, et la rend obscure et désagréable à l'oreille de ceux qui écoutent : c'est au moment, au contraire, où la voix s'abaisse, qu'il faut soutenir la force des articulations, afin de réparer par elles ce qui manque alors au ton de la voix pour se faire entendre comme auparavant.

D'autres lecteurs ont un défaut non moins sensible; leur cadence finale est toujours la même à chaque repos; ce qui jette une monotonie insupportable dans leur manière de lire : il faut, mes amis, que les chutes de la voix soient proportionnées aux repos, c'est-à-dire qu'elles soient légères lorsque les repos sont peu sensibles, et qu'elles soient fortement caractérisées lorsque les repos sont marqués et décisifs. Ainsi, la cadence finale qui aura lieu à la fin d'une période, par exemple, devra être bien plus caractérisée que celle qui doit se faire sentir à la fin d'un membre ou d'une section.

Appliquons-nous, maintenant, à rappeler tout ce que nous avons dit dans cette importante leçon.

D. Suffit-il d'observer dans une lecture les repos de la ponctuation, pour remplir toutes les conditions d'une bonne prononciation?

R. Non ; il faut encore savoir de quelle manière ces repos s'exécutent.

D. Qu'entendez-vous par-là?

R. Lorsque le lecteur arrive aux repos fixés par les signes de la ponctuation, il ne conserve jamais le même ton. A chacun de ces repos, sa voix s'élève d'abord et tombe ensuite, et c'est-là ce que l'on appelle la prononciation accentuée.

D. Sur quelles syllabes tombent ordinairement ces inflexions de la voix?

R. Quoique le goût règle le plus souvent le lieu où elles doivent être placées, elles tombent cependant en général sur les quatre ou cinq dernières syllabes qui précèdent le repos final.

D. Et ces inflexions s'appliquent-elles à toutes sortes de lectures?

R. Elles s'appliquent à toutes les lectures qui comportent des repos; et comme il n'est pas un genre d'oraison ou de style, pas une période qui n'ait des repos plus ou moins considérables; il n'est pas, non plus, d'objet de lecture qui n'ait ses inflexions particulières, et ses cadences finales.

D. De quelle utilité sont ces inflexions dans la lecture?

R. Ce sont elles qui donnent à une lecture le charme, la vie et l'intérêt qui frappent agréablement l'oreille des auditeurs et la captivent.

D. De sorte qu'une lecture qui serait privée de ces inflexions ne serait pas supportable?

R. Rien ne serait plus dur, plus sec et plus monotone.

D. Dans quelles circonstances ces inflexions peuvent-elles devenir défectueuses, inutiles pour l'intérêt d'une lecture, et même désagréables à l'oreille?

R. C'est, lorsqu'un lecteur, en exécutant la cadence finale, laisse trop faiblir sa voix, et finit par ne plus être entendu; ou bien lorsque, ne distinguant point la valeur des repos, il leur attache la même cadence finale.

D. Que faut-il faire pour éviter ces deux défauts?

R. Dans le premier cas; il faut que le lecteur, au moment où la voix s'abaisse, la soutienne par la force et la netteté des articulations, afin qu'il puisse être entendu même dans le plus grand abaissement de sa voix: et dans le second, il faut qu'il proportionne les cadences finales aux divers repos que comporte sa lecture; c'est-à-dire que, lorsque les repos sont peu sensibles, les chutes soient légères, et que, lorsque les repos sont marqués et décisifs, les cadences soient fortement caractérisées.

(Ici l'instituteur appliquera ses élèves à des lectures où il développera plus particulièrement ces principes.)

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

De l'extension de la voix.

L'INSTIT. Après avoir parcouru, mes jeunes amis, les principales conditions de l'art de phraser, il me reste à vous parler de l'extension de la voix, c'est-à-dire, du degré de force qu'il faut lui donner pour être facilement et complètement entendu de tous ceux qui écoutent.

Je n'ai pas besoin, sans doute, de vous prouver que lorsqu'on s'énonce en public, il est du devoir de celui qui parle, de se faire entendre de ceux à qui il s'adresse : mais combien qui se trompent dans les moyens qu'ils prennent pour cela? Les uns parlent ou lisent sur un ton trop bas, et les autres sur un ton trop haut. Les uns ne font entendre qu'un murmure sourd, à travers duquel on a peine à saisir quelques paroles; les autres écrasent leur auditoire par une voix forcée, criarde et insupportable à l'oreille. Gravez bien dans votre esprit, mes jeunes amis, qu'il n'est qu'un moyen de se faire entendre en public, c'est d'employer le même ton de voix dont on se sert dans une conversation ordinaire; ce ton peut, sans doute, devenir plus ou moins fort, selon qu'on a à parler à une assemblée plus ou moins nombreuse; mais il ne faut jamais en sortir : rappelez-vous de quelle manière vous conversez avec vos camarades : vous avisez-vous alors

Digitized by Google

de crier, comme quand il s'agit d'appeler quelqu'un qui est éloigné; ou de baisser la voix, comme si vous aviez à parler à l'oreille de quelqu'un? Hé bien! tels sont les deux extrêmes entre lesquels il faut se renfermer pour parler en public. C'est une grande erreur de croire qu'il faille avoir recours à son plus haut ton de voix, pour être entendu d'une nombreuse assemblée; c'est confondre la force du son et des inflexions, avec les divers tons sur lesquels on peut parler; et ces deux choses sont bien différentes. Sans hausser le ton, un lecteur peut rendre sa voix plus pleine, plus forte, plus harmonieuse; au lieu que quand il commence sur le plus haut ton où sa voix puisse atteindre, il lui est impossible de le soutenir jusqu'à la fin; il s'épuise, il s'énonce péniblement, il souffre, et il fait souffrir tous ceux qui l'entendent.

Donnez donc, mes amis, à votre voix une force et un volume proportionnés à l'espace que vous devez remplir, ou à l'assemblée à qui vous devez vous adresser; mais conservez votre ton de conversation ordinaire, et ne prenez jamais celui que vous ne pourriez soutenir sans effort. Tant que vous n'excèderez pas ces bornes, les organes de la parole rempliront facilement leurs fonctions, et vous pourrez, quand il le faudra, donner à votre voix toutes les modulations convenables; mais si vous la forcez, vous cesserez d'en être le maître, et vous vous ôterez le moyen de la conduire à votre gré, c'est-à-dire, le moyen le plus sûr de mettre

de l'intérêt et de l'agrément dans votre lecture.

Vous me demanderez sans doute ici, mes jeunes amis, comment on peut donner à sa voix l'étendue nécessaire pour se faire entendre de tous ceux qui composent un cercle ou une assemblée? Pour répondre à cette question, il me suffira de vous demander à vous-mêmes comment vous faites pour proportionner, dans une conversation, votre voix au cercle de camarades qui vous écoutent? N'est-ce pas toujours celui qui est le plus éloigné qui en règle l'étendue? N'est-ce pas toujours à celui-là que vous prétendez en quelque sorte vous adresser? et n'est-ce pas son éloignement qui détermine la manière plus ou moins forte dont vous vous énoncez?

Hé bien! ce que vous faites machinalement dans cette circonstance, il faut le faire avec réflexion dans une lecture publique; portez vos regards sur quelques-uns des auditeurs les plus éloignés, et imaginez-vous que c'est à eux particulièrement que vous vous adressez : voilà le moyen de donner à votre voix une extension proportionnée à l'assemblée devant laquelle vous parlez, et de vous faire entendre de tous ceux qui la composent.

Reprenons maintenant.

D. De tous les tons que l'on peut employer pour parler, quel est celui qui convient proprement à une lecture publique?

R. C'est celui de la conversation ordinaire.

D. Pourquoi cela?

R. Parce que c'est celui de la nature, et en même

temps celui que l'on peut varier avec le plus de facilité et d'agrément.

D. Qu'arrive-t-il au lecteur lorsqu'il sort de ce ton?

R. Quand il commence sur un ton trop haut; alors il lui est impossible de le soutenir jusqu'à la fin; il s'épuise, il se fatigue, il n'articule plus avec la même facilité, et il devient insupportable à ceux qui l'écoutent. Quand il prend sur un ton trop bas, il n'est pas entendu, et le but de sa lecture est manqué.

D. Que doit faire un lecteur pour donner à sa voix une extension proportionnée et à l'espace dans lequel il parle et au nombre des individus qui l'écoutent?

R. Il doit porter ses regards sur quelques-uns des auditeurs les plus éloignés; et s'imaginer que c'est à eux particulièrement qu'il s'adresse.

D. Qu'arrivera-t-il alors?

R. Ce qui arrive dans une conversation ordinaire, où celui qui parle donne, presque sans y réfléchir, à sa voix une étendue et une force proportionnées à la distance qui le sépare de ceux qui se trouvent le plus éloignés de lui, et parvient à se faire entendre d'un grand cercle.

TROISIÈME PARTIE.

VINGTIÈME LEÇON.

Des moyens de faire sentir dans la lecture à haute voix les choses qu'on lit; ou de l'art de toucher le cœur.

L'INSTIT. Dites-moi, mes enfans; car j'ai besoin ici de votre expérience de tous les jours et de tous les instans, pour appuyer les choses que j'ai à vous faire entendre : dites-moi; lorsque vous interrogez quelqu'un de vos camarades, vous servez-vous des mêmes tons que lorsque vous avez à lui répondre? De même; lorsque vous le suppliez de faire quelque chose à laquelle vous tenez beaucoup, lui parlez-vous comme si vous lui demandiez une chose indifférente? Ailleurs; lorsque vous racontez une bonne action, est-ce avec les mêmes inflexions que lorsque vous voulez peindre un fait qui vous inspire de l'horreur et que vous condamnez? Enfin parlez-vous de même, lorsque vous plaisantez ou lorsque vous tenez un langage sérieux; quand vous menacez, ou quand vous voulez vous excuser; lorsque vous avez

dessein de calmer quelqu'un, ou lorsque vous êtes en colère contre lui; quand vous voulez lui faire une confidence, ou lorsque vous desirez que tout le monde sache ce que vous avez à lui dire?

Examinez-vous bien dans toutes ces circonstances, et voyez si, naturellement, sans vous en douter et sans aucune recherche de votre part, vous n'employez pas des tons qui conviennent parfaitement au sentiment qui vous anime. Et quel est votre dessein en variant ainsi vos inflexions, et en leur donnant des couleurs si diverses? sinon de faire sentir dans quel état se trouve votre âme, et de faire passer dans le cœur de ceux qui vous écoutent les sentimens que vous éprouvez vous-mêmes.

Comment peut-il se faire que, dans la lecture à haute voix, tout cela soit méconnu, oublié, et qu'on lise comme s'il n'y avait qu'une seule et même chose à exprimer; tandis qu'il s'y trouve, et souvent à un bien plus haut degré, tout ce qui, dans la conversation ou dans les diverses circonstances de la vie, nous agite, nous remue, nous rend malgré nous si différens de nous-mêmes, et nous donne des tons si variés et si vrais?

Cela vient, mes amis, de ce qu'on se fait une fausse idée de la lecture publique, et de ce qu'on s'imagine qu'en lisant purement et simplement des mots ou des phrases, on a satisfait à toutes les conditions d'une bonne lecture. Détrompez-vous à cet égard, et croyez que, s'il y a d'abord quelque chose de vraiment insupportable dans toute lecture sou-

tenue, c'est la *monotonie* qui fait glisser sur toutes les idées, sur tous les sentimens, comme sur une surface unie, et qui les enveloppe tous dans un même ton de voix.

Apprenez ensuite que, pour donner à une lecture publique tout l'intérêt dont elle est susceptible et qu'elle réclame impérieusement, il faut savoir associer par la variété et par la vérité de ses inflexions, le cœur des auditeurs aux choses qu'on veut leur transmettre, et que par conséquent il faut connaître les formes diverses du discours qui nécessitent cette variété et cette vérité d'expression. Retenez bien ces principes, et répondez-moi.

D. Quelle est la manière de lire en public, la plus ennuyeuse et la plus insupportable pour les auditeurs?

R. C'est de lire avec monotonie.

D. Qu'est-ce que lire avec monotonie?

R. C'est se contenter de lire des mots et des phrases sans changer de ton, et sans aucun égard à la diversité des choses que renferme l'objet d'une lecture.

D. Cette manière peut-elle être justifiée?

R. Elle ne peut l'être; parce qu'elle est en contradiction avec la nature qui veut que chaque chose soit dite avec le caractère de vérité qui lui convient; comme il arrive dans les conversations et dans toutes les circonstances de la vie, où nous appliquons malgré nous aux choses que nous disons, les tons variés et naturels qui leur sont propres.

D. Quel est l'effet de l'emploi de ces tons dans la lecture à haute voix?

R. Celui d'intéresser le cœur des auditeurs aux choses qu'on veut leur transmettre, de les toucher, et par-là de produire tout l'effet qu'on peut attendre d'une lecture bien faite.

D. Comment peut-il se faire que dans la lecture à haute voix tout cela soit si souvent méconnu et oublié, et qu'on lise absolument comme s'il n'y avait qu'une seule chose à exprimer?

R. Cela vient des fausses idées que l'on se fait de la lecture à haute voix, dont on croit remplir toutes les conditions quand on est parvenu à prononcer régulièrement des mots et des phrases, à observer le mécanisme de la ponctuation, et à remplir l'oreille des auditeurs du vain bruit de sa voix.

D. Que faut-il donc de plus pour donner à une lecture publique tout l'intérêt et toute la puissance dont elle peut être susceptible?

R. Il faut, par la variété et par la vérité de ses inflexions, savoir associer le cœur des auditeurs aux choses qu'on veut leur transmettre; et, pour produire cet effet, il faut connaître les signes et les formes diverses du discours qui nécessitent cette variété et cette vérité d'expression.

VINGT-UNIÈME LEÇON.

Des signes et des formes du discours qui déterminent la variété des inflexions.

L'INSTIT. Je n'ai point le dessein, mes amis, de vous faire parcourir ici toutes les formes du discours qui nécessitent, pour leur expression, un changement ou des modifications dans les tons de la voix humaine. Ce détail nous menerait trop loin : j'y suppléerai, d'ailleurs, dans le cours de nos exercices, par des observations et par des analyses qui, en vous faisant connaître la nature du sentiment qu'il s'agira d'exprimer, vous feront connaître en même temps ses formes, et les inflexions qui conviennent à sa juste expression.

Je ne veux, pour le moment, que vous faire remarquer les signes matériels, et les formes les plus usuelles du discours qui nécessitent, dans la lecture à haute voix, une expression particulière qu'on ne peut méconnaître sans nuire essentiellement au sens du discours, et sans manquer à une des premières conditions de toute lecture publique.

De ce nombre sont d'abord les phrases *exclamatives* et *interrogatives* : ouvrez un livre, quel qu'il soit, vous en rencontrerez presque à chaque pas ; et, ce qui en facilite l'expression, c'est qu'elles sont toujours accompagnées du signe grammatical qui en indique le caractère.

Les phrases exclamatives, terminées par le signe (!), tiennent à un mouvement de l'âme excité par la surprise, l'admiration, la colère, la joie, la douleur, le dépit ou la haine : elles sont ordinairement précédées des interjections *ô! oh! ah! hélas!* ou des pronoms absolus : *que, quoi, quel, combien;* comme dans ces phrases : *ô ciel! oh! que cela est beau! ah! malheureux ami! que son farouche orgueil le rendait odieux! quel exemple frappant de l'humaine faiblesse! combien vous m'êtes cher!* Quelquefois l'exclamation est renfermée dans une seule expression de sentiment; telles sont les exclamations suivantes : *misérable! traître! le perfide! grands dieux! juste ciel!*

Dans toutes ces exclamations, l'intonation doit avoir un caractère si marqué d'expression, que jamais on ne puisse confondre le sentiment qui l'inspire avec d'autres sentimens. Il importe plus qu'on ne saurait l'imaginer, que leur énonciation soit juste et véritable. Mille nuances de sentiment disparaissent, quand le sens exclamatif est méconnu; quelquefois la pensée en est tellement altérée, que l'auditeur entend tout autre chose que ce qu'on voulait lui dire.

Quant aux phrases interrogatives, qui sont toujours suivies du signe (?); elles se forment de deux manières, ou par les pronoms et les adverbes : *qui, lequel, quoi, quel, que, où, quand, comment, combien,* etc.; comme dans ces phrases : *lequel voulez-vous? que souhaitez-vous? d'où vient-il?* etc.; ou

par les pronoms personnels : *je, vous, il, nous*, etc., qu'on place après les verbes : *ai-je bien entendu? avez-vous achevé? veut-il venir?* Il ne peut donc y avoir d'équivoque dans la reconnaissance des interrogations, et un lecteur ne peut jamais manquer de les distinguer, pour peu qu'il soit instruit des principes élémentaires de sa langue.

De tous les mouvemens de l'âme, celui qui s'explique par l'interrogation est un des plus pressans et des plus vifs, et par conséquent celui qui demande l'expression la plus positive et la plus caractérisée. Il n'y a plus ni sentiment ni vérité dans une lecture à haute voix, quand les interrogations n'y sont point énoncées avec les tons qui leur conviennent, ou qu'elles y restent confondues avec les autres formes du discours. C'est ôter à la pensée qui devait produire la plus forte impression, toute sa vie; c'est lui enlever sa couleur; c'est méconnaître enfin la nature, qui veut que chaque passion ait son langage, et que les plus profondes soient exprimées avec les inflexions les plus caractérisées.

Vous sentez dès-lors, mes amis, combien il est important qu'un lecteur qui veut se rendre habile dans son art, apprenne et saisisse les tons qui expriment l'interrogation. Il me serait difficile de vous dire précisément comment il faut conduire sa voix dans ce cas : mais il ne vous le sera pas du tout, de sentir et d'imiter cette inflexion particulière, pour peu que vous veuilliez y faire d'attention. Elle est tellement dans la nature, qu'il est presque impos-

sible qu'on ne la saisisse pas dès qu'on l'a une fois entendue. Dans nos lectures, je mettrai un soin particulier à vous la faire connaître et pratiquer.

Souvent encore, dans nos exercices, vous rencontrerez le *dialogue* ou le discours de deux ou de plusieurs personnes qui s'entretiennent, qui s'interrogent et qui se répondent : c'est encore là un beau champ pour la variété des inflexions; soit en donnant à chaque interlocuteur un ton différent pour faire distinguer à l'oreille des auditeurs, celui qui parle, ce qui est indispensable; soit en attachant au langage de chacun d'eux, le caractère qui convient à son rang, à son âge, à son sexe et aux affections qui l'animent : car vous conviendrez facilement qu'il serait ridicule à l'excès de faire entretenir, dans une lecture publique, deux ou plusieurs personnes sur un ton uniforme, et d'une manière différente de celle que l'on remarque dans les conversations ordinaires, où chaque interlocuteur s'exprime différemment et suivant les sentimens dont il est pénétré.

Il en sera de même, lorsque vous rencontrerez de ces phrases ou plutôt de ces figures qui expriment les grands et forts mouvemens de l'âme, comme, par exemple, l'*invocation* qui la représente élevée avec force, vers l'être à qui elle adresse ses vœux. L'*imprécation* qui la peint livrée à tous les excès de la colère, de la rage et de la fureur. La *prière* qui exprime l'état d'une âme abaissée par le sentiment du besoin, de l'humiliation ou du découragement. La *menace* qui la suppose aigrie, offen-

sée, et prête à se répandre en actes de violence. Dans toutes ces circonstances et dans mille autres encore que vous reconnaîtrez dans le cours de nos exercices, il faut que l'intonation du lecteur s'élève, s'échauffe ou s'abaisse; qu'elle devienne lente ou rapide, calme ou impétueuse, qu'elle prenne, en un mot, la couleur du sentiment qui se trouve renfermé dans l'objet de sa lecture. Récapitulons maintenant cette importante leçon.

D. Puisque le lecteur doit tirer, des signes et des formes du discours, le principe de ses inflexions et de leur variété; il est donc bien important qu'il sache les reconnaître : indiquez-nous quels sont ceux qui sont les plus fréquens, et qui ont la plus grande influence dans les lectures qui sont faites à haute voix.

R. Je remarque d'abord les phrases exclamatives et interrogatives, dont la reconnaissance est d'autant plus facile, qu'elles sont toujours accompagnées du signe grammatical qui en indique le caractère.

D. De quelle manière sont construites les phrases exclamatives?

R. Elles sont ordinairement suivies du signe (!), et généralement précédées des interjections *ô! oh! ah! hélas!* ou bien des pronoms absolus *que, quoi, quel, combien;* comme dans ces phrases : *ô mon unique ami! oh que cela est beau!* etc.

D. A quels mouvemens de l'âme répondent les phrases exclamatives?

R. A ceux de la surprise, de l'admiration, de la

colère, de la joie, de la douleur, du dépit et de la haine.

D. Et quelle doit être l'intonation du lecteur, dans l'expression de ces sentimens exclamatifs?

R. Elle doit avoir un caractère si marqué, un ton de voix si distinct, que jamais on ne puisse confondre le sentiment qui l'inspire, avec d'autres sentimens étrangers ou opposés. Mille nuances de vérité disparaissent dans une lecture où les sens exclamatifs sont méconnus ou faussement énoncés : quelquefois la pensée en est tellement altérée, que l'auditeur entend tout autre chose que ce qu'on voulait lui dire.

D. Comment se forment les phrases interrogatives?

R. Outre le signe orthographique (?) qui les termine toujours; elles se construisent ordinairement avec les pronoms et les adverbes *qui, lequel, quoi, quel, que, où, quand, comment, combien*, ou avec les pronoms personnels *je, vous, il, nous*, etc., placés après le verbe qu'ils affectent, comme dans ces phrases : *que demandez-vous? ai-je bien entendu? avez-vous achevé?*

D. A quels sentimens répondent les phrases interrogatives?

R. A ceux qui sont les plus vifs et les plus pressans dans le cœur de l'homme, et par conséquent à ceux dont l'expression doit être le plus fortement caractérisée. On interroge toujours par quelque motif qui agit puissamment sur l'âme, et qui doit

influer d'une manière sensible, sur le ton de celui qui parle.

D. Et quel est le ton qui convient à l'interrogation?

R. L'analyse en devient inutile, parce que c'est le plus naturel et le plus fréquemment employé dans les conversations. On distingue partout une interrogation des autres tons de la voix, et il est impossible de ne pas saisir l'inflexion qui lui est propre, quand on l'a une fois entendue.

D. Que penser dès-lors, d'un lecteur qui la méconnaît ou qui l'exprime faussement dans sa lecture?

R. Qu'il lit machinalement et sans intelligence; et que, puisqu'il ne sent pas la nécessité de donner à l'interrogation le ton qui lui convient, il y a peu d'espoir qu'il puisse atteindre aux autres inflexions moins faciles de la lecture à haute voix.

D. Il y a donc d'autres formes de discours qui demandent autant de variété et de vérité dans les inflexions?

R. Elles sont en très grand nombre : mais après celles dont nous venons de parler, je distingue le *dialogue*, ou le discours de deux ou de plusieurs personnes qui conversent ensemble, ou bien qui s'interrogent et se répondent.

D. Quelle doit être la conduite du lecteur en pareil cas?

R. Il faut que, non-seulement, il donne à chaque interlocuteur un ton particulier, ou plus haut

ou plus bas, pour faire distinguer à l'oreille des auditeurs celui qui parle; mais encore qu'il attache au langage de chacun d'eux, le caractère qui convient à son rang, à son âge, à son sexe, et aux affections qui l'animent.

D. Quel est le modèle de cette manière de lire un dialogue?

R. Il est chaque jour sous nos yeux, dans les conversations ordinaires, où nous voyons que chaque interlocuteur parle sur un ton différent et suivant les sentimens dont il est pénétré.

D. Enfin, n'y a-t-il pas souvent, dans un objet de lecture, des sentimens tellement marqués, qu'il serait presque honteux de les exprimer avec des tons monotones et sans couleur?

R. De ce nombre sont, surtout; l'*invocation*, où l'âme s'élève avec force vers l'objet à qui elle adresse ses vœux; l'*imprécation*, qui la suppose livrée à tous les excès de la colère, de la rage et de la fureur. La *prière*, qui la peint dans l'abaissement, dans le besoin, le repentir ou le découragement. La *menace*, qui la représente aigrie, offensée et prête à se livrer à des actes de violence.

D. Est-il naturel que le lecteur reste froid en présence de tous ces sentimens, et qu'il les exprime avec des tons insignifians et monotones?

R. Pas plus que si un peintre prétendait représenter tous les objets si diversifiés de la nature avec la même couleur. Il faut que dans tous ces cas, son intonation s'élève, s'échauffe ou s'abaisse, qu'elle

devienne lente ou rapide, calme ou impétueuse; en un mot, qu'elle prenne la couleur du sentiment qui se trouve renfermé dans l'objet de sa lecture.

L'INSTIT. Je dois cependant vous prémunir ici, mes amis, contre un des plus graves inconvéniens qui résultent de l'abus des inflexions dans les lectures de société qui sont généralement celles auxquelles j'ai dessein de vous préparer. Il sera toujours temps, si votre destinée vous appelle dans les hautes carrières de l'art de la parole, de vous former à ce qu'on nomme la déclamation ou l'art oratoire. Ce que vous apprenez ici vous sera même de la plus grande utilité pour arriver à ces grands effets de la belle éloquence : vous serez bien convaincus que dans tous les cas la régularité de la prononciation, l'art de bien phraser et d'exprimer avec vérité les divers sentimens du cœur humain, forment les bases de toute bonne diction publique. Vous ne ferez que donner plus de relief, plus d'étendue et plus de développement à l'application de ces principes : car telle est la déclamation; elle ne peut être autre chose.

Ce que je veux ici, c'est que vous sachiez bien que s'il est absolument nécessaire, dans toute lecture à haute voix, de faire sentir à ses auditeurs les choses qu'on veut leur transmettre; il ne l'est pas moins que les inflexions propres aux lectures de société, telles que nous les ferons dans nos exercices, doivent être modestes, simples, sans affectation ni prétention, et toujours proportionnées soit

à l'étendue du lieu qu'elles doivent remplir, soit au nombre des personnes qui les écoutent.

Représentez-vous un jeune homme vain et tout rempli de lui-même, qui emploierait dans une lecture de société des tons de théâtre ou des inflexions tranchantes et fortement expressives, il en étourdirait ses auditeurs, et il serait jugé comme un lecteur sans idée des convenances. Vous avez sûrement vu quelquefois de ces petits tableaux où le peintre, malgré la finesse des traits, a su marquer toutes les ombres, toutes les nuances de son sujet, et les faire parfaitement distinguer à l'œil. Tel doit être un lecteur de société : en conservant à ses inflexions leur variété, leur couleur, leur vérité, de manière que l'oreille et le cœur des auditeurs puissent les sentir, il doit les adoucir et les réduire aux justes proportions qui conviennent à sa position à l'égard des personnes devant lesquelles il parle. Toute autre manière serait fausse, inconvenante, et sa lecture ne vaudrait rien. Voilà, mes amis, ce que j'avais à vous dire, et ce qu'il vous sera sans doute facile de retenir sans frais de mémoire. Nous allons en conséquence passer à la quatrième partie de nos leçons élémentaires, qui traite des moyens de plaire aux yeux.

QUATRIÈME PARTIE.

VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

Des moyens de plaire aux yeux dans la lecture à haute voix; ou de l'action extérieure du lecteur.

L'INSTIT. Que faites-vous, et quel est votre premier mouvement, mes chers élèves, lorsque vous entendez quelqu'un élever la voix pour faire une lecture? c'est de fixer d'abord vos regards sur lui : Mais qu'arrive-t-il de ce premier examen? Que vous vous trouvez plus ou moins disposés en sa faveur, selon la manière dont il se présente à vos yeux. Apercevez-vous en lui un maintien modeste, une contenance libre et aisée, une physionomie ouverte à l'expression des sentimens, un air de décence? Alors vous consentez sans effort à l'écouter, et vous obéissez déjà à l'ascendant secret que sa présence seule exerce sur vos sens. Découvrez-vous au contraire en lui un extérieur de fatuité ou de suffisance, un maintien gauche, des mouvemens sans grâces, une physionomie morte ou grimaçante, des poses de corps incertaines, timides ou grossières? Alors vous riez secrètement d'un lecteur aussi mal avisé, et

déjà vous éprouvez une sorte de répugnance à l'entendre. Et d'où vient cette différence de sentimens de votre part? C'est tout simple : de ce que l'un vous a fait une impression agréable, et l'autre désagréable; en un mot, de ce que l'un plaît à vos yeux, et de ce que l'autre vous déplaît.

Que cette observation, que vous avez peut-être déjà faite pour la plupart, vous serve de leçon, mes jeunes amis, et vous fasse bien comprendre la nécessité de tellement régler votre extérieur dans la lecture à haute voix, que jamais les yeux de vos auditeurs ne puissent en être offensés. Souvenez-vous que le ridicule en serait une conséquence nécessaire; et, comme il n'y a aucun de vous qui veuille consentir à paraître ridicule, je pense que vous vous empresserez à bien retenir et à bien pratiquer les moyens qui vous éviteront ce fâcheux désagrément.

Or quels sont ces moyens? les voici.

Soit que vous lisiez assis ou (ce qui vaut toujours beaucoup mieux) debout, que votre maintien soit toujours modeste, et annonce le respect dont vous êtes rempli pour les personnes qui vous écoutent. Il n'est pas rare de voir des lecteurs s'abandonner sur leur chaise à des balancemens à la fin de chaque phrase; d'autres lire accoudés sur une table, ou chercher leurs aises aux dépens de la décence, des convenances et de la politesse; d'autres affecter des postures ignobles et grossières : toutes ces contenances sont à juste titre réprouvées, et le public

judicieux en fait bientôt justice. Que dire encore du maintien avantageux de ces autres lecteurs qui, pleins d'eux-mêmes et se croyant sans doute supérieurs à toutes les lois de la bienséance, affectent un air impérieux, dominateur, et semblent en quelque sorte commander l'attention et les suffrages. Rien ne serait plus digne de pitié, si ce maintien n'était pas un véritable outrage fait au public; outrage, au reste, dont il se venge bien par le mépris dont il accable des lecteurs de cette espèce.

Outre la modestie du lecteur qui plaît et qui intéresse toujours, sa contenance doit avoir d'autres caractères encore; s'il lit debout, il faut que son attitude soit ferme et prononcée, et cela, non-seulement pour flatter les yeux du public, mais même pour l'intérêt de sa lecture. Toute position du corps qui tend à gêner la respiration est nuisible, surtout quand il s'agit d'en faire un emploi total. Dans la lecture, l'usage de toute la respiration est nécessaire; pour cela, le lecteur doit tenir la tête haute, les épaules effacées et son corps droit : car, physiquement parlant, telle est la situation qui laisse à la liberté de respirer la plus grande latitude, et aux mouvemens de la poitrine tout leur ressort.

Mais vous sentirez encore mieux ces principes dans les réponses que vous ferez aux questions suivantes.

D. Sur quoi est fondée la nécessité de l'action extérieure dans les lectures publiques?

R. Sur le besoin de plaire aux yeux des auditeurs,

pour les intéresser par-là à la lecture qu'on leur fait.

D. Quoi! les choses qu'on lit ne suffisent pas pour attacher complètement les auditeurs à une lecture?

R. Non, sans doute; et surtout dans les lectures solennelles et d'appareil, qui s'adressent à un très grand nombre d'individus, et ne sont point écoutées avec l'indulgence de l'intimité.

D. Expliquez-nous comment cela arrive?

R. Le voici : le premier mouvement de celui qui entend quelqu'un élever la voix pour faire une lecture, c'est d'attacher d'abord ses regards sur lui. Qu'arrive-t-il de ce premier examen? Que l'on se trouve plus ou moins disposé en sa faveur, selon la manière dont il se présente aux yeux de ceux qui l'observent. Aperçoit-on, en effet, dans un lecteur un maintien modeste, une contenance libre et aisée, une physionomie ouverte à l'expression des sentimens, un air de décence? Alors on consent sans effort à l'écouter, et l'on obéit déjà à l'ascendant secret que sa présence seule exerce sur les sens : mais, découvre-t-on au contraire, dans un autre, un extérieur de fatuité et de suffisance, des mouvemens gauches, un maintien sans grâces, une physionomie morte et grimaçante, des poses de corps embarrassées ou grossières; alors on rit secrètement de sa présomption, et déjà l'on se prévient contre sa lecture.

D. Et d'où vient cette différence?

R. Elle est toute simple; de ce que l'un a fait une

impression agréable, et l'autre désagréable; en un mot, de ce que l'un plaît aux yeux, et que l'autre déplaît.

D. Mais, si tel est l'empire de l'action extérieure dans les lectures publiques, il est donc bien nécessaire d'en étudier et d'en comprendre les lois?

R. Cela est indispensable pour tous les lecteurs, et surtout pour les jeunes gens qui doivent connaître et bien sentir les bienséances avec lesquelles il peut leur être permis de parler en public.

D. Quelle est la première condition de l'action extérieure dans les lectures publiques?

R. C'est la *modestie* qui plaît et séduit toujours. Avant qu'il aît parlé, un lecteur modeste a déjà fait un grand pas pour intéresser à sa lecture et à lui-même tous ceux qui se disposent à l'écouter; s'il fait des fautes, on les lui pardonne en faveur de cette disposition : on la prend comme une marque de déférence et de respect pour l'assemblée devant laquelle il élève la voix, et on lui sait un gré infini de cet hommage. En un mot, la modestie est le plus beau dehors dont puisse se parer un lecteur qui veut se faire écouter avec bienveillance et continuité.

D. Quels sont les défauts opposés à la modestie?

R. Un ton avantageux et suffisant, un regard où perce l'orgueil, un port rempli de présomption et de fatuité, une voix tranchante et ambitieuse, un air qui annonce le cas que l'on fait de soi, et le dédain des autres.

D. Pensez-vous qu'un lecteur qui se présente avec de pareils dehors puisse se flatter d'être favorablement écouté?

R. Le dégoût qu'il inspire, ou le ridicule dont il se couvre, l'ont bientôt fait déchoir de ses prétentions; on le juge avec une rigueur qui fait disparaître même ce qu'il y aurait de bon dans sa lecture : son action extérieure suffit pour le décréditer et le rendre insupportable à tout le monde.

D. N'y a-t-il pas d'autres défauts dans l'action extérieure d'un lecteur, qui sont également fâcheux pour lui et pour sa lecture?

R. C'est lorsqu'il lit avec un maintien gauche, des postures grossières et indécentes, le corps courbé en deux sur son livre; avec une timidité abjecte et pusillanime; marquant ses mots et ses phrases par des balancemens de tête ou de corps; avec des mouvemens désordonnés et sans motif; avec tous les signes enfin qui annoncent une âme fermée aux plus simples bienséances de la société.

D. Donnez-nous une idée juste des bienséances qui regardent le maintien et la contenance d'un lecteur?

R. Le maintien et la contenance d'un lecteur ne sont pas la même chose; l'un regarde les positions du corps suivant les lois de l'honnêteté et de la décence, et l'autre tout l'extérieur de l'homme suivant les dispositions de son âme.

D. Parlez-nous d'abord du *maintien.*

R. Soit qu'un lecteur lise assis ou debout, il faut

que toutes les positions de son corps soient réglées suivant les lois de la politesse la plus exacte et de la décence la plus rigoureuse : rien ne blesse les yeux comme de voir un lecteur s'agiter en tout sens pour chercher ses aises, et prendre des positions trop libres pour en trouver de plus commodes. Il faut que son attitude soit ferme et prononcée, sans embarras ni hésitation; qu'il tienne sa tête droite, son front élevé, ses épaules effacées, et cela non-seulement pour flatter les yeux du public, et conserver toute la dignité qui convient à l'homme, mais même pour l'intérêt de sa lecture; car, physiquement parlant, telle est la position qui laisse au lecteur la faculté de respirer librement; tandis que toute autre le gêne et le force de hacher ses phrases au préjudice du bon sens et de la vérité.

D. Que dites-vous encore de la *contenance* que doit avoir un lecteur?

R. Comme elle résulte, ainsi que nous l'avons dit, des dispositions de l'âme, elle doit en avoir le caractère. Sans doute il est des sujets qui, sous ce rapport, n'exigent pas une grande attention de la part du lecteur. Dans les lectures du genre simple, comme l'histoire, par exemple, il n'est pas besoin de modifier beaucoup sa contenance ni de lui imprimer un caractère particulier; mais dans celles des ouvrages de sentiment qui sont destinés par leur nature à produire sur les cœurs un grand effet, il faut nécessairement donner à sa contenance le ton de la chose dont il s'agit.

D. Donnez un exemple de la justesse de ce principe?

R. Si j'avais à lire un discours dans lequel il s'agirait de déplorer la mort d'un grand homme universellement regretté, ne serait-il pas ridicule et inconvenant de me présenter aux auditeurs avec l'air de la satisfaction, de la joie, ou même de l'indifférence.

L'INSTIT. Tout ceci est naturel, mes jeunes amis, et n'a pas besoin d'une profonde réflexion pour être senti : c'est ce principe qui guide les peintres et les statuaires dans leurs ouvrages. Pourquoi, lorsque vous examinez un grand tableau, vous est-il si facile de dire quel sentiment anime chacun des personnages qu'il renferme? Parce que le peintre a donné à la contenance de chacun d'eux le caractère qui convient à ce sentiment. Telle est quelquefois la force de cette seule expression extérieure, que, sans le secours ni du geste, ni du langage, on parle au cœur d'une manière plus profonde et plus energique, que si on employait les éclats de la voix ou l'influence des mouvemens les plus expressifs.

Au reste, je dois vous dire que l'action extérieure ne se borne pas aux conditions qui regardent seulement le maintien et la contenance de celui qui parle en public : à mesure que nous avancerons dans nos exercices de lecture, je vous ferai remarquer celles qu'on n'apprend guère par principes, mais que l'usage, le goût et surtout le sentiment, peuvent inspirer; je veux parler du *jeu de la physiono-*

mie et du *geste*. J'observerai avec soin ceux qui, parmi vous, seront les plus disposés à obéir aux émotions de l'âme, et à les marquer extérieurement par ces moyens; et alors je vous ferai connaître ce qu'il pourrait y avoir de grimacier dans l'un, ou de gauche et d'exagéré dans l'autre. Le langage du geste et celui de la physionomie sont aussi naturels à l'homme que celui de la parole : mais ils ont besoin l'un et l'autre d'être soignés et cultivés. C'est tout ce que je pourrai entreprendre à cet égard, et ma vigilance ne perdra pas de vue cet important appui de l'art de la parole.

Maintenant, mes amis, tout est fini pour la méthode de diction française que j'avais l'intention de vous exposer. En vous faisant connaître quels sont les moyens de captiver l'oreille des auditeurs, d'éclairer leur esprit, de toucher leur cœur et de plaire à leurs yeux, j'ai embrassé tous les principes qui constituent l'art de parler en public.

Il ne me reste, avant de passer aux exercices de lecture à haute voix qui en seront l'application, qu'à vous instruire dans quel ordre se feront nos lectures, et quel sera leur genre progressif.

Vous sentez que dans cette branche d'instruction, comme dans toutes les autres, tout doit marcher par des gradations justes, et qu'il y aurait de l'inconséquence à vous proposer, par exemple, des lectures dans un genre noble, où la langue s'élève à des constructions hardies, et se présente parée de toutes les richesses d'un style inaccoutumé, sans

vous avoir fait passer par celles du genre simple, où elle prend des formes plus communes, et où vous contracterez peu-à-peu, sans effort et sans éprouver de grandes difficultés, l'habitude de lire simplement, mais avec correction et justesse. C'est donc pour vous conduire efficacement dans l'application pratique de lire toute espèce de sujets, que vos exercices seront divisés en trois parties principales, suivant les trois genres de styles, sous lesquels sont généralement comprises toutes les compositions littéraires quelconques : savoir, d'abord en lectures ayant pour objet des compositions dans le *genre simple;* ensuite, en lectures qui se rapporteront au *genre tempéré ou moyen*, et enfin en lectures qui embrasseront le *genre élevé ou sublime.* C'est après avoir parcouru dignement ces trois sortes d'exercices qui auront l'avantage de vous faire connaître tous les genres dont se compose notre littérature, que vous aurez atteint le but de cette instruction, et que vous pourrez prétendre aux nobles jouissances que donne à un bon lecteur l'art bien cultivé de lire en public.

Du caractère des lectures dans le genre simple.

Ces sortes de lectures, mes amis, doivent avoir un caractère particulier fondé sur celui des compositions littéraires qui en sont l'objet. Comme elles consisteront dans nos exercices, soit dans des récits de contes, d'anecdotes, de voyages ou d'histoire;

soit dans des fables, des épîtres, des entretiens familiers, des poésies pastorales ou satiriques; soit enfin dans des notices historiques et critiques des grands écrivains tant anciens que modernes; et que, dans ces sortes de compositions, tout est simple, naturel et à la portée des esprits les moins cultivés; il faut que le lecteur, qui se charge de les transmettre à haute voix, ne sorte jamais des limites que lui prescrit le caractère de ces sortes d'ouvrages : rien d'affecté, rien de contraint, aucun mouvement impétueux, aucune exagération de ton et d'expression; tout cela blesserait les convenances et détruirait le charme des compositions simples et naturelles.

Mais prenez garde que cette simplicité ne doit jamais être de la monotonie. L'absence de toute espèce d'intonation ou d'expression dans ces sortes de lectures, serait une erreur aussi grande que l'exagération. Comment faire supporter, par exemple, la lecture des *fables*, si on n'en relevait pas les tours, les finesses de sens, les allusions fréquentes, par des inflexions sensibles aussi justes que variées? Et dans le genre *épistolaire*, où l'imagination et le cœur se donnent souvent une si libre carrière, où tant de choses disparates sont rassemblées en si peu de mots, où brillent tant de saillies d'abandon, de confiance et de familiarité; comment le lire sans employer des tons qui classent et divisent tant d'objets accumulés, et qui les peignent avec leurs divers caractères? Et dans l'*histoire*, comment faire distinguer la série des

faits que l'on parcourt, les portraits des personnages dont il s'agit, les actions honorables ou atroces que l'on doit décrire, si on n'a pas l'art de les détacher et de les transmettre avec des inflexions justes et caractéristiques? Ainsi, mes jeunes élèves, retenez bien que, même dans la lecture des ouvrages d'un style simple, rien ne peut dispenser le lecteur de relever par des intonations variées et justes les sentimens et les idées qui sont compris dans l'objet de sa lecture. (Voyez, au surplus, ce qui est dit sur ce sujet dans la vingt-deuxième leçon). Lisons maintenant.

Digitized by Google

LECTURES

DANS LE GENRE SIMPLE,

QUI CONFIRMENT PAR DES FAITS LE BESOIN ET L'UTILITÉ DE L'INSTRUCTION PRATIQUE DE LA LECTURE A HAUTE VOIX.

PREMIÈRE LECTURE.

Le mauvais petit lecteur, très suffisant, auquel son père défend de lire en public, pour lui éviter la confusion de son inexpérience et des fautes graves qui en étaient la suite.

Le jeune *Ernest*, après un séjour de trois ans au collège de B** où il venait de terminer ses humanités, avait enfin obtenu de ses parens d'aller passer les vacances dans sa famille. Son père, homme aussi éclairé qu'attentif à l'éducation de ses enfans, ne tarda pas à s'apercevoir que son fils avait rapporté de ses études un fond de suffisance et de présomption dont son cœur fut alarmé. Du reste, il était assez

satisfait de ses progrès, et il lui pardonnait ses prétentions en faveur de l'émulation dont il le voyait animé. Le plus grand défaut du jeune Ernest était de s'offenser en quelque sorte de tous les éloges que l'on prodiguait à d'autres qu'à lui, et il mettait alors un empressement extrême à se montrer l'émule ou le rival de celui qui excitait en secret sa jalousie.

Parmi les jeunes gens qu'attirait dans la maison de son père la société nombreuse et choisie qui s'y réunissait deux fois par semaine, était le jeune *Théodore*, son cousin, qui avait achevé depuis quelque temps son éducation, et qu'on accueillait partout avec d'autant plus de plaisir qu'il savait tempérer par la modestie, les talens aimables dont il était doué. Il se disposait à suivre la carrière du barreau, et pour s'y préparer des succès, il s'était particulièrement attaché à soigner, avec un maître, sa diction, à bien connaître sa langue, en un mot, à se mettre en état de porter dignement la parole : ses progrès avaient été rapides, et dans les sociétés qu'il fréquentait, c'était toujours lui qu'on choisissait pour y faire les lectures de goût ou d'amusement qu'on desirait.

Un jour que le père du jeune Ernest avait rassemblé chez lui une société choisie d'amis, son cousin fut prié de faire la lecture d'un acte de l'*École des Vieillards*, comédie qui occupait alors tous les esprits, et qui venait de paraître. Le jeune Ernest, qui ne doutait de rien, dévora en secret cette préférence, et peu s'en fallut qu'il ne la prît pour un

affront. Mais quel fut son dépit, lorsqu'après la lecture qui avait été faite avec autant de justesse que de goût, il vit son cousin comblé d'éloges pour la rare intelligence qu'il avait montrée, et pour la pureté de sa diction? Il ne pouvait concevoir que l'on attachât quelque prix à la faculté si facile et si commune à tous les hommes de lire en public. « Est-ce « donc, disait-il en lui-même, une chose si extraor- « dinaire que de savoir lire, pour mériter tant d'éloges « et d'applaudissemens? S'il fallait des soins et une « instruction particulière pour acquérir ce talent, « ne m'en eût-on pas parlé au collège où l'on s'oc- « cupe de tout ce qui peut former une bonne édu- « cation? N'est-il pas présumable que, puisque cet « objet ne fait point partie des leçons qu'on y reçoit, « il suffit des principes de lecture qu'on a reçus dans « l'enfance, et qu'à ce titre, je puis, aussi-bien que « mon cousin, prétendre aux applaudissemens qu'on « lui a donnés? » Plein de ces pensées, il saisit l'instant de repos que le jeune Théodore avait sollicité de la bienveillance de l'assemblée, après sa longue lecture; et, s'avançant au milieu du cercle, il demanda la permission de continuer.

L'auditoire, enchanté de trouver dans le fils de la maison une pareille disposition, se prêta volontiers à ses desirs; et tandis que le père, surpris et livré à des pressentimens fâcheux, gémissait en secret sur la suffisance de son fils, le jeune Ernest entama sa lecture d'une manière qui fit bientôt présumer le dénouement qui la terminerait. Il lisait à la vérité

mais c'était avec des tons, une diction et une mesure qui sentaient encore l'instruction vicieuse des premières écoles : en vain l'attention était profonde et universelle, on n'entendait rien, on ne comprenait rien, et l'on sentait encore moins. Les mots étaient à demi articulés, les phrases hachées, décousues, les vers estropiés, et, par-dessus tout cela, une emphase et une prétention tellement ridicules, que le père, confus, humilié, poussé à bout par le spectacle de l'impatience involontaire des assistans, de leurs chuchotemens et de l'ennui qui gagnait toute l'assemblée; voulant d'ailleurs donner à son fils une leçon dont il pût garder le souvenir, se leva tout-à-coup, courut à lui, et lui arrachant des mains la brochure qu'il tenait : « Apprenez, mon fils, lui dit-« il avec sévérité, qu'il est indigne d'abuser ainsi de « la complaisance des personnes qu'on doit respec-« ter. Ceux qui vous ont entendu ne vous auraient « peut-être jamais dit que vous êtes un très mau-« vais lecteur; mais, moi, je dois vous le dire, et « vous défendre de plus, jusqu'à ce que vous ayez « appris comment on doit lire en public, de vous « exposer à l'avenir à l'épreuve humiliante que vous « venez de subir. » Puis, se radoucissant, il présenta la brochure à son neveu, et le pria, au nom de la société, de continuer la lecture qu'il avait commencée.

On doit penser quelle fut la confusion du jeune Ernest. Heureusement il eut le bon esprit de sentir la fausse démarche où son amour-propre l'avait pré-

cipité : il pria son cousin de lui donner des leçons de lecture à haute voix; et celui-ci qui l'aimait, et qui avait souffert autant que lui de la scène qui s'était passée à son occasion, mit tant d'intérêt et de persévérance dans les soins qu'il lui donna, qu'avant la fin des vacances, son jeune élève fut en état de faire passablement une lecture publique et de consoler son père, autant par le témoignage de ses progrès que par la promesse qu'il lui fit de cultiver à l'avenir un genre d'instruction dont l'expérience lui avait appris à connaître tout le prix.

Ce n'est pas tout; le jeune Ernest avait si bien senti la confusion de l'ignorance qu'il avait montrée et de la leçon sévère qu'il avait reçue, qu'il pria instamment son père de ne pas lui faire continuer ses études dans le collége de B**. — Il ne pouvait, disait-il, pardonner à ses maîtres d'avoir négligé son instruction sur un point aussi utile et aussi important que celui de la lecture à haute voix. — Le père, qui sentait plus vivement encore ce vide dans l'éducation de son fils, consentit volontiers à sa demande; il le plaça dans une institution particulière, dont le chef, homme de bon sens et très instruit, avait la réputation de cultiver particulièrement, dans ses élèves, l'art de la parole. Ses espérances ne furent pas trompées; le jeune Ernest y apprit à parler et à lire en public, sans blesser ni les principes de la langue, ni les bienséances de la société. Bientôt il n'eut plus rien à envier à son cousin Théodore qui, loin d'en prendre quelque ombrage, l'en aima davantage.

DEUXIÈME LECTURE.

Une fille consolant son père de la privation presque totale de sa vue, par l'assiduité, l'intelligence et le charme de ses lectures. Quelle était la maison d'éducation où elle avait puisé ce talent.

M. de C**, après une longue suite d'années consacrées à la culture des beaux-arts, et passées dans les honneurs et la considération que lui avaient acquis ses utiles travaux, s'était retiré à la campagne pour y couler dans le repos et au milieu des jouissances de la nature, les restes d'une vie dont les agitations ne convenaient plus ni à son âge ni à ses goûts. Il y avait fait transporter sa bibliothèque singulièrement remarquable par le choix et par le nombre des ouvrages qui la composaient. C'était le trésor le plus cher à son cœur ; il y avait sacrifié une partie de sa fortune. Après les soins donnés à sa famille, son bonheur était de se retrouver au milieu de ces monumens de l'esprit humain et d'y puiser, dans des lectures prolongées, ou de nouvelles connaissances, ou une nouvelle source de méditations sur les sujets qu'il se proposait de traiter.

Malheureusement, une maladie cruelle vint tra-

verser ses jouissances. Atteint de la petite-vérole à l'âge de cinquante ans, il en éprouva tous les ravages; ses yeux, sur lesquels semblait s'être concentré tout le venin du mal qui l'avait saisi, restèrent long-temps fermés à la lumière, et, lorsqu'il put les rouvrir, il s'aperçut avec effroi de la perte presque totale de sa vue; résultat d'autant plus affreux, qu'il lui faisait entrevoir la perte de ses délassemens les plus chers. Ses regrets ne tarissaient pas sur ce malheur. Un noir chagrin s'était emparé de son âme, et son humeur de plus en plus aigrie, faisait la désolation de sa famille.

Tandis que les médecins employaient vainement tous les secours de leur art pour sa guérison, madame de C**, pour opposer quelque diversion aux chagrins de son mari, songea à rappeler sa fille aînée d'une maison d'éducation à Paris, où son père l'avait placée pour y perfectionner les dispositions heureuses dont la nature l'avait douée. *Hortense* était alors dans sa quinzième année, et les soins qu'elle avait reçus avaient si bien répondu à l'attente de ses parens; elle les avait fécondés par un zèle si soutenu pour ses devoirs, par un sentiment si exquis de tout ce qui peut concourir à former le cœur et l'esprit, qu'elle était considérée comme un modèle de bonne éducation. Il est vrai que la maîtresse à qui elle avait été confiée possédait, avec les talens les plus distingués, le bon sens qui fait sentir toutes les convenances d'une éducation soignée.

Parmi les genres d'instruction dont elle faisait à-

la-fois à ses élèves un délassement et un sujet d'émulation utile, était la lecture à haute voix, dont elle dirigeait elle-même les exercices. « Vous ne sa-« vez pas, leur disait-elle souvent, dans quelle po-« sition le sort peut vous placer, et combien l'art de « lire haut avec justesse et vérité, peut vous être utile, « ou à ceux qui vous seront chers : et quand bien « même vous n'en retireriez que l'agrément de bien « parler votre langue ; de pouvoir faire sentir dans « une lecture à haute voix, les richesses et les beau-« tés qui brillent avec tant d'éclat dans les ouvrages « de nos grands écrivains ; quand bien même en un « mot, mes enfans, vous n'emporteriez de cet exer-« cice que l'avantage toujours si flatteur de vous « faire écouter avec plaisir, toutes les fois qu'il s'a-« gira dans la société d'une lecture instructive ou « amusante ; pensez-vous que tout cela ne vaille pas « la peine de quelques soins et de quelque attention « de votre part ? »

La jeune Hortense était devenue, autant par son assiduité que par l'intérêt qu'elle avait mis à ce genre d'instruction, la première lectrice de l'institution de madame de B**. C'était elle qui, dans les exercices solennels de cette honorable institution, était présentée comme un témoignage de la diction pure et soignée dont on y recevait les leçons ; et les applaudissemens du public couronnaient ordinairement les heureux effets de cette instruction si méconnue et si négligée partout ailleurs.

Tel était l'état d'éducation où se trouvait la fille de

M. de C**, lorsqu'un de ses oncles vint la retirer, au nom de ses parens, de la maison dont elle faisait un des principaux ornemens, et la ramena au sein de sa famille. Quelle fut l'affliction de cette jeune fille qui chérissait son père au-delà de toute expression, de le trouver tristement assis dans sa bibliothèque, absorbé sous une large visière qui défendait ses yeux des atteintes de la lumière dont il ne pouvait pas supporter l'éclat, et de l'entendre déplorer avec les expressions les plus douloureuses, l'excès de son malheur. « Ah ! ma fille, je ne puis plus lire, s'é-« criait-il, à chacune des consolations qu'elle cher-« chait à faire passer dans son cœur ; tous mes li-« vres que tu vois me sont désormais inutiles. — « Mais du moins, papa, vous pouvez entendre lire, « et si je *devenais vos yeux* dans cette fonction qui « me serait si chère, pourrais-je espérer d'adoucir « au moins une partie de vos regrets ? — Hélas ! « ma chère fille, répondit tristement M. de C**, « les sujets de mes lectures favorites ne seraient « guère amusans pour toi, ni peut-être non plus à « ta portée : va, je reconnais dans ta bonne volonté « l'excellence de ton cœur ; mais laisse-moi livré à « la pauvreté au milieu des richesses qui m'envi-« ronnent. »

Hortense ne répliqua pas : mais, combien alors elle sentit le prix de l'instruction qu'elle avait reçue dans la maison de madame B** ! « Elle avait bien « raison de nous le répéter, se disait-elle à elle-même, « que l'art de lire pouvait devenir dans bien des cas

« une chose utile à ceux qui nous sont chers. Com-
« bien je lui rends grâces des soins qu'elle nous a
« donnés sur cet objet; et que je lui sais bon gré de
« m'avoir mise à portée de consoler mon malheu-
« reux père de ses tristes regrets! »

Le lendemain, la tendresse et la gaîté sur le front, elle se rendit au chevet du lit de son père avec un volume sous le bras. « Papa, lui dit-elle,
« je viens vous faire une lecture; j'ai trouvé sur
« votre bureau la liste des ouvrages que vous vous
« proposiez de relire dans le courant du mois de
« mars dernier, époque où vous êtes tombé malade;
« je viens vous proposer la suite de ces lectures, et
« voici le volume du Cours de littérature de *La*
« *Harpe*, où se trouve l'introduction à la philosophie
« du dix-huitième siècle, qui est le premier sujet
« porté sur votre catalogue. C'est par-là que nous
« allons commencer, si vous voulez me le per-
« mettre. »

Le père étonné autant qu'attendri, serra la main de sa fille dans la sienne, et la laissa faire comme elle le desirait. Mais bientôt ce qu'il n'avait souffert que par une sorte de condescendance, se changea pour lui en satisfaction réelle. Hortense mit tant de vérité et d'intérêt dans sa lecture, sa diction fut à-la-fois si juste et si correcte, la conduite de ses phrases si posée et si mesurée, son intelligence semblait marcher tellement de pair avec les idées abstraites dont elle était l'organe, que M. de C**, après une demi-heure d'attention, ou plutôt de surprise mêlée

de joie, l'interrompit pour la serrer dans ses bras et lui exprimer tout ce que son cœur ressentait de plaisir de la lecture qu'il venait d'entendre. « Me « voilà à ta discrétion, ma chère fille, lui disait-il; « oui, c'est par toi que je vais revivre et goûter « encore les douces jouissances de l'esprit et de l'âme. « Je n'ai rien perdu de ta lecture; tu m'y as attaché « autant que je m'y serais attaché moi-même; tu as « fait passer à mon esprit les idées comme je les au- « rais vues et senties; tu m'as fait oublier le plus « grand des malheurs, Ah! jouis des consolations « de ton père, qui seront désormais ton ouvrage et « ta récompense. »

La pauvre Hortense ne se connaissait pas de joie d'être la cause et le sujet d'une pareille satisfaction; quoique son père se montrât au comble de ses vœux, c'était encore elle qui était la plus heureuse. Enfin M. de C** fut obligé de souscrire à tout ce que sa tendresse imagina pour le distraire du sentiment de ses chagrins. Il fut réglé qu'elle lui ferait trois lectures par jour : une le matin, au chevet de son lit; la seconde, à deux heures après midi dans la bibliothèque; et la troisième, le soir, en famille. Il fut convenu de plus que, dans les intervalles, elle écrirait sous la dictée de son père les notes et les observations que M. de C** ne manquait jamais de faire sur ses lectures; et c'est ainsi que, grâces à une instruction si justement appréciée par la digne maîtresse dont elle avait reçu les soins, la jeune Hortense fut en état de remplir auprès de son père le devoir le plus tou-

chant de la piété filiale, et de ramener le bonheur dans sa famille.

TROISIÈME LECTURE.

Courageuse détermination d'un jeune homme au sortir de ses études, pour réformer les vices de son éducation, sous le rapport du talent de la parole.

Le jeune *Albert* était fils d'un ancien avocat qui devait sa considération et son avancement dans la magistrature aux beaux talens oratoires qu'il avait déployés dans sa première carrière. Pendant le cours de l'éducation de son fils, M. P** n'avait jamais cessé de lui recommander l'étude de la langue, de s'exercer à une prononciation distincte et correcte, de cultiver son organe par des lectures soutenues, de se préparer, en un mot, à lui succéder honorablement un jour dans les nobles fonctions du barreau qu'il lui destinait. Ces instances avaient vivement affecté le jeune Albert; il savait avec quel éclat et quels applaudissemens son père avait rempli ces fonctions; quelle confiance honorable elles lui avaient attirée; à quel degré de considération, de crédit et de fortune elles l'avaient élevé; et ses vœux les plus ar-

dens étaient de se rendre digne de lui en s'efforçant de l'imiter. Cette noble émulation le poursuivait partout, et lui faisait chercher parmi ses maîtres, les seuls qu'il pût prendre pour modèles, des exemples d'une belle et bonne élocution. Une prévention toute simple et toute naturelle le portait à croire que des hommes qui étaient chargés de propager l'instruction, ne pouvaient qu'exceller dans les moyens de la transmettre, et que c'était surtout dans leur manière de s'énoncer ou de lire qu'il devait puiser les véritables principes d'une bonne et juste diction. Mais quel avait été le déplorable effet de ses préventions, inspirées par le respect et par la confiance? Avec l'un, il avait contracté une emphase pédantesque qui lui faisait donner aux choses les plus simples les tons les plus déplacés et les plus ridicules; auprès d'un autre, il s'était formé à la prononciation la plus vicieuse et la plus opposée soit au génie ou aux principes de la langue. Jamais, dans ses exercices publics, on n'avait cherché à lui faire sentir combien son articulation était fausse, embarrassée et confuse; combien ses dispositions au nasonnement étaient contraires à une élocution agréable; avec quel défaut d'ordre et de mesure il conduisait ses phrases; combien enfin sa diction était pitoyable et dépourvue de toute espèce d'intérêt.

Un jour, pressé par le desir de s'instruire, il avait prié son maître de l'entendre dans une lecture à haute voix, et ce maître lui avait répondu que cet

objet d'instruction ne le regardait pas; qu'il n'était point chargé d'enseigner à lire, et que d'ailleurs cela s'apprenait suffisamment dans les premières études de l'enfance. Souvent il sollicitait de faire les lectures du réfectoire, et, dans cette fonction, en vain il redoublait d'efforts pour appeler l'attention de ses maîtres réunis; ses fautes les plus grossières passaient sans contradiction, et personne n'avait l'air de s'en occuper. Dans la récitation de ses leçons, soit qu'il précipitât sa diction, soit qu'il la surchargeât d'incorrections graves et à la portée des esprits les plus inattentifs, pourvu que sa mémoire ne fût pas en défaut, c'était bon; et la manière, quelque difforme qu'elle fût, ne faisait rien au fond.

Enfin, dans cette maison où l'instruction d'ailleurs était traitée avec distinction, où l'on enseignait très bien le grec et le latin; aucun instant n'était consacré à l'enseignement pratique de la langue française. Il n'y avait pas jusqu'aux camarades du jeune Albert qui, dans la surprise où les jetaient ses continuelles préoccupations, ne lui en fissent une sorte de honte, et qui ne les traitassent de singularité. Lorsqu'il voulait s'exercer à la lecture de quelque morceau de son choix, il était obligé, pour éviter leurs railleries, de s'écarter et de les fuir. Hélas! il croyait suivre les intentions de son père, et le malheureux jeune homme ne faisait que fortifier les erreurs qu'on lui avait inculquées, et les mauvaises habitudes qu'on lui avait laissé contracter. Pour comble de disgrâce, il en était venu au point de se persuader que, puisque

personne ne trouvait à redire à ses essais, il n'y avait sans doute rien à reprendre; et la présomption se mêlant à son ignorance et aux vices de son langage, achevait de le rendre aussi absurde qu'insoutenable dans l'exercice pratique de l'art de la parole.

Ce fut dans cet état que le fils de M. P**, à l'âge de dix-sept ans, après avoir terminé ses études, rentra dans sa famille; il était chéri de son père qui avait fondé sur lui ses plus douces espérances; les renseignemens qu'il avait toujours reçus sur sa bonne conduite, sur la bonté de ses mœurs et sur son amour de l'étude, le lui rendaient plus cher encore. Après les premiers épanchemens de sa tendresse, quand il fut question des études qui devaient préparer son fils à la carrière qu'il lui destinait, M. P** voulut enfin connaître quelle était sa manière de s'énoncer oratoirement, et s'il avait cultivé, selon ses desirs, cette branche d'instruction si nécessaire à ses vues. Retiré avec lui dans son cabinet, il l'invita à lui faire la lecture de quelques pages d'un discours de d'Aguesseau qu'il lui remit entre les mains.

On sent bien que le jeune Albert ne put mettre dans cette application que ce qu'il avait rapporté de son collège : mais qu'on se figure l'excès de surprise, de confusion et de douleur amère où tomba son père en entendant sa lecture : cependant il eut la prudence de ne point manifester les impressions désagréables qui l'agitaient; il laissa continuer son fils sans l'interrompre, et quand il eut fini, il le fit

tranquillement asseoir à côté de lui, et lui parla ainsi : « Je pense, mon fils, que tu es disposé à t'en « rapporter à moi : je ne veux point t'affliger; mais « je dois te dire que si tu ne devais apporter dans les « fonctions du barreau que ce que tu viens de me mon- « trer, il faudrait absolument y renoncer, et songer « à prendre un état où tu ne fusses jamais obligé de « parler en public. Tu ne sais rien, mon ami, tu n'as « rien appris sur l'art de porter la parole; et non- « seulement tu n'offres dans ta diction aucune des « conditions de cet art, mais tu les violes toutes, et « tu mets à leur place ce qui attaque jusqu'aux élé- « mens de la langue, jusqu'aux plus simples notions « de l'intelligence. Ta prononciation est remplie de « fautes, ou plutôt, tu ne prononces rien ni avec « justesse ni avec netteté. Ta conversation est assez « naturelle, et dans la lecture publique, tu nasonnes « d'une manière effroyable. Les tons que tu em- « ploies choquent la vérité et le bon sens de toute « façon; on ne distingue aucune idée dans ta ma- « nière de ponctuer et de conduire les phrases. Ta « lecture est celle d'un homme qui n'entend rien à « ce qu'il lit : en un mot, mon fils, si tu veux exer- « cer, comme je l'ai toujours souhaité, la profession « d'avocat, dont tu connais, je pense, les importantes « attributions, il faut tout réformer dans ton lan- « gage, et descendre aux élémens qui en établissent « les principes : Songes-y; tu es jeune encore; tes « habitudes ne sont pas invétérées, et ton intel- « ligence est assez développée pour comprendre à-

« la-fois ce qui te manque et ce que tu dois ac-
« quérir. »

Le jeune Albert desirait, autant que son père pouvait le souhaiter, d'honorer par des talens la profession qui lui était destinée : il s'en était fait de bonne heure l'idée la plus séduisante; l'image d'un homme élevant la voix dans le sanctuaire des lois, pour y soutenir les droits de l'innocence et de la justice, lui semblait embrasser tout ce que la magistrature peut offrir de plus noble et de plus imposant : et, quant à la diction convenable à cette fonction, il avait parfaitement senti qu'elle ne pouvait jamais réunir ni assez de force ni assez de clarté, pour être en proportion avec les grands intérêts qui en étaient l'objet. On conçoit dès-lors dans quel abîme de réflexions tristes et alarmantes le jeta le discours de son père : mais il avait du courage; mais l'émulation pouvait tout sur son âme, et sa résolution fut bientôt prise : il avait entendu parler d'un maître qui donnait avec succès des leçons de lecture à haute voix, et dont il avait même pris l'adresse, dans le dessein, disait-il, d'aller perfectionner avec lui ses heureux essais de collège. Le lendemain, il se rendit chez ce maître, mais avec d'autres intentions : c'était pour se mettre absolument à sa discrétion, et le supplier de se charger de l'entier renouvellement de son langage.

« Monsieur, lui dit-il, après lui avoir expliqué ce « qu'il desirait, et qui il était; ne craignez de ma « part, ni morgue, ni prétention, ni aucun retour

« d'amour-propre. Faites de moi tout ce qu'il vous « plaira; traitez-moi comme un enfant qui ne sait « pas encore épeler; soumettez-moi aux épreuves « les plus longues et les plus rigoureuses; faites-« moi descendre jusqu'aux principes les plus élé-« mentaires de la langue : mais corrigez-moi, s'il se « peut, des défauts que la plus détestable éducation, « sous ce rapport, m'a donnés. Je veux, à quelque « prix que ce soit, satisfaire mon père, et en même « temps suivre la vocation invincible qui m'appelle « au barreau; ma vie entière ne suffira pas à ma « reconnaissance, si vous me mettez en état de sa-« tisfaire à ces deux sentimens. »

Il n'en fallait pas tant pour intéresser vivement à ses desirs le maître à qui il s'adressait; il le fit lire; il l'écouta attentivement, et il vit, en effet, que tout était à refaire dans l'ouvrage qui lui était proposé. « Quelque laborieuse, Monsieur, lui dit-il, « que soit la tâche à laquelle nous devrons nous « soumettre vous et moi, je cède volontiers à votre « demande, et j'y suis surtout déterminé par les dis-« positions qui vous animent, et dont vous venez « de me donner l'assurance : elles rentrent parfai-« tement dans le plan de ma méthode : je ne suis « pas toujours assez heureux pour les rencontrer « également dans la plupart des jeunes gens que la « confiance appelle auprès de moi; mais je n'en suis « pas moins convaincu qu'elles devraient être géné-« ralès. Écoutez-moi; ce que j'ai à vous dire, à cet « égard, mérite toute votre attention. »

« Il existe une erreur universelle, bien préjudi-
« ciable aux progrès de la bonne diction française :
« on croit généralement, que l'instruction relative
« aux élémens de la parole ne regarde que l'en-
« fance, et que celle que l'on a reçue à cet âge
« suffit pour tout le reste de la vie. On regarderait
« même comme indigne d'un esprit formé, de re-
« venir sur ces premières notions, et de descendre,
« dans un âge mûr, à la discussion des lettres et des
« syllabes de l'alphabet. »

« Cependant, et vous pouvez vous en rapporter
« à mon expérience, il est certain que tout dépend,
« pour obtenir une bonne et juste prononciation,
« de la revision sérieuse et raisonnée de ces pre-
« miers principes; et que, s'il y a tant d'hommes
« dont l'articulation est, en quelque sorte, incom-
« préhensible. — Hélas! comme la mienne! s'écria
« vivement le jeune Albert. — tant de lecteurs ou
« d'orateurs, continua le maître en souriant, dont
« la diction n'est pas supportable; c'est surtout
« parce qu'on ne revient pas assez sur les premières
« notions grammaticales que l'on a reçues dans
« l'enfance. »

« Et comment l'instruction donnée dans le pre-
« mier âge sur cet objet, pourrait-elle suffire? A-t-
« on pu discuter avec l'enfance la nature des sons
« de la voix humaine, leur caractère, leurs diverses
« modifications, et le degré de consistance qu'il faut
« leur donner? A-t-on pu lui faire connaître la né-
« cessité, la beauté, les lois d'une articulation nette

« et bien distincte dans l'émission des élémens de « la parole? A-t-on pu lui faire sentir quels étaient, « dans la lecture, les tons faux, inarticulés et dé- « fectueux? Et quand l'enfance pourrait entrer dans « cette discussion, est-ce bien avec les maîtres qu'on « donne généralement aux enfans, que l'on pour- « rait espérer cette instruction raisonnée? N'est-ce « pas là, au contraire, la source de la dégradation « du langage dans tant d'individus qui paient, par « des erreurs incorrigibles, l'indifférence avec la- « quelle on a abandonné les soins de leur première « éducation à des maîtres ignorans, sans principes « et sans goût?

« Il est vrai que l'on espère qu'en entrant dans « la carrière de leurs études, ces jeunes élèves y ré- « formeront les vices de leur prononciation; qu'ils « y perdront, avec de nouveaux maîtres, leurs mau- « vaises habitudes; qu'ils y apprendront enfin les « règles d'un langage correct et régulier : mais vous « savez, Monsieur, combien cette espérance est peu « fondée : on n'en est pas encore venu en France, « au point de sentir quel vide existe dans l'éduca- « tion publique, par le défaut d'une instruction ré- « gulière, relative à cet objet. C'est une inadver- « tance que le temps sans doute et la nécessité fe- « ront disparaître.

« Enfin arrive l'époque de la vie où il faut en- « trer dans la carrière des fonctions sociales : alors « on sent, pour la première fois, les vices ou le « ridicule de l'instruction qu'on a reçue : alors on

« s'aperçoit que tout ce qu'on a appris sur l'exer-
« cice pratique de la langue doit être réformé; qu'il
« faut, en quelque sorte, recommencer son éduca-
« tion sous ce rapport. Heureux ceux qui, comme
« vous, s'y décident franchement! Mais, comme
« vous le prévoyez déjà, il faut reprendre cette
« instruction dans ses élémens; et c'est par-là que
« nous commencerons. »

Le jeune Albert, de plus en plus confirmé dans ses résolutions, se prêta courageusement à tout ce que son maître lui prescrivit. Loin de rougir de se voir ramené aux premières notions de l'alphabet, il s'attacha à saisir avec le plus grand soin, les différentes modifications des sons, et à les prononcer régulièrement. Il parcourut ensuite avec le même intérêt, la liste des sons articulés, dont il apprécia le caractère et les fonctions, par la connaissance raisonnée des mouvemens des organes de la parole, au moment de leur émission. Six mois furent consacrés à ce premier exercice. Il en résulta pour lui la disparition totale du vice qui l'affectait le plus, celui du nasonnement, qui avait paru à son père l'obstacle le plus invincible à une diction supportable.

Ces premières bases bien posées; son maître lui fit parcourir les autres principes de la lecture publique; il lui apprit qu'ayant toujours à captiver l'oreille de ses auditeurs, le lecteur ne pouvait atteindre ce but que par une prononciation constamment correcte et nette; que, devant fixer et

éclairer leur esprit, il ne pouvait y parvenir que par une exacte manière de classer les idées et de bien phraser; que, se proposant souvent de faire une vive impression sur leur cœur, il devait connaître les tons et les inflexions qui allaient droit aux passions, et qu'enfin, ayant toujours intérêt de plaire à leurs yeux, il était dans l'ordre qu'il étudiât toutes les convenances extérieures qui pourraient lui donner cet avantage.

Deux ans entiers s'écoulèrent dans le développement et dans l'application constante de ces lois générales; et les succès les plus décisifs répondirent à l'attente du maître et à la constance de son élève. Tout s'aplanit, dès ce moment, devant les soins empressés de M. P**, pour faciliter à son fils l'entrée du barreau; et comme le jeune Albert avait fait marcher de pair avec son instruction oratoire, les autres études qui préparent aux fonctions de la jurisprudence; ses premiers pas dans cette carrière, furent marqués par des essais qui appelèrent sur lui la confiance publique et la bienveillante attention de ses modèles. En peu d'années, il devint le digne émule de son père, et le barreau français le compta parmi les premiers soutiens de sa gloire.

QUATRIÈME LECTURE.

Disgrâce méritée d'un jeune aspirant à l'éloquence du barreau qui avait cru ne devoir s'en rapporter qu'à lui, pour les soins à donner à l'art de parler en public.

La suprême ambition du jeune Préval était d'arriver sur le théâtre de l'éloquence du barreau, pour y faire briller ses talens dans l'art de la parole. Mais cette prétention était uniquement l'ouvrage de sa présomption, et non le résultat des études et des soins qui auraient pu justifier ses espérances. Il avait son système à part sur cet objet. Se confiant uniquement sur quelques dons qu'il avait reçus de la nature, et s'imaginant au surplus qu'il n'y avait d'autre éloquence qu'une certaine facilité de parler, il regardait les règles et les préceptes qui perfectionnent dans l'art de bien dire, comme des entraves qui embarrassent et corrompent les meilleures dispositions. En vain ses amis auxquels il confiait ses espérances flatteuses, lui demandaient s'il s'était préparé aux épreuves qui attendent toujours un jeune orateur dans ses premiers essais; s'il avait soumis sa diction et ses moyens à quelque maître

capable de le diriger et de l'éclairer : il souriait à ces questions, et semblait taxer de pusillanimité ceux qui les lui adressaient. « Vous comptez donc « pour rien la nature, leur disait-il; c'est elle, avec « le sentiment du goût qui m'anime, qui sera mon « maître : je n'en reconnais pas d'autre. — Mais « enfin, vous pouvez vous tromper, lui répliquait-« on; vous pouvez vous aveugler sur la justesse et « l'exactitude de vos moyens. Sans doute un maître « ne pourrait pas vous enseigner l'art de la parole, « comme on enseigne un art mécanique ou une « science qui est du ressort de la mémoire : mais il « développerait vos dispositions naturelles; il recti-« fierait vos inflexions; il vous en ferait remarquer « la fausseté ou la justesse; il contiendrait les élans « d'une exagération dangereuse; il approfondirait « avec vous la force et la nature des pensées, et il vous « indiquerait les moyens de les transmettre avec vé-« rité; et si votre diction enfin, était malheureuse-« ment vicieuse, s'il vous échappait des fautes contre « la langue, il se constituerait le juge de votre pro-« nonciation, pour la rectifier et la régulariser. »

Vaines observations! le jeune Préval n'en persista pas moins à ne vouloir s'en rapporter qu'à ses propres jugemens; et c'est avec ce système inconsidéré qu'il se présenta dans la carrière qui faisait l'objet de ses vœux et de son ambition.

Mais voici quel en fut le résultat. Chargé d'une cause grave obtenue à force de sollicitations, et abandonnée imprudemment à sa présomption; enfin ar-

riva le jour qui devait, selon sa pensée, former la première époque de ses brillans succès : ses amis s'étaient réunis en foule pour l'entendre, et leur attente était vive lorsqu'il se leva pour parler. Mais à peine eut-il commencé son plaidoyer, que déjà se manifestèrent les erreurs de son inexpérience dans l'art de porter la parole : toutes ces dispositions heureuses dont il s'était si maladroitement flatté, toute cette facilité d'élocution sur laquelle il avait fondé ses espérances, s'évanouirent en présence du rôle immense et inconnu dont il s'était chargé. La vue d'un auditoire silencieux et attentif, la majesté de l'audience, la présence d'un tribunal imposant qu'il avait compté pour rien, achevèrent de le déconcerter. N'ayant jamais fait l'essai des facultés de son organe devant un maître, ni des justes limites dans lesquelles il faut le contenir devant une assemblée; ou il parlait trop haut, et par-là il perdait insensiblement la voix, et devenait incapable de la varier; ou il parlait trop bas, et il dérobait à ses auditeurs le fruit de leur attention : on ne l'entendait plus. Sans principes fixes sur la bonne prononciation, ses mots mal articulés se perdaient dans une masse de sons confus qui répandaient l'obscurité sur tout ce qu'il énonçait. Sans dignité dans son débit, il ôtait à son discours toutes les apparences de la gravité qui convenait à son ministère. Toujours hors de mesure, il ne savait ni se posséder dans les momens de chaleur, ni conduire sa voix dans les transitions successives de son plaidoyer. Tantôt il cou-

rait en parlant, enveloppant tout dans une précipitation indéfinissable; tantôt il était trop lent, et il fatiguait son auditoire par les symptômes de son embarras. Que dire encore de ses mouvemens, de sa contenance, de toute son expression extérieure? Nul empire sur lui-même; nul accord entre son geste et les choses qu'il énonçait; nulle empreinte de gravité sur son visage et dans les poses de sa tête et de son corps. Il avait cru que la nature seule et ses prétendues dispositions lui fourniraient toutes les convenances de sa profession; et au moment de l'épreuve, au moment où il fallait concilier tant de moyens oratoires à-la-fois, la nature, ses dispositions, tout le trahit, et il resta livré à toutes les erreurs qui l'exposèrent au ridicule, en manifestant son ignorance et sa présomption.

C'est ainsi que l'imprudent Préval fit la fatale expérience de cette incontestable vérité : qu'il faut, autant pour sa réputation que pour l'intérêt de ses clients, qu'un jeune avocat apprenne l'art de porter dignement la parole; et qu'il ne doit point se présenter au barreau dépourvu de moyens oratoires, parce que les premières impressions ont une influence souvent décisive sur l'opinion, et qu'il n'y a ni considération à attendre, ni causes à espérer pour celui qui, dans ses premiers essais, a publiquement manifesté son insuffisance pour la condition extérieure la plus imposante et la plus utile de sa profession.

CINQUIÈME LECTURE.

Bel exemple de la puissance d'une lecture bien faite sur une assemblée, en opposition avec les impressions défavorables que peut exciter le meilleur ouvrage, quand il est mal lu.

Parmi les vérités qui servent de fondement à l'art de parler en public, il en est une qui est devenue presque triviale par l'expérience constante qui en est faite et par l'assentiment universel que lui donnent tous les esprits : c'est qu'une diction juste, soignée et correcte donne un ascendant et une grâce puissante à la parole; que, dans ce cas, un discours faible fait toujours plus d'effet et paraît plus beau qu'un autre quoique excellent, mais qui n'est pas soutenu par une belle prononciation; que tout homme qui parle en public, et qui n'a pas le don d'une juste élocution, défigure par ses expressions tout ce qu'il dit; et qu'un discours, enfin, quelque parfait qu'il soit, s'avilit dans la bouche d'un mauvais lecteur, se dégrade et perd toute sa beauté.

C'est ce qu'éprouva le jeune *Dercourt* à qui la nature ni l'art n'avaient accordé aucun des avanta-

ges de la parole; mais qui, rempli de talens, d'érudition et de goût, s'était flatté, par la puissance de ces moyens, de frapper l'opinion, et de s'ouvrir avec honneur la carrière des beaux-arts.

Il était membre, nouvellement admis, d'une société savante et littéraire, et à l'occasion d'une séance publique de cette société, dont l'époque était prochaine, il avait fait un travail sur un sujet aussi utile qu'intéressant, qu'il se proposait de faire admettre au nombre des lectures qui devaient être faites pour cette séance solennelle. Il y avait déposé le plus beau talent et les plus nobles idées; tout y respirait le sentiment profond du vrai et de l'utile; et le goût qui avait présidé à toutes les parties de sa composition, la rendait digne de figurer parmi les travaux les plus honorables de sa compagnie.

Malheureusement, il se chargea lui-même de soumettre à ses collègues l'examen préalable et obligé de son ouvrage. Qui n'eût pensé, qu'ayant à exprimer ses propres idées, il aurait au moins essayé d'en faire sentir la force, le caractère et l'intérêt? Mais c'était la chose dont il s'était le moins inquiété; il pensait qu'une énonciation quelconque de ce qui était essentiellement bon, vrai et utile, suffisait pour fixer l'attention et déterminer les jugemens de ses auditeurs; il ne savait pas que les obscurités d'une mauvaise élocution ressemblent à-peu-près à ces nuages épais qui ont la puissance d'affaiblir et d'intercepter jusqu'aux rayons mêmes du soleil.

Sa lecture fut fondée sur ces fausses idées qu'il

avait de l'art de la parole : elle fut accompagnée de tant de monotonie, semée de tant d'incorrections de langage et de fautes contre la logique des pensées; il y répandit tant de confusion et d'obscurité par sa diction embarrassée et inarticulée; en un mot, il fatigua à tel point ses auditeurs, que, cessant entièrement de l'écouter, ils le jugèrent, sans l'avoir ni senti ni compris; son discours fut rejeté à l'unanimité. Pour comble de disgrâce, dans le même moment, on lui préféra un travail d'une médiocrité frappante; mais dans la lecture duquel, l'auteur avait su faire ressortir avec intérêt les faibles traces de talent et de goût qui s'y trouvaient répandues.

Le jeune Dercourt fut atteré, confondu de ce jugement; il renversait ses espérances les plus chères, et dans un instant, il se voyait replongé dans une obscurité qui faisait le tourment de sa vie. Il était loin de soupçonner encore quelle était la véritable cause de sa disgrâce : mais comme il avait le sentiment intime de ce qu'il avait écrit; ses plaintes, contre l'injustice et la partialité de ses juges, furent aussi amères que violentes.

Il était dans cette décourageante position, lorsqu'un ancien membre très distingué de sa société, et qui était en même temps son compatriote et son protecteur, instruit de ce qui s'était passé, vint le trouver : il ne connaissait point le travail de son jeune protégé; mais il avait conçu de ses talens une telle estime, qu'il ne pouvait en concilier l'idée avec

l'accueil défavorable qui avait été fait à son premier essai. Il le détermina à lui confier son manuscrit, et l'emporta chez lui. Huit jours après (c'était la veille de la séance publique) il revint le trouver. « Je vais vous étonner, lui dit-il en lui remettant « un programme de cette séance; votre discours « sera demain présenté au public, et je me suis « chargé de lui faire cet hommage: vous l'avez sans « doute mal lu, lorsque vous l'avez proposé au con- « seil de la société; car il n'y a que cette cause qui « ait pu le faire rejeter. Je me félicite d'être, en « cette circonstance, votre organe, et j'ose croire « que vous en serez satisfait. »

M. D'A**, était un des hommes de son temps qui portait le mieux la parole; sa diction était pure, et il avait l'art de la relever par tout ce que l'âme, l'intelligence et un goût exquis peuvent fournir de moyens pour la rendre aussi attachante que parfaite. En lisant attentivement le discours de son jeune compatriote, il avait vu tout le parti qu'il serait possible d'en tirer pour sa gloire, et il s'était décidé à le prononcer. Il lui avait suffi d'en lire quelques pages à ceux de ses collègues qui l'avaient jugé, et leur opinion défavorable s'était changée en admiration pour son auteur. « Qu'il apprenne donc « à lire, lui avait-on dit, s'il ne veut pas gâter, « comme il l'a fait, les meilleures choses ». Enfin, il avait obtenu que son discours ferait partie du programme de la séance publique, pourvu que ce fût lui qui en fit la lecture; et c'est ce qui avait été convenu.

Le jeune Dercourt souscrivit, plein de joie et de reconnaissance, à cette condition. Le lendemain, il se rendit de bonne heure à la séance. L'assemblée était nombreuse et brillante. Le nom de M. D'A**, porté comme un des lecteurs, avait suffi pour y attirer les hommes les plus distingués de la capitale. Mais il fallut, avant de l'entendre, dévorer un long rapport sur les travaux de la société, dont la lecture insipide et monotone commença par jeter un froid glacial parmi les assistans. Les lecteurs qui suivirent, ne furent pas plus heureux : il ne manquait qu'une seule chose à leur fonction; c'était l'art d'intéresser par une élocution qui en fût digne. Enfin, l'impatience était à son comble, et les signes en éclataient de toutes parts, soit par les murmures et les conversations particulières qui couvraient la voix du lecteur, soit par les bâillemens qui gagnaient, de proche en proche, tous les rangs; lorsque M. D'A** parut à la tribune. A sa vue, l'assemblée tout entière parut renaître à l'espérance, et le plus profond silence régna tout-à-coup dans l'auditoire. Mais ce n'était que le prélude des transports qu'il devait bientôt exciter. Ce qu'il avait à lire était le fruit de la plus belle imagination : une diction malheureuse en avait étouffé tous les traits; une diction noble et bien entendue devait lui rendre toute sa vie et tout son intérêt. Alors se manifesta, aux yeux du jeune Dercourt, la toute-puissance d'une lecture publique bien faite : ce qui n'avait été ni compris ni senti dans sa bouche, devint l'objet des

plus vifs applaudissemens; ce qui avait fatigué son auditoire, fut accueilli par des transports d'admiration; ce qui lui avait attiré une disgrâce humiliante, fut couvert d'éloges unanimes. Enfin, vaincu, éclairé par la force de cette leçon; dès que M. D'A** eut terminé sa lecture, et qu'il fut à portée de lui exprimer sa reconnaissance, il se jeta dans ses bras, avouant qu'il lui devait tout; et confessant en même temps l'erreur où il était sur la puissance du grand art de la parole. « Oui, mon jeune ami, lui « répondit M. D'A**, vous étiez dans une grave er« reur; je la connaissais, et j'ai voulu vous en cor« riger. Le destin peut vous présenter souvent l'oc« casion de parler en public; mais apprenez que la « diction d'un lecteur ou d'un orateur, reste tou« jours imparfaite et sans effet, lorsqu'elle ne va « qu'aux oreilles, et si les auditeurs l'entendent sans « en sentir la force, et sans en recevoir dans l'es« prit les caractères formels et les images les plus « vives ». Le jeune Dercourt fut docile à cet avis : il fit une étude particulière de l'art de la parole, et le double talent de littérateur distingué, et d'orateur habile, lui valut, dans la suite, l'honneur de marcher sur les traces de son protecteur et de son digne ami.

SIXIÈME LECTURE.

Une mère, déjà avancée en âge, se condamnant elle-même à des leçons de lecture à haute voix, pour donner à ses filles le goût de cette instruction utile.

Quel homme, ami des lettres et du véritable esprit de sociabilité, n'a point connu dans la capitale madame B**, épouse d'un ancien financier qui vivait avec sa famille dans une retraite embellie à la fois par les charmes de l'amitié, les dons de la fortune et la culture des talens agréables! Madame B** avait deux filles, objets de ses plus chères affections, dont elle avait elle-même soigné toute l'éducation; leur établissement seul dans deux familles honorables avait pu les arracher à sa tendresse; mais, quoique ses soins ne pussent pas avoir la même suite, elle n'en veillait pas moins à leur bonheur par la sagesse de ses conseils ou par les tendres sollicitudes de son amour maternel. Dans ses relations journalières avec leur nouvelle famille, elle n'avait pas tardé à s'apercevoir que l'époux de sa fille cadette, engagé dans les hautes affaires d'un commerce très étendu, aimait le soir, après les agitations

d'une journée laborieuse, à se retrouver avec son épouse qu'il chérissait tendrement; et que les délassemens qui le flattaient le plus dans ces momens de repos, étaient la lecture des ouvrages qui pouvaient ou augmenter ses connaissances, ou le distraire agréablement : souvent il lui était arrivé d'engager avec le plus tendre intérêt sa femme à le suppléer dans cette occupation; et la mère, témoin alors de l'embarras où la jetait cette épreuve, non-seulement avait eu à gémir de son inexpérience dans l'art de lire haut, mais encore des reproches quelquefois piquans que lui attiraient de la part de son mari ses fréquentes incorrections qui semblaient accuser à-la-fois son intelligence, son goût et son éducation. Les choses en étaient venues au point que M. T**, aussi bon que généreux, dans la crainte d'offenser l'amour-propre de son épouse ou d'exciter son humeur, avait entièrement renoncé au plaisir qui lui aurait été si doux de l'entendre; c'était lui qui faisait ordinairement les lectures qui servaient de lien à leur rapprochement.

Madame B**, il faut le dire, soit inattention ou plutôt soit méfiance de ses propres moyens pour diriger ce genre d'instruction, l'avait entièrement négligé dans le cours de l'éducation qu'elle avait donnée à ses filles : cependant, instruite par les circonstances qu'elle avait chaque jour sous les yeux, elle sentait vivement combien ce vide pourrait priver sa chère *Adèle* d'un rapport avec son mari, nécessaire à son bonheur : elle se représentait les non-

veaux charmes dont son union s'embellirait si, chaque soir, elle pouvait contribuer aux délassemens de son époux en lui offrant le plaisir d'une lecture digne d'un esprit cultivé; et cette idée avait redoublé ses sollicitudes. « Combien il me serait « doux, se disait-elle, d'avoir prévenu les suites de « ma négligence et les inquiétudes que j'éprouve, si « j'avais eu le bon esprit de régler l'éducation de « mes filles sur toutes les positions probables où « elles pourraient se trouver! Voilà ma chère Adèle « qui ne sait lire haut, ni correctement, ni avec in- « telligence; et cependant le sort a voulu qu'elle fût « liée à un époux avec lequel le talent de la lecture « à haute voix serait nécessaire à leur bonheur mu- « tuel!..... Mais le mal n'est point sans remède, et « c'est à moi qui l'ai fait, à le réparer. »

Madame B** aurait peut-être pu, sans crainte d'éprouver aucun obstacle, proposer à ses filles une instruction particulière sur l'art de lire haut; elles venaient habituellement passer chez elle deux ou trois heures de leur matinée, et il n'eût été question que d'appeler pour ces instans de leur réunion, un maître capable de remplir ses vues : mais elle aima mieux, par un grand exemple, exciter leur émulation, et les amener, sans aucune invitation de sa part, à l'exécution de ses desseins. En conséquence, elle se rendit à leur insu chez un maître qui avait la réputation d'enseigner avec succès les principes de la lecture à haute voix. Après les premières explications sur l'objet de sa visite : « Vous voyez, lui

« dit-elle, en moi une élève d'une nouvelle façon : « mes cheveux blancs ne s'accordent guère avec mon « projet : mais vous ne tarderez pas à comprendre « quel est le motif secret qui m'anime; vous rencon- « trerez chez moi deux jeunes personnes; ce sont « mes filles : vous ne vous inquièterez nullement de « leur présence. Si dans la suite elles veulent deve- « nir vos élèves, à la bonne heure; mais, en atten- « dant, vous ne considèrerez absolument que moi « dans vos leçons, et vous m'obligerez beaucoup de « relever avec la plus grande sévérité toutes les « fautes que je pourrai faire, soit en montrant com- « bien elles sont incompatibles avec une bonne édu- « cation, soit en relevant avec le plus grand soin les « avantages ainsi que l'utilité de l'instruction que « vous professez. Je vous attends demain à midi. »

Madame B** était déjà occupée à prendre le lendemain sa première leçon, lorsque ses filles arrivèrent chez elle. Quel fut leur étonnement de surprendre leur mère lisant à haute voix, et recevant avec la plus sérieuse attention, les observations qui lui étaient faites sur les imperfections de sa lecture! elles ne pouvaient concevoir ce que cela signifiait, et leur surprise qui redoublait à chaque instant, soit par la sévérité du maître dans ses fréquentes interruptions, soit par l'intérêt et la nouveauté des explications dont il les accompagnait, les jetait dans une sorte de stupeur.

Enfin la leçon se termina, et lorsque le maître eut disparu, madame B** se tournant vers ses filles

qui n'avaient pas encore prononcé un mot : « Hé! « que voulez-vous? leur dit-elle avec un air de sa- « tisfaction; oui, vous le voyez, j'ai pris un maître « de lecture à haute voix : vous connaissez votre « père; vous savez quelle est sa passion pour la lec- « ture; ses yeux se fatiguent et s'affaiblissent, et je « me fais un vrai plaisir de pouvoir, dans quelque « temps, le soulager dans ses goûts, en lui faisant « moi-même une partie de ses lectures : je suis bien « sûre d'avance de la satisfaction qu'il en ressentira; « et cette pensée me rend facile et agréable l'in- « struction à laquelle je me soumets passagèrement. « Vous saurez, je l'espère, un jour, mes chères « filles, jusqu'à quel point une femme qui aime son « mari peut être heureuse, lorsqu'elle se met en « état de partager ses goûts et de resserrer de plus « en plus les liens qui l'unissent à lui ». Puis détournant la conversation, elle parla de choses indifférentes, laissant à dessein ses filles livrées aux réflexions qu'elle était bien sûre d'avoir fait naître dans leur esprit.

Elles furent profondes; et les jours suivans, les deux sœurs ne manquèrent pas, surtout la jeune Adèle, de devancer l'heure ordinaire de leur réunion chez leur mère, pour assister à sa leçon tout entière. Enfin, au bout de quelque temps la fille cadette de madame B*** fut la première à demander avec instance d'être admise à l'instruction qu'elle recevait : c'était le point où l'attendait son excellente mère. Dès ce moment, satisfaite et heureuse,

elle n'eut plus qu'à jouir du succès de ses desseins. Les progrès de ses filles furent rapides; et bientôt l'aimable et jeune épouse de M. T** fut en état de remplir dignement, auprès de son mari, une tâche qui ne fit qu'accroître son bonheur en redoublant l'estime et l'attachement de tout ce qui lui était le plus cher.

SEPTIÈME LECTURE.

Préférence honorable accordée à une maison d'éducation où des exercices réguliers de lecture à haute voix faisaient partie nécessaire de l'instruction qu'on y recevait.

« Les améliorations les plus utiles et les plus justes « que l'on puisse introduire dans l'éducation de la « jeunesse, sont celles qui présentent les applications « les plus fréquentes dans la vie de l'homme, et dont « les effets s'étendent aux besoins les plus ordinaires « de la société. »

C'est ainsi que raisonnait un instituteur célèbre dont l'établissement commençait à frapper l'attention publique, et dont les talens et le bon sens étaient dignes de la fixer.

« Or, ajoutait-il, quelle instruction peut offrir « des rapports plus universels et plus directs avec « l'état de la société, que l'art de la parole? Quel « enseignement pourrait s'étendre à plus de besoins « que celui qui apprend à parler dignement sa pro- « pre langue? »

C'est d'après ces principes bien médités, que M. B** forma le projet d'associer aux autres exercices de son institution, l'enseignement pratique et régulier de l'art de lire à haute voix, et d'en faire solennellement l'annonce au public. Cette pensée était neuve, et ne laissait pas de présenter quelques inconvéniens. Comment en effet prétendre innover quelque chose dans le système général de l'instruction publique, sans exciter les clameurs de tous les routiniers des collèges? Comment créer un exercice inusité et étranger à tous les objets d'enseignement consacrés par la législation des écoles, sans s'exposer à paraître singulier, novateur, et peut-être téméraire? Comment enfin donner l'éveil sur un genre d'amélioration dans l'éducation publique dont l'idée n'était encore venue à personne, sans risquer de passer pour frondeur, et de devenir l'objet de quelque secrète animadversion? M. B** sentait tous ces inconvéniens : mais la profonde conviction de l'utilité de son projet l'avait vivement saisi, et, sans autre considération que celle des avantages qui devaient en résulter, il fit toutes les dispositions nécessaires pour son exécution. Sans rien changer à l'ordre des différens objets d'enseignement qui entraient dans

le plan d'une instruction obligée; il établit dans sa maison une école de lecture à haute voix, qu'il rangea parmi celles qui en constituaient essentiellement l'organisation; les jours et les heures de ses exercices furent réglés; tous ses élèves, divisés en trois catégories, suivant leur âge et le degré de leur capacité, devaient y être successivement formés et instruits; enfin, après s'être pourvu d'un maître capable de le seconder dans ses vues, il se décida à donner de la publicité à son innovation, et il en fit part au public par un prospectus qui en exprimait les motifs et le but.

Voici comment était conçue cette annonce : « Les « pères de famille sont avertis qu'on ne se bornera « pas, dans cette institution, à l'enseignement théo- « rique de la langue française; on y joindra les bien- « faits de l'instruction pratique. Les élèves, suivant « leur âge et le degré de leur capacité, y seront « soumis à des exercices réguliers et suivis de lec- « ture à haute voix, où tous les principes de l'art de « parler dignement en public leur seront successi- « vement développés. L'utilité de cette instruction « supplémentaire n'a pas besoin d'être démontrée; « elle a son principe dans les besoins journaliers de « la société, et dans la conviction des heureux ré- « sultats dont elle est susceptible. »

Combien une idée simple, naturelle et évidemment utile, a de pouvoir sur l'esprit des hommes pour appeler leur attention et déterminer leur assentiment! M. B** avait en effet saisi le besoin le

plus généralement senti dans les familles, et son projet entrait trop avant dans les vœux de tous; il remédiait à une insuffisance dans l'éducation publique trop remarquée et trop fâcheuse, pour ne pas être adopté aussitôt que proposé. Il n'y eut qu'une voix sur l'utilité et les avantages de ce genre d'instruction, ainsi que sur le bon sens de celui qui en avait conçu l'idée. L'approbation fut unanime; les papiers publics en retentirent avec éloge: de sorte que M. B**, qui n'avait songé qu'à augmenter les bienfaits de l'éducation publique, se trouva qu'il avait en même temps travaillé à ses intérêts, à sa propre célébrité, et à la considération de son établissement; il n'avait que vingt élèves lorsque son prospectus fut livré au public, et un an après, il en avait autant que sa maison pouvait en contenir; ce qui en portait le nombre à plus de cent. Le magistrat, le jurisconsulte, l'homme élevé aux fonctions éminentes de l'état, tous ceux qui, par les devoirs de leur profession, sentaient vivement le prix de l'art de la parole, s'étaient empressés d'y conduire leurs enfans. L'impulsion était générale. De toutes parts arrivaient des demandes à M. B** pour des enfans des familles les plus distinguées; il fut obligé d'agrandir plusieurs fois son local pour y satisfaire; et comme ses promesses se réalisaient de plus en plus, comme il était déjà sorti de sa maison des jeunes gens qui, dans les différentes professions où ils avaient été appelés, faisaient l'honneur de la langue française par la pureté et l'élégance de leur

diction; sa vogue était parvenue à un point dont il eût été difficile d'assigner le terme, si la mort, après dix ans de travaux et de succès, ne fût pas venue l'arrêter dans son honorable carrière.

Du moins l'exemple qu'il avait donné ne fut pas perdu : beaucoup d'hommes de mérite, chargés de l'instruction publique, ont senti depuis combien il était juste et utile de concilier l'étude pratique de la langue maternelle avec les autres branches de l'éducation; et sans doute cette amélioration, qui est dans les vœux de toutes les familles, dans l'attente de tous les esprits éclairés, prévaudra un jour universellement sur tous les obstacles de la routine et de l'indifférence.

HUITIÈME LECTURE.

Singulier embarras d'un homme public dans l'exercice de la parole; résultats de son inexpérience et de son incapacité.

Que d'hommes, pour peu qu'ils se respectent, ont à gémir, dans le cours de leur vie et dans les chances inattendues de leur existence sociale, de n'avoir point reçu une éducation propre à les disposer à l'épreuve des fonctions qui font un devoir de l'art de la parole! A quelles humiliations, à quels

affronts peut les exposer quelquefois ce vide, surtout lorsqu'il blesse ouvertement les convenances de leur position, et qu'il met à nu, devant une assemblée imposante, leur ignorance et leur incapacité!

M. de C**, dont nous allons raconter en peu de mots l'histoire, peut justement être cité en exemple de ce fâcheux inconvénient.

Issu d'une famille noble et opulente, son éducation avait été négligée, en proportion des avantages que l'on croyait suffisans pour la suppléer. Lorsqu'il fut reconnu que ses études étaient terminées, il n'avait rien appris des lois de sa langue, ou plutôt ses maîtres n'avaient jamais songé qu'il fût nécessaire de le fatiguer de cette instruction, regardée comme étrangère à ses hautes destinées, et lui-même n'avait jamais pensé à s'en occuper.

Cependant, le temps qui amène tant de vicissitudes dans la condition des hommes, changea le point de vue de ses prétentions, et pour sortir de la sorte d'obscurité dans laquelle il végétait au milieu de ses riches possessions, il se mit sur les rangs pour une de ces nobles et imposantes fonctions qui placent dans les mains d'un homme tant d'intérêts sacrés, et qui tirent un si grand relief de la puissance de la parole. Il est vrai qu'il était loin de les considérer sous ce rapport : il n'en voyait guère que les prérogatives, le crédit, et l'influence dont elles sont la source. Enfin, ses vœux furent exaucés; et il passa, sans contradiction, sur le grand théâtre où

il croyait apporter, avec son nom et ses titres, les droits les plus incontestables à la considération et à la faveur.

Mais il fut bien trompé dans son attente. C'était le talent de la parole, appuyé sur la raison et sur la justice, qui seul y plaçait les hommes en vue, et qui devenait le principe de leur élévation : chaque jour lui offrait l'exemple de l'irrésistible ascendant de ce beau talent, de la noble émulation qu'il excitait dans les cœurs, et de la prodigieuse influence qu'il obtenait sur les esprits. Que n'eût-il pas alors sacrifié, pour se placer avec honneur dans les rangs de ceux qui appelaient ainsi les regards de l'opinion et de la faveur! Et combien de fois il regretta de ne pas se sentir les moyens de participer à leurs avantages!

Cependant, le desir de s'arracher enfin à la stérile inactivité qui le retenait presque inaperçu dans sa position, l'emporta sur toute autre considération. Une question du plus haut intérêt devait être agitée, et il crut qu'il était de son honneur de prendre part à la discussion. Il composa, ou plutôt il se fit composer un long discours où son opinion était débattue avec force et solennité. Mais il fallait le lire publiquement et devant une assemblée nombreuse; et c'était là son plus grand embarras; il fit venir secrètement un maître qui lui apprit, pour ainsi dire, à l'épeler, et qui se retira confus, déconcerté de son inaptitude. La veille du jour où il devait le prononcer, il la consacra tout entière à rassembler les

tons qu'il croyait devoir employer, à lier ses phrases, à disposer son organe, et à étudier sa prononciation. « Ah! s'écriait-il dans son dépit, mes enfans n'é-« prouveront jamais, je l'espère, le même embar-« ras : quelque destinée que le sort leur prépare, « du moins il sauront lire; je donnerais maintenant « la moitié de ma fortune, pour avoir reçu l'éduca-« tion que je leur destine. »

Le lendemain, M. de C** parut à la tribune; et, comme il s'y montrait pour la première fois, l'attention devint générale et profonde. On fut assez indulgent sur les premiers effets de sa lecture, dont le désordre et les tâtonnemens singuliers pouvaient être attribués à la nouveauté de son rôle : mais quand on vit qu'en avançant, au lieu de se remettre et de répandre quelque clarté, quelque bon sens dans ce qu'il disait, il s'embarrassait de plus en plus, semant partout la confusion et les tristes fruits de son inexpérience; quand on l'entendit lire par saccades, par phrases décousues, poussant devant lui des mots dont l'oreille la plus attentive ne pouvait saisir la suite ni les rapports, et parmi lesquels l'esprit cherchait en vain un sens, une idée; quand enfin il n'y eut plus d'incertitude sur les vices de sa diction, sur son articulation informe, sur les erreurs grossières de sa prononciation, sur son ignorance absolue des principes de sa langue; alors le dégoût, l'impatience et l'ennui, fondirent à-la-fois sur toute l'assemblée; les conversations particulières prirent la place de la voix du lecteur, et les

banquettes se vidèrent. Et quels étaient les propos que l'indignation et le mécontentement faisaient entendre de toutes parts! « De quelle utilité, disait-« on, peut être un discours ainsi prononcé? Sans « doute, nous ne demandons parmi nous, ni la « pompe de la déclamation, ni les grâces de l'action « extérieures; mais, au moins, faut-il de la clarté, « de l'exactitude et de la pureté dans l'énonciation « des choses qu'on veut nous transmettre. Il faut « avoir une idée bien fausse de la tribune politique, « pour y porter cette ignorance des premiers élé-« mens de la parole. Quand il s'agit des intérêts les « plus sacrés, c'est une violation coupable que « d'envelopper la raison et la vérité sous des formes « aussi repoussantes. »

M. de C**, sautant de feuillet en feuillet, arriva enfin aux conclusions de son manuscrit; mais il ne parlait plus que dans le vide. Lorsqu'il descendit de la tribune, au lieu des félicitations qui conduisaient ordinairement un bon orateur à sa place, il n'entendit autour de lui que les expressions de joie excitées par la cessation de sa lecture : on semblait être échappé aux tourmens d'une torture insupportable : il excitait à-la-fois le mépris et la pitié, et les regards qu'on attachait sur lui exprimaient assez les sentimens qu'il venait de faire naître. C'est ainsi que M. de C** commença et termina sa carrière oratoire : la honte de son premier échec pénétra jusqu'au fond de son cœur; elle n'a jamais cessé de faire le tourment de son existence.

NEUVIÈME LECTURE.

Une jeune cantatrice, *douée de la plus belle voix et parfaite musicienne, devenue dans un concert public, l'objet d'une singulière contestation : il s'agissait de savoir dans quelle langue elle avait chanté, ou même, si elle avait chanté dans une langue quelconque : elle obtient des bienfaits de la lecture à haute voix, l'avantage inappréciable de bien prononcer et de chanter en même temps.*

Rien n'est plus ordinaire que d'entendre proclamer des soirées musicales ou des concerts destinés à produire au grand jour des talens soigneusement cultivés. Allez-y, et soyez presque sûr de ne jouir que de la moitié des promesses qui vous ont été faites; vous entendrez des sons et des jeux de gosier jusqu'à satiété, et presque point de paroles. Le plus détestable système d'enseignement est parvenu à anéantir dans la musique vocale tous les droits de la langue; il semble qu'il soit devenu comme incompatible de faire chanter et parler en même temps; et, ce qu'il y a de plus affligeant, c'est que presque personne ne s'avise de faire revenir la jeu-

nesse d'une erreur qui, dans l'exercice du plus brillant des arts, la charge d'un travers aussi ridicule qu'il est inexcusable.

La jeune *Élisa V*** était du nombre de ces élèves qui n'apprennent dans l'étude du chant que l'art de filer des sons, de se jouer dans des gammes étendues, d'exécuter des modulations et des roulades interminables : elle avait, il faut en convenir, une voix parfaitement belle, et ses progrès dans la musique avaient surpassé toute attente : mais la continuelle, ou plutôt l'unique attention qu'elle donnait aux directions de sa voix, à l'art d'en tirer les expressions les plus mélodieuses et les plus flatteuses pour son amour-propre, lui faisait tellement négliger les sons et les articulations qui constituent le mécanisme du langage; elle dénaturait ou absorbait tellement les syllabes, les mots et les phrases qui servaient de base et de motif à ses intonations harmoniques; les organes en un mot de la parole entraient pour si peu de chose dans l'exécution de son chant, ou y jouaient un rôle si équivoque et à-la-fois si vague, qu'il était presque impossible d'y trouver les traces d'un sujet. C'était un bel instrument dont on ne pouvait attendre que du mouvement, de la mesure et des sons très mélodieux. Pour comble d'absurdité, des parens aveugles ou des flatteurs intéressés s'extasiaient devant cette pitoyable manière de chanter. Déjà sa réputation l'avait devancée parmi les amateurs de la belle musique, et l'on attendait avec impatience le jour où un si rare talent viendrait

s'offrir à l'admiration publique et recevoir le tribut de ses hommages.

Un concert payant fut enfin annoncé, et le nom de mademoiselle *Élisa V***, élève du Conservatoire, était en tête des cantatrices qui devaient y figurer. Des prôneurs, comme il arrive toujours, exaltèrent à l'envi les prodiges de ses premiers essais; la curiosité publique fut excitée par tous les moyens que l'intérêt et la vanité peuvent inspirer; et le jour où le concert devait avoir lieu, l'affluence fut si considérable, que la salle se trouva remplie long-temps avant l'ouverture, et que plusieurs personnes ne pouvant s'y placer, furent obligées de se retirer. Les papiers publics leur apprirent le lendemain les singularités de cette soirée.

Or, voici quelles furent ces singularités. Mademoiselle *Élisa* venait de chanter un morceau de goût, et elle recueillait les applaudissemens de l'assemblée ravie, lorsqu'on aperçut parmi les assistans, deux ou trois individus qui semblaient s'agiter et se disputer vivement. Enfin, dit l'un d'eux en élevant la voix; « Il n'y a qu'elle qui puisse nous mettre d'accord»; et se levant : « Mademoiselle! s'écria-t-il en s'adressant à la jeune cantatrice, nous avons partagé les jouissances du public en entendant votre belle voix : mais veuillez nous dire, je vous en prie, dans quelle langue vous venez de chanter le morceau qui nous a fait tant de plaisir; on prétend, à côté de moi, que vous n'avez voulu faire entendre que les riches modulations de votre organe; je soutiens, moi,

que vous avez chanté un sujet, mais que c'est dans une langue qui n'est point la langue française.... »

A ces mots, des murmures et des battemens de main se firent entendre; ils furent comme un trait de lumière qui ramena tout-à-coup la plupart des assistans sur le sentiment qu'ils avaient éprouvé sans s'en rendre compte; chacun d'eux avait fait la même remarque que l'individu qui venait de parler. Enfin la plaisanterie prit le dessus, et changea cette scène en sujet d'amusement. — *C'est de l'anglais*, disait-on d'un côté; — non, *c'est du bohémien*, s'écriait-on de l'autre. — *Vous vous trompez*, disait-on ailleurs : *c'est de l'arabe*. — *Et moi je prétends que ce n'est rien*, dit un quatrième; *il n'y a aucune langue qui ressemble à cela. Convenons seulement que nous avons entendu un bel instrument, et applaudissons à ses brillantes modulations.*

Pendant ces débats, qui étaient accompagnés d'un rire presque universel, la jeune *Élisa*, fondant en larmes, disparut aux yeux de l'assemblée : c'était une leçon violente qu'elle venait de recevoir; elle passait même, il faut l'avouer, la galanterie française; et par surcroît, les journaux du lendemain en firent mille plaisanteries, et en amusèrent tout Paris. Il n'y avait qu'un bon parti à prendre pour elle dans cette fâcheuse occurrence; c'était d'apprendre d'abord à parler, et ensuite d'appliquer, d'une manière juste et intelligible, la parole à son chant; et c'est celui qu'elle prit. Cette résolution lui fut inspirée par un homme célèbre dans nos fastes, pour

ses belles compositions musicales. Il avait assisté au concert dont il s'agit, et il avait gémi, comme tous les vrais amateurs de la bonne musique française, de voir de si brillantes dispositions associées à un travers aussi ridicule. Plein d'amour pour son art, et jaloux de sauver un beau talent des atteintes d'une mauvaise instruction; il se rendit, le jour suivant, chez la jeune *Élisa;* il la trouva entourée d'une troupe sémillante de flatteurs qui cherchaient à la consoler, en lui disant qu'elle avait chanté à ravir, et qu'il n'y avait, malgré les efforts d'une cabale ennemie, qu'une voix sur la perfection de son talent. Sa présence inattendue, son âge et sa haute réputation imposèrent bientôt silence à ces amis inconsidérés. « Et moi, Messieurs, dit-il, je viens dire autre chose « à mademoiselle. Vous pouvez, si vous le voulez, « assister à mon entretien; vous verrez de quelle « nature est l'intérêt que je lui porte..... Mademoi- « selle, ajouta-t-il en se retournant vers la jeune « *Élisa;* vous avez sûrement appris à chanter avant « d'avoir appris à bien parler votre langue, et vous « avez sans doute trouvé des maîtres qui ne vous « ont jamais fait sentir la nécessité de faire précisé- « ment tout le contraire : c'est-là le principe du dé- « sagrément que vous avez éprouvé hier au soir, et « que vous auriez bien mérité, si vous pouviez être « responsable de la déplorable méthode qui a pré- « sidé à votre instruction. Est-il étonnant que l'on « ne puisse pas appliquer, d'une manière juste et « intelligible, les paroles du sujet que l'on chante

« à l'exécution de la musique vocale, lorsqu'on n'a « rien appris de sa langue; ni les modifications des « sons qui la constituent, ni leur accentuation, ni « leur prosodie, ni le caractère de ses articulations, « ni sa prononciation? Et comment se douterait-on « de la nécessité de cette étude, lorsque nul maître « n'en parle, et n'en fait une condition de l'art « qu'il enseigne? Vous m'inspirez, mademoiselle, un « trop vif intérêt, et la nature vous a prodigué des « dons trop précieux, pour vous laisser dans l'erreur « où vous êtes. Abandonnez entièrement la musique « pendant quelque temps; appelez un bon maître « de langue qui vous fasse lire à haute voix, jusqu'à « ce que vos organes aient contracté l'habitude « d'une prononciation juste et bien caractérisée. « Quand cela sera fait, vous reviendrez à l'exercice « du chant, et vous sentirez alors, par vous-même, « combien des paroles exactement prononcées ajou- « tent au charme de la musique vocale; combien « la variété des sons de la langue et des articula- « tions, donne de force et d'énergie à l'expression « des sentimens, et fournit à la voix des développe- « mens faciles et mélodieux. Ajoutez à cela, le sur- « croît de plaisir qu'éprouve le public, lorsqu'il peut « lier sans effort, la modulation qui le charme, avec « la parole qui en fait le motif et qui la détermine.»

M. B** ajouta beaucoup d'autres choses à ces considérations qu'il accompagna de l'offre de ses soins : quelques mois après, il eut la satisfaction d'en voir les premiers effets : la jeune Élisa com-

mençait à parler en chantant. Enfin, le succès de ses conseils ne lui laissant plus rien à desirer, il acheva son ouvrage en produisant son élève dans les hautes classes de la société, où elle acquit en réputation et en fortune tout ce qui peut flatter l'amour-propre et combler les desirs.

DIXIÈME LECTURE.

Un jeune homme bien né, repoussé de tous les emplois auxquels ses parens le destinaient, pour les vices intolérables de sa parole : il doit à l'exercice de la lecture à haute voix l'entière cessation de cet obstacle fâcheux.

Le jeune *Ernest* était fils unique de parens honorables, mais peu favorisés des biens de la fortune ; il faisait toute leur consolation et leur espoir. Néanmoins, quoique son père eût le plus grand intérêt de veiller sur son éducation, elle fut très négligée, surtout sous le rapport qui aurait dû particulièrement fixer son attention. Malheureusement, il ne se trouva, parmi les différens maîtres qui la dirigèrent, aucun homme assez bienveillant, assez ami de la jeunesse, pour le corriger d'un défaut de langage qu'on lui avait laissé contracter dans son enfance,

et qui le rendait presque inintelligible lorsqu'il parlait. Son père lui-même faisait si peu d'attention à cette difformité, que jamais, il ne songea un instant qu'elle pût être un obstacle à ses espérances. D'ailleurs, il était si aveugle sur le compte de son fils, que la supposition seule d'un défaut quelconque dans cet enfant chéri, l'aurait profondément offensé. Pour tout dire en un mot, il était incapable de sentir les avantages d'un langage soigné dans les différentes positions de la vie, et d'y attacher quelque prix.

Son épouse seule, femme d'un extrême bon sens et d'un esprit cultivé, gémissait sur les conséquences d'un défaut qui menaçait de flétrir dans son fils le plus précieux et le plus utile des bienfaits du ciel; celui de la parole. Pendant son éducation, elle espérait du moins que les soins de ses maîtres, et les exercices de son instruction, apporteraient quelque heureux changement dans sa manière de parler : mais, lorsqu'à la fin de ses études, elle vit que tous les vices de langage qu'il avait apportés au collège, y étaient devenus plus sensibles et plus désagréables; que sa parole était plus brusque, plus entrecoupée et plus sauvage; qu'il était plus difficile encore de saisir ce qu'il voulait faire entendre à travers le torrent des mots qui, par intervalles, sortaient inarticulés et comme par masses, de sa bouche; que sa prononciation, en un mot, était devenue plus informe et plus défectueuse; elle en conçut une affliction profonde; et ses craintes se renouve-

lèrent avec plus de force. Ce fut bien pis encore lorsqu'elle l'engagea à lui faire une lecture : elle eut beau prêter la plus grande attention à ce qu'il lisait, à peine elle put y démêler un sens ou quelque suite d'idées. Son embarras et sa continuelle hésitation sur les mots dont l'articulation se compliquait, coupaient à chaque instant sa diction, et y jetaient le désordre; tout s'y trouvait brouillé, confondu, dénaturé par la roideur et la pénible inaptitude de ses organes. Ce n'était point une lecture : c'était une sorte de tâtonnement qui ressemblait à-peu-près aux premiers essais de l'enfance dans ce genre.

Accablée de cette découverte, elle résolut d'en parler à son mari qui, dans ce même temps, s'occupait avec beaucoup de sollicitude, à placer son fils dans une étude de notaire. Déjà même, par l'entremise d'un de ses amis, il était parvenu à le faire agréer; et tout était convenu pour son entrée en fonctions, lorsqu'il rentra, plein de joie, pour en donner la nouvelle à son épouse. Les larmes furent la seule réponse de cette mère désolée. « Hélas! « mon ami, lui dit-elle, je crains bien que vous « n'ayiez fait une démarche inutile : comment pou- « vez-vous espérer qu'*Ernest* puisse rester long- « temps dans une place où chaque jour il sera forcé « de parler ou de lire devant des personnes intéres- « sées à la parfaite intelligence des choses qu'on « veut leur communiquer? Il y a deux jours que je « lui ai demandé une lecture : mon ami, cela n'était

« pas soutenable; j'en rougis encore; il n'y avait ni « clarté, ni bon sens dans ce qu'il lisait. Si vous vou- « liez m'en croire, avant de l'exposer à la confusion « qui l'attend, nous lui donnerions un maître. — « Ce sont toujours là de vos craintes, lui répliqua « son mari avec impatience; croyez-vous donc qu'on « y regarde de si près dans une étude de notaire? Il « s'y agit bien de langage raffiné ou de lecture élé- « gante. Ernest est docile; il est instruit; il fera bien « son devoir : cela suffit. Certes, je me garderai bien « de manquer l'occasion qui se présente pour son « avancement ». Et sans écouter davantage les plaintes de sa femme, il la laissa livrée à ses inquiétudes.

Deux jours après, il conduisit lui-même son fils chez le notaire qui devait le recevoir : mais la quinzaine n'était pas encore écoulée, qu'il en reçut le billet suivant : « Je ne sais, Monsieur, pour quel état « vous avez élevé votre fils : mais il ne peut conve- « nir en aucune manière à la profession que j'exerce. « Il ne sait ni parler, ni lire : je ne puis l'occuper « plus long-temps dans mon étude, et je vous en- « gage à le garder chez vous. »

Cette lettre surprit, mais ne déconcerta point le père d'*Ernest* : il crut qu'on ne serait pas aussi ridiculement minutieux dans une étude d'avoué; et, comme il était lié d'amitié avec le chef d'un de ces établissemens, il trouva le moyen d'y faire entrer son fils, immédiatement après son expulsion de chez le notaire.

Quelques jours après, il vit entrer son ami qui,

l'abordant avec un ton d'humeur : « Je vous sais « bien mauvais gré, lui dit-il, de m'avoir exposé à « des désagrémens, pour avoir répondu de l'instruc- « tion de votre fils. M. T** (l'avoué) ne veut plus « entendre parler de lui, et il a rejeté sur moi le « reproche qu'on lui a fait hier devant une assem- « blée nombreuse, d'avoir chez lui un employé qui « ne savait même pas lire. Ne comptez plus sur moi, « ni sur la place que j'avais obtenue pour votre fils. « Tâchez de le placer ailleurs. »

Le jeune Ernest, confondu de ces rebuts, commençait à sentir ce qui manquait à son éducation: mais son père se hâta de le rassurer en lui montrant une lettre de recommandation qu'il avait obtenue pour une forte maison d'affaires. « Là, mon « ami, lui dit-il, il ne faut ni de beaux parleurs, ni « des orateurs; tu en sais assez sur toutes ces frivo- « lités, pour y faire ton chemin : console-toi, demain « tu commenceras ton apprentissage dans la belle « carrière de l'industrie et du commerce. »

Le lendemain, en effet, il fut installé dans un vaste magasin où le public, avide des nouveautés qui s'y trouvaient réunies, affluait de toutes parts. Quelles furent sa surprise et sa confusion de s'y voir en butte, soit à l'impatience des étrangers qui lui demandaient des explications, et qui ne comprenaient rien à ses réponses; soit au rire moqueur des autres commis du magasin; soit aux reproches amers des maîtres de la maison qui lui criaient de parler plus clairement au public, ou de se retirer chez lui.

Quelques jours après, ayant été appelé pour collationner une facture qu'il venait de copier; il en fit la lecture avec tant d'embarras et d'obscurité, qu'il fut jugé incapable de toute espèce de service, et il fut renvoyé.

Ernest, fondant en larmes, venait de rentrer chez lui, lorsque son père reçut la visite d'un bon parent qui s'intéressait beaucoup à sa famille, et qui, connaissant le besoin où il était de placer son fils quelque part, venait lui proposer de le faire entrer comme répétiteur d'une classe de commençans dans une maison d'éducation où il serait logé, nourri et bien payé. Cette proposition ne pouvait venir plus à propos. Le père s'empressa de l'accepter; et, quelque découragé que fût son fils, il le détermina à suivre l'officieux parent qui, ayant déjà parlé de lui comme d'un jeune homme parfaitement instruit, avait tout préparé pour sa réception. *Ernest* fut en effet parfaitement accueilli, et le lendemain il entra en fonctions : mais à peine il avait commencé sa leçon que des éclats de rire partirent de toutes les parties de la classe. Attiré par ce bruit, l'instituteur en chef se présenta, et, apprenant le sujet de ce désordre, il voulut se convaincre par lui-même de la capacité de son répétiteur; il l'interrogea, et à chaque réponse, de nouveaux éclats de rire retentissaient de toutes parts. Il lui présenta un livre en lecture, et il ne put lui-même retenir son sérieux en l'entendant. Enfin il fut décidé qu'on ne pourrait, sans nuire à la considération de l'établissement, conti-

nuer à l'occuper, et le malheureux Ernest en sortit au milieu des huées de toute la maison.

Ce dernier affront acheva de le confondre. Rentré chez lui la mort dans le cœur, il courut se jeter dans les bras de sa mère. « Ah! vous l'aviez bien prévu, « maman, s'écriait-il; il n'y a pas d'état à espérer « pour moi; je porte partout la honte d'une incapa- « cité qui m'exclut de tous les emplois. Arrachez- « moi, s'il est possible, à la confusion qui me pour- « suit en tous lieux. Ce matin encore, des enfans « m'ont accablé de leur mépris... » Sur ces entre-faites, le père survint; il ne put tenir à la désolation de son fils et aux instances de son épouse; il convint enfin que l'essentiel dans toutes les positions de la vie, était de pouvoir y faire usage de la parole avec clarté, correction et intelligence. Ernest était bon et docile; la malheureuse expérience qu'il venait de faire des impressions excitées par les vices de son langage, avait ouvert son cœur à des sentimens d'émulation et d'honneur : il souscrivit avec joie au renouvellement entier de son éducation, sous le rapport de son élocution. Il fut confié aux soins d'un maître habile qui, sans employer d'autre moyen que l'exercice continuel et raisonné de la lecture à haute voix, parvint dans un an, à rendre ses organes à leurs fonctions naturelles; à débrouiller et fixer son articulation; à lui faire connaître les lois d'une prononciation juste et régulière; à l'accoutumer enfin à une diction soutenue digne de sa langue et des convenances sociales. Le père d'Ernest, depuis

ce moment, n'éprouva plus de difficultés pour l'avancement de son fils. Entré dans la carrière du barreau, il en devint un des ornemens par ses talens, tandis qu'il fut en même temps l'appui de ses parens, dépositaires de toute sa reconnaissance et de tout son amour.

ONZIÈME LECTURE.

Mauvais maître de diction française. Quelle était sa doctrine sur la prononciation de la langue.

La connaissance des règles qui constituent la syntaxe d'une langue, n'emporte pas toujours celle des lois qui en déterminent l'exacte énonciation orale. On peut être très bon grammairien, et en même temps, très mauvais lecteur ou orateur. Cela se voit tous les jours. Sans doute, il serait bien à desirer que les qualités qui conviennent à l'instruction de ces deux genres, fussent toujours réunies, et qu'un maître, par exemple, qui explique à ses élèves la grammaire d'une langue, pût enseigner aussi la manière exacte dont il faut la prononcer : il existe en effet entre ces deux branches, une affinité dont la violation est, au fonds, choquante : mais nous n'en sommes point encore à ce degré de

perfection, et, il faut l'avouer, il y a même souvent du danger dans leur réunion : le fait suivant vient à l'appui de cette vérité.

M. B** était en même temps professeur distingué de grammaire, et homme très présomptueux. On ignore à quel titre il s'était forgé un code de prononciation française dont il était la seule autorité, et qu'il avait l'extrême indulgence de regarder comme le seul bon et admissible. Un jour, cédant au sentiment de sa prétendue infaillibilité dans ce genre, et croyant sans doute qu'il était à-la-fois de son honneur et de l'intérêt de la langue, de propager solennellement ses principes, il imagina de se constituer professeur de diction française. Il fit en effet un prospectus très détaillé de son projet, d'après lequel il paraissait que ses élèves devaient passer par tous les degrés de l'art de la parole, depuis la lecture simple à haute voix, jusqu'aux principes les plus relevés de la déclamation oratoire et même théâtrale. C'était embrasser beaucoup : mais nulle institution dans ce genre n'avait encore offert, en apparence, les mêmes garanties. On y insistait particulièrement sur l'exactitude des règles de prononciation qui seraient enseignées, et sous ce rapport, la nouvelle école était vivement recommandée à tous ceux qui prenaient quelque intérêt à la gloire et aux progrès de la langue française.

Le prospectus fut distribué avec la plus grande profusion; les journaux en firent l'annonce, et sous peu de jours, M. B** eut la satisfaction de voir le

prodigieux effet qu'il avait produit. Beaucoup de curieux accoururent, comme c'est l'ordinaire : mais, parmi eux étaient aussi beaucoup de jeunes gens attirés par le seul desir de l'instruction. M. B**, en proposant son école de lecture à haute voix et de débit oratoire, avait certainement satisfait au besoin le plus généralement senti; et s'il n'avait pas été en défaut pour l'exécution de son projet; si ses promesses avaient eu des fondemens plus réels que sa présomption et son excessif amour-propre, il n'y a pas de doute que son institution, soutenue par les suffrages du public, n'eût obtenu le plus brillant succès.

Mais on va juger si elle pouvait tenir long-temps au creuset décisif de l'expérience. M. B** avait habituellement un langage emphatique et pédantesque; il croyait le devoir à son caractère de professeur de grammaire. Ses mots, lorsqu'il parlait, étaient pesamment et comme numériquement syllabés. Il scandait ses phrases avec un soin minutieux, et la traînante gravité de son élocution, ne laissait à ses auditeurs que le choix du sommeil ou de l'ennui. Devenu professeur de diction française, il pensa que ce nouveau caractère l'obligeait à une circonspection bien plus minutieuse encore; de sorte que reportant sur sa première lecture solennelle, qu'il prétendait offrir comme modèle, sa manière habituelle de s'énoncer, rendue plus mauvaise encore par les prétentions qui résultaient de sa nouvelle position; il commença par chasser de son école tous

ceux qui n'y étaient venus que par curiosité, et qui, après avoir entendu son discours d'ouverture, en sortirent en haussant les épaules.

Quant à ceux qui résistèrent à cette première impression, et pour lesquels il entreprit une instruction suivie : voici par quelle gradation de principes il devait les conduire à son but : « D'abord, disait-il avec raison, pour arriver à une bonne diction, il s'agit d'en bien asseoir les bases par une prononciation juste et régulière; c'est donc par des lectures qui auront uniquement pour objet la prononciation, que nous commencerons notre cours. De là nous passerons à l'art de phraser correctement, à celui des hautes intonations oratoires, et enfin aux lois de l'action extérieure. »

Tel était le plan de M. B**, bien conçu sans doute; mais il n'était pas de lui, et il montra bientôt combien il était étranger aux moyens de son exécution. Chaque élève devait lire à son tour, et le maître, en écoutant attentivement, devait relever toutes les fausses prononciations qui pourraient se glisser dans la lecture, et poser en même temps les principes nécessaires à leur rectification. L'occasion se présenta bientôt. Un élève venait de lire ces mots, un *rocher escarpé*, sans faire sonner, comme il le devait, le *r* final de *rocher*. « Vous prononcez mal, s'écria aussitôt M. B**, le *r* se lie nécessairement avec la voyelle du mot suivant *escarpé*; il faut dire *roche-r'escarpé* : c'est un principe général dans notre langue que toutes les consonnes finales des mots

quels qu'ils soient, se lient avec les voyelles initiales des mots suivans. — Même les voyelles nasales? demanda un des auditeurs. — La règle est sans exception, répondit hardiment le professeur : on dit un *tyran-n'exécrable*, une *ambition-n'effrénée*, une *occasion-n'imprévue*, malgré l'opinion contraire de quelques personnes qui n'entendent rien aux principes de la bonne prononciation française ». Il y avait plus que de l'audace dans ces décisions; il y avait une ignorance révoltante. C'est d'après ces principes qu'il faisait prononcer *respec-t'humain; aspec-t'agréable, concer-t'harmonieux, guerrier-r'intrépide.*

Poursuivons : le mot *ayant* se rencontra dans la suite de la lecture, et l'élève embarrassé, demanda comment il fallait le prononcer, s'il fallait dire *a-yant* ou *é-iant?* « Il n'y a pas de doute, répliqua M. B**, il faut dire *a-yant*, comme on dit : *vo-yons*, *mo-yen* : comme on le dit dans ce vers de Corneille :

So-yons amis, Cinna, etc.

Dans la même lecture et les suivantes, il fit prononcer *solèmnité* pour *solannité*, *indèmniser* pour *indamniser*, *aig-hillon* pour *aiguillon*, *aig-hiser* pour *aiguiser*, *péril* (sans mouiller la finale), comme *civil*, *in-manquable* pour *im-manquable*, *mag-nificence* pour *ma-gnificence*; et une foule d'autres mots dont il dénatura la prononciation, posant partout les

principes les plus faux et les plus opposés aux règles de la langue parlée.

Comme il n'avait aucune idée du caractère élémentaire et prosodique de nos sons, il laissait passer sans contradiction les fautes les plus grossières contre leurs diverses modifications. Ainsi on prononçait indifféremment devant lui : *autel* comme *hôtel*, *tache* (souillure) comme *tâche* (entreprise), *jeune* (d'âge) comme *jeûne* (abstinence), *matin* comme *mâtin*, *patte* comme *pâte*, *vaine* comme *veine*, *maître* comme *mettre*, *destinée* comme *destiné*, *émue* comme *ému*, etc.

Quant au caractère des consonnes, on pouvait également le méconnaître et le violer sans difficulté : il laissait dire volontiers *peu-ble* pour *peu-ple*, l'*ideux* pour le *hideux*, l'*escandale* pour le *scandale*, etc. Il faisait prononcer le pronom pluriel *ils* partout où il se trouvait, comme *i* : il fallait dire *viennent-i?* et quand la liaison était indispensable, il faisait dire *viennent-i-z à Paris?* sans l'articulation du *l*.

C'est ainsi que M. B** enseignait la prononciation française; et ceci n'est point une fiction : c'est l'exposé réel, quoique très abrégé, de sa doctrine solennellement professée dans une école de la capitale, où il avait osé appeler indistinctement les hommes instruits et les ignorans. Les premiers, comme nous l'avons dit, l'avaient bientôt désertée; mais les seconds, qu'avait séduits l'imperturbable assurance de sa présomption, quel fruit pouvaient-ils en re-

tirer? Heureusement, il n'eut pas le temps de semer parmi eux tous ses principes faux, ni son mauvais accent gascon, ni ses tons ridicules et de mauvais goût. Vers la fin de la première partie de son cours, ne voyant plus à ses leçons qu'un très petit nombre d'élèves, il jugea que sa carrière de professeur de diction française était à-peu-près terminée, et, tout en déclamant contre l'indifférence du public pour une instruction si utile aux progrès de la langue, il reprit ses premières fonctions de professeur de grammaire, qu'il n'abandonna plus.

DOUZIÈME LECTURE.

Conversation aussi désagréable que ridicule d'un jeune homme à qui tous les soins d'une éducation recherchée avaient été prodigués, excepté celui de la parole. Combien il importe de cultiver dans les jeunes gens le talent si utile et si précieux de converser dignement.

Le jeune *Alexis* avait annoncé de bonne heure de grands défauts dans sa manière de parler; il les avait contractés avec les domestiques de la maison paternelle, au milieu desquels s'étaient écoulées les premières années de son enfance : mais ses parens,

dont il était le fils unique, craignant de le contrarier et de l'affliger, avaient fermé les yeux sur cette imperfection; seulement, lorsqu'ils ne l'entendaient point, ce qui arrivait presque toujours, ils se contentaient de lui faire redire les choses qu'il avait voulu exprimer, et de prêter une oreille plus attentive : c'est à cela que se bornait toute l'attention qu'ils donnaient au langage informe et inintelligible de leur cher fils. Quelquefois même, comme ils le voyaient se dépiter et prendre de l'humeur contre ceux qui lui demandaient de répéter ce qu'il avait déjà dit plusieurs fois, ils feignaient de l'avoir bien compris, ou de s'en prendre à eux-mêmes s'ils ne l'avaient pas bien entendu ; et tout finissait là.

Cependant, le père d'Alexis avait de grands projets sur l'éducation de son fils; il voulait surtout en faire un homme aimable, instruit et digne de figurer dans les meilleures sociétés; et comme il avait une grande fortune, rien ne devait être ménagé pour cela. En conséquence, dès qu'il fut en état de recevoir des leçons, on régla le nombre des maîtres qui devaient soigner son éducation et les objets d'instruction auxquels il conviendrait de l'appliquer. C'était le moment de songer à lui apprendre au moins à parler ; car, comment associer l'idée des qualités aimables dont on prétendait le douer, avec un langage informe et repoussant! On ne s'occupa point de ce soin ; l'usage du monde, disait-on, devait suffire pour cela. Malheureusement, toute l'émulation du jeune Alexis, à la grande satisfaction pourtant de

ses parens, se tourna vers les objets frivoles et d'agrément; de sorte qu'après avoir bien appris à monter à cheval, à faire des armes et de la musique, à danser avec grâce, à tracer quelques esquisses de dessin, on jugea que son éducation était suffisante, et qu'il était en état de remplir la carrière distinguée à laquelle il était appelé.

Il faut l'avouer cependant : parmi les maîtres qui s'étaient succédés auprès du jeune élève, il s'était trouvé un homme de bon sens qui avait remarqué avec quelque sollicitude l'étrange manière dont il s'exprimait en conversation, et il avait cru devoir en parler à son père : c'était tout bonnement le *maître de danse*. « Monsieur, lui dit-il un jour, je suis étonné « que vous ne cherchiez point à faire instruire M. votre « fils des lois de sa langue. Je ne sais si vous l'enten- « dez; mais, quant à moi, j'ai besoin, lorsqu'il m'adresse « la parole, de deviner dans ses yeux ou dans ses « gestes, ce qu'il veut me dire : il parle avec tant « de volubilité, sa prononciation est si brusque, et « ses mots se trouvent tellement raccourcis et défi- « gurés par la manière dont il les articule, que, « malgré toute mon attention, je ne puis ni le sui- « vre ni le comprendre. Il me semble que, puisque « vous êtes si jaloux d'en faire un homme de bonne « société, vous devriez songer à lui donner un maî- « tre qui lui apprît au moins à parler pour se faire « entendre. — Plaisantez-vous, mon cher, lui répon- « dit le père surpris et en quelque sorte offensé : « est-ce qu'il est besoin d'un maître pour apprendre

« à parler? Allez; contentez-vous de donner à mon « fils vos leçons de danse, et ne vous mêlez point « du reste.... Certes je n'irai point lui faire un tra- « vail de si peu de chose ». On sent que le maître de danse ne fut point tenté de revenir sur ses observations.

Le jeune Alexis avait donc traversé tous les genres d'instruction qu'il avait paru convenable à ses parens de lui donner, sans avoir rien changé aux formes de sa conversation. Son professeur de grammaire ne s'en était point aperçu, ou n'avait pas voulu descendre à des leçons dont il n'était point chargé; et son père, qui avait eu le temps de se familiariser avec son langage, avait fini par le croire très correct et parfaitement régulier.

Restait à savoir comment sa manière de parler serait reçue dans le monde, et cette épreuve ne se fit pas attendre. Après l'avoir entendu, ceux avec lesquels il prétendait se lier de conversation, s'entre-regardaient de surprise, et se demandaient ce qu'il avait voulu dire. Les uns le priaient de recommencer, et les autres de modérer sa parole pour se faire comprendre. Quel dommage, ajoutaient-ils, qu'on ne l'ait point corrigé des défauts qui rendent si difforme son langage! Ces paroles volaient de bouche en bouche, et chacun était curieux de l'entendre. Chaque jour amenait des rixes entre lui et ses amis; car, comme il était très vain, et qu'il croyait être entendu parce qu'il s'entendait lui-même, il regardait comme une insulte les deman-

des qu'on lui faisait de s'expliquer plus clairement. Les choses en vinrent au point que, pour ne pas choquer son amour-propre, on évitait sa conversation, ou qu'on en soutenait la fatigue avec une distraction qui équivalait à-peu-près à un refus de l'écouter. Ce n'est pas tout : on finit par se moquer ouvertement de lui. Quand on voulait apprêter à rire, on contrefaisait sa manière de parler, et son nom retentissait au milieu des éclats qui en étaient la suite. Quelquefois, des plaisans le provoquaient à une conversation suivie, pour s'amuser des ridicules de sa parole. Un jour, plusieurs de ses camarades l'accostèrent à la promenade, et l'un d'eux entama une conversation, en imitant sa manière de dire qu'il avait parfaitement saisie. Le jeune Alexis sentit l'application, et il s'esquiva pour ne pas être témoin des plaisanteries que cette saillie commençait à exciter parmi eux.

Enfin, après une longue suite d'épreuves de plus en plus mortifiantes, le jeune Alexis, dégoûté de lui-même et des sociétés dont il était devenu comme le jouet, s'exila à la campagne, maudissant à-la-fois l'incurie de ses parens, et le vide de l'éducation qu'il avait reçue. Là, sa vie s'écoula au milieu des réflexions les plus accablantes : l'idée de ne pouvoir participer aux plus douces relations de la société, sans appeler sur lui le ridicule et la dérision, le couvrait de confusion ; il se regardait comme un être proscrit et dégradé, et quand il voyait deux amis se rechercher, s'écouter avec plaisir, et goûter

dans leurs communications mutuelles, une satisfaction qui les rendait pour ainsi dire nécessaires l'un à l'autre, ses regrets étaient sans mesure. Vainement il essaya de se corriger; l'habitude avait pris sur ses organes un empire qui rendit tous ses efforts inutiles : il paya, par une disgrâce irremédiable, le malheur de n'avoir pas été disposé, dans sa jeunesse, par l'étude de la langue et par l'exercice régulier de la parole, à la jouissance de la plus utile comme de la plus douce des relations sociales.

Non; ce n'est point un genre d'instruction d'une médiocre importance, que celle qui a pour objet de préparer de bonne heure les jeunes gens au talent de converser dignement. J'ai connu une mère d'un sens exquis qui en faisait une de ses plus chères occupations : elle rassemblait tous les jours ses enfans autour d'elle, et là, par des provocations adroites, elle les engageait dans des entretiens suivis, dont le prétexte était leur amusement, mais dont le but secret était leur instruction dans le genre dont il s'agit. Elle ne laissait passer aucune faute d'élocution, aucune expression impropre ou de mauvais goût, sans la relever; elle épiait à-la-fois, dans leur saillies, tout ce qui choquait les lois de la langue, celle du bon sens et des bienséances; et comme l'urbanité, la décence et un excellent esprit formaient son caractère, elle les façonnait peu-à-peu à toutes les convenances qui font le charme des sociétés polies.

On croit généralement, comme le père du jeune

Alexis, que l'usage du monde peut donner tout cela : on se trompe. Il faut y avoir disposé de bonne heure la jeunesse, surtout sous le rapport des bienséances de la parole. Entendez converser la plupart des hommes qui n'ont eu d'autre école que celle du monde, et voyez ce qu'ils y ont appris à cet égard. Les uns se traînent pesamment sur toutes les syllabes des mots qu'ils prononcent, comme s'il s'agissait de les faire compter, et les autres parlent avec des tons aigus et élevés, comme s'ils s'adressaient à des sourds; ceux-ci n'abandonnent jamais le ton magistral et pédantesque, vrai fléau des conversations, et ceux-là coupent à chaque instant leur entretien par des digressions aussi oiseuses qu'insipides; les uns déconcertent leurs interlocuteurs par une inattention offensante, et les autres les rebutent par l'aridité, la brusquerie et la grossièreté de leur langage : combien enfin, qui, faute d'avoir étudié la bonne prononciation de leur langue, la barbarisent en quelque sorte, en conversant, par les erreurs les plus ridicules et les plus graves! C'est dans le cours de leurs études, nous le répétons, et avant d'entrer dans la carrière des applications journalières de la parole, qu'il faut préparer les jeunes gens aux épreuves délicates de la conversation : c'est alors qu'il faut leur apprendre quel en est le caractère fondamental chez les Français. Vivacité, douceur, aménité, langage poli et cultivé; voilà ce qui fait distinguer partout les conversations françaises, ce qui les fait rechercher et préférer à celles

de tous les autres peuples. Dans l'état de nos mœurs et de notre civilisation, cette branche d'instruction est indispensable. Il est tacitement convenu que mal converser est le signe le plus évident d'une éducation grossière et, pour ainsi dire, anti-nationale.

TREIZIÈME LECTURE.

Un jeune magistrat, organe du ministère public près d'une cour royale, qui se trouve entièrement au dépourvu dans l'exercice de ses fonctions oratoires, par les suites d'une mauvaise éducation particulière : ce que sont en général les éducations particulières, sous cet important rapport.

Le jeune *Dorlis* était issu d'une famille distinguée dans la robe; son père, qu'il avait eu le malheur de perdre dès son bas-âge, avait successivement occupé des places éminentes dans cette carrière, et il avait légué à sa famille l'ambition de perpétuer dans son sein l'honorable privilège de donner des magistrats aux principales cours du royaume. Le jeune Dorlis était destiné, dans la pensée de ses parens, à devenir un jour avocat général dans une de ces cours, pour, delà, passer aux fonctions de premier

président, et peut-être à des dignités plus relevées encore. La fortune, la considération et la faveur ne devaient pas manquer à toutes ces prétentions.

Quand ce jeune héritier d'un nom recommandable fut en état de recevoir une éducation régulière, on songea à la confier à un précepteur qui pût en suivre les gradations et la conduire jusqu'à son dernier terme. Tout fut consulté dans cette détermination, excepté la chose qui avait un rapport évident avec la destinée future du jeune Dorlis. Le choix tomba sur un homme grave, de mœurs irréprochables, et très savant dans les langues anciennes, il est vrai; mais entièrement brut sur la sienne propre; parlant un langage grossier, incorrect, et professant la singulière opinion qu'il suffit de dire des choses justes et vraies, n'importe de quelle manière, pour prétendre à des succès dans la carrière des fonctions oratoires. Les parens du jeune Dorlis, pleins d'admiration pour la profonde érudition du précepteur, passèrent sur ce mauvais principe, et dans une éducation de dix ans, toute employée à l'étude des auteurs anciens, à juger et à parler la langue de Démosthènes ou de Cicéron, il eut le temps de façonner son élève à ses formes de langage, et de fortifier en lui l'abnégation qu'il avait lui-même pour tout ce qui tient à l'art de parler dignement en public.

Qu'il me soit permis de m'élever ici contre la plupart de ces éducations particulières d'où l'instruction qui nous occupe semble être bannie. Ce sont ordinai-

rement des jeunes gens bien nés, et destinés en général aux hautes fonctions de la société qui deviennent les objets de ces éducations privilégiées : et cependant, quels hommes choisit-on le plus souvent pour en être les régulateurs? Les uns les marchandent avec le *besoin*, sans avoir égard à autre chose qu'à la modicité du prix de leurs services : d'autres les prennent dans une classe respectable sans doute, mais dont l'habit et le caractère ne sont pas toujours le signe d'un talent convenable à la position probable et éventuelle de leurs jeunes élèves. Qui s'informe seulement s'ils seront en état de leur donner l'exemple et le précepte d'un langage digne des fonctions publiques auxquelles ils pourront être un jour appelés? est-ce donc là cependant une chose qui puisse être indifférente à des parens soigneux et prudens; et si ce point de vue de l'éducation de leurs enfans entrait pour quelque chose dans leurs pensées, les verrait-on faire tomber si souvent leur confiance sur des hommes dont la rusticité des formes et de langage est capable d'imprimer à leurs élèves les travers les plus préjudiciables à leur avancement et à leur considération?

Le jeune Dorlis fut une des victimes de ces sortes d'éducations particulières. Secondé par le crédit de sa famille et de ses amis, il traversa rapidement et sans obstacle tous les préliminaires qui conduisent au sanctuaire de la justice, et il se vit enfin investi de la magistrature qui devait être le premier échelon de la brillante fortune à laquelle il aspirait. Il devint

l'organe officiel du ministère public dans la cour royale de B**. Combien il eût été effrayé de sa position s'il en eût connu les conditions, et s'il eût senti le genre de talens qui lui étaient nécessaires pour en exercer dignement les fonctions! Qu'on se figure un homme qui, non-seulement n'avait jamais rien connu ni pratiqué des principes de l'art de porter la parole, mais qui avait contracté des habitudes d'élocution réprouvées à-la-fois par le goût et par les lois de la langue; et qui se trouve porté tout-à-coup sur un théâtre où les plus grands intérêts se décident, appuyés sur la puissance et la rectitude de la parole; où il faut toujours, et quelquefois soudainement, tantôt confondre les subterfuges de la chicane et pénétrer jusque dans ses derniers replis; tantôt dévoiler les prétextes de la mauvaise foi; ici mettre à nu des attentats habilement palliés, et là faire prévaloir les droits de la justice et de l'innocence sur des intérêts confondus quelquefois avec les droits de la puissance et de l'autorité. Devoirs sacrés et honorables! mais dont l'exercice demande, je ne dis pas tout ce que la raison, l'étude et le patriotisme peuvent fournir de ressources et de lumières; ce qui est souverainement indispensable: mais tout ce que l'art, d'accord avec les impressions de l'âme, peut donner d'énergie, de dignité et de transcendance à la parole.

Que pouvait, devant ces importantes fonctions, l'inexpérience du jeune Dorlis? Sans doute il avait des vertus et des intentions pures; il était armé par

la religion et par la droiture de son cœur, contre les séductions qui pouvaient l'atteindre : mais quand il lui fallut parler du haut de la tribune, en présence d'une assemblée nombreuse et attentive, et devant des juges qui attendaient de lui un langage capable d'imprimer le respect aux arrêts de la justice; c'est alors que se manifesta le vide de l'éducation imprévoyante qu'il avait reçue; il fut bientôt reconnu comme absolument inhabile aux fonctions de son ministère; on ne l'entendait pas, et on le comprenait encore moins; sa parole mal articulée, se traînait languissamment, avec embarras, et sans aucune inflexion ni de sentiment ni de conviction; on se surprenait à chaque instant dans l'incertitude des choses qu'il voulait dire; l'attention la plus profonde était déconcertée et rebutée; tout se trouvait manqué dans le but de son ministère : la voix de la justice était sans empire dans sa bouche; la défense des lois, sans force, et la magistrature qu'il exerçait, sans dignité. Sa présence seule avait fini par exciter le rire : plusieurs fois le tribunal, par respect pour son caractère, avait été obligé d'imposer silence aux plaisanteries qui s'élevaient, à sa voix, dans l'assemblée; plusieurs fois, ses collègues eux-mêmes avaient rougi du désordre intolérable de sa diction. Pour comble d'inconvéniens, les adversaires qu'il avait à combattre profitaient de sa faiblesse pour faire triompher leur cause; leur malignité, à défaut du bon droit, s'exerçait sur l'affiche ridicule de ses moyens. Enfin il disparut par ordre

supérieur, et il alla cacher dans sa famille, humiliée de sa disgrâce, une confusion qu'il devait tout entière à l'éducation incomplète qu'il avait reçue, et aux défauts contagieux du maître qui l'avait dirigée.

QUATORZIÈME LECTURE.

Un jeune héritier des plus nobles destinées qui, dans l'application de ses prérogatives aux fonctions de la parole, faisait preuve d'une insuffisance indigne de son rang, dont ses flatteurs et ses courtisans même étaient humiliés.

Le jeune *Arthur* faisait la joie, l'espérance et le bonheur d'une famille depuis long-temps en possession des plus nobles prérogatives. Sa naissance avait comblé l'attente d'un nombre considérable d'individus dont les intérêts reposaient sur son existence. A mesure qu'il grandissait, la plus chère préoccupation de ses parens était de le rendre digne de ses hautes destinées; rien n'était négligé pour l'entourer de maîtres habiles et capables de perfectionner son éducation; on voulait qu'elle embrassât à-la-fois les arts utiles et agréables, les talens de convenance et les sciences qui élèvent la raison et

forment le cœur. L'escrime, l'équitation, la musique, la peinture et la danse avaient leur tour dans les heures qui étaient consacrées à son éducation d'agrément; la grammaire, l'histoire, la géographie, l'étude des langues anciennes et la religion, faisaient partie de ses occupations utiles. On s'était épuisé en recherches pour trouver tous les moyens d'instruction, capables de suffire aux diverses convenances de sa position future; on lui avait appris ce qu'il devait à sa dignité et aux bienséances dans les représentations solennelles; les tons de réserve et les dehors d'urbanité qu'il devait conserver dans les communications de la vie sociale; le langage qu'il lui conviendrait d'appliquer aux différentes circonstances et aux divers individus qui se rencontreraient dans sa carrière; toutes les lois en un mot de l'honneur, de la franchise et de la justice qui pourraient ennoblir son caractère et ajouter à l'ascendant de sa puissance.

Qui l'eût pensé que, parmi tant de soins, on eût oublié celui qui l'aurait préparé à ces positions publiques où un homme qui se respecte, doit concilier les formes de son élocution avec les convenances de son caractère, de sa situation et de sa dignité; qu'on n'eût pas songé à lui donner un maître qui, par des instructions sur les lois de la langue parlée et par des exercices réguliers de lecture soutenue, lui aurait fait contracter l'habitude de porter dignement la parole, et d'imposer par un langage en harmonie avec ses prérogatives et sa destination future!

N'était-il donc pas facile et naturel de prévoir les occasions fréquentes où il aurait à parler devant des assemblées imposantes, et de choses qui demandent de l'expression, de la clarté, de la noblesse et de la méthode ?

Mais ce que l'on n'avait pas eu la prudence de prévoir, le temps et les circonstances ne manquèrent pas de le faire remarquer. Sitôt que le noble Arthur fut entré dans la plénitude de ses droits, il se trouva nécessairement engagé dans la discussion des plus graves intérêts, et obligé d'intervenir fréquemment dans des actes solennels qui réclamaient à-la-fois sa présence et l'expression publique et motivée de ses jugemens. Quelle était alors sa position, et combien ceux qui s'intéressaient à sa considération devaient souffrir! Cet élève de tant de maîtres, au moment où la nécessité l'obligeait de lire ou de parler en public, tremblait malgré lui de tout son corps, perdait toute contenance, et répandait sur ce qu'il disait, une gaucherie, un embarras, une hésitation qui faisait baisser le front de tous ceux qui l'écoutaient. Sa parole faible, entrecoupée et sans liaison, se perdait dans des sons confus et indéfinissables. On s'entre-regardait pour chercher dans les yeux d'autrui la solution de ses pensées; on entendait bien un homme qui parlait, mais c'était vainement qu'on essayait de le suivre. Ajoutez à cela l'inconvenance d'un geste faux, un maintien déconcerté, une physionomie où se peignaient les impressions d'une timidité puérile, une diction brus-

que, sans grâce et entièrement opposée aux lois d'un langage cultivé : tel se montrait le jeune Arthur toutes les fois que les circonstances lui faisaient un devoir de parler en public.

Était-ce là un homme ayant la conscience de sa dignité, et sentant que tout en lui doit y répondre et en être l'expression? Était-ce là une application de ses prérogatives, digne de leur haute influence et du caractère qu'il devait leur imprimer? « Il fait en vérité pitié, lorsqu'il parle en public, disaient entre eux, ses ennemis! — Comment ne sent-il pas le tort qu'il se fait à lui-même, en s'exprimant de cette manière, disaient ailleurs ses partisans, tout en faisant leurs efforts pour pallier ou pour faire oublier ses imperfections! — Mais le plus à plaindre dans ces circonstances, était le jeune Arthur lui-même qui était loin de se faire illusion sur l'inconvenance de ses moyens, et qui en éprouvait une amertume profonde. « Concevez-vous, disait-il à un ami con-« fident de ses pensées, que l'on ait pu négliger, « dans les soins prodigués à ma jeunesse, ce qui « aurait été la marque la plus certaine de la bril-« lante éducation que j'ai reçue, et ce qui m'au-« rait évité la confusion de paraître étranger aux « formes même les plus communes de la civilisa-« tion? Que peut-on penser de moi en me voyant « tomber, quand je parle en public, dans un embarras « qui ressemble si fort à de l'ignorance et à de la « pusillanimité? pourquoi faut-il que l'on ait préci-« sément oublié de cultiver en moi le talent de la

« parole, c'est-à-dire celui qui aurait donné le plus « de relief à l'exercice public de mes fonctions, et « qui aurait si bien répondu à la dignité de mon « caractère ?... J'en suis indigné et humilié à-la-fois. »

Vous qui êtes placés auprès des enfans des grands, pour leur donner une éducation conforme à leur destinée, entendez les plaintes du malheureux Arthur, et retenez-en l'obligation où vous êtes de les prévenir dans les jeunes élèves qui vous sont confiés. Songez que la parole est un des plus nobles attributs de l'homme, et qu'il faut surtout la cultiver dans ceux qui ont besoin d'appeler au secours de leur élévation, tous les titres qui peuvent ajouter à leur considération personnelle. Songez qu'un langage informe et dégradé ne leur conviendrait pas plus que les lambeaux de la misère; que tout, du moins ce qui dépend de l'influence d'une bonne éducation, doit marquer en eux la supériorité de leur condition : mêlez à vos leçons les exemples et les préceptes d'un langage digne de leur haute destination; exercez-les de bonne heure à parler aux hommes avec l'ascendant d'une élocution juste et dégagée d'imperfections. Ne dédaignez pas cet avantage; il est plus important que vous ne sauriez vous l'imaginer. En un mot, ne les exposez pas, par votre négligence sur ce point, à être assimilés un jour aux êtres incultes et dépourvus d'éducation, à devenir les objets d'une déconsidération nuisible à leurs intérêts, et à les faire descendre ainsi dans l'opinion, du rang où la Providence a voulu les placer.

QUINZIÈME LECTURE.

Confusion et regrets tardifs d'un jeune avocat, exerçant inutilement pour ses intérêts son ministère, par la raison de son insuffisance dans l'art de porter la parole.

La considération et la fortune sont le prix ordinaire des talens du barreau. C'est au nom des plus chers intérêts qu'un avocat devient dépositaire de la confiance publique, et cette faveur n'est jamais stérile ni pour son honneur ni pour son bien-être. De quoi s'agit-il en effet dans nos relations avec son ministère? Souvent, de ce qu'il y a de plus sacré dans l'existence des hommes; de notre honneur, de notre liberté, de notre vie, et toujours de quelque intérêt auquel nous attachons du prix. Dans cette position, nous cherchons avec empressement celui qui peut nous défendre par l'empire de ses talens, et comme l'art de la parole, dans ce cas, peut avoir une influence décisive pour le maintien de nos droits et pour le triomphe de la justice, nous laissons dans son obscurité l'orateur médiocre qui n'est connu que par l'insuffisance ou la maladresse

de ses moyens, et nous allons porter, avec notre confiance, à l'orateur éloquent le prix de ses talens et de ses travaux.

C'est ainsi qu'un avocat qui s'est formé de bonne heure dans l'art de porter avec fruit la parole; qui force pour ainsi dire ses juges à l'attention et au discernement des droits de sa cause, par la netteté et par le charme de son élocution; qui se fait écouter sans fatiguer ou sans révolter ses auditeurs; qui parle en un mot avec la dignité, la correction et toutes les convenances qui appartiennent à son ministère : c'est ainsi, disons-nous, que cet avocat parvient à élever peu-à-peu l'édifice de son crédit et de sa fortune. L'opinion de ses talens s'accrédite de plus en plus; son nom retentit dans le public; on va l'entendre et l'on se retire satisfait; bientôt sa carrière s'agrandit; les plus grands intérêts lui sont confiés, et son cabinet devient l'asile de tous ceux qui ont à réclamer des tribunaux, protection et justice.

Telle n'était pas la position du jeune Édouard, classé depuis six ans dans la liste des avocats de la Cour royale de B**. En vain il se montrait assidûment au barreau, pensant que sa bonne mine et ses airs avantageux appelleraient sur lui l'attention publique; en vain il étalait devant lui, à l'audience, des dossiers volumineux, et jouait-il le rôle d'un homme très affairé; en vain il avait fait circuler avec profusion l'adresse de son domicile et de sa qualité; nul client ne se présentait à sa porte, nulle cause

ne lui était confiée, et il coulait tristement ses jours dans l'inoccupation et la solitude.

Cependant il avait de l'amour-propre, et surtout des besoins que la stérilité de sa profession lui faisait sentir de plus en plus : il avait fait, depuis deux ans, un mariage peu avantageux du côté de la fortune, et très onéreux par les frais journaliers d'un ménage fondé sur les convenances dispendieuses de son état; des enfans étaient survenus de ce mariage, et les besoins de sa famille s'en étaient augmentés. Un jour, pressé par le sentiment pénible de sa position, il crut devoir s'en ouvrir à un de ses parens dont il connaissait la droiture et l'austère franchise : « Je ne sais, lui dit-il, quelle fatalité préside à ma « destinée : je possède un état honorable et lucratif; « je vois tous les jours prospérer des avocats qui, « plus jeunes et moins avancés que moi dans l'exer- « cice du barreau, soutiennent avec honneur leur « maison; je les vois lancés avec fruit dans leur car- « rière, et chargés de causes qui étendent leur ré- « putation et leur fortune...; et moi, je végète comme « un être inutile; personne ne prend garde à mon « existence; je vois couler sous mes yeux la foule « des cliens, sans qu'il y en ait aucun qui songe seu- « lement à la profession que j'exerce. Je suis dévoré « à-la-fois de confusion et de chagrin. »

« Mon jeune ami, lui répondit le vieux parent, « ce n'est point une *fatalité* que l'abandon fâcheux « dans lequel vous êtes laissé. Souvenez-vous de vos « premiers essais : porté par votre famille et par vos

« amis ; protégé par des magistrats qui désiraient « votre avancement ; ayant fait de bonnes études ; « possédant en un mot des qualités extérieures fa- « vorables aux succès du barreau, vous devintes « l'objet de l'attention publique, et vous fûtes chargé « de quelques causes qui devaient naturellement « vous frayer le chemin à de plus importans tra- « vaux. Comment les avez-vous exposées, ces cau- « ses, devant vos juges et devant le public? Per- « sonne ne vous entendait ni ne vous comprenait ; « les oreilles étaient frappées par des sons, et aucun « mot ne parvenait distinctement jusqu'à elles ; vous « ne faisiez rien sentir ; tout se trouvait confondu « dans un entassement fastidieux de phrases et de « paroles qui fatiguait vos auditeurs autant qu'il les « dégoûtait. Mon jeune ami c'est le talent de la « parole, le plus essentiel à votre profession, qui « vous manquait, et vous avez été jugé sans retour. « On a beau faire et dire, les cliens veulent absolu- « ment avoir pour défenseurs des hommes qui sa- « chent non-seulement reconnaître leurs intérêts, « mais qui sachent encore les exposer avec force et « netteté à leurs juges : vous êtes dans une position « qui vous met à la merci des jugemens intéressés « du public, et quand une fois sa confiance est dé- « trompée, il ne revient plus de ses impressions. « Telle est la cause du délaissement dont vous vous « plaignez : je suis fâché de vous la découvrir ; mais « c'est la seule ; il n'y en a pas d'autre. »

« Ces paroles firent une vive impression sur l'esprit

d'Édouard; il voulut vainement essayer de réformer sa diction : il était trop tard; ses défauts s'étaient fortifiés par l'habitude à un point que tous ses efforts devinrent inutiles. Quel fut alors son repentir de n'avoir point cultivé, dans sa première jeunesse, l'art de la parole! et combien il maudit ses instituteurs qui avaient négligé de lui faire remarquer des imperfections de langage qui devaient si fort influer sur sa destinée et sur celle de sa famille! Hélas! on ne lui en avait en effet jamais parlé; il avait étudié sous des maîtres très attentifs à l'instruire dans les langues anciennes, mais qui n'avaient jamais mis le moindre intérêt à lui faire parler dignement sa langue, et à le corriger de ses défauts. « Eh! de quoi « donc me servent à présent, s'écriait-il avec cha- « grin, ces langues auxquelles on m'a fait donner « tant d'années et tant de soins? C'était ma propre lan- « gue qu'il fallait m'apprendre à bien parler : main- « tenant j'en recueillerais le fruit, et je n'aurais pas « la confusion de me voir repoussé, confondu avec « l'ignorance et la médiocrité, dans une profes- « sion dont j'attendais ma considération et mon « bonheur. »

Tels étaient les regrets du jeune Édouard. A la fin, dégoûté du barreau, il embrassa, par des considérations puisées dans une impérieuse nécessité, une autre carrière à laquelle il lui fallut sacrifier l'indépendance de toute sa vie. Triste effet d'une éducation incomplète et sans rapport avec les diverses conditions de la vie sociale!

SEIZIÈME LECTURE.

Prétentions ridicules d'un lecteur qui transportait aux lectures de société les tons, l'action et les manières de la déclamation théâtrale.

Le sentiment des convenances est une des dispositions les plus heureuses et les plus utiles de l'homme dans toutes les circonstances de la vie; c'est la marque la plus sûre d'un jugement sain et de ce qui s'appelle le *bon sens;* c'est elle qui fait mettre chaque chose à sa place selon le temps, les lieux, les occasions et les personnes intéressées à son action; et tandis qu'elle est la véritable sauvegarde de celui qui règle sa conduite d'après ses impressions, on peut dire que son défaut prépare à celui qui franchit ses bornes, des désagrémens ou des ridicules dont la vie tout entière est quelquefois empoisonnée.

Le jeune Alain était destiné à faire une expérience particulière de cette vérité; il avait des qualités et des talens aimables, fruits d'une éducation soignée; mais il avait en même temps le malheur de tout

gâter par l'inopportunité de ses prétentions, et de perdre le mérite de tous ses avantages par un défaut de discernement qui l'empêchait de voir quand, dans quels lieux, en quelles occasions, devant quelles personnes, et de quelle manière il était convenable de les appliquer. Tout se trouvait déplacé dans sa conduite par ce défaut de jugement, et les qualités les plus réelles lui devenaient contraires.

Tel était le jeune Alain, et voici une de ses méprises les plus singulières. Tout le monde convenait qu'il avait de justes prétentions à l'art de bien lire. Il s'était en effet livré à une étude particulière de ce genre de talent; son organe était flatteur, sa prononciation parfaitement pure, et son âme lui fournissait à volonté des inflexions propres à répandre mille charmes sur sa lecture : mais il ne sentait pas combien cet exercice devait se modifier suivant les circonstances qui donnaient lieu à ses applications. Admirateur passionné de la déclamation théâtrale, et jaloux de montrer jusqu'à quel point il excellait dans l'art de lire, il s'était figuré que le genre théâtral pouvait se concilier très bien avec les lectures de société qu'il briguait, qu'il recherchait avec empressement; et il était devenu un déclamateur fastidieux et intolérable, là où il ne s'agissait que d'être un lecteur aimable et de goût, tel qu'il aurait été en effet s'il avait eu la moindre idée des convenances. Il en était venu au point de croire que des lectures d'un genre simple étaient indignes de son talent ; c'étaient

de grandes scènes, des passions fortes, des morceaux de chaleur puisés dans les hautes compositions dramatiques qu'il affectait de prendre pour sujets de ses lectures; et alors rien n'était plus ridicule que son personnage : on le voyait s'avancer en comédien au milieu d'un cercle étroit et borné à un petit nombre d'auditeurs, y déployer ses réminiscences théâtrales, s'y agiter, y gesticuler en énergumène, et prétendre produire à lui seul la même illusion que plusieurs interlocuteurs sur la scène.

Que résultait-il de cette tentative absolument déplacée? Qu'après s'être bien échauffé; qu'après avoir assourdi toutes les oreilles par l'exagération de ses moyens, blessé tous les yeux par le désordre de ses mouvemens et de ses gestes, et outragé le bon sens de ses complaisans auditeurs par des fautes contre l'intelligence des idées qui lui échappaient dans la chaleur de son action, il ne recueillait de ses efforts que le mépris ou les complimens ironiques de ses flatteurs.

Ce résultat alla plus loin encore. Le jeune Alain, par la persévérance de ses ridicules prétentions, finit par devenir très incommode aux sociétés qu'il fréquentait habituellement; non-seulement on avait cessé de l'engager à faire des lectures, ce qui l'étonnait et le mortifiait sensiblement; mais on redoutait comme un fléau, qu'il lui prît fantaisie d'en proposer; et quand cela arrivait, les auditeurs s'écoulaient aussitôt sous différens prétextes, ne laissant après eux que ceux que la décence retenait, et

qui regardaient comme un supplice la déférence qui les obligeait à l'écouter.

Il faut en convenir, et je le dis ici pour l'instruction des jeunes gens qui me lisent. Il n'y a peut-être pas d'écueil plus dangereux pour un lecteur qui se respecte et qui ne veut point se mettre aux prises avec le ridicule, que la prétention de lire en société comme on déclame sur le théâtre : je ne connais pas d'épreuve qui donne lieu à plus d'erreurs, à plus de contre-sens, de dissonances, de tons faux, à plus d'extravagances en un mot, propres à provoquer le rire, ou à répandre l'ennui, la fatigue et le dégoût dans tous les cœurs. Lire une œuvre dramatique peut entrer pour beaucoup dans les délassemens d'une société réunie par l'amour des beaux-arts; mais la déclamer n'appartient qu'à ceux qui font leur état d'en figurer l'action sur la scène. Il n'y a aucun rapport entre ces deux situations, et tenter de leur appliquer les mêmes moyens, est une chose impraticable. Sur le théâtre, tout aide à l'illusion et au prestige; la scène, les décorations, le costume, une action soutenue et suivie dans tous ses développemens : dans un cercle, tout le détruit, l'isolement du lecteur, son immobilité, le défaut de tout accessoire, et le peu d'intérêt qu'inspire en général une action morcelée. Sur le théâtre, le même acteur n'abandonne jamais son personnage, et son unique soin est de le reproduire avec son caractère et ses passions, après les repos d'une interlocution qui lui laissent le temps de respirer et de se recueil-

lir : dans un cercle au contraire, il faut que le lecteur s'identifie rapidement et sans repos avec tous les personnages qui sont mis en scène, qu'il donne à chacun son langage, ses tons, ses passions et son caractère; qu'il peigne tour-à-tour les sentimens les plus opposés, qu'il s'adapte aux situations les plus variées. Il faut l'avouer, cette tâche est presque au-dessus des forces humaines.

Combien le jeune Alain se fût épargné de désagrémens et de confusion, s'il eût appris qu'il est, dans ce cas, un milieu plein de charmes, et dont tous les bons esprits savent se contenter, parce qu'ils jugent sainement des convenances! Correction dans le langage, justesse dans les expressions modérées du sentiment, pureté de prononciation, exactitude de diction, vérité d'intelligence, et par-dessus tout, respect de ses auditeurs que des tentatives contre la bienséance blessent et révoltent toujours : voilà les bases essentielles de toute lecture de société dans quelque genre que ce soit.

DIX-SEPTIÈME LECTURE.

Un père, magistrat distingué, se faisant un délassement autant qu'un devoir des soins qu'il donnait à ses enfans pour les former à la lecture soutenue. Description d'une soirée consacrée à ce genre d'exercice.

M. de C** était un des présidens de la cour royale de R**; sa famille se composait de deux fils et d'une fille; leur éducation se faisait sous ses yeux, et c'était lui qui la dirigeait dans toutes les parties qui intéressaient ses vœux et ses espérances. Il destinait ses fils à la carrière du barreau qui avait été la sienne, et il voulait donner à sa fille tous les talens utiles et d'agrément qui pourraient se concilier avec les positions présumables de sa future destinée. Parmi les exercices dont il s'était particulièrement constitué le régulateur et le juge, était celui de la lecture à haute voix, et il se livrait à ce genre d'occupation avec un soin et un intérêt qui montraient tout le prix qu'il y attachait.

Et comment aurait-il négligé, dans l'éducation de ses fils, cette instruction si utile à la profession

qu'il leur destinait, lui qui avait tant d'exemples de la disgrâce où tombent les avocats qui ne savent pas manier au barreau le talent de la parole, et qui subissait chaque jour le désagrément d'y entendre des orateurs indignes de leur ministère...? Et, quant à sa fille, comment n'aurait-il pas cherché à lui donner un talent dont les applications peuvent être si heureuses pour fortifier dans une famille des liens touchans, lui qui, pendant le cours d'une convalescence longue et pénible, aurait été si satisfait que sa femme, plus instruite dans l'art de lire haut, eût pu le distraire, et faire quelque diversion à ses maux par des lectures bien faites, analogues à ses goûts?

C'était donc par un retour secret sur ses propres impressions, que M. de C** mettait tant d'intérêt à l'instruction dont il avait pris pour lui l'ordre et les soins. « Du moins mes fils, disait-il souvent, s'ils ne peuvent pas être au barreau des orateurs parfaits, y parleront dignement leur propre langue; et ma fille pourra du moins trouver dans l'art de bien lire, un moyen de plus pour captiver, pour intéresser l'époux que le ciel lui destine, ou pour travailler elle-même à la bonne éducation de ses enfans. »

C'est dans ces pensées que tous les soirs, quand ses affaires le lui permettaient, M. de C** se réunissait à ses trois enfans rassemblés sous les yeux de leur mère, dans un salon. Ce moment était attendu avec impatience. Il était aimé de ses enfans autant

qu'il les chérissait lui-même; il avait trouvé le moyen de leur rendre agréable et de leur faire desirer l'instruction qu'il voulait leur communiquer; c'était pour eux un amusement plutôt qu'un devoir. Les soirées où il était forcé de s'absenter se passaient dans les regrets et dans la tristesse; et quand il arrivait, c'était pour ses enfans un sujet de satisfaction qu'ils s'empressaient de témoigner par les marques de la plus vive allégresse.

Voici quels étaient les noms et l'âge de ces aimables enfans. L'aîné, du nom de *Jules*, avait quatorze ans; le cadet s'appelait *Henri*, il était dans sa douzième année; et *Félicie* était le nom de la fille unique de M. de C**, elle était âgée de onze ans. On reconnaîtra leur caractère, leurs dispositions et le degré de leur intelligence dans la description d'une des soirées que nous allons faire.

Il était établi que chacun lirait à son tour; et dans la soirée que nous décrivons, c'était *Henri* qui devait commencer. Il s'agissait de continuer le chapitre des *Narrations* qui se trouvent consignées dans l'excellent recueil des Leçons de littérature et de morale, par MM. *Noël* et *Delaplace*; et la mort de *Socrate* devait être le sujet de lecture : chacun des enfans avait un exemplaire de cet ouvrage sous les yeux.

M. de C**, selon son usage, entra d'abord dans tous les éclaircissemens qui pouvaient donner l'intelligence de ce sujet : il fit le récit de la vie de Socrate; il peignit ses vertus et son caractère, il ré-

pondit à toutes les questions qui lui furent faites sur son origine, sur le temps où il vivait, et sur les causes de sa mort; et après avoir ainsi ouvert l'esprit de ses enfans sur la destinée du personnage dont il allait être question, Henri, d'une voix élevée et distincte, commença ainsi :

« Les onze magistrats qui veillent à l'exécution « des criminels, se rendirent de bonne heure à la « prison pour le délivrer de ses fers, et lui annoncer « le moment de son trépas. Plusieurs de ses disci- « ples entrèrent ensuite; ils étaient à-peu-près au « nombre de vingt; ils trouvèrent auprès de lui Xan- « tipe, son épouse, tenant le plus jeune de ses en- « fans entre ses bras. Dès qu'elle les aperçut, elle « s'écria d'une voix entrecoupée de sanglots : — Ah! « voilà vos amis, et c'est pour la dernière fois! — « Socrate ayant prié Criton de la faire remener chez « elle, on l'arracha de ce lieu, jetant des cris dou- « loureux, et se meurtrissant le visage.

« Jamais il ne s'était montré à ses disciples avec « tant de patience et de courage; ils ne pouvaient « le voir sans être oppressés par la douleur, l'écou- « ter, sans être pénétrés de plaisir. Dans son dernier « entretien, il leur dit qu'il n'était permis à per- « sonne d'attenter à ses jours, parce que, placés « sur la terre comme dans un poste, nous ne de- « vons le quitter que par la permission des dieux; « que, pour lui, résigné à leur volonté, il soupirait « après le moment qui le mettrait en possession du « bonheur qu'il avait tâché de mériter par sa con-

« duite. Delà, passant au dogme de l'immortalité « de l'âme, il l'établit par une foule de preuves qui « justifiaient ses espérances. — Et quand même, di- « sait-il, ces espérances ne seraient pas fondées, « outre que les sacrifices qu'elles exigeaient ne « m'ont pas empêché d'être le plus heureux des « hommes, elles écartent loin de moi les amertu- « mes de la mort, et répandent sur mes derniers « momens une joie pure et délicieuse. »

« Ainsi, ajouta-t-il, tout homme qui, renonçant « aux voluptés, a pris soin d'embellir son âme, non « d'ornemens étrangers, mais des ornemens qui lui « sont propres, tels que la justice, la tempérance « et les autres vertus, doit être plein d'une entière « confiance, et attendre paisiblement l'heure de « son trépas. Vous me suivrez quand la vôtre sera « venue; la mienne approche, et, pour me servir « de l'expression d'un de nos poètes, j'entends déjà « sa voix qui m'appelle. »

« N'auriez-vous pas quelque chose à nous pres- « crire à l'égard de vos enfans et de vos affaires, « lui demanda Criton? — Je vous réitère le conseil « que je vous ai souvent donné, répondit Socrate, « celui de vous enrichir de vertus; si vous le sui- « vez, je n'ai pas besoin de vos promesses; si vous « le négligez, elles seraient inutiles à ma famille. »

M. de C** avait établi un tel ordre dans ses exer- cices, qu'il fallait que tous ses enfans prêtassent une attention suivie à la lecture qui était faite : il l'inter- rompait ordinairement après quelque temps, et c'é-

tait à l'occasion des coupures qui complétaient un sens. Alors il en appelait au discernement et à l'intelligence de ses enfans, et il leur demandait s'ils n'avaient pas fait quelque remarque sur la manière dont le morceau qu'ils venaient d'entendre avait été lu. Tout devait entrer dans leurs observations : la prononciation, les tons, la conduite des phrases et des périodes, et, à chaque remarque, quand elle était juste, il faisait relire le morceau critiqué, et il posait les principes qui devaient servir à la rectification des fautes commises.

Ici, la petite *Félicie* fut la première à élever la voix : — Il me semble, mon papa, dit-elle, que mon frère a fait une faute de prononciation en disant, au commencement de sa lecture, *le-z'onze magistrats*. Ne faut-il pas dire plutôt *lé onze magistrats?* — C'est bien, ma fille, répondit le père; tu as raison; c'est ainsi qu'il faut dire : on ne prononce pas plus devant *onze* la consonne finale du mot précédent, dit l'Académie, que s'il y avait une aspiration : ainsi dans ces phrases : *il est onze heures; ils étaient onze; pendant onze ans*; il faut prononcer comme s'il n'y avait pas de *t* à la fin des mots *est*, *étaient* et *pendant*. La même règle subsiste pour le mot *onzième*; et au lieu de dire, comme beaucoup de personnes le font, l'*onzième*, il faut prononcer *le onzième* ou *la onzième*. Retenez bien ce principe.

Je trouve que mon frère, reprit *Jules*, a dit d'une manière équivoque les mots *il l'établit*, dans cette phrase : *Delà passant au dogme de l'immortalité de*

l'âme, il l'établit, etc. J'ai cru entendre ce qui n'est point dans le sens : *il établit.* — J'ai fait la même remarque, répliqua M. de C**, et je l'attendais de quelqu'un de vous. Cela vient de ce que Henry a confondu dans une même articulation le *l* du mot *il* avec le *l* du mot *l'établit,* tandis que les deux devaient être sensiblement articulés. Cette faute est très commune, et dans bien des cas elle change entièrement le sens des idées. Vous sentez, par exemple, qu'il y a une grande différence entre dire, *il l'étudie* et *il étudie :* hé bien! par la faute que vous avez remarquée dans la lecture de Henri, on s'expose à dire tout autre chose que ce qu'on voulait faire entendre. Souvenez-vous de ce que je vous ai dit dernièrement à l'occasion de ces mots : *on n'ose* et *on ose;* c'est le même cas. Par un vice de prononciation très commun, on peut confondre la proposition négative *on n'ose,* avec la proposition affirmative *on ose;* ce qui est du plus grand inconvénient dans toute lecture publique.

Après cette discussion, *Henri,* suivant l'ordre établi, relut les phrases critiquées, et Félicie continua la lecture de la mort de Socrate.

« Il passa ensuite dans une petite pièce pour se « baigner : Criton le suivit. Ses autres amis s'entre- « tinrent des discours qu'ils venaient d'entendre, « et de l'état où sa mort allait les réduire; ils se « regardaient déjà comme des orphelins privés du « meilleur des pères, et pleuraient moins sur lui « que sur eux-mêmes. On lui présenta ses trois en-

« fans; deux étaient encore dans un âge fort ten-
« dre. Il donna quelques ordres aux femmes qui les
« avaient amenés, et, après les avoir renvoyés, il
« vint rejoindre ses amis.

« Un moment après, le garde de la prison entra.
« — Socrate, lui dit-il, je ne m'attends pas aux im-
« précations dont me chargent ceux à qui je viens
« annoncer qu'il est temps de prendre le poison.
« Comme je n'ai jamais vu personne ici qui eût au-
« tant de force et de douceur que vous, je suis as-
« suré que vous n'êtes pas fâché contre moi, et
« que vous ne m'attribuez pas votre infortune;
« vous n'en connaissez que trop les auteurs. Adieu;
« tâchez de vous soumettre à la nécessité. — Ses
« pleurs lui permirent à peine d'achever, et il se
« retira dans un coin de la prison pour les répan-
« dre sans contrainte. — Adieu; lui répondit So-
« crate, je suivrai votre conseil; et se tournant vers
« ses amis : — Que cet homme a bon cœur! leur
« dit-il. Pendant que j'étais ici, il venait quelque-
« fois causer avec moi.... Voyez comme il pleure....
« Criton, il faut lui obéir; qu'on apporte le poison,
« s'il est prêt; et s'il ne l'est pas, qu'on le broie au
« plus tôt.

« Criton voulut lui remontrer que le soleil n'é-
« tait pas encore couché, que d'autres avaient eu
« la liberté de prolonger leur vie de quelques heu-
« res. — Ils avaient leurs raisons, dit Socrate, et
« j'ai les miennes pour en agir autrement.

« Criton donna des ordres, et quand ils furent

« exécutés, un domestique apporta la coupe fatale.
« Socrate ayant demandé ce qu'il avait à faire : —
« Vous promener, après avoir pris la potion, ré-
« pondit cet homme, et vous coucher sur le dos
« quand vos jambes commenceront à s'appesantir.
« Alors, sans changer de visage et d'une main as-
« surée, il prit la coupe, et, après avoir adressé ses
« prières aux dieux, il l'approcha de sa bouche. »

Après ces mots, le père interrompit la lecture de sa fille, et il demanda à ses fils ce qu'ils en pensaient. — J'ai beaucoup de choses à dire sur la lecture de ma sœur, dit *Henri;* d'abord, sur le premier paragraphe qui a été lu avec trop de précipitation; il fallait, ce me semble, marquer par des repos plus sensibles les choses diverses dont il y est question. C'est un détail de circonstances qui n'ont aucun rapport entre elles, et qui demandent à être bien divisées pour être bien saisies.

Cela est vrai, dit le père. Félicie a le défaut de lire toujours avec trop de rapidité : — Méfie-toi, ma fille, de ce vice, infaillible fléau de toute bonne prononciation. Il y a sans doute des occasions où il faut répandre du mouvement dans sa lecture; mais il ne faut pas confondre ce mouvement avec la précipitation. Le premier résulte de la chaleur des sentimens et des pensées; il est momentané, et sa forte expression n'empêche pas de mettre de l'ordre dans les choses que l'on doit lire, et de les classer; au lieu que la précipitation, en s'étendant à tout, embrouille et confond les choses les plus diverses, et

qui ont besoin d'être le plus nettement divisées. D'ailleurs, comme je te l'ai dit mille fois, dans la précipitation, il n'y a pas moyen de conserver une prononciation régulière et correcte; les mots se pressent et se perdent les uns dans les autres; les syllabes sont atténuées; les sons n'ont plus ni leur caractère ni leurs modifications, et la respiration ne trouvant pas où se placer convenablement, jette sur la lecture un embarras, un désordre qui la rend aussi fatigante pour celui qui lit, que pénible pour celui qui l'écoute..... Voyons; relis le paragraphe dont il s'agit; écoute-toi, et mets dans ta marche toute la mesure, tout l'ordre que réclament les diverses circonstances qui y sont exprimées.

Félicie reprit sa lecture; elle fut mieux sentie et mieux conduite; le père, satisfait, applaudit à cet amendement, et Henri continua ses observations.

Quant au second paragraphe et sa suite, dit-il, où Socrate et le garde de sa prison parlent et s'adressent mutuellement la parole, je trouve que ma sœur n'a pas mis dans cette interlocution l'expression qui convient au caractère de ces deux personnages, ni à ce qu'ils disent. Ma sœur en conviendra elle-même, car personne ne sait employer mieux qu'elle dans la conversation, les tons qui sont propres aux sentimens de son âme. C'est avec trop de monotonie (elle me permettra de le dire), qu'elle a exprimé le langage de Socrate et celui de son garde; à peine on les reconnaissait dans ce qu'elle a lu de

leur dialogue, et dans la manière dont elle a rendu leurs divers sentimens.

Piquée au vif, Félicie se mettait à même de recommencer sa lecture : mais elle fut interrompue par M. de C** qui crut devoir exprimer son opinion à cet égard. Il est certain, dit-il, que, lorsqu'il s'agit d'une interlocution ou d'un dialogue, il est indispensable de faire sentir aux oreilles de ceux qui écoutent, quels sont ceux qui parlent, de quelle manière ils sont affectés, et la nature des choses qu'ils disent : mais ma chère *Félicie* n'est peut-être pas assez avancée pour cela. — Pardonnez-moi, papa, reprit vivement celle-ci, et si vous voulez m'écouter, je crois que vous me rendrez, ainsi que mon frère, plus de justice. — Elle reprit en effet sa lecture, et, inspirée par l'émulation, elle rendit d'une voix touchante et animée, les sentimens des divers interlocuteurs du paragraphe. Elle fit parler le garde de la prison avec les tons de la compassion; Socrate avec ceux de la reconnaissance et d'une résignation religieuse, et le domestique porteur de la coupe fatale, avec ceux d'une complaisance froide. Ses frères et le père la félicitèrent, et *Jules* termina la soirée par la lecture des dernières circonstances de la mort de *Socrate*.

« Dans ce moment terrible, le saisissement et « l'effroi s'emparèrent de toutes les âmes, et des « pleurs involontaires coulèrent de tous les yeux. « Les uns, pour les cacher, jetaient leur manteau « sur leur tête; les autres se levaient en sursaut

« pour se dérober à sa vue : mais, lorsqu'en rame-
« nant leurs regards sur lui, ils s'aperçurent qu'il
« venait de renfermer la mort dans son sein, leur
« douleur, trop long-temps contenue, fut forcée
« d'éclater, et leurs sanglots redoublèrent aux cris
« du jeune *Apollodore* qui, après avoir pleuré toute
« la journée, faisait retentir la prison de hurle-
« mens affreux. — Que faites-vous, mes amis? leur
« dit Socrate sans s'émouvoir. J'avais écarté les fem-
« mes pour n'être pas témoin de pareilles faiblesses;
« rappelez votre courage; j'ai toujours ouï dire que
« la mort devait être accompagnée de bons au-
« gures.

« Cependant, il continuait à se promener : dès
« qu'il sentit de la pesanteur dans ses jambes, il se
« mit sur son lit et s'enveloppa de son manteau.
« Le domestique montrait aux assistans les progrès
« successifs du poison. Déjà un froid mortel avait
« glacé les pieds et les jambes; il était près de s'in-
« sinuer dans le cœur, lorsque Socrate, soulevant
« son manteau, dit à Criton : — Nous devons un
« coq à Esculape; n'oubliez pas de vous acquitter
« de ce vœu. — Cela sera fait, répondit Criton :
« mais n'avez-vous pas encore quelque chose à nous
« ordonner?—Il ne répondit point; un instant après,
« il fit un petit mouvement : le domestique l'ayant
« découvert, reçut son dernier regard, et Criton
« lui ferma les yeux.

« Ainsi mourut le plus religieux, le plus vertueux
« et le plus heureux des hommes; le seul peut-être

« qui, sans crainte d'être démenti, pût dire haute-« ment : — Je n'ai jamais, ni par mes paroles, ni « par mes actions, commis la moindre injustice. »

Jules avait des dispositions pour le genre oratoire; elles flattaient secrètement son père qui souvent l'abandonnait à ses impressions et à sa chaleur, pour connaître et rectifier les défauts dont il serait susceptible, tout en lui laissant le germe et le principe de l'émulation qui l'animait. Il avait un bel organe: mais il ne savait pas encore le maîtriser. Sa parole dégénérait facilement en cris, auxquels il attachait du mérite, et qu'il prenait pour de la force et de l'expression. Il avait l'ambition de répandre sur sa lecture le charme d'une diction soignée et élégante; et c'était quelquefois de l'afféterie et une prétention ridicules. Sa physionomie prenait facilement la teinte des sentimens qu'il avait à exprimer : mais il lui arrivait fréquemment de grimacer d'une manière désagréable. Enfin, entraîné par les mouvemens de son âme, il se livrait volontiers au geste : mais c'était avec une gaucherie et un désordre remarquables.

M. de C** savait bien que ses soins, le temps et le goût finiraient par corriger son fils de ces défauts: mais, en attendant, il laissait à ses autres enfans la tâche d'en démêler et de lui en faire sentir le ridicule; et ceux-ci, peut-être un peu jaloux des dispositions de leur frère, n'y manquaient jamais. Dans la lecture dont il s'agit, *Félicie*, la première, se récria contre l'exagération de son intonation. — Eh!

mon Dieu, mon frère, pourquoi as-tu donc crié ces paroles de Socrate : *Que faites-vous, mes amis*, etc.; est-ce que Socrate, souffrant et déjà atteint par le poison, pouvait crier? Je crois que tu t'es trompé dans cet endroit; et quand, ensuite, tu as dit : *Ainsi mourut le plus religieux, le plus vertueux et le plus heureux des hommes*; pourquoi as-tu fait une figure si piteuse et si larmoyante? C'est, ce me semble, une réflexion toute simple de l'auteur qui a écrit la mort de Socrate, et qui ne demande que de la dignité, de la simplicité dans son expression. — Et moi, je reprocherai à mon frère, dit Henri, d'avoir fait dans toute sa lecture trop de gestes, et de les avoir outrés, en disant : *Les uns pour cacher leurs pleurs, jetaient leur manteau sur leur tête*, etc. Il a voulu figurer cette action, et cela m'a paru ridicule; ailleurs, en disant : *Déjà un froid mortel avait glacé les pieds et les jambes*; il a fait un mouvement pour indiquer ses pieds et ses jambes.

C'est assez, mes enfans, dit alors M. de C**, qui vit que Jules était piqué. Souvenez-vous que vous avez tous des défauts, et que c'est pour vous en corriger les uns par les autres, avec tous les ménagemens que réclame l'indulgence fraternelle, que vous êtes réunis ici : j'approuverai toujours vos observations quand elles seront justes : mais je desire, je veux qu'elles soient toujours exemptes de malignité : je compte sur la bonté de votre cœur, et sur votre affection mutuelle, à cet égard. Préparez-vous pour demain à la lecture de la narration qui suit la

mort de *Socrate :* ce morceau, tiré de *Buffon*, est beau et digne de toute votre attention.

DIX-HUITIÈME LECTURE.

Essais infructueux d'une illustre princesse, pour trouver parmi les sujets que la brigue et la faveur lui proposaient, une bonne lectrice. *Préférence accordée à la modeste élève d'une maison d'éducation où l'on formait avec soin les jeunes personnes à la lecture à haute voix : son talent et ses vertus deviennent le principe de sa fortune et de son bonheur.*

Madame de B**, princesse illustre dont les vertus et l'excellent esprit égalaient la haute naissance, n'avait jamais voulu consentir à placer auprès d'elle une personne chargée de lui faire ses lectures habituelles. « C'est se condamner, disait-elle, à un « double travail ; celui, d'abord, de saisir la pensée « de l'écrivain qu'on lit, au milieu des mots et des « tournures de son style ; et celui, souvent plus dif- « ficile, de la démêler à travers l'intelligence et dans « la bouche de l'individu qui la transmet ». Elle aimait mieux s'en rapporter, sans intermédiaire, à sa

manière de voir et de sentir, et, à cet égard, elle ne s'était jamais trompée dans ses jugemens.

Cependant son âge et l'affaiblissement de ses yeux la forcèrent d'en venir enfin à ce que les bienséances de son rang semblaient depuis long-temps lui prescrire. Il fut décidé qu'elle appellerait auprès d'elle une lectrice dont les fonctions furent réglées en même temps que le rang honorable qu'elle occuperait parmi les personnes attachées à sa maison.

Au bruit de cette décision, toutes les ambitions se réveillèrent à-la-fois; on vit les plus nobles familles briguer un emploi qui promettait la bienveillance et la faveur de la princesse; et dans peu de jours madame de B** se trouva obsédée d'offres et de demandes appuyées sur des titres qui semblaient en apparence ne lui laisser que l'embarras du choix; mais qui pourtant en redoublaient à ses yeux la difficulté. « Voilà qui est bien singulier, disait-elle, « en lisant les lettres de demandes ou de recommandation qui lui étaient adressées : on sait qu'il me « faut une bonne lectrice, et personne ne cherche à « se faire un mérite auprès de moi des talens qui « sont nécessaires à l'exercice de cette fonction. On « se trompe bien fort, si on pense que des titres de « naissance, des talens frivoles, ou des agrémens « extérieurs, puissent me suffire et déterminer mon « choix; mes conditions seront rigoureuses : je veux « avant tout que ma lectrice sache bien lire.... Au « reste, j'en jugerai. »

Parmi les plus favorisés, était le vicomte de G**, pré-

mier écuyer de la princesse; il avait une fille, objet de ses plus tendres affections et des soins de la plus brillante éducation; elle avait des talens, de la beauté et un usage du monde qui la disposait à figurer convenablement dans les rangs de la haute société. M. de C** obtint facilement de la princesse qui le distinguait, la permission de lui présenter sa fille en qualité de sa future lectrice. Après quelques paroles remplies de bonté que madame de B** lui adressa : « Vous « venez à propos, ajouta-t-elle; j'étais occupée en « ce moment à lire un ouvrage qui m'inspire le plus « vif intérêt : *c'est l'Histoire des Croisades.* Mes « yeux commençaient à se fatiguer : vous allez con- « tinuer ma lecture; je serai bien aise de vous en- « tendre. »

Mademoiselle de C**, à l'exception de quelques essais de lecture qu'elle avait faits depuis quelques jours devant ses parens, tout en plaisantant sur la facilité et la singularité des fonctions qu'elle aurait à remplir auprès de la princesse, en était encore à-peu-près à sa première lecture à haute voix. Elle était loin de supposer quelque difficulté à un genre d'exercice dont elle n'avait jamais vu d'exemple dans les maisons d'éducation où elle avait été élevée. C'était, dans ses idées, la chose la plus simple et la plus aisée, et peu s'en fallait qu'elle ne se sentît humiliée de n'avoir à produire chez la princesse que le mince talent de lire, tandis qu'elle en avait tant d'autres qui auraient pu lui donner plus de titres à son attention et à sa faveur.

Pleine de ces idées, elle commença sa lecture : mais, à peine avait-elle lu quelques lignes, qu'elle donna la preuve de l'intelligence la plus fausse et la plus inculte. Nulle idée n'était ni sentie ni exprimée ; une incroyable volubilité les rendait toutes insaisissables à l'esprit le plus attentif ; rien n'en indiquait la division, ni le commencement, ni la fin : une sourde et fatigante monotonie les enveloppait toutes dans un même ton de voix ; la ponctuation même, qui règle la marche des lecteurs les plus vulgaires, n'y faisait rien. Il y avait dans sa lecture le discours d'un personnage qu'il s'agissait de détacher et de faire sentir ; il fut énoncé comme les faits qui le précédaient et qui le suivaient. Il y avait une peinture animée où brillaient les sentimens les plus généreux et les plus capables d'échauffer l'âme la plus inerte ; elle coula sur ce tableau, comme sur les pensées les plus triviales. Son unique attention était d'attraper des mots et de les mettre à la suite les uns des autres, sans aucun signe d'intelligence ; c'était une lecture purement machinale, et qui supposait que son instruction sur l'art de lire en était restée à celle de son enfance.

La princesse eut la patience de l'écouter pendant près d'un quart-d'heure : au bout de ce temps, elle l'interrompit et la congédia froidement. Le lendemain, elle fit appeler son père : « Monsieur le vi-« comte, lui dit-elle, votre fille peut avoir des ta-« lens ; mais, je dois vous le dire, elle n'a pas celui « qui sied si bien aux personnes qui ont reçu une

« bonne éducation, et qu'on leur suppose toujours;
« elle n'a pas surtout celui qui conviendrait à l'em-
« ploi que vous avez sollicité pour elle : vous sentez
« que je ne puis me charger de son instruction dans
« un genre qui paraît lui être tout-à-fait étranger,
« et que j'ai besoin de trouver tout formé : retenez-
« la chez vous. Toute sollicitation en sa faveur serait
« désormais inutile. »

On était parvenu à intéresser madame de B** pour d'autres jeunes personnes appartenant à des familles honorables; elle les manda successivement : mais en vain elle chercha parmi elles une bonne lectrice. L'une affectait de déclamer en lisant, et elle devenait fastidieuse à force de blesser le bon sens et les convenances, ou plutôt à force d'être ridicule. Une autre rendait sa lecture insoutenable par les tons d'afféterie et de prétention dont elle l'accompagnait. Ici, c'était une ignorance impardonnable des lois les plus élémentaires de la langue. Là, un défaut de méthode qui répandait l'obscurité sur les choses les plus nettement écrites. L'une était inintelligible par les vices de son articulation. L'autre, par l'irrégularité et les disparates bizarres de ses tons... Toutes cependant s'étaient présentées avec les prestiges d'une belle éducation; toutes avaient passé par les écoles qui avaient le plus de réputation, et citaient avec orgueil les noms des maîtresses qui avaient dirigé leur instruction.

« Quel est donc, disait la princesse à ses amis,
« après les avoir entretenus des difficultés qu'elle

« éprouvait dans le choix d'une lectrice; quel est le « mauvais système qui préside à l'éducation de notre « belle jeunesse? quoi! on n'enseigne point dans les « écoles françaises à parler ou à lire dignement le « *français!* cela est contre toute espèce de bon sens « et de raison; je ne le croirais point, si je n'en « avais pas acquis la preuve.

— J'atteste du moins à Votre Altesse, répondit « M. d'A**, un des littérateurs les plus distingués de « la capitale, que cette négligence n'est pas géné- « rale; et je saisis avec plaisir cette occasion pour « vous parler d'une jeune personne, élève de la « maison d'éducation de madame R**, qui a fait, il « y a quelques jours dans un exercice public, l'ad- « miration d'une assemblée choisie par l'excellence « de sa manière de lire. Je l'ai entendue; il n'y avait « rien à desirer pour la perfection de sa lecture : « organe flatteur, pureté de diction, intelligence « parfaite des choses qu'elle lisait, expression juste « des sentimens, simplicité, modestie, dignité, tout « s'y trouvait réuni. — Vous me faites plaisir de me « dire cela, interrompit la princesse; et cette jeune « élève, la connaissez-vous? — J'ai entendu racon- « ter son histoire, répliqua M. d'A** : c'est une « orpheline que madame R** a recueillie d'abord « par humanité, et dont elle a fait ensuite, par ses « soins, une des meilleures élèves de sa maison; son « nom est *Estelle*, et son âge est d'environ dix-sept « ans. Il paraît que madame R**, pénétrée du senti- « ment d'une bonne éducation, a mis au nombre

« des exercices de son institution, celui de la lec-
« ture à haute voix : c'est elle-même qui en dirige
« l'instruction, et tous les ans, dans un examen so-
« lennel, elle soumet aux parens de ses élèves les
« progrès qu'elles ont faits dans leurs études. C'est
« au dernier de ces examens que j'ai assisté, et c'est
« là que j'ai eu le plaisir d'entendre la jeune orphe-
« line dont je vous parle. Sa lecture n'était point de
« son choix; elle n'en connaissait vraisemblablement
« ni le sujet ni le genre; c'était le livre des *Maximes*
« *de La Rochefoucault*, qu'un des assistans lui pré-
« senta pour satisfaire aux vœux de l'institutrice qui
« voulait montrer que son élève était en état de bien
« lire sans préparation, et dans quelque genre que
« ce fût. »

La princesse écouta ce récit avec intérêt; et, sans en rien communiquer à personne, elle résolut, si cela était possible, de s'attacher cette jeune élève, autant pour en faire sa lectrice, que pour la dédommager des rigueurs du sort qui l'avait privée de ses parens et des biens de la fortune; car madame de B** n'était jamais plus heureuse que lorsqu'elle pouvait allier à ses démarches des raisons de bienfaisance et d'humanité.

Tout s'arrangea bientôt pour l'exécution de ce dessein. La princesse vit et entendit la jeune orpheline, et, quelque prévenue qu'elle fût en sa faveur, son attente fut encore surpassée; enfin elle la nomma officiellement sa lectrice, et la reçut en cette qualité dans son palais. Ceux qui l'ont connue dans cette

position savent combien elle fut heureuse de l'estime et de l'attachement de madame de B**; à quel degré de considération elle s'éleva dans sa maison par ses talens et par ses vertus; et quels furent les effets de sa reconnaissance pour sa première bienfaitrice à qui elle devait, avec l'existence, le genre d'éducation qui avait fait son bonheur.

DIX-NEUVIÈME LECTURE.

Sort fâcheux d'un jeune homme qui voulait être comédien, sans avoir auparavant appris à bien parler.

Le jeune *Alcide* fréquentait assidûment le théâtre, et il avait contracté dans cette fréquentation un goût pour la profession de comédien qui allait jusqu'à l'enthousiasme, et qui lui faisait dédaigner toute autre occupation. Que trouvait donc en lui, le jeune Alcide, de si favorable à ses prétentions, pour ambitionner à ce point cet état? Ce qui précisément devait le jeter dans les erreurs les plus contraires à ses vœux et à ses espérances. Infatué de sa personne et de quelques qualités extérieures

dont la nature l'avait doué, il croyait qu'il devait s'en reposer, pour ses succès, sur cet avantage, et qu'il n'avait qu'à se montrer pour enlever les suffrages. Séduit d'un autre côté par les applaudissemens bruyans qui retentissaient au théâtre à ses oreilles, et attentif aux motifs qui les déterminaient, il se sentait assez fortement organisé pour lutter, par la puissance de ses poumons, avec ceux dont les cris lui semblaient exciter le plus de transports. Il s'était souvent essayé chez lui à grossir, à forcer sa voix, et il avait été enchanté de se surprendre capable d'explosions de poitrine bien autrement retentissantes que toutes celles qu'il avait entendues : c'était un autre garant de succès qui ne pouvait lui manquer. Enfin, livré tout entier aux séductions du théâtre, il n'en voyait que les prestiges ; et les avantages qui lui semblaient découler de la profession de comédien, tels que les plaisirs, l'indépendance et la fortune, étaient les seuls auxquels il fût disposé à donner des soins ou à consacrer des efforts, des sacrifices et du temps.

Dans tout cela, comme on le voit, il n'était point question d'études ni de retours salutaires sur son insuffisance réelle : cependant, quel homme aurait eu plus besoin que lui de réparer par le travail, les vices d'une éducation entièrement négligée ? Le jeune Alcide avait été destiné à une profession mécanique, et son instruction, dès son bas-âge, avait été constamment dirigée vers ce but. Il savait à peine lire, et sa parole portait l'empreinte de l'igno-

rancé la plus profonde des principes de sa langue : il dénaturait tout par une rudesse, des aspérités et des fautes grossières qui rendaient son langage intolérable. Du reste, point de connaissances, même les plus vulgaires, sur la grammaire, les lettres et les lois de la versification française ; en un mot, il était brut sur tout ce qui tient à la culture de l'esprit. Qu'on imagine un homme ainsi disposé, ayant la prétention de réciter sur un théâtre les beaux vers de Racine et de Voltaire, d'y devenir l'interprète des plus belles productions de l'esprit humain, et l'on concevra ce qu'il avait à faire pour se rendre digne de cette noble tâche.

La première fois qu'il fut entendu à l'École royale de déclamation, son professeur, homme de sens et de goût, se contenta de lui demander quel état il avait exercé, et, sur sa réponse qu'il avait été *orfèvre*, il lui conseilla bien vite de retourner à ses ateliers. Cet avis ne changea rien à ses prétentions ; il se sentait, disait-il, une vocation décidée pour jouer la tragédie ; et, à force d'insister par lui ou par ses amis, de faire valoir son organe et son physique, il parvint à se faire comprendre au nombre des élèves de l'école. Cette condescendance fut sa perte. Malheureusement pour lui, on ne s'y occupait point des soins qui tiennent aux élémens de la parole ; il fut conduit tout-à-coup, et sans passer par les échelons secondaires, jusqu'aux sommités de la haute déclamation ; et il termina ses études sans avoir appris autre chose qu'à lier des inflexions théâtrales

à la parole la plus informe et la plus vicieuse.

« Le jeune Alcide ne savait pas, et comment l'aurait-il su? personne ne le lui avait jamais dit, qu'*avant de déclamer, il faut savoir parler;* qu'une prononciation exacte, nette et régulière est la première, l'indispensable condition de l'art théâtral; que ni la beauté du geste, ni la richesse des inflexions, ni les éclats d'un organe sonore et mélodieux, ne peuvent couvrir les vices d'une diction défectueuse; et que, semblable à un peintre habile qui veut étaler sur une toile les richesses de son art, il faut que l'acteur qui veut obtenir de vrais succès sur la scène, dispose avec le plus grand soin le fond sur lequel il doit élever les prestiges de la belle déclamation.

C'est pour avoir méconnu ces vérités, ou plutôt, pour n'avoir écouté que les perfides suggestions de son amour-propre, que le jeune Alcide fit la cruelle expérience des suites infaillibles de son inconsidération. Renversé, comme un déclamateur barbare, de tous les théâtres où il se montra, malgré les intrigues et les frais employés pour s'y soutenir; exposé chaque jour aux dédains des hommes instruits ou aux censures humiliantes des critiques, il fut obligé de descendre successivement jusqu'aux tréteaux abandonnés à l'ignorance et au mauvais goût. Là s'évanouirent enfin toutes les illusions qui l'avaient flatté, et les plus tristes regrets sur la perte de son primitif état, vinrent l'assaillir. Il avait consumé dix années dans des essais sans cesse renou-

velés et toujours malheureux; il ne se sentait plus ni le courage ni les talens nécessaires pour entrer dans une profession utile; tous ceux qui avaient été les compagnons de ses premiers travaux avaient réussi, et tenaient dans la société un rang honorable; et lui seul était dans la misère. Que devenir? La condition de la domesticité lui offrit un asile, et il y paya, par les rigueurs d'une servitude humiliante, une imprudence qui malheureusement encore trouve des imitateurs, en précipitant des jeunes gens sans instruction dans une carrière où l'ignorance se trahit tôt ou tard, et devient l'objet du mépris public.

VINGTIÈME LECTURE.

Un jeune ministre des autels perdant tout le fruit de son zèle dans la dispensation de la parole sacrée, par l'effet de son élocution informe et inintelligible. Coup-d'œil sur les défauts qui flétrissent le ministère de la prédication.

Le jeune *Nathan* avait fait avec succès toutes les études qui disposent aux fonctions ecclésiastiques; et il joignait à sa science un zèle et une piété qui

étaient l'objet d'une édification générale : il avait de bonne heure annoncé un goût marqué pour la prédication qu'il regardait avec raison comme la carrière la plus utile à la propagation des vérités religieuses et morales parmi les hommes. Mais, né dans un pays et dans une condition où le talent de la parole n'est généralement ni senti ni apprécié, non-seulement il n'avait aucune des qualités nécessaires à l'objet de sa vocation, mais il avait tous les défauts qui peuvent la rendre stérile et vaine. Le jeune Nathan, il faut le dire, aurait dû refaire entièrement son éducation sous le rapport du talent de la parole; et malheureusement pendant le cours de ses études, ni lui ni aucune des personnes qui l'entouraient, ne s'en était aperçu; le séminaire dans lequel il les avait faites, était du nombre de ces établissemens informes d'instruction où l'on ne met aucun prix à l'art de bien parler : ses supérieurs, si attentifs à cultiver, à encourager ses heureuses dispositions, mais absolument indifférens sur le mérite et sur l'utilité d'un langage régulier et soigné, lui avaient laissé toutes ses imperfections; et quelque inintelligible, quelque vicieuse que fût sa conversation même, jamais ils ne s'étaient avisés de l'obstacle que les formes de son langage mettraient infailliblement au succès de ses espérances et de ses vœux.

Et cependant, il faut en convenir, quelle faculté, quel talent, après la science et les vertus du sacerdoce, mériterait davantage d'être soigné et cultivé dans les jeunes ministres des autels, que celui de la

parole? non pour les former à un débit déclamatoire, emphatique et fougueux, tel que le portent si souvent dans les chaires sacrées de jeunes prédicateurs qui n'ont pas saisi l'esprit de leur ministère et le but de leur noble fonction; mais pour leur faire contracter l'habitude d'une diction simple, correcte, pleine d'onction et de charité, d'une diction en un mot régulière, juste et fondée sur des principes à l'aide desquels on est toujours sûr de parvenir à l'oreille, à l'esprit et au cœur des auditeurs. Il n'y a rien d'humain, dit-on, dans le ministère de la parole évangélique; on se trompe : ce qu'il y a d'humain, c'est l'étude préparatoire des moyens nécessaires à son utile dispensation; c'est celle de l'art de bien parler, que doit faire tout ministre des autels pour se faire bien entendre, et pour faire fructifier par-là les semences de vie qu'ils répandent du haut des chaires sacrées parmi les hommes : voilà ce qu'il y a de véritablement humain dans les fonctions de la prédication, ce qui est abandonné à la prudence, au discernement et à la conscience de ceux qui aspirent à ces nobles fonctions, et ce qu'il est souverainement condamnable de négliger; tant les inconvéniens en sont graves et sérieux!

L'exemple du jeune Nathan ne vient que trop à l'appui de ces vérités. A peine il fut engagé dans les fonctions du sacerdoce, qu'il se montra dans les chaires avec un zèle qui lui attira d'abord la foule des auditeurs : sa piété, sa jeunesse, et la réputation

de ses vertus lui conciliaient d'avance le respect et la confiance du public. Quel bien n'eût-il pas pu produire avec ces avantages? Mais on accourait pour l'entendre, et c'est en vain qu'on l'essayait. Pendant ses discours, les oreilles étaient bien remplies de l'éclatante sonorité de sa voix, et les yeux frappés de la vivacité désordonnée de ses gestes et de la chaleur exagérée de son action; mais quant à sa parole, ses phrases, en un mot, quant à ce qu'il voulait dire, l'auditeur le plus attentif n'y distinguait, n'y comprenait rien. Ses mots s'échappaient à travers une prononciation tellement vicieuse, tellement opposée aux lois de la langue, qu'ils en étaient méconnaissables; ses phrases enjambaient les unes sur les autres sans ordre, sans intelligence et sans méthode; le sens des idées disparaissait au milieu de cette confusion, et il ne restait à ceux qui l'écoutaient que la fatigue d'une attention vainement soutenue pour saisir dans ce chaos quelques lueurs de l'instruction qu'il voulait leur transmettre.

Qu'arriva-t-il de cette manière de s'énoncer? Ce qui devait nécessairement en résulter; que le but de son ministère fut entièrement manqué; que les auditeurs sortaient de ses discours aussi froids, aussi peu instruits qu'auparavant, sans consolation, sans secours et sans amendement; que la religion, loin de gagner quelque chose aux efforts de son zèle, y perdait le plus salutaire et le plus efficace de ses moyens, l'empire de la conviction et de la persua-

sion. Le mal alla plus loin encore : on se lassa de l'entendre. — C'est perdre son temps, disait-on, que d'aller l'écouter. — Ceux que la décence appelait ou retenait à ses discours, s'y perdaient bientôt dans le sommeil ou dans des distractions étrangères. Enfin, le jeune Nathan, malgré tout son zèle et ses intentions pures, passa pour ce qu'il était réellement : c'est-à-dire pour un prédicateur incapable de remplir avec fruit son ministère..... Voilà quel fut l'effet de sa négligence et de celle de ses supérieurs, pour la culture du talent de la parole que la religion, autant que les simples bienséances, prescrivent à tous ceux qui aspirent à l'utile et honorable dispensation de la parole divine.

Nous ne saurions assez le répéter : on ne s'occupe pas d'assez bonne heure à acquérir les grâces décentes de la déclamation et de l'action publique; elles sont trop négligées, surtout dans les séminaires : aussi rencontrent-elles, dans un âge plus avancé, des obstacles qu'il n'est plus possible de surmonter. Il faut se rendre maître de la nature lorsqu'elle a encore sa souplesse et ses premiers accens : pour peu qu'on tarde, l'homme y vient mêler sa timidité et ses imperfections. On s'aperçoit d'abord si un orateur a été formé de bonne heure à parler en public. L'âme entraîne aisément le corps quand, dès l'origine, elle a fait sentir son pouvoir.

Ajoutons encore sur cet important sujet, quelques autres observations, toutes puisées dans les défauts les plus ordinaires qu'entraîne la négligence

d'une première instruction sur les conditions et les convenances de l'éloquence sacrée.

Rien ne blesse tant dans la chaire, par exemple, qu'un geste désordonné. Certains prédicateurs ont toujours l'air de l'indignation; ils crient, s'échauffent et se tourmentent; c'est un mouvement de zèle qui est très déplacé : ce que l'action a de trop, est toujours au préjudice de l'effet qu'elle doit produire. Que le jeune homme qui se dispose au ministère de la prédication, apprenne de bonne heure que l'esprit de Dieu est plus calme; que l'orateur emporté rompt ce majestueux silence qui doit régner aux pieds des autels, et qui sied si bien à l'action solennelle; et que la douceur avec une noble simplicité, doit former le caractère habituel de la déclamation sacrée.

La vivacité du débit ajoute beaucoup à l'intérêt de la diction publique; mais cet avantage, quand il n'est pas réglé, est très voisin d'un défaut insupportable; c'est la précipitation, et ce défaut en entraîne un autre dont beaucoup de jeunes prédicateurs sont atteints; il fait perdre les finales des phrases. Delà, un continuel embarras dans l'esprit de l'auditeur; et, dans son oreille, une confusion qui détruit tout le charme de l'harmonie. Ce défaut naît le plus souvent de l'ignorance des règles; il faut avoir appris, dans un exercice préalable, à mesurer son débit sur l'étendue des pensées, à faire les poses de la voix, comme l'esprit fait ses repos. Rien n'est plus facile pour qui a prévu la difficulté et s'est accoutumé de bonne heure à bien prononcer; mais rien

n'est plus difficile pour celui qui n'a jamais fait des essais dans ce genre, et qui n'en connaît pas les lois.

D'autres prédicateurs crient et chantent quelquefois au lieu de parler. Ce défaut blesse les oreilles les plus indulgentes. D'autres jettent leur voix au hasard, ne sachant jamais où ils s'arrêteront, ni où les entraînera le ton qu'ils ont pris d'abord et qu'ils adoptent par intervalles. Cette déclamation n'est pas moins choquante. Le débit de la chaire doit rejeter les inflexions dissonantes, et ne sortir jamais de la modération d'une belle nature. C'est l'ouvrage d'un exercice régulier soumis aux soins et aux conseils d'un maître éclairé; les jeunes prédicateurs ne peuvent s'en dispenser, sous peine de flétrir leur ministère par les tons les plus ridicules et les plus déplacés.

Enfin, le défaut contre lequel il faudrait surtout prémunir les jeunes aspirans au ministère de la chaire, c'est l'affectation qui est sans contredit le plus grand et le plus nuisible de tous. Une action trop étudiée suffit pour faire perdre tout le fruit d'un discours. Quand on voit un prédicateur monter en chaire, moins plein de son sujet que de lui-même, cherchant, par des tons affectés ou amollis, à tourner vers lui seul l'attention de l'auditoire, on découvre un homme où l'on cherchait l'envoyé de Dieu; et tout est perdu pour le succès de sa mission. Les soins préalables de l'éducation ecclésiastique ne sauraient assez prévenir un abus aussi choquant du ministère sacré; la religion ne manque pas

de préservatifs pour empêcher ce coupable égarement du cœur humain, et les bienséances oratoires ne peuvent le tolérer.

VINGT-UNIÈME LECTURE.

Destin inévitable d'un professeur qui ne soutient point l'instruction qui lui est confiée, par une diction publique digne de ses devoirs et de son caractère : il compromet à-la-fois la science qu'il professe, sa propre considération et les progrès de ses élèves.

Combien la circonspection dans le choix des professeurs que l'on donne à la jeunesse, pour quelque genre d'instruction que ce soit, devrait être scrupuleuse! Il s'agirait de savoir, je ne dis pas si ces professeurs ont assez de savoir eux-mêmes pour enseigner l'art ou la science qu'ils doivent transmettre; ce qui, je le pense, n'est jamais livré au hasard : mais s'ils sont en état de communiquer oralement l'enseignement qui leur est confié.

A-t-on jamais suffisamment réfléchi sur les graves inconvéniens qu'entraîne le défaut de cette seconde condition; sur la perte presque toujours certaine

de l'instruction professée, quand elle sort de la bouche du professeur incorrectement énoncée; sur l'atteinte grave et irréparable qu'elle porte à la juste considération dont doit toujours jouir vis-à-vis de ses disciples, un maître qui a le sentiment de ses devoirs et de son caractère; sur l'affligeante propagation enfin des vices de langage, qui des professeurs, passent aux élèves, et perpétuent ainsi, par la voie même de l'enseignement, le déshonneur de la langue?

Il faut en convenir : il règne peut-être chez nous dans le choix des professeurs, sous ce rapport, une incurie, une indifférence qui forme un contraste bien étrange avec l'état de nos lumières et de notre civilisation. Qui s'informe, lorsqu'un individu est admis à l'honorable fonction de professeur, s'il sait dignement et correctement s'exprimer; s'il peut à-la-fois donner l'exemple et le précepte d'un langage soigné; s'il peut, en un mot, imposer à ses élèves, par une élocution qui prouve son instruction, son goût et le respect qu'il porte à sa langue naturelle? Qui s'en informe? personne.

J'ai entendu sur ce sujet les plaintes d'une mère aussi recommandable par son bon sens que par le rang qu'elle tenait dans la société; et je les consigne ici à l'appui des vérités que j'ose proclamer. « J'ai parcouru vainement, disait-elle, plusieurs établissemens d'instruction, pour y chercher des « maîtres qui pussent transmettre à mon fils, par « leur exemple et par leurs leçons, les principes

« d'une bonne diction française ; je tenais singulièrement à cet objet, et j'en faisais partout une des « principales conditions de ma confiance : nulle part « je n'ai rencontré un homme capable de me satisfaire sous ce rapport. Ici, c'était un épais *Auvergnat*, parlant sa langue en *vrai crocheteur* (c'étaient ses expressions), qui devait être chargé de « ce soin. Là, c'était un gascon avantageux et suffisant, qui se vantait de pouvoir conduire mon fils « jusqu'aux dernières limites de l'art de bien parler, « avec un accent, des inflexions et des manières qui « excitaient le rire. Ailleurs, c'était un maître dont « l'afféterie, le langage pédantesque et l'assurance, « contrastaient avec l'ignorance la plus parfaite de « la bonne prononciation française. Ailleurs enfin, « c'étaient des maîtres dont les uns souriaient dédaigneusement à la demande que je leur faisais, « comme s'il eût été question d'une chose insignifiante et puérile, et dont les autres la recevaient « avec une surprise qui annonçait combien était « inusitée parmi eux l'instruction que je desirais... » Ses plaintes à cet égard ne tarissaient pas ; elle déplorait amèrement la triste nécessité où se trouvent les familles, d'abandonner l'éducation de leurs enfans à des maîtres, dont elle était loin sans doute de contester le savoir dans les objets de science qui leur étaient particulièrement confiés ; mais qui n'ont pas le genre de capacité qui répondrait le plus aux besoins de la jeunesse et aux desirs des familles, celle de pouvoir transmettre à

leurs élèves l'exemple et les préceptes d'une élocution française correcte et régulière.... Mais laissons livrée à ses regrets cette mère justement offensée de ce vide dans l'éducation publique, et passons à l'exemple du professeur qui est le sujet de cette lecture.

M. D'. avait parcouru avec succès les différens cours de médecine, et il était docteur agrégé de la faculté de T. Sa suprême ambition était de parvenir à une des chaires de cette faculté ; il attachait au succès de ses vœux, son honneur, sa considération et sa fortune : étayé par de puissans protecteurs, il parvint à écarter des concurrens fâcheux. Enfin, son ambition fut satisfaite : il fut nommé professeur ; ses amis, ses flatteurs, l'avaient préconisé ; on lui avait formé d'avance une haute réputation ; de sorte que le jour de son installation dans la chaire qui lui était dévolue, un concours immense d'élèves et de curieux remplit l'école où il devait faire son premier essai. Les préventions étaient favorables ; on s'attendait à trouver en lui un homme digne enfin d'être écouté et suivi. Mais quel fut l'étonnement de tous, lorsque sa voix, perçant le silence profond qui l'entourait, vint frapper leurs oreilles. D'abord, il ne fut possible à personne de l'entendre ; mais, comme l'indulgence accompagne assez ordinairement un premier essai oratoire devant un public nombreux, on attribua cette insuffisance de ses moyens à sa timidité, autant qu'aux sons confus et sourds qui s'échappaient à travers une diction

trop basse et trop peu articulée ; mais lorsqu'en élevant la voix, par l'effet des murmures qui se firent entendre parmi les auditeurs impatiens, on put distinguer quelque chose dans ce qu'il disait, la surprise devint bien plus générale et plus marquée ; par les fautes grossières qui dénaturaient ses mots et rendaient sa prononciation aussi vicieuse qu'intolérable.

De l'examen des mots, on passa à celui de sa manière de phraser ; mais on y cherchait en vain un sens et de la clarté ; il avançait dans sa lecture comme sur une surface unie ; tout s'y trouvait exprimé sur le même ton, que la rapidité de sa parole rendait encore plus obscur. Nulle inflexion, nul repos, nul signe de transition dans l'expression de ses idées ; une monotonie écrasante en faisait disparaître toutes les formes et toutes les variétés ; et, pour comble de dégoût, un horrible nazonnement jetait dans son élocution une difformité qui repoussait l'attention la plus profonde.

Cette première épreuve suffit pour faire mettre à sa place l'imprudent professeur qui avait osé briguer une fonction pour laquelle il paraissait si peu fait. — « Quel est donc cet homme que l'on nous a « envoyé ? disaient entre eux les élèves, avez-vous « entendu comme il parle ? Avez-vous saisi quelque « chose dans ce qu'il a dit ? Au moins devrait-il con- « naître sa langue ! N'est-ce pas manquer du simple « bon sens, que de prétendre parler en public avec « de pareils moyens ? Et si sa science répond à sa

« manière de l'expliquer, quel fruit pouvons-nous « attendre de ses leçons? »

Celles qui suivirent, ne firent que fortifier ces premières impressions. Par une conséquence dont il n'est guère possible de contester la justesse, on fit retomber sur la capacité réelle du nouveau professeur, l'insuffisance qu'il montrait de plus en plus pour les fonctions orales de sa place : pourquoi le déguiser? on le soupçonna d'ignorance et d'incapacité, parce qu'il en présentait tous les signes dans sa manière de parler ; peu à peu, son école devint déserte; et quand le devoir et l'ordre établi y appelaient des élèves, ses leçons étaient accueillies par des murmures continuels, ou par un persifflage qui annonçait tout le mépris qu'il inspirait.

Ainsi, par l'effet d'un choix inconsidéré, fut perdu, non-seulement tout le fruit de l'instruction utile et nécessaire qui avait été confiée à M. D**; mais sa propre considération en reçut un échec dont l'influence s'étendit à toute sa vie, par les impressions défavorables qu'il avait fait naître, et qui ne s'effacèrent jamais.

Combien paraîtrait juste et digne de circonspection, l'examen des qualités orales d'un professeur, si on se représentait la disposition naturelle des esprits avec lesquels il doit entrer en communication! Une intelligence formée et exercée peut quelquefois suppléer aux obscurités et au vague d'une élocution informe; mais comment attendre ce supplément de la part des jeunes gens dont l'intelligence

n'est pas encore formée, et qu'il s'agit d'éclairer et de diriger? Qui viendra à leur secours, si le professeur chargé de ce soin n'a pas l'art de se faire bien comprendre, ou s'il gâte ses explications par un langage confus, embarrassé et inintelligible? Ajoutons la déconsidération qui en résulte nécessairement pour l'enseignement public : car il faut convenir que s'il est un spectacle capable de le flétrir, c'est celui d'un homme qui peut se flatter d'un suffrage honorable par le choix qui a été fait de lui pour exercer la noble fonction de professeur, et qui offre en même temps les imperfections les plus préjudiciables à l'objet de sa mission. Les exemples de cette inconvenance ne sont pas rares. Puissent le respect qui est dû aux institutions classiques et le sentiment de leur dignité les rendre moins fréquens, en appelant l'attention des premiers régulateurs de l'enseignement public sur une des premières conditions de l'art du professeur, celle de parler dignement sa langue!

VINGT-DEUXIÈME LECTURE.

Un jeune orateur du barreau qui pouvait prétendre à d'honorables succès dans sa carrière, et qui se perd dans l'esprit de ses cliens et de ses juges, par l'afféterie, le pédantisme et l'inconvenance de ses prétentions. Nécessité de se bien pénétrer du genre d'éloquence qui convient au barreau, avant d'en exercer les fonctions.

Le jeune *Ravel* était un homme que la nature avait doué des avantages les plus flatteurs; il avait un bel organe, une belle physionomie, un port imposant, une imagination féconde et par-dessus tout, un amour-propre sans mesure. Avant d'entrer au barreau dont il se proposait de suivre la carrière, plein de l'idée qu'il n'y avait à lutter dans l'exercice de cette profession, que pour y acquérir la réputation de grand orateur, il avait mis peu d'intérêt au succès des études qui préparent aux fonctions d'avocat : mais, en revanche, il s'était donné un maître de déclamation et de grâces, sous lequel il avait appris tous les secrets de l'art oratoire. De plus, il s'était attaché à se former un style particulier, et il avait

appelé à son secours les plus brillantes images de la rhétorique, se proposant d'en semer ses discours et d'en faire les ornemens de sa belle élocution. Tout cela pouvait être bon jusqu'à un certain point, et si le jeune Ravel eût connu le genre et la mesure des talens qui conviennent à la profession du barreau: mais son amour-propre et ses flatteurs avaient exalté son imagination au point qu'il n'y avait pas à ses yeux de terme qui pût borner les hautes prétentions dont sa vanité se repaissait. C'était l'unique objet de son émulation. D'avance, il se faisait le plus riant tableau des succès flatteurs qui l'attendaient dans cette carrière; des applaudissemens qui l'y suivraient; de l'immense considération qui en serait le prix, et il ne songeait qu'aux moyens de multiplier, d'agrandir les qualités qui lui semblaient propres à le conduire à ce degré de gloire et de supériorité.

On sent dès-lors que tout se trouva gâté dans ses dispositions, par une exagération dangereuse et par une application déplacée de ses moyens. D'abord, il faut en convenir, il fit quelque sensation par le prestige de ses talens. Tant de gens sont disposés à accorder leur aveugle admiration à des prestiges!.. Mais, après quelques épreuves, on commença à s'apercevoir que le jeune avocat, dans les soins qu'il donnait aux affaires qui lui étaient confiées, n'était guidé que par un seul intérêt, celui de son amour-propre; qu'il n'avait d'autre objet que celui de briller, de se faire valoir, et de travailler

exclusivement à sa réputation; en un mot qu'il n'avait aucune idée des convenances et du but de sa profession. On remarqua la recherche curieuse de sa mise, ses gestes affectés, ses airs de prétention qui semblaient commander les suffrages, ses tons de hauteur et de dédain pour ses collègues, ses poses et ses manières théâtrales, sa diction remplie d'afféterie et d'emphase, la satisfaction enfin qui se peignait dans ses traits lorsqu'il croyait avoir montré l'étendue et les ressources de son imagination..., et l'on jugea qu'il n'exerçait la profession d'avocat que pour le compte de sa vanité et non pour les intérêts de ses cliens.

Une cause grave et importante qu'il perdit, fut l'écueil où se brisa entièrement l'œuvre de son inconsidération. On ne manqua pas de le charger de toute la responsabilité de cette disgrâce qui réduisait au sort le plus fâcheux une famille considérable et distinguée. Il avait en effet ouvertement sacrifié les intérêts de ses cliens au desir insensé de paraître, dans cette occasion solennelle, supérieur en moyens oratoires. Par une maladresse inconcevable, il avait laissé à son adversaire tout l'avantage, en remplaçant le raisonnement et les preuves qui auraient répandu la lumière sur les difficultés sans nombre dont cette cause était semée, par des ornemens, des pointes et des saillies de bel-esprit qui l'avaient étouffée. Toute discussion qui ne convenait point aux vues de son amour-propre avait été écartée ou à peine effleurée, et dans son plai-

doyer, il s'était montré plus attentif à soigner sa diction, à la relever par les grâces de sa personne, par les saillies de son imagination, qu'à traiter son sujet et faire passer la conviction de ses droits dans l'esprit de ses juges. On vit clairement alors quelle était la futilité de ses talens au barreau, et à quel genre de considération il y aspirait : non-seulement il fut regardé comme un homme nuisible dans l'exercice de sa profession, mais il inspira un dégoût universel pour les moyens qu'il employait, afin d'imposer et séduire. Delà, ces interruptions fréquentes, ces rappels à la question de la part des tribunaux devant lesquels il plaidait, lorsqu'on le voyait s'élancer vers le but qui flattait sa vanité; delà le ridicule que l'on versait à pleines mains sur l'afféterie de son élocution, et sur les airs de morgue et de prétention qu'il affectait. Son discrédit fut tel, qu'au lieu d'exciter les applaudissemens et l'admiration, comme il s'y attendait, il provoquait le rire et les murmures du mépris; ses juges même étaient les premiers à manifester leur impatience et leur mécontentement : souvent ils se levaient pour opiner au milieu de ses phrases ambitieuses et brillantées. Un jour, emporté par la chaleur froidement calculée de sa déclamation, et voulant ramener sur lui l'attention égarée de ses auditeurs par un plus grand développement de gestes et d'action extérieure, il s'attira du sévère magistrat qui présidait à l'audience, le reproche mortifiant qu'*il n'y avait que le théâtre qui permît de pareilles manières.*

Enfin, le jeune Ravel, pour avoir voulu monter trop haut, ou plutôt pour avoir entièrement méconnu le caractère et le but de sa profession, tomba dans une déconsidération totale. Plus de cliens pour lui; plus d'égards pour le ministère qu'il exerçait. Abandonné, dédaigné, il fut contraint de disparaître d'une scène qui ne lui offrait plus que des désagrémens; et c'est ainsi qu'il vengea lui-même, par sa retraite, le bon sens et les convenances qu'il avait trop long-temps outragés.

Jeunes gens qui lisez ceci, retenez bien, et vous le pouvez sans effort, que si jamais la destinée vous appelle dans une carrière oratoire quelconque, vous devrez mettre au rang de vos premiers soins, celui de vous bien pénétrer d'abord de l'objet et du but de la profession orale que vous vous proposerez d'embrasser, afin d'y conformer entièrement soit votre manière d'écrire ou votre manière de parler. Vous sentez qu'il ne peut pas être permis à un prédicateur, par exemple, de s'exprimer, comme à un orateur de la tribune politique, ni à celui-ci, comme à un avocat; et pourquoi? parce que le but de l'éloquence de la chaire, qui est dans le genre qu'on appelle *démonstratif*, est tout différent de l'objet de l'éloquence politique qui est dans le genre qu'on nomme *délibératif*, et que le but de ce dernier n'a aucun rapport avec l'éloquence du barreau qui est dans le genre appelé *judiciaire*: de sorte qu'à chacun de ces trois genres correspondent des bienséances particulières qu'un orateur ne peut jamais

ni franchir ni confondre avec d'autres, sans s'exposer à perdre, avec le fruit de ses travaux, sa réputation et son honneur. Combien d'hommes qui, comme le jeune Ravel dont vous venez de lire la disgrâce, se trompent tous les jours pour n'être pas entrés dans cet examen! Combien qui, en transportant comme lui devant les tribunaux, un genre d'éloquence qui ne convient point au but de leur profession, s'égarent au milieu de leurs efforts impuissans, et rendent vaines pour l'objet de leurs fonctions, les dispositions quelquefois les plus heureuses! Quand vous aurez acquis plus de maturité, ces idées générales que je consigne ici pour votre intérêt, et qui vous suffisent pour l'instant, vous reviendront sûrement, et vous vous livrerez à l'étude que je vous recommande, avec d'autant plus d'empressement, que vous y verrez attachés votre propre considération et des avantages dignes de toute votre émulation.

VINGT-TROISIÈME LECTURE.

Étonnement et justes observations d'un voyageur lettré, à la vue de l'indifférence presque générale des Français pour la juste prononciation de leur langue.

M. le comte de Ka**, seigneur polonais dont le nom figurait avec honneur parmi les correspondans les plus distingués des sociétés savantes de l'Europe, avait mis depuis long-temps au nombre de ses projets favoris, celui de visiter la capitale de la France qu'il regardait comme le centre des lumières, du goût et de la civilisation. Les chefs-d'œuvre de la littérature française qu'il avait lus sous la direction d'un maître habile à qui son père avait confié les soins de son éducation, lui avaient donné la plus haute idée de la langue qui les avait produits. Il l'avait étudiée à fond, et en même temps avec un rare succès; il la parlait avec une pureté et une correction qui ne permettaient pas de distinguer en lui un homme originairement étranger à ses formes et à son génie. Son enthousiasme pour cette langue allait si loin qu'il ne pouvait se faire à l'idée d'un Français qui la parlait mal. Souvent il lui était

arrivé d'avoir des relations avec des voyageurs de marque de cette nation, et il ne pouvait revenir de la surprise que lui causait leur langage semé d'incorrections, de négligences et de prononciations irrégulières. Mais enfin, il espérait trouver à Paris un dédommagement aux impressions défavorables que lui avait fait éprouver leur entretien. « C'est là, disait-il, que sont sans doute les institutions conservatrices de la pureté de la langue, et les hommes qui la parlent avec le respect qu'elle inspire. »

C'est dans ces pensées que M. de Ka** partit pour la France dès que les affaires politiques de son pays le lui permirent. Ses correspondances antérieures l'avaient mis en relation d'amitié avec plusieurs personnages distingués de la capitale, et il avait lieu d'en espérer un accueil favorable : son attente ne fut pas trompée. Parmi ceux qui s'empressèrent de le voir, et qu'il s'attacha le plus à cultiver, était le célèbre D**. Les ouvrages de cet écrivain sur la langue, qu'il avait lus et médités, lui avaient déjà inspiré la plus profonde estime pour sa personne. Mais ce sentiment devint bien plus vif encore, lorsqu'il fut à portée de le connaître particulièrement. Peu d'hommes étaient nés en effet avec autant d'esprit que M. D**; non de celui qu'on met dans un livre, mais de celui qui fait naître et qui cimente les liens de société; le plus parfait accord régnait entre son langage et les principes qu'il avait posés pour sa perfection; il parlait avec une pureté et une élégance qui charmaient et fixaient l'attention. Mais

autant il cultivait avec soin la langue française, autant il s'indignait des violations qui la déshonoraient. Il faisait à cet égard profession d'une franchise brusque dont il conservait le ton jusque dans les politesses dont il ne pouvait se dispenser. « Conduisez-moi, lui dit un jour M. de Ka**, dans les lieux où la langue se parle avec solennité et dans la plénitude de ses richesses oratoires; c'est là que je desire l'entendre; car il me semble que ceux qui se chargent de la parler en public doivent au moins l'avoir bien étudiée, pour ne pas choquer ouvertement les règles qu'elle prescrit pour la régularité de sa prononciation. — Vous serez satisfait, lui répondit M. D**; dès demain je vous conduirai, si vous le desirez, à une de nos grandes assemblées littéraires où le public est appelé pour juger du progrès des sciences et des arts parmi nous : vous y entendrez les lecteurs qui s'y succéderont à la tribune pour faire la solennelle exposition de ces progrès, et vous verrez de quelle manière on a conçu chez nous le respect qui est dû à la langue. »

Le lendemain, en effet, M. de Ka** se rendit avec son ami au lieu des séances de cette société. Il y vit une immense assemblée dont l'attente lui faisait présager les jouissances qu'elle se promettait de cette solennité littéraire. Son attention y fut profonde; il y admira, il est vrai, l'érudition, le style et les connaissances étendues de ceux qui parlèrent; mais il y attendit vainement un lecteur digne de la noble mission dont il s'était chargé. Il jugea que

l'honneur et les intérêts de la langue n'entraient pour rien dans les opérations de cette société. « Hé bien! que dites-vous du langage de nos lecteurs? lui demanda M. D** en sortant. — Je ne puis vous dissimuler mon étonnement, lui répondit M. de Ka** : moi qui suis étranger, je me suis surpris plusieurs fois offensé, contrarié par des fautes contre les principes de votre langue, qui ne me semblaient tolérables, ni dans la bouche de ceux qui les faisaient, ni dans le lieu où elles étaient faites, ni dans leur application surtout aux grands objets d'instruction qui étaient traités... En vérité, j'en éprouve une sorte de confusion... — Vous n'êtes point encore au bout de vos épreuves, répliqua M. D**; nous irons successivement au *barreau*, dans les *temples*, au *théâtre*, dans les *écoles publiques*, et partout, je vous laisserai juge de l'espèce d'intérêt qu'inspire l'honneur de la langue française à ceux qui s'y présentent pour y porter la parole. »

Plusieurs jours s'écoulèrent dans cette suite d'observations. Au *barreau*, M. de Ka** crut reconnaître dans la diction d'un très petit nombre d'orateurs, cette justesse, cette exactitude de prononciation qui donne tant de charmes à l'art de la parole : mais combien d'autres y déchirèrent son oreille par une élocution barbare, et y rendirent méconnaissable à ses yeux la langue dont il s'était fait une si haute idée dans les premiers modèles de l'éloquence du barreau français!... Dans les *temples*, en distinguant très bien ce qu'il y a d'humain dans l'auguste minis-

tère de la parole sacrée, c'est-à-dire, ce qui doit être réglé par les convenances, le bon sens et l'instruction; il fut révolté de voir la prédication livrée le plus souvent aux seules impulsions d'une nature brute, agreste et repoussante, d'un zèle sans culture, d'une diction informe, d'un débit sans méthode, sans bienséance ni dignité. Au *théâtre*, où il espérait se reposer dans les jouissances d'une récitation rigoureusement fondée sur les lois de la langue, digne des chefs-d'œuvre qu'il avait tant admirés, digne d'un art qui avait répandu un si grand éclat sur la nation française; il fut un instant séduit par les beaux talens qui vinrent y frapper son attention: mais, sous le prestige de leur déclamation, que de fautes de langage, que d'infractions aux règles d'une exacte prononciation y excitèrent bientôt sa surprise et sa douleur! « Quel dommage, dit-il à son ami, que de si beaux talens soient flétris par des erreurs aussi condamnables, et reposent sur une base aussi vicieuse! Ils n'ont donc pas mis au nombre de leurs études, celle de leur langue! — C'est là le grand défaut de presque tous nos comédiens, répondit M. D**; ils arrivent pour la plupart sur la scène avec toutes les imperfections d'une éducation grossière ou peu soignée; celle qu'ils reçoivent dans les écoles dramatiques n'a pour objet que de les former au chant ou aux intonations théâtrales : la juste prononciation de la langue n'y entre pour rien : on suppose seulement qu'ils l'ont bien étudiée; et c'est de cette fausse supposition, ou plutôt de cette

indifférence inexplicable pour une diction régulière, que résultent les erreurs qui vous ont déjà frappé, et que vous remarquerez sur tous nos théâtres, sans exception ». M. de Ka** leva les épaules, et sortit consterné de cette déclaration... Dans les *écoles publiques*, ce fut bien pis encore; il y entendit des professeurs d'un mérite distingué quant à l'objet de leur enseignement, mais presque tous sans étude de leur langue; ici, inintelligibles par l'embarras et l'obscurité de leur énonciation; là, défigurant leurs doctes leçons par des fautes de prononciation qui ne supposaient même pas la connaissance des premiers principes du langage.

Un homme célèbre professait alors un cours de littérature qui attirait à ses leçons la foule avide de l'entendre. M. D**, qui voulait dédommager son ami des pénibles impressions qu'il avait reçues, le conduisit à une des séances de ce professeur, sans le prévenir de son intention. Assis au milieu d'un cercle immense, M. de Ka** apprit bientôt, par les murmures flatteurs qui frappaient son oreille, qu'il allait assister à une leçon publique où la langue française avait enfin un interprète digne d'elle. Dès qu'il l'entendit, tout ce qu'il avait imaginé des charmes et de la puissance de cette langue, se trouva en effet réalisé à ses yeux; prononciation juste, diction noble et attachante, méthode parfaite en avançant dans les développemens didactiques, pour les mettre à la portée de tous les esprits, et pour en faciliter l'intelligence; intonations pleines de chaleur

et d'expression, en décrivant les lois du goût et les prodiges de l'esprit humain; accens d'indignation, en réprouvant les jugemens et les principes d'un goût faux; impressions vives et pressantes pour ouvrir le cœur et l'esprit aux idées du beau, du vrai et du juste : voilà à quels caractères il reconnut enfin la haute influence que la langue française, quand elle est bien parlée, peut avoir sur tous les objets auxquels elle s'applique.—« Eh! pourquoi ne m'avez-vous pas conduit d'abord aux leçons de cet illustre professeur? dit-il à M. D** en quittant l'assemblée; voilà le modèle que je cherchais. Comment un si bel exemple des effets toujours certains, toujours applaudis, d'une bonne et juste diction, ne montre-t-il pas à tous ceux qui se disposent à parler en public, la nécessité de fonder ce qu'ils doivent dire sur la pratique exacte des lois de la langue? et peut-on assez blâmer l'indifférence de ceux qui négligent de cultiver ce premier mobile de l'art de la parole? — J'avais prévu vos observations, lui répliqua M. D**, et quelque pénible que soit la réponse que je dois y faire, je vous l'exprimerai avec toute la franchise que vous me connaissez et que vous méritez. Une des plus hautes inconséquences de nos institutions classiques, c'est l'abandon presque absolu dans lequel on y laisse la langue maternelle, en la livrant aux hasards de l'usage bon ou mauvais; et comme les hommes sont, ainsi que vous le savez, ce que les institutions les font, il n'est pas étonnant que l'on attache de l'indifférence à ce qui paraît en quelque

sorte dédaigné par les premiers régulateurs de l'instruction nationale. Croiriez-vous, M. le comte, à l'étrange renversement des choses qui existe dans nos maisons d'éducation? On y trouve des professeurs de grec, de latin, d'anglais, d'italien, d'allemand, et nul maître n'y est préposé pour enseigner aux jeunes Français à s'exprimer correctement dans leur langue naturelle. On n'y pardonne point les fautes contre la juste énonciation des langues étrangères, et personne n'y relève celles qui se commettent contre la bonne prononciation de la langue française : on s'y pique d'orner l'esprit des jeunes gens de toutes les connaissances qui constituent une éducation cultivée, et on laisse subsister à côté de ces apparences, l'ignorance la plus honteuse, celle qui peut les exposer aux disgrâces les plus humiliantes dans les différentes positions de la vie, l'ignorance de leur propre langue. »

— Vous me jetez dans une surprise extrême, s'écria M. de Ka**; quoi! dans vos collèges on n'instruit pas les jeunes gens à parler dignement leur langue! On ne travaille pas à les corriger des vices d'une mauvaise première éducation sous ce rapport! quoi! il n'y a ni exercices ni maîtres consacrés à ce genre d'instruction! de tout autre que vous, j'aurais peine à le croire. Je ne suis plus étonné d'avoir rencontré, soit dans vos compatriotes que j'ai connus en pays étranger, soit dans ceux que vous m'avez mis à portée d'entendre ici, sur le grand théâtre des fonctions oratoires, tant d'hommes inhabiles dans l'art

de porter la parole : mon étonnement est bien plus grand maintenant d'en avoir trouvé qui font une exception honorable à cette classe nombreuse. — Ils sont rares; répliqua M. D**, et c'est purement le bon sens et l'idée tardivement acquise de l'importance d'une élocution correcte et pure en parlant en public, qui leur ont inspiré le courage de réparer par l'étude de la langue le vide de leur éducation à cet égard : partout ailleurs, il faut vous l'avouer, règne parmi nous une indifférence pour ce qui regarde la bonne prononciation française, qu'on ne saurait assez déplorer. Les étrangers nous en accusent, et ils ont raison. Et voulez-vous savoir comment nous nous en défendons? — Les choses en vont-elles moins bien, dit-on, dans les habitudes sociales, malgré quelques imperfections de langage? Les préceptes de la morale religieuse en sont-ils moins proclamés et entendus dans les temples? les droits de la justice, au barreau? les intérêts des peuples, dans les tribunes politiques? les œuvres des grands poètes, au théâtre? et les principes des beaux-arts, dans les assemblées savantes et littéraires? — Mais, comment un peuple créateur d'une aussi belle langue que la vôtre, répartit vivement M. de Ka**, et aussi jaloux en toute autre chose, de perfectionner ses créations, peut-il raisonner ainsi? Ne serait-il pas digne de lui au contraire, qu'une impulsion plus honorable fût donnée aux esprits sous ce rapport? N'avez-vous pas d'ailleurs un répertoire classique et national de la langue qui doit apprendre

aux Français, avec les principes d'une bonne diction, l'importance qu'ils doivent attacher à leur exacte observation? — Vous me forcez à des aveux de plus en plus affligeans, répondit M. D**; la même indifférence dont je vous parlais tout-à-l'heure, a présidé à la rédaction de ce répertoire. On y trouve très bien l'acception grammaticale des mots de la langue : mais presque nulle part leur énonciation orale n'est indiquée; il n'y existe aucune solution sur les difficultés chaque jour renaissantes de la prononciation; aucun principe de diction fondé sur le génie particulier de notre idiome; aucune règle pour l'émission exacte de nos sons et de nos articulations, pour la juste liaison de nos mots dans le discours public; aucune loi enfin d'accentuation et de prosodie. — Vous me faites trembler sur le danger auquel votre langue est exposée, continua M. de Ka**; car, enfin, vous le savez mieux que moi, c'est toujours par la *prononciation* que commencent les altérations d'un idiome, altérations qui, bien qu'insensibles d'abord, finissent à la longue par changer les formes du langage, et par le rendre en quelque sorte méconnaissable d'âge en âge. Mais si rien n'est établi pour la juste prononciation de votre langue; si c'est l'arbitraire qui en détermine les formes : comment voulez-vous qu'elle échappe à ces atteintes destructives de toute stabilité? Vous m'avez dit vous-même que la langue française vous paraissait définitivement fixée par le seul fait des monumens immortels qu'elle a produits

et qui l'ont en quelque sorte clouée (ce sont vos mots) à leur existence : comment peut-il se faire que, dans cet état de choses, on n'ait point songé à mettre un terme aux variations qu'éprouve le langage, et à poser des bornes à son instabilité, en fixant authentiquement la doctrine de la bonne prononciation française, et en répandant partout l'instruction et les principes de ses formes établies? »

« Nous ne manquons point de traités particuliers sur cet objet, répondit M. D**, et j'ai moi-même concouru de tout mon pouvoir à éclaircir quelques points contestés de notre prononciation : mais cela n'empêche pas que vous n'ayez parfaitement raison dans vos jugemens, et que vos craintes sur le danger où notre langue reste exposée ne soient fondées. Car ces traités particuliers, outre l'inconvénient d'être pour la plupart contradictoires ou faux dans leurs principes, en présentent un plus grave encore, celui de manquer d'une sanction imposante émanée des premiers régulateurs de la langue française, et consignée dans le répertoire national de cette langue : et voilà, j'en conviens, ce qui devrait figurer en tête de ce monument, et ce qui en compléterait le but et l'utilité. Je sais bien que ce moyen n'empêcherait pas les altérations que le temps traîne à sa suite, et qui attaquent les langues, comme tout ce qui existe dans la nature; mais du moins leurs effets n'auraient pas des conséquences aussi dangereuses pour la stabilité de la langue; du moins les

bons esprits, les écoles publiques, et tous ceux qui voudraient se garantir d'une contagion vicieuse, auraient dans cet immuable dépôt de la doctrine du langage, un code toujours constant d'une bonne et juste prononciation, auquel ils pourraient revenir pour en conserver ou pour en propager les principes; et la langue des *Racine*, des *Bossuet*, des *Fénélon*, des *Voltaire*, serait sauvée. »

VINGT-QUATRIÈME LECTURE.

Un instituteur développant à ses élèves les principes de lecture qui sont applicables à la poésie.

Vous m'avez souvent demandé, disait un instituteur à ses élèves qu'il formait à l'art de la parole, s'il existe des règles particulières pour la lecture de la poésie; oui, sans doute, il en existe : et je croirais votre instruction imparfaite, si je ne vous les faisais pas connaître. Écoutez-moi avec attention, et recueillez soigneusement les choses que j'ai à vous dire sur cet important objet.

Rien n'est plus difficile aux yeux de quelques personnes que la lecture soutenue de la poésie; il y a même des hommes très instruits qui avouent

franchement leur insuffisance pour cette sorte d'exercice, et qui n'osent se hasarder dans une lecture publique de ce genre. Cette répugnance du moins atteste leur modestie, et je l'aime bien mieux que la suffisance de beaucoup d'autres qui, dépourvus de tous les principes qui doivent régler la lecture de la poésie, osent se charger de faire passer à nos oreilles les charmes et l'harmonie de ce beau langage.

Essayez, si vous le pouvez, de soutenir la lecture de ces hommes avantageux; voyez-les s'avancer au milieu des vers harmonieux de nos grands poètes, frappant servilement chaque rime, marquant par un repos chaque hémistiche, scandant numériquement les syllabes de chaque vers, et croyant avoir lu de la poésie, parce qu'ils ont rendu sensibles à l'oreille toutes les formes matérielles de la versification. Voyez-les sacrifier à cette prononciation symétrique et compassée ce qu'il y a de réel et de vraiment beau dans la poésie : la pensée, les images, les sentimens. Entendez comme ils effleurent à peine les cadences marquées par l'imitation; comme ils alourdissent celles qui sont légères et pressées; comme ils courent sur les cadences graves; comme ils flétrissent celles qui sont gracieuses et douces. Suivez-les dans leur marche incertaine et embarrassée, au milieu des belles inversions poétiques; dans leur diction monotone et languissante, au milieu des métaphores brillantes et des fictions ingénieuses qui font le charme et la richesse de la poé-

sie; dans toute la conduite en un mot, de leur lecture que, par-dessus tout, ils rendent quelquefois si intolérable par des fautes de prononciation sans exemple, comme sans excuse.

Je veux, s'il est possible, vous éviter le ridicule d'une pareille lecture, et, pour cela, je vais vous exposer; premièrement, quelles sont les lois de prononciation qui doivent particulièrement intervenir dans la lecture soutenue de la poésie; en second lieu, quelle doit être l'influence de la rime dans cette lecture, et enfin, quels sont les nombres et les repos qu'il faut observer en lisant des vers.

I.

Pour se faire une idée des lois particulières de prononciation qui sont propres à toute lecture de poésie, il faut se mettre en présence du poète au moment où il s'occupe à construire son vers. Que fait-il? Au milieu des matériaux immenses que lui offre sa langue, prend-il indifféremment ceux qui après tout, pourraient exprimer sa pensée? Non : il les choisit, et il cherche, d'après les règles de son art, quels sont ceux qui peuvent régulièrement remplir l'espace qu'il leur destine. Les uns ne pourraient entrer dans son vers qu'en y introduisant un *hiatus*, fléau redoutable de toute poésie; et il les rejette. D'autres ne peuvent concourir à l'harmonie de sa composition qu'en se liant, qu'en

se confondant en quelque sorte, et il les classe dans son rhythme avec cette condition, bien entendu, qu'elle devra toujours être sentie et exécutée dans la prononciation. Ce n'est pas tout; comme il veut que les mots peignent sa pensée, ses images, il choisit ceux dont la valeur prosodique, dont les sons plus ou moins larges, plus ou moins accentués, peuvent concourir à ce but. En un mot, le poète est peintre dans cette position, et il appelle à son secours les traits et les couleurs les plus propres à lui représenter son sujet. C'est alors qu'il donne à sa langue la noble destination qui convient à ses desseins, et qu'il la transforme en *langue poétique*.

Mais que devient cette attention du poète; que deviennent ses soins et ses efforts, lorsqu'un mauvais lecteur se rend l'organe et l'interprète de ses compositions? Lorsque ce lecteur ne connaît ni la loi de la liaison des mots, ni leurs diverses modifications, ni leur prosodie; lorsqu'il flétrit ses vers par des hiatus qui révoltent l'oreille autant qu'ils la déchirent; lorsqu'il anéantit toute l'harmonie des sons, en faisant longues des syllabes brèves, ou brèves des syllabes longues; lorsqu'il tronque les mots par une articulation incomplète; lorsqu'il renverse en un mot, par sa mauvaise prononciation, tout le système de versification qui a coûté au poète tant de soins et tant de veilles?

Il faut donc, mes élèves, et ceci est une loi de rigueur, que toute personne qui veut lire ou réciter des vers en public, connaisse toutes les règles de

prononciation qui ont servi de base à la construction de leur rhythme; qu'il sache prosodier régulièrement les mots dont ils sont formés; qu'il observe exactement les liaisons qui les enchaînent; qu'il articule pleinement toutes les syllabes qui entrent dans leur composition; et qu'il donne aux sons divers de la langue, leur caractère et leurs modifications. Ce sont des conditions sur lesquelles tout poète a dû compter, et le tromper dans son attente, c'est le barbariser en quelque sorte et l'anéantir.

Un autre objet d'attention et de soin, dans la lecture de la poésie : c'est la manière de prononcer les diphthongues qui reviennent si fréquemment dans les vers. Tout le monde sait que les poètes ont le privilège de décomposer beaucoup de ces diphthongues grammaticalement monosyllabiques, et d'en faire deux pieds pour la mesure du vers. Faut-il, dans la lecture des ouvrages de poésie, prononcer ces diphthongues conformément à leur division métrique, c'est-à-dire en dissyllabes; ou bien les prononcer suivant leur caractère grammatical, c'est-à-dire en monosyllabes? Cette question mérite d'autant plus d'être éclaircie qu'il y a beaucoup de personnes qui pensent que, par respect pour les vers, et pour marquer leur rhythme, il faut conformer la prononciation à la mesure syllabique de ces diphthongues. C'est une erreur, et voici les principes qui la combattent.

En général, il n'y a et il ne peut y avoir qu'une

manière d'énoncer les mots dont le caractère grammatical est fixé, et dont la prononciation est admise, reconnue et consacrée. De ce principe découle nécessairement celui qui interdit au lecteur de violer la prononciation monosyllabique des mots dont la poésie renverse le caractère grammatical. Ce renversement n'est bon que pour le poète qui a besoin de trouver quelque allègement sous le poids des chaînes de la versification; mais il doit être nul pour le lecteur qui a bien d'autres devoirs à remplir. Le plus important pour lui, c'est d'avoir une prononciation facile, juste, régulière et conforme aux lois de la langue qu'il parle. Personne n'a besoin d'être averti que le poète a fait deux syllabes ou deux pieds, d'une diphthongue grammaticalement monosyllabique, tout le monde le sait, et d'ailleurs on y fait peu d'attention; mais toutes les oreilles justes ont besoin d'une prononciation coulante, correcte et pure. Je ne connais rien qui sente autant le pédantisme et l'afféterie dans la lecture des vers, que la prononciation dissyllabique des diphthongues qui forment essentiellement des monosyllabes; elle nuit singulièrement au charme des vers eux-mêmes; elle leur donne une roideur qui attaque et corrompt leur harmonie. On sifflerait au théâtre un acteur qui dirait de cette manière ces vers de *Racine*, dans *Britannicus*,

Je ne m'étais chargé dans cette occasi-on
Que d'excuser César d'une seule acti-on.

où vous voyez que la finale *ion* forme deux pieds ou syllabes, en dépit du principe grammatical qui en fait une diphthongue monosyllabique; pure licence encore une fois qu'on passe aux poètes, mais que l'on ne passerait pas au lecteur dont les devoirs posent sur d'autres principes, et sont toujours les mêmes, quel que soit l'objet de sa lecture.

Enfin une autre source d'erreurs dans la lecture de la poésie, c'est la manière dont on y exécute les liaisons des finales muettes en *ée*, en *ie*, en *ue*, en *oue* et en *oie*, avec les voyelles initiales des mots suivans. Cette manière est souvent si vicieuse, qu'il n'y a rien qui ressemble davantage à un hiatus que la façon dont on lie ces finales. Il est vrai que c'est en apparence un son qu'il s'agit de lier à un autre son, comme dans *Troie embrasée, armée invincible, vie obscure*; mais il faut bien qu'il y ait un moyen d'éviter cette espèce d'hiatus que ces liaisons semblent devoir produire, puisque les poètes n'hésitent pas à les introduire dans leurs vers, où elles jouent même un très grand rôle. Or, quel est ce moyen? C'est de donner une prosodie exacte aux finales dont il s'agit; alors il se fait un prolongement de son qui va se perdre en s'affaiblissant dans la voyelle qui suit, et qui devient en même temps le lien de leur élision. Cette condition est indispensable; ôtez-la de la prononciation dans ce cas, alors vous retombez dans l'inconvénient des hiatus, et la lecture des vers n'en est pas supportable.

II.

Quelle doit être l'influence de la *rime* dans la lecture de la poésie? Cette question, mes élèves, revient à celle-ci : Faut-il qu'en lisant des vers, le lecteur, esclave comme le poète de la rime, s'attache à la faire sentir, à la marquer par des inflexions particulières ou par des repos, et qu'il lui sacrifie l'unité de la pensée? ou bien faut-il que, malgré cette forme de versification, la pensée conserve la même liberté que dans la prose, et qu'on lise les vers sans s'arrêter ni fléchir la voix qu'aux endroits où le sens s'arrête et se coupe?

Si j'interroge des partisans de la première méthode, leurs raisons sans m'entraîner me paraissent jusqu'à un certain point spécieuses : car, à quoi bon, disent-ils, faire une loi aux poètes de la rime, si dans la lecture de leurs ouvrages vous la faites absolument disparaître; et si, dans une marche qui assimile presque la lecture de la poésie à celle de la prose, vous rendez nulle une des premières conditions de la versification, et qui la constitue essentiellement? quel est alors le but de la rime, et que devient l'agrément qui doit en résulter?

A cela, il est facile de répondre que l'agrément de la rime, si toutefois c'est un agrément, n'est point à comparer avec le charme du nombre et de la mesure qui constituent bien plus réellement l'essence de la poésie, et qu'il s'agit surtout de faire

sentir dans la lecture des compositions poétiques. Une syllabe terminée par un certain son n'est point une beauté par elle-même : ce n'est tout-au-plus qu'une beauté de rapport qui consiste dans une uniformité de désinence entre le dernier mot d'un vers et le dernier mot du vers correspondant; on n'entrevoit même cette beauté qui passe comme un éclair, qu'au bout de deux vers, et après avoir entendu le dernier mot du second qui rime au premier. L'expression du rhythme et du nombre, au contraire, est une beauté qui frappe et brille toujours, et c'est celle qu'il ne faut jamais cesser de présenter à l'oreille et à l'esprit des auditeurs. La coupe de la pensée ou des images à l'endroit où tombe la rime, détruirait souvent la marche ferme et vigoureuse des idées. C'est pourquoi, dans la lecture de la poésie comme dans la prose, la pensée doit conserver toute sa liberté; soit qu'elle s'étende ou qu'elle se resserre, soit qu'elle se coupe également ou inégalement par les périodes, les membres et les incises, l'énonciation doit en être partout juste, libre, pleine et régulière; nulle part elle ne doit se ressentir de la contrainte des chaînes ou des formes de la versification : il faut lire les vers sans s'arrêter ni fléchir la voix qu'aux endroits où le sens s'arrête, se coupe et demande l'inflexion. Voilà la règle que le goût et le bon sens ont introduite dans la lecture ou la récitation des vers, et celle qu'il n'est plus permis de violer.

III.

Mais vous faites du moins une exception, direz-vous, pour l'*hémistiche* qui divise le vers en deux parties, et qui force pour ainsi dire la voix à s'arrêter à cette coupure...., pas plus que pour la rime quand le sens ne commande pas un repos. Il n'y a peut-être pas de manière de lire les vers plus insipide et plus ennuyeuse que celle d'un lecteur qui, après le premier hémistiche, quelle que soit la marche de la pensée, s'interrompt et fait sentir à l'oreille la division matérielle du vers. C'est ainsi qu'on lisait autrefois; et c'est ce qui a donné l'occasion à quelques écrivains de critiquer amèrement le mécanisme de notre versification. Le père *Rapin*, souvent très judicieux dans ses observations sur notre poésie, mais quelquefois inattentif et borné dans ses vues, s'élève avec force contre l'inconvénient du repos après le premier hémistiche de nos grands vers. « La monotonie de notre vers alexan-« drin, dit-il, qui ne peut souffrir aucune différence « ni aucune diversité de nombre, me paraît un grand « faible dans notre poésie française, et, à moins « que de soutenir la force de ses vers, ou par de « grands sujets, ou par un génie extraordinaire, on « devient fort ennuyeux dans des pièces de longue « haleine. »

Qu'est-ce que cela prouve? Qu'on lisait les vers du temps du père Rapin, et dans les collèges dont

il dirigeait les exercices, comme beaucoup de personnes, soit par tradition, ou par ignorance, les lisent encore, c'est-à-dire en les scandant et en s'arrêtant toujours au repos de la sixième syllabe, sans aucun égard au sens des pensées ni à leur enchaînement grammatical. J'avoue que cela devait en effet paraître bien ennuyeux et bien insipide au père Rapin ; mais faire retomber sur la structure de nos vers l'inconvénient de la manière vicieuse dont il les lisait sans doute lui-même, voilà ce qui me paraît peu judicieux.

Oui, sans doute, il faut s'arrêter quelquefois à l'hémistiche; mais ce n'est pas parce qu'il coupe là le vers en deux parties, mais parce que le sens l'exige; en y prenant garde, on voit même que le repos du premier hémistiche est souvent et très souvent l'endroit où l'on doit s'arrêter le moins, et qu'il y a un grand nombre d'autres repos, dont la dissémination, tantôt à la première, à la deuxième ou à la troisième syllabe du vers, tantôt à la huitième et à la neuvième même, peut rompre l'uniformité du grand repos à l'hémistiche quand il est commandé par la coupe du sens, et jeter la plus grande variété dans les nombres de la poésie.

Prenons au hasard quelques exemples de ces nombres qu'un lecteur doit savoir reconnaître, et qu'il doit observer dans sa lecture.

Oui | je viens dans son temple adorer l'Éternel;
Je viens | selon l'usage antique et solennel.

RAC.

L'un | peut tracer en vers une amoureuse flamme,
L'autre | d'un trait plaisant aiguiser l'épigramme.
BOIL.

Dans ces quatre vers, il n'y a point de repos après le premier hémistiche, et il n'est même pas possible d'en établir, non-seulement à raison des liaisons qui sont indispensables, mais à cause du sens qui n'y peut souffrir d'interruption; mais en compensation, il y en a un dans les deux premiers, après la première syllabe, et un autre dans les deux suivans, après la seconde.

Tout | s'il est généreux | lui prescrit cette loi,
Mais tout | s'il est ingrat | lui parle contre moi.
RAC.

Ici les repos à l'hémistiche sont de rigueur; mais, indépendamment, il y en a un dans le premier vers, après la première syllabe; et un autre, dans le second, après la deuxième.

Repos à la troisième syllabe.

Que toujours | le bon sens s'accorde avec la rime.
BOIL.

A la quatrième.

Honteux d'avoir poussé tant de vœux superflus,
Vous l'abhorriez | enfin, vous ne m'en parliez plus.
RAC.

A la neuvième.

Dès que je prends la plume, Apollon éperdu,
Semble me dire, arrête, insensé! | que fais-tu?
BOIL.

Parmi nos poètes, l'abbé Delille est celui qui a su le mieux rompre l'uniformité des repos à l'hémistiche, en transportant à son gré les nombres, et en forçant le lecteur à suivre sa pensée à travers des tirades entières.

Vous marchez | l'horizon vous obéit | la terre
S'élève ou redescend, etc.

A leur terrible aspect, je tremble | et de leur cime
L'imagination me suspend sur l'abîme.

L'univers ébranlé s'épouvante | le Dieu
D'un bras étincelant dardant un trait de feu, etc.

Enfin, le repos à l'hémistiche entre si peu dans les conditions nécessaires de la lecture des vers, que lorsqu'on est forcé de le faire sentir dans une longue tirade, les plus grandes beautés en souffrent; et c'est là peut-être la raison pour laquelle le récit de Théramène, dans la *Phèdre* de *Racine*, qui brille par tant de beaux vers, mais où le lecteur est presque toujours forcé de s'arrêter au repos de la sixième syllabe, paraît aux yeux de bien des gens, monotone et compassé.

Je terminerai cette instruction par quelques fragmens d'un poème (1) qui renferme, avec la critique la plus ingénieuse des mauvais lecteurs, les leçons les plus importantes sur *la manière de lire les vers*.

Arrête, sot lecteur, dont la triste manie
Détruit de nos accords la savante harmonie;

(1) De François de Neufchâteau.

Arrête, par pitié. Quel funeste travers,
En dépit d'Apollon te fait lire des vers?

Ah! si ta voix ingrate, ou languit ou détonne,
Ou traîne avec lenteur son fausset monotone;
Si, du feu du génie en nos vers allumé,
N'étincelle jamais ton œil inanimé;
Si ta lecture enfin, dolente psalmodie,
Ne dit rien, ne peint rien à mon âme engourdie,
Cesse, ou laisse-moi fuir : ton regard abattu,
Du regard de Méduse a la triste vertu.
L'auditeur qu'ont glacé tes sons et ta présence,
Croit subir le supplice inventé par Mézence :
C'est un vivant qu'on lie au cadavre d'un mort :
Attentif à ta voix, Phébus même s'endort :
Sa défaillante main laisse tomber sa lyre.

C'est peu d'aimer les vers, il faut les savoir lire;
Il faut avoir appris cet art mélodieux,
De parler dignement le langage des dieux;
Cet art, qui, par les tons des phrases cadencées,
Donne de l'harmonie et du nombre aux pensées;
Cet art de déclamer, dont le charme vainqueur
Assujétit l'oreille et subjugue le cœur.

« D'où vient, me diras-tu, cette brusque apostrophe?
« Lisant pour m'éclairer, je lis en philosophe.
« Plus un écrit est beau, moins il a besoin d'art;
« Et le teint de Vénus peut se passer de fard.
« L'harmonieux débit que ta Muse me vante,
« Ne séduisit jamais une oreille savante.
« De cette illusion qu'un autre soit épris;
« Mais la vérité nue a pour moi plus de prix. »

Eh quoi! d'une lecture insipide et glacée,
Tu prétends attrister mon oreille lassée!

Quoi! traître! à tes côtés, tu prétends m'enchaîner!
A loisir, en détail, tu veux m'assassiner;
Dans les longs bâillemens et les vapeurs mortelles,
Ensevelir l'honneur des œuvres les plus belles;
Et toujours méthodique, et toujours concerté,
Des élans d'un auteur abaisser la fierté;
Tomber quand il s'élève, et ramper quand il vole!

Ah! garde pour toi seul ton scrupule frivole.
Sois captif, dans le cercle obscur et limité
Qui fut tracé des mains de l'uniformité.
Aux lois de ton compas asservis Melpomène,
Et la douleur de Phèdre et l'amour de Chimène;
Ravale à ton niveau l'essor audacieux
De l'oiseau du tonnerre égaré dans les cieux;
Meurs d'ennui, j'y consens; sois barbare à ton aise.

Mais ne m'accable pas sous un joug qui me pèse;
N'exige pas du moins, insensible lecteur,
Que jamais je me plie à ton goût destructeur.
Va, d'un débit heureux l'innocente imposture,
Sans la défigurer, embellit la nature;
Et les traits que la Muse éternise en ses chants,
Récités avec art, en seront plus touchans;
Ils laisseront dans l'âme une trace durable,
Du génie éloquent empreinte inaltérable,
Et rien ne plaira plus à tous les goûts divers,
Qu'un organe flatteur déclamant de beaux vers.

Jadis, on les chantait: les annales antiques,
De Moïse et d'Orphée exaltent les cantiques.
Te faut-il rappeler ces prodiges connus;
Ces rochers attentifs à la voix de Linus;
Et Sparte qui s'éveille aux accens de Tyrthée;
Et Therpandre apaisant la foule révoltée?

Les poètes divins, maîtres des nations,
Savaient noter alors l'accent des passions.
L'âme était adoucie, et l'oreille charmée,
Et même des tyrans la rage désarmée.

Pour nous, enfans des Goths, Apollon plus avare,
A dédaigné long-temps notre jargon barbare :
Ce jargon s'est poli : les Muses, sur nos bords,
Ont d'une mine ingrate arraché des trésors.
O Racine! ô Boileau! votre savante audace
Fait parler notre langue aux échos du Parnasse;
Ce rebelle instrument rend des accens flatteurs :
Vous peignez la nature en sons imitateurs,
Tantôt doux et légers, tantôt pesans et graves,
Votre Apollon est libre au milieu des entraves;
Et l'oreille attentive aux charmes de vos vers,
Croit de Virgile même entendre les concerts.

Mais ces vers mal rendus perdent leur énergie.
Il est une secrète et puissante magie;
Il est un art de lire et de se pénétrer
Des transports qu'un auteur nous voulut inspirer;
D'entrer dans sa pensée et d'une voix facile,
D'assortir en tout temps son organe à son style;
D'atteindre son essor, d'éviter avec lui,
Et la monotonie, et l'enflure, et l'ennui;
D'égayer, à-la-fois, de la voix et du geste,
Ces mots, ces traits piquans d'un railleur vif et leste;
De donner leur couleur aux comiques tableaux
Qu'a tracés, en riant, la muse des Boileaux;
De prendre un ton plus noble, un accent plus sublime,
Dans ces vers que prononce ou Zaïre ou Mérime;
D'emprunter le coup-d'œil et l'âme d'un héros,
Quand Coligny, d'un mot, fait pâlir ses bourreaux;
De s'élever enfin jusqu'au ton d'un grand homme.

Toi qui peignis si bien les alarmes de Rome,
O Virgile! tes vers avec art étaient lus,
Lorsque tu fis pleurer la mort de Marcellus,
Lorsque tu recueillis ces larmes maternelles,
Ces regrets si touchans, ces douleurs éternelles;
D'un triste enthousiasme, alors tu t'enivrais :
Pour arracher des pleurs, toi-même tu pleurais.

Et tu viens, froid lecteur, d'une voix indiscrète,
Réciter nos chansons, comme on lit la gazette!
La muse en vain comptait sur ses enchantemens,
Tes mains, tes froides mains brisent ses talismans.
Loin de persuader, dans ta bouche odieuse,
La vérité déplaît, triste et fastidieuse;
Sous les traits de l'ennui, la raison perd ses droits;
Il faut, et nous instruire, et nous plaire à-la-fois :
Qui veut gagner mon cœur, doit flatter mes oreilles.

Ah! qu'un rimeur, jaloux du succès de ses veilles,
Frémira de t'ouïr, didactique lecteur,
Défigurer des vers dont il sera l'auteur!
Ah! comme à chaque mot que ta bouche estropie,
Il murmure, en secret, de ton audace impie!
Un père, juste ciel! peut-il voir ses enfans,
Condamnés, sous ses yeux, à périr tout vivans?
Le poète indigné, qu'un sot lecteur mutile,
Fera, pour se contraindre, un effort inutile,
Il n'est respect humain qui le puisse arrêter;
La nature souffrante enfin va l'emporter.

« Quoi! bourreau, tu poursuis! cesse, je t'en conjure,
« De faire à mes écrits cette mortelle injure;
« Tu me servirais mieux, si tu m'estimais moins;
« Ou ne me lis jamais.... ou lis-moi sans témoins. »

J'approuve ce transport d'une muse échauffée;
Tel on dit autrefois que Rameau, notre Orphée,
Dans son juste dépit, avoué d'Apollon,
D'un mauvais concertant brisa le violon :
Autant il frémissait, quand des voix infidèles
Hurlaient à l'Opéra ses chansons immortelles;
Autant il admirait tes accens et tes yeux,
Arnould, seule déesse au théâtre des dieux :
Il embellissait tout, tes charmes l'embellirent,
Et du moins ses talens des tiens s'enorgueillirent.

Mais si le goût du chant fait le prix des beaux airs,
La pompe du débit est le charme des vers.
Voyez-vous ce cristal, où les yeux d'une belle
Cherchent de ses attraits une image fidelle?
Tel doit être un lecteur; il offre à notre esprit
Le miroir animé des beautés d'un écrit :
L'amante de Narcisse, en nos forêts errante,
Redit d'un dernier mot la syllabe mourante;
Mais des chants de la muse, écho plus assidu,
Tout ce qu'elle prononce, un lecteur l'a rendu.
Combien d'art il lui faut! c'est peu qu'il fasse entendre
L'organe le plus souple et la voix la plus tendre;
C'est peu qu'il réunisse à ces premiers talens
Un geste pittoresque et des regards parlans;
Que dis-je? ce n'est rien, si le ciel inflexible,
Pour le rendre éloquent, ne l'a créé sensible.

Ah! comme en prononçant des vers mélodieux,
La flamme du génie animera ses yeux!
Comme il captivera nos âmes entraînées!
Comme il fera couler les heures enchaînées!
Comme on se souviendra des vers qu'il aura lus!
Imprimés dans le cœur, ils n'en sortiront plus.

Tout poète le sait, tout poète cultive
L'art de tenir l'oreille enchantée et captive :
N'est-ce pas à cet art que tant d'auteurs fêtés,
Ont dû tout leur succès dans nos sociétés?
Qui compose avec feu, déclame avec ivresse.
. . . . . .

Au sublime, en ce point, si nous voulons atteindre,
N'affectons jamais rien; tout excès est à craindre.
Trop de simplicité vaut mieux que trop d'apprêt;
L'art qui se fait sentir est un art indiscret;
Le sublime est toujours voisin de la nature.

Gardons-nous d'imiter dans sa folle lecture,
Dans ses roulemens d'yeux et ses contorsions,
Ce fanatique amant de ses productions;
Ce furieux rimeur, qui, d'un ton ridicule,
Comme un vrai possédé, s'agite, gesticule,
Tourmente notre oreille, épuise son gosier,
Et croit être sublime à force de crier.
Jadis, sur son trépied, la Pythie agitée,
Du Dieu même remplie, était moins tourmentée.

O poètes chéris! ô troubadours charmans!
Laissez à des jongleurs ces affreux hurlemens :
Soyez simples et vrais : cette emphase maussade
Étonne quelquefois, jamais ne persuade.
Prédicateurs forcés, vos terribles sermons,
Sans émouvoir nos cœurs, déchirent vos poumons.

Oh! que j'aime bien mieux le lecteur doux et sage
Dont le feu modéré s'accroît à chaque page,
Et qui, dès son début, sans le prendre si haut,
Ménage sa chaleur et tonne quand il faut!

Ainsi, quand Nivernois daigne, aux muses fidèle,
Lire à l'Académie une fable nouvelle,
Il sait d'un charme heureux enivrer les esprits;
Chaque vers est saillant, chaque mot a son prix;
Tout fait image en lui; tout sert à l'éloquence;
Ses discours, ses regards, et même son silence.
Ainsi les Grecs charmés environnaient Nestor;
Il cessait de parler; on l'écoutait encor.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

Sur les divers genres de lectures qui devront suivre les précédentes, pour compléter l'instruction proposée. Détail des soins à donner par les maîtres ou par les maîtresses, à ces lectures.

J'ai terminé la série des lectures que j'avais le dessein de joindre à mes *Leçons élémentaires de diction française*, soit pour initier les jeunes élèves aux exercices de lecture à haute voix qui doivent être l'application des principes exposés; soit, comme on le pense bien, et comme l'indiquent suffisamment les sujets que j'ai traités, pour les convaincre par des exemples frappans, de la nécessité et de l'utilité de l'instruction qui est l'objet de cet ouvrage.

Dans l'exposition de mon plan (voyez l'introduction, pag. xxx), j'ai annoncé que les exercices de lecture à haute voix qui devront suivre mes leçons, seraient divisés en trois parties, suivant l'ordre établi et reconnu des compositions littéraires; c'est-à-dire en lectures dans le genre simple, en lectures dans le genre tempéré ou mixte, et en lectures dans le genre oratoire ou élevé; et j'ai ajouté que, pour ne pas grossir trop dispendieusement un ouvrage que je desirais mettre à la portée de tout le monde, j'abandonnais le choix de ces

lectures aux maîtres qui se chargeraient de l'instruction que je propose.

C'est donc maintenant à ces maîtres à poursuivre mon dessein, et à le conduire jusqu'à son dernier terme. Quoique les lectures que j'ai consignées dans cet ouvrage soient dans le genre simple; elles sont loin de suffire pour l'entière connaissance des caractères de ce genre, et pour familiariser les élèves avec la lecture des compositions qui lui appartiennent. Quel vaste champ à leur faire parcourir encore dans les ouvrages d'histoire, dans les relations des voyages, dans les entretiens familiers, les recueils de lettres, les traités d'enseignement public, les livres des moralistes et des écrivains philosophes.... et en poésie; dans les églogues, les épîtres, les poèmes didactiques, et surtout dans l'apologue dont nous avons la gloire de posséder le plus parfait modèle!

C'est dans la lecture des fables de *La Fontaine*, en effet, qu'on ne saurait assez exercer les jeunes gens pour les former à tout ce que le genre simple peut comporter de charmes et de variétés. Là, ils trouveront toutes les grâces de la naïveté, toute la poésie du cœur, du sentiment et de la vertu. Là, ils atteindront sans recherche aux véritables intonations de la nature : tant les choses qu'ils auront à exprimer auront d'empire sur leur âme! Là, ils apprendront à donner à leur voix cette heureuse flexibilité qu'ils pourront ensuite appliquer à tout; ces nuances de sentiment qu'il ne s'agira plus que

de fortifier dans la peinture des fortes émotions du cœur. Là, ils se familiariseront avec les transitions et les contrastes de la pensée, en passant rapidement de la simplicité du récit, aux saillies les plus inattendues du cœur et de l'imagination; des expressions les plus naïves, aux sentimens les plus nobles et les plus élevés; de la peinture des caractères les plus doux, à celle des caractères les plus farouches et les plus emportés; des situations les plus calmes, aux situations les plus tumultueuses; du langage sans fard et sans artifice, au langage hypocrite de l'imposture et de la mauvaise foi.

Là, ils apprendront à connaître et à sentir, sous la modeste enveloppe du style le plus simple, toutes les figures de pensées et d'images dont se compose le style le plus élevé, comme dans ces exemples :

1°. La *métaphore.*

Le luxe et la folie enflèrent son trésor.
La parque et les ciseaux
Avec peine y mordaient.

2°. L'*apostrophe.*

Deux coqs vivaient en paix; une poule survint,
Et voilà la guerre allumée.
Amour, tu perdis Troie!

3°. L'*interrogation.*

Mais, ma mignone, dites-moi,
Vous campez-vous jamais sur la tête d'un roi,
D'un empereur ou d'une belle?

4°. La *description.*

Un héron au long bec, emmanché d'un long cou,
Un jour sur ses longs pieds, allait, je ne sais où.

5°. L'*antithèse.*

On se levait trop tard, on se couchait trop tôt;
Puis du blanc, puis du noir, puis encore autre chose.

5°. La *gradation.*

D'abord il s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien,
Puis enfin il n'y manqua rien.

7°. Le *dialogue.*

Que faisiez-vous au temps chaud?
— Je chantais, ne vous déplaise.
— Vous chantiez, j'en suis fort aise;
Hé bien, dansez maintenant.

8°. Les *images hardies.*

Le Temps, qui toujours marche, avait pendant deux nuits,
Échancré selon l'ordinaire,
De l'astre au front d'argent la face circulaire.

9°. Les *images sublimes.*

Dieu
Aurait-il imprimé sur le front des étoiles,
Ce que la nuit des temps renferme dans ses voiles?

10°. Les *images brillantes.*

L'ombre et le jour luttaient dans les champs azurés...
Sur les ailes du temps la tristesse s'envole...

11°. Les *pensées naïves*. La Fontaine en est plein; en voici une.

> Un lièvre en son gîte songeait;
> Car que faire en un gîte, à moins que l'on n'y songe?

C'en est assez de ces citations sur lesquelles je n'ai particulièrement insisté que pour montrer les avantages qui peuvent résulter, pour l'objet de l'instruction dont il s'agit, de la lecture des fables de *La Fontaine*. Je ne connais pas de livre élémentaire plus propre à former aux lectures soutenues.

Après avoir long-temps insisté sur les lectures du *genre purement simple*, et quand elles seront jugées satisfaisantes; l'instituteur fera passer ses élèves aux lectures du *genre tempéré* ou *mixte* : mais, avant d'entrer dans cette seconde classe d'exercices, il s'attachera à leur faire bien connaître le caractère de ce genre; il leur montrera par des exemples, comme il réunit en général plus d'élévation et de force que le genre simple; comme la noblesse des pensées et la vivacité des images du genre élevé s'y trouvent souvent confondues avec la douceur et la naïveté du genre simple; comme le lecteur y passe successivement, et quelquefois d'une manière très rapide, aux sentimens les plus opposés, et comme, dans cette succession, dans cette variété de choses, il doit transmettre chaque objet avec sa couleur, chaque passion avec le degré de chaleur qu'elle comporte, chaque fait avec l'intérêt qu'il exige.

Tous les ouvrages d'imagination et de sentiment destinés à peindre les actions de la vie commune et ordinaire, appartiennent à ce genre; et, à cet égard, on peut dire que la littérature française, soit en prose ou en poésie, est peut-être la plus riche de toutes les littératures anciennes et modernes. Quel immense recueil de fragmens dans le genre tempéré, se trouve consigné dans le livre que j'ai déjà indiqué (les leçons de littérature et de morale de MM. Noël et Delaplace), et peut long-temps suffire aux exercices des élèves! Et si l'on veut donner de la suite à un même sujet de lecture, quel ouvrage, comme le *Télémaque* de *Fénélon*, écrit d'un bout à l'autre dans le genre mixte, peut leur offrir des lectures plus propres à ouvrir leur intelligence et à développer la sensibilité de leur cœur? « Jamais la vertu, dit La Harpe, n'emprunta, pour « parler aux hommes, un langage plus enchanteur. « Là se fait sentir cette onction pénétrante, cette « élocution persuasive, cette abondance de senti- « ment qui se répand de l'âme de Fénélon, et qui « passe dans la nôtre.... Quel genre de beauté d'ail- « leurs ne se trouve pas dans le Télémaque? L'inté- « rêt de la fable, l'art de la distribution, le choix « des épisodes, la vérité des caractères, les scènes « dramatiques et attendrissantes, les descriptions « riches et pittoresques.... » J'ai long-temps fait usage de ce livre dans mes leçons de lectures à haute voix, et je puis attester que nul ne m'a offert autant de secours et plus d'applications pour

appuyer et pour justifier les principes de diction que je voulais leur communiquer.

Enfin viendront les lectures du *genre sublime ou oratoire;* c'est-à-dire de celui qui fait régner dans un ouvrage la noblesse, la dignité, la pompe, l'énergie et la force. On le reconnaît à son impression à laquelle rien ne résiste, à ses pensées grandes et élevées, à ses expressions graves, sonores, harmonieuses. Un écrivain (Le Batteux) qui s'en est occupé dignement, le compare à un fleuve qui présente un front large, et qui roule ses flots avec un grand bruit : Il frappe, dit-il, il étonne, il entraîne. C'est lui en effet qui agite, qui remue les âmes, qui les emporte où il lui plaît, qui nous arrache nos propres pensées et qui nous en donne malgré nous.

Dans la lecture des ouvrages de ce genre, on sent que l'âme du lecteur doit s'élever et prendre en quelque sorte une attitude digne du sujet ; c'est ici qu'il devient proprement peintre. Les grands objets qu'embrasse la style sublime exigent de lui une manière pompeuse, des intonations fortement nuancées. Ce ne sont point des sentimens doux et paisibles qu'il s'agit d'exprimer, comme dans les genres simple ou tempéré ; ce sont des passions fortes qu'il faut exalter ; ce sont de grands caractères qu'il s'agit de peindre, de grandes causes qu'il s'agit de discuter, des actions extraordinaires qu'il s'agit de décrire. Au milieu de tant d'intérêts puissans, comment un lecteur pourrait-il rester froid ou monotone, sans blesser toutes les convenances, sans être dans un

contre-sens perpétuel, d'autant plus ridicule, que les beautés qu'il flétrit par sa lecture, percent quelquefois, et ne servent qu'à montrer la disproportion immense qui existe entre l'insuffisance de ses moyens et les choses dont il s'est rendu le maladroit organe. Au genre élevé appartiennent la *poésie épique*, la *tragédie*, l'*ode*, les *discours solennels*, les *oraisons funèbres*, les *éloges*, etc.

Tels sont les trois genres de lecture que l'instituteur, après l'étude des leçons élémentaires de diction française, devra faire parcourir à ses élèves pour compléter leur instruction dans l'art de porter la parole. Il n'y a pas de doute que tous ne pourront pas marcher d'un pas égal dans cette carrière : voilà pourquoi il me paraîtrait nécessaire qu'après les premiers essais de lecture à haute voix, ils fussent classés en deux ou trois catégories, plus ou moins, suivant le degré de leur capacité, leur âge et leurs moyens.

Dans ces classes diverses, l'instituteur établira un ordre rigoureux ; les lectures y devront être écoutées par tous avec la plus profonde attention. Après la lecture, il sera permis à chacun des auditeurs de faire part des remarques qu'il aura faites. S'il a surpris quelque faute de prononciation, s'il n'a pas entendu ou compris tel passage de la lecture, s'il a été offensé des tons ou de la contenance du lecteur, il sera autorisé à le dire, et pour prix de son attention et de ses observations, si elles sont justes, il passera au rang de premier ou de second lecteur.

Par ce moyen, le silence et l'émulation régneront dans la classe. J'ai fait l'essai de ce mode d'enseignement, et j'en ai tiré des avantages inappréciables pour le succès de l'instruction dont il s'agit. (*Voy.* l'introduction, page IX, et la dix-septième lecture.)

Mais, indépendamment de ces moyens, avec quel soin l'instituteur ne devra-t-il point suivre lui-même ces lectures pour ainsi dire élémentaires! Quelle attention n'aura-t-il point à donner à la manière de phraser de ses jeunes élèves, aux repos qu'ils établiront dans leurs périodes, aux suspensions ou aux chutes de leur voix! A quelles explications enfin ne devra-t-il pas descendre, pour leur faire sentir l'enchaînement des idées, les rapports qu'elles ont entre elles, et la nécessité de les tenir plus ou moins divisées, plus ou moins réunies! Qu'on ne s'y méprenne pas, ces explications sont de la plus haute importance pour former à des lectures régulières. L'art de bien phraser est et sera toujours une des premières conditions de toute bonne lecture. Il n'y a que confusion et désordre partout où il manque.

Mais un soin dont l'instituteur ne devra jamais se départir dans le cours des exercices, c'est celui de cultiver et de régler les intonations qui doivent accompagner toute lecture soutenue. Combien d'hommes faits et mûris par la raison, pour avoir été abandonnés à eux-mêmes sous ce rapport, retracent, dans leurs fonctions orales, toutes les erreurs et toutes les inconvenances de l'âge inexpérimenté!

Les intonations considérées comme expression de la voix, pour rendre la parole ou plus intelligible ou plus animée, sont un don accordé à l'homme par la nature; et, à cet égard, il faut en convenir, nous n'avons rien à lui demander. Elle a voulu que tout ce qu'il est possible au cœur humain d'éprouver et de sentir, il pût également le manifester sensiblement au dehors par les diverses inflexions de la voix. Rien de plus circonscrit en apparence que l'échelle des tons que la voix humaine peut parcourir : mais dans cet espace étroit, il n'est aucun caractère qu'elle ne puisse prendre, aucune modification de sentiment qu'elle ne puisse exprimer, aucune émotion dont elle ne puisse peindre les divers mouvemens. Là, elle peut passer sans effort du grave au doux, de la tristesse à l'enjoûment, du calme à l'agitation. Là, elle se montre tour-à-tour majestueuse ou imposante, suppliante ou fière, audacieuse ou souple, mystérieuse ou insinuante, sévère ou pleine d'indulgence. Là, elle interroge, elle admire, elle accuse, elle prie ou elle menace au gré des passions qui agitent le cœur. Sa puissance est si étendue et ses moyens si multipliés, que souvent, elle fait entendre le contraire de ce que les paroles expriment; elle est pleine de fiel en caressant, de haine et de vengeance en parlant de paix, d'amour en affectant les froideurs de l'indifférence, d'envie et de fureur en donnant des leçons de modération. Nul mouvement de l'âme auquel elle ne se plie et n'obéisse; elle a des tons pour l'aigreur, elle en a

pour l'hypocrisie, elle en a pour la franchise, elle en a pour la flatterie, elle en a même pour représenter et imiter la plupart des scènes de la nature.

Mais, si telles sont les facultés de la voix humaine, peut-on dire avec raison, pourquoi voit-on tant d'hommes les méconnaître et ne donner dans les discours publics, presque aucun signe de leur existence? C'est que, de toutes les dispositions dignes d'être cultivées, la plus négligée est peut-être celle dont nous parlons. Où sont les maîtres, en effet, qui s'attachent à faire sentir à leurs élèves, par l'analyse, la nature des idées, et à diriger leurs intonations conformément à ce que ces idées expriment dans le discours? On entend tous les jours les jeunes gens dans leurs conversations et dans leurs jeux, et on voit ce qu'ils peuvent pour la juste expression de leurs sentimens ou de leurs volontés; et lorsqu'il s'agit d'une lecture obligée, ou de quelque récitation classique, on supporte avec indifférence et sans contradiction leur affligeante monotonie. C'est ainsi qu'ils en contractent l'habitude, et qu'ils arrivent quelquefois aux fonctions orales les plus importantes, sans avoir rien changé à leur manière de lire ou de parler en public, et sans même le pouvoir, lorsqu'ils entreprennent de la corriger.

C'en est assez de ces idées premières sur l'exécution du projet que j'ai proposé dans cet ouvrage. C'est aux hommes qui sentent le prix d'une bonne éducation que je l'ai adressé. Heureux si je parviens jusqu'à eux! Malgré l'impuissance de mes moyens,

je suis du moins assuré de les intéresser par l'utilité de mon dessein; et quand je n'aurais fait que donner l'éveil sur un genre d'instruction auquel se rattachent tant d'intérêts, et que réclament tant de besoins, je me féliciterais encore d'en avoir conçu la pensée : ce serait la récompense la plus flatteuse de mon travail, et celle à laquelle je borne mon ambition et mes espérances.

FIN.

587955
SBN

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

INTRODUCTION sur la nécessité et les avantages d'instituer dans les écoles publiques de l'un et de l'autre sexe, ainsi que dans les familles où le sentiment d'une bonne éducation a pénétré, des exercices réguliers de lecture à haute voix. Plan et ordre progressif de ces exercices. Pag. 1

LEÇONS ÉLÉMENTAIRES DE DICTION FRANÇAISE, D'APRÈS UNE MÉTHODE PROPRE A FACILITER AUX MAÎTRES CET ENSEIGNEMENT, ET A FAIRE CONNAITRE AUX ÉLÈVES TOUS LES PRINCIPES DE L'ART DE LA PAROLE.

Ire LEÇON. Du but et des conditions générales de toute lecture à haute voix. 35

PREMIÈRE PARTIE. Des moyens de se faire bien entendre.

IIe LEÇON. Des élémens de la parole. 39
De l'alphabet et de ses divisions. 46
IIIe LEÇON. Des voyelles en général. 45
Des voyelles simples. 46
IVe LEÇON. Des voyelles composées ou diphthongues. 54
Des diphthongues oculaires. 55
Des diphthongues auriculaires. 57
Ve LEÇON. Des sons nasals, mouillés et aspirés. 60
VIe LEÇON. Des consonnes et de leur caractère organique. 65

Pag.

VIIe LEÇON. Examen des consonnes par ordre de leur caractère organique, et de leur prononciation devant les voyelles des mots suivans.

Des consonnes labiales *b*, *p*, *m*, *f* et *v*.

Du *b*. 72

Du *p*. 73

Du *m*. 75

Du *f*. 78

Du *v*. 80

VIIIe LEÇON. Des consonnes linguales *d*, *t*, *n*, *l* et *r*.

Du *d*. 81

Du *t*. 85

Du *n*. 93

De l'emploi des sons nasals à la fin des mots, et des lois de leur liaison avec les voyelles initiales des mots suivans. 97

Du *l*. 101

Du *r*. 104

IXe LEÇON. Des consonnes palatales *g*, *j*, *c* fort, *k*, *q* et *x*.

Du *g*. 108

Du *j*. 111

Du *c* fort. 112

Du *che*. 114

Du *k*. 115

Du *q*. 116

Du *x*. 117

Xe LEÇON. Des consonnes dentales ou sifflantes, *s*, *c* doux et *z*.

Du *s*. 120

Du *c* doux. 124

Du *z*. *Ibid.*

XIe LEÇON. De la consonne gutturale *h*. 124

XIIe LEÇON. De la formation des syllabes et des mots, et des conditions d'une bonne articulation. 131

Page

XIIIe LEÇON. De la prononciation prosodique des mots. 139
XIVe LEÇON. Des syllabes qui sont fondamentalement longues, à quelque son qu'elles appartiennent. 148
XVe LEÇON. Des syllabes constamment brèves. 154
XVIe LEÇON. Des syllabes qui varient dans leur quantité. 161

SECONDE PARTIE.

XVIIe LEÇON. Des moyens de se faire bien comprendre, ou de l'art de phraser. 175
XVIIIe LEÇON. De la prononciation accentuée. 185
XIXe LEÇON. De l'extension de la voix. 192

TROISIÈME PARTIE.

XXe LEÇON. Des moyens de faire sentir dans la lecture les choses qu'on lit; ou de l'art de toucher le cœur. 196
XXIe LEÇON. Des signes et des formes du discours qui déterminent la variété des inflexions. 200

QUATRIÈME PARTIE.

XXIIe LEÇON. Des moyens de plaire aux yeux dans la lecture soutenue, ou de l'action extérieure du lecteur. 210
Du caractère des lectures dans le genre simple. 219

LECTURES DANS LE GENRE SIMPLE QUI CONFIRMENT PAR DES FAITS LE BESOIN ET L'UTILITÉ DE L'INSTRUCTION PRATIQUE DE LA LECTURE A HAUTE VOIX.

PREMIÈRE LECTURE. Le mauvais petit lecteur, très suffisant, auquel son père défend de lire en public, pour lui éviter la confusion de son inexpérience, et des fautes graves qui en étaient la suite. 227

Pag.

DEUXIÈME LECTURE. Une fille consolant son père de la privation presque totale de sa vue, par l'assiduité, le charme et l'intelligence de ses lectures. Quelle était la maison d'éducation où elle avait puisé ce talent. 228

TROISIÈME LECTURE. Courageuse détermination d'un jeune homme, au sortir de ses études, pour réformer les vices de son éducation, sous le rapport du talent de la parole. 234

QUATRIÈME LECTURE. Disgrâce méritée d'un jeune aspirant à l'éloquence du barreau, qui avait cru ne devoir s'en rapporter qu'à lui, pour les soins à donner à l'art de parler en public. 245

CINQUIÈME LECTURE. Bel exemple de la puissance d'une lecture bien faite sur une assemblée, en opposition avec les impressions défavorables que peut exciter le meilleur ouvrage, quand il est mal lu. 249

SIXIÈME LECTURE. Une mère, déjà avancée en âge, se condamnant elle-même à des leçons de lecture à haute voix, pour donner à ses filles le goût de cette instruction. 255

SEPTIÈME LECTURE. Préférence honorable accordée à une maison d'éducation, où des exercices réguliers de lecture à haute voix faisaient partie nécessaire de l'instruction qu'on y recevait. 260

HUITIÈME LECTURE. Singulier embarras d'un homme public dans l'exercice de la parole. Ré-

Pag.

sultats de son inexpérience et de son incapacité. 264

NEUVIÈME LECTURE. Une jeune *cantatrice*, douée de la plus belle voix et parfaite musicienne, devenue dans un concert public, l'objet d'une singulière contestation. Il s'agissait de savoir dans quelle langue elle avait chanté; ou même, si elle avait chanté dans une langue quelconque; elle obtient des bienfaits de la lecture à haute voix l'avantage inappréciable de bien prononcer et de chanter en même temps. 269

DIXIÈME LECTURE. Un jeune homme bien né, repoussé de tous les emplois auxquels ses parens le destinaient, pour les vices intolérables de sa parole: il doit à l'exercice de la lecture à haute voix l'entière cessation de cet obstacle fâcheux. 275

ONZIÈME LECTURE. Mauvais maître de diction française. Quelle était sa doctrine sur la prononciation de la langue. 282

DOUZIÈME LECTURE. Conversation aussi désagréable que ridicule d'un jeune homme à qui tous les soins d'une éducation recherchée avaient été prodigués, excepté celui de la parole. Combien il importe de cultiver dans les jeunes gens le talent si précieux et si utile de converser dignement. 288

TREIZIÈME LECTURE. Un jeune magistrat, organe du ministère public près d'une cour royale,

Pag.

qui se trouve entièrement au dépourvu dans l'exercice de ses fonctions oratoires, par les suites d'une mauvaise éducation particulière : ce que sont en général les éducations particulières, sous cet important rapport. 295

QUATORZIÈME LECTURE. Un jeune héritier des plus nobles destinées qui, dans l'application de ses prérogatives aux fonctions de la parole, faisait preuve d'une insuffisance indigne de son rang, dont ses flatteurs et ses courtisans même étaient humiliés. 300

QUINZIÈME LECTURE. Confusion et regrets tardifs d'un jeune avocat, exerçant inutilement pour ses intérêts son ministère, par la raison de son insuffisance dans l'art de porter la parole. 305

SEIZIÈME LECTURE. Prétentions ridicules d'un lecteur qui transportait aux lectures de société l'action et les manières de la déclamation théâtrale. 310

DIX-SEPTIÈME LECTURE. Un père, magistrat distingué, se faisant un délassement autant qu'un devoir, des soins qu'il donnait à ses enfans pour les former à la lecture soutenue. Description d'une soirée consacrée à ce genre d'exercice. 315

DIX-HUITIÈME LECTURE. Essais infructueux d'une illustre princesse, pour trouver parmi les sujets que la brigue et la faveur lui

Digitized by Google

Pag.

proposaient, *une bonne lectrice*. Préférence accordée à la modeste élève d'une maison d'éducation où l'on formait avec soin les jeunes personnes à la lecture à haute voix. Son talent et ses vertus deviennent le principe de sa fortune et de son bonheur. 329

DIX-NEUVIÈME LECTURE. Sort fâcheux d'un jeune homme qui voulait être comédien, sans avoir auparavant appris à bien parler. 336

VINGTIÈME LECTURE. Un jeune ministre des autels perdant tout le fruit de son zèle dans la dispensation de la parole sacrée, par l'effet de son élocution informe et inintelligible. Coup-d'œil sur les défauts qui flétrissent le ministère de la prédication. 340

VINGT-UNIÈME LECTURE. Destin inévitable d'un professeur qui ne soutient point l'instruction qui lui est confiée par une diction publique digne de ses devoirs et de son caractère : il compromet à-la-fois la science qu'il professe, sa propre considération, et les progrès de ses élèves. 347

VINGT-DEUXIÈME LECTURE. Un jeune orateur du barreau, qui pouvait prétendre à d'honorables succès dans sa car-

Digitized by Google

Pag.

rière, et qui se perd dans l'esprit de ses cliens et de ses juges, par l'afféterie, le pédantisme et l'inconvenance de ses prétentions. Nécessité de se bien pénétrer du genre d'éloquence qui convient au barreau, avant d'en exercer les fonctions. 354

VINGT-TROISIÈME LECTURE. Étonnement et justes observations d'un voyageur lettré, à la vue de l'indifférence des Français pour la juste prononciation de leur langue. 360

VINGT-QUATRIÈME LECTURE. Un instituteur développant à ses élèves les principes de lecture qui sont applicables à la poésie. 371

OBSERVATIONS sur les divers genres de lectures qui devront suivre les précédentes, pour compléter l'instruction proposée. Détail des soins à donner par les maîtres ou par les maîtresses, à ces lectures. 391

TABLE DES MATIÈRES. 403

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google